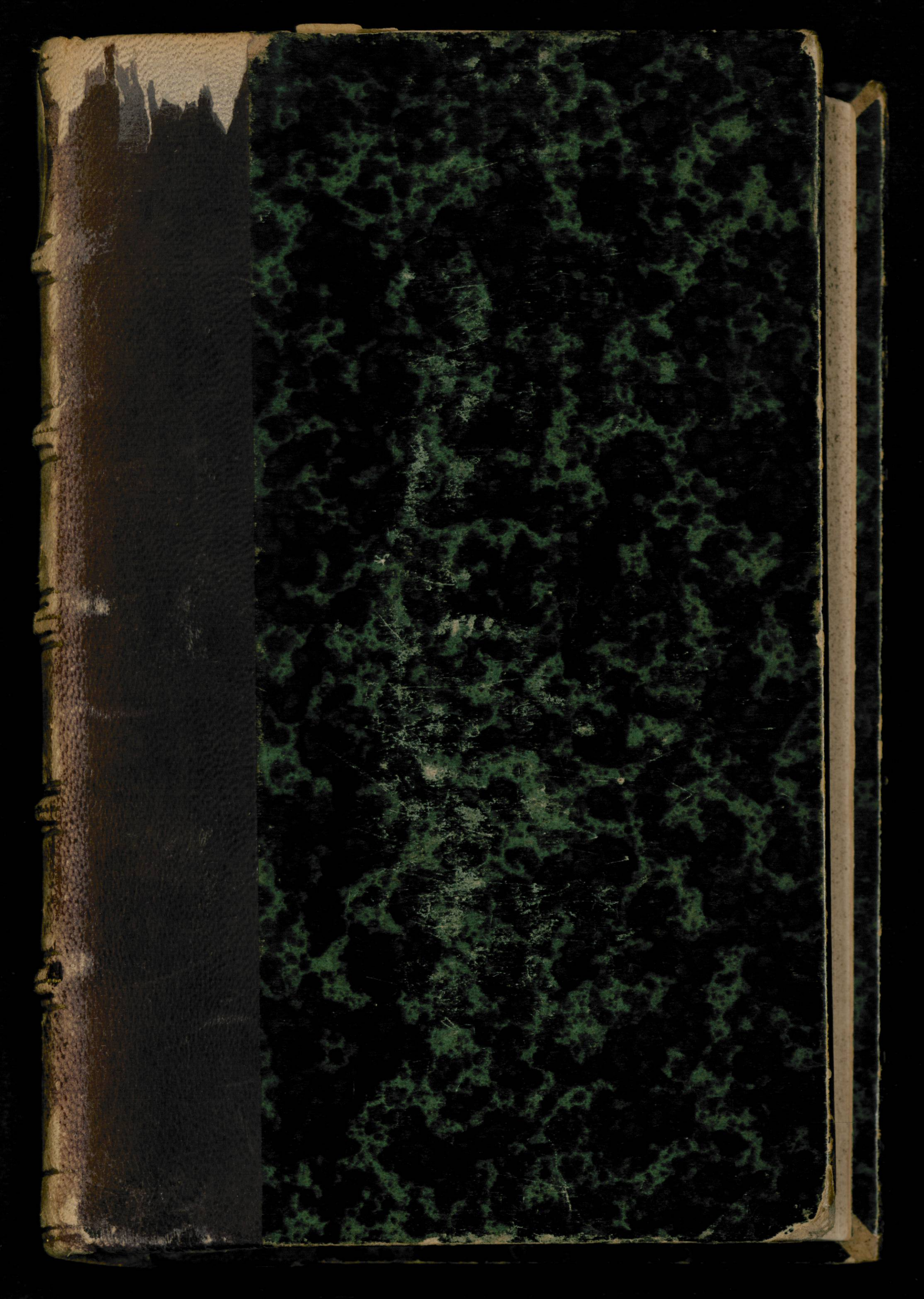
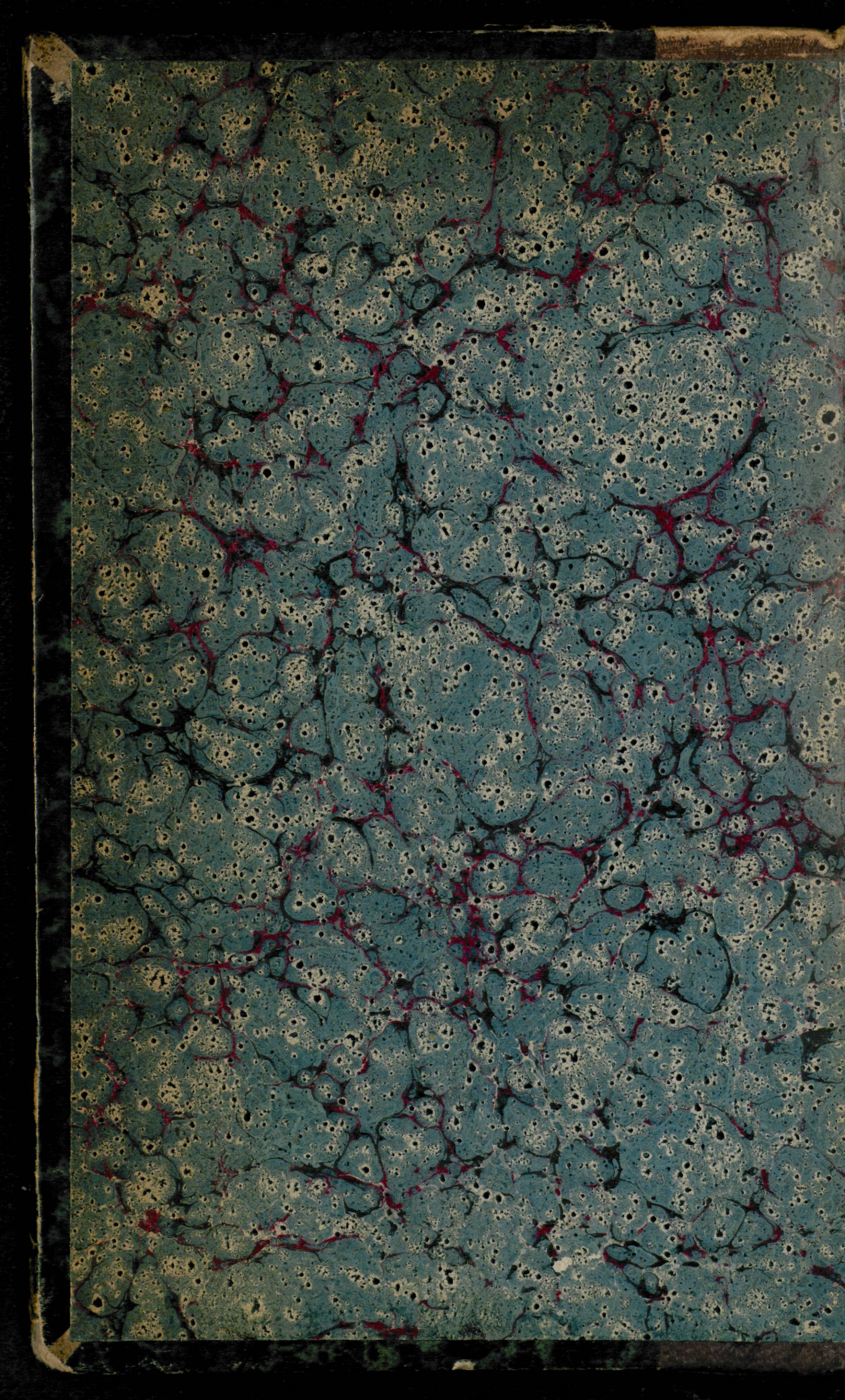
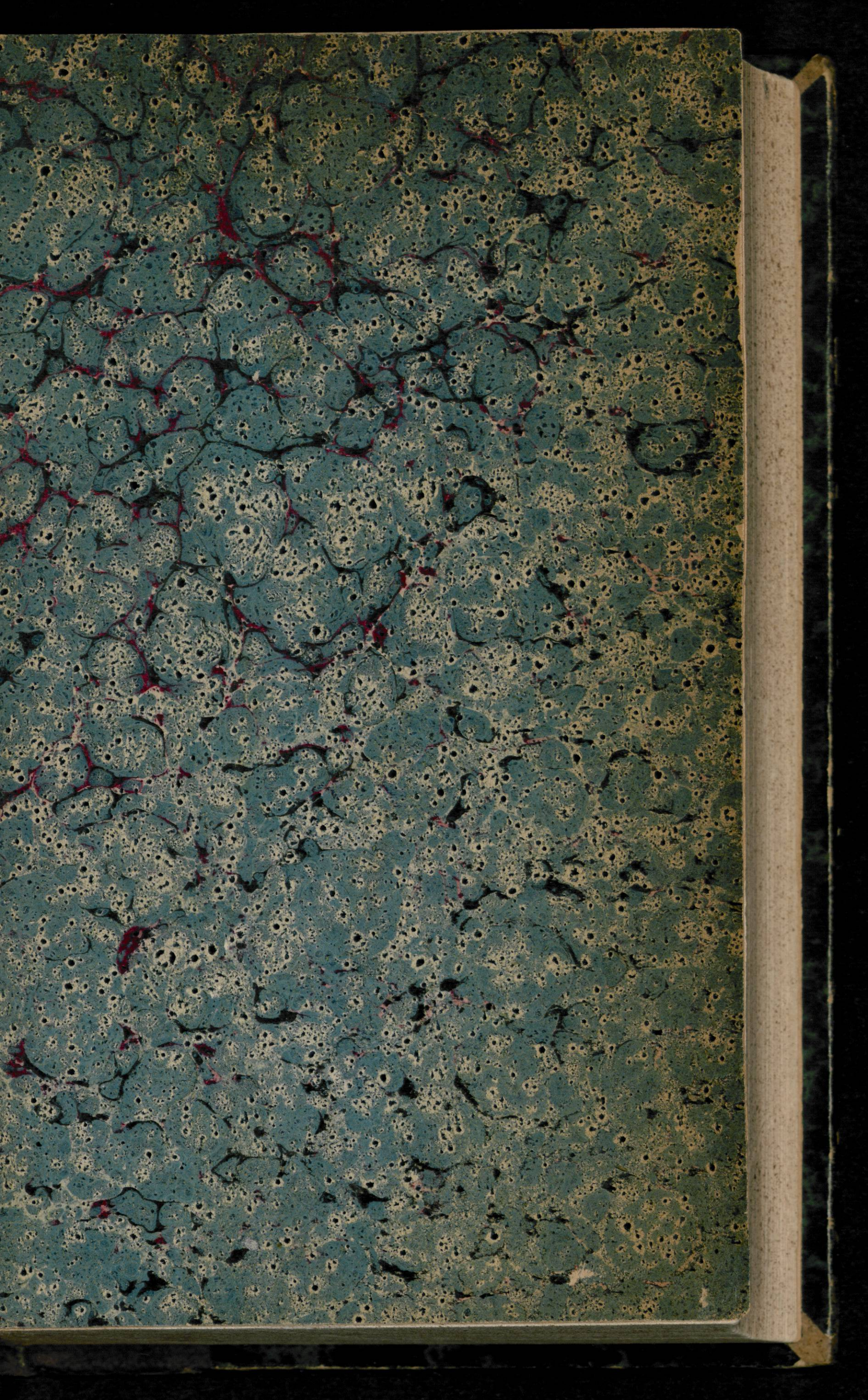
MISSION
DU
CANADA

1









VOYAGES ET TRAVAUX

DES

MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PUBLIÉS

PAR DES PÈRES DE LA MÊME COMPAGNIE

POUR SERVIR DE COMPLÉMENT

AUX LETTRES ÉDIFIANTES.

III



MISSION DU CANADA

PROPRIÉTÉ

Charles Douniol

MISSION DU CANADA

RELATIONS

INÉDITES

DE LA

NOUVELLE-FRANCE

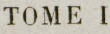
(1672-1679)

POUR FAIRE SUITE

AUX ANCIENNES RELATIONS

(1615-1672)

AVEC DEUX CARTES GÉOGRAPHIQUES



TOME I



PARIS

CHARLES DOUNIOL, ÉDITEUR

RUE DE TOURNON, 29.

1861

INTRODUCTION

Les *Relations* des missions de la Nouvelle-France, restées pendant longtemps ensevelies dans la poussière des bibliothèques, sont devenues, de nos jours, grâce aux progrès et à l'heureuse direction des recherches historiques, l'objet d'une curiosité toujours croissante. Dans l'ancien comme dans le nouveau monde, elles excitent au plus haut degré l'intérêt de tous les vrais amis de l'histoire, et les sacrifices qu'on ne craint pas de faire pour se procurer quelques-uns de leurs volumes donnent la mesure de l'importance qu'on y attache. Ce n'est pas sans raison, puisqu'elles offrent une mine féconde et souvent unique

pour toute une longue période, regardée à bon droit comme la plus héroïque de notre histoire.

Cette publication, commencée d'une manière régulière en 1632, s'est continuée chaque année sans interruption jusqu'en 1672. Là elle s'est arrêtée, sans qu'on puisse en donner bien positivement les raisons. Cependant, malgré la rareté des documents sur cette question et la difficulté par conséquent de lui donner une solution absolue, nous avons cru utile, dans l'intérêt de la vérité historique, de réunir le plus d'éléments possible afin d'essayer de la résoudre.

Quelques auteurs avaient donné cette suppression comme le résultat d'une mesure administrative, prise d'un côté par le gouvernement français, qui se serait rendu aux plaintes des officiers de la Colonie, dont ces *Relations* auraient dénaturé les actes, et de l'autre par la Congrégation de la Propagande, qui en aurait exigé l'interruption. Nous n'avons pu trouver aucun document pour appuyer ni l'une ni l'autre de ces deux assertions.

Il ne doit certainement paraître étrange à personne que cette publication ait eu ses con-

tradicteurs et même ses ennemis. Ne suffisait-il pas qu'elle vînt de la plume des Jésuites?

On a cru aussi trouver le motif de l'interruption de ces *Relations* dans les attaques que leur aurait livrées le docteur Arnauld, dans sa monstrueuse compilation en huit volumes, devenue si tristement célèbre sous le nom de *Morale pratique des Jésuites*. Les missionnaires y sont représentés comme des *faiseurs de relations;* et l'auteur y donne leur récit comme un *tissu de mensonges*, et comme une *apologie outrée et vaniteuse* de leurs propres œuvres. Pour couronner son tableau, il finit en disant qu'il ne voit dans cette Société qu'une *agrégation aussi funeste à l'Église qu'au pouvoir temporel*.

Nous savons par l'histoire comment l'œuvre d'Arnauld a été jugée. La Congrégation de l'Index l'a frappée de sa censure.

Monseigneur de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, dans une lettre datée de Paris 25 octobre 1687, ne craint pas d'appeler ce livre *un grand scandale*, et il apporte en faveur des missionnaires le témoignage de son expérience de vingt-huit années, pendant

lesquelles *il les a vus à l'œuvre*, et *s'est appliqué à connaître* à fond tout ce qui s'est passé.

Parmi les autorités dont Arnauld avait indignement abusé, se trouvait celle de l'évêque de Malaga, Mgr Ildephonse de Saint-Thomas, dominicain. Un pareil emploi de son nom l'irrita justement, et lui parut une flétrissure. Il adressa au pape Innocent XI une chaleureuse et solennelle réclamation. Il appelle cet ouvrage « un libelle infâme indigne de « lumière, et composé au milieu des ténèbres « de l'enfer. »

Un arrêt du parlement de Paris, du 10 décembre 1669, condamne aussi cet ouvrage. Il le traite « de libelle scandaleux pour les faus- « setés dont il est rempli, par le ramas qui y a « été malicieusement fait d'une infinité de mé- « moires inventés à plaisir, et de pièces suppo- « sées. Il est aisé de juger par là, aussi bien « que par les termes d'aigreur dont l'auteur « s'est servi, qu'il ne désirait que de déchirer « la Société et la conduite des Jésuites. » Trois jours après, le livre fut brûlé en place de Grève par la main du bourreau.

De pareils témoignages suffisent pour faire apprécier l'esprit et les tendances de l'ouvrage

d'Arnauld. Il a perdu toute autorité aux yeux de l'écrivain impartial, et c'est avec raison que toute citation qu'on en fait doit être regardée comme suspecte [1].

Cependant, il faut encore le dire, les diatribes passionnées du docteur Arnauld n'ont pu contribuer en rien au silence que les missionnaires du Canada se sont imposé, depuis 1672 jusqu'à la publication des *Lettres Édifiantes*, puisque les *Relations* ont cessé de paraître en 1673, et que le volume où le docteur Arnauld les attaque n'a paru que vers l'année 1690. On pourrait donc, avec plus de vraisemblance, en trouver la raison dans l'opposition que faisait aux missionnaires M. de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France. On connaît les lettres pleines d'accusations calomnieuses qu'il adressait alors au ministre contre les Jésuites. Cet homme puissant et actif n'avait pas manqué de trouver des plumes vénales à son service ; et le P. de Charlevoix ne craint pas d'assurer que le comte de Frontenac *a mis lui-même la*

1. Il est à regretter que l'estimable auteur de la vie de M. Olier ait été puiser à cette source pour appuyer certains faits relatifs à l'Église du Canada.

main à des ouvrages où les Jésuites sont passablement maltraités [1]. De ce nombre est le livre du P. le Clercq, récollet, qui a pour titre, *Établissement de la Foi dans la Nouvelle-France,* et où l'auteur (à la page 522 du 2e tome), dit, au sujet de ces *Relations*, avec une apparence de bonne foi mal déguisée : « J'ai toujours été persuadé que, ne se faisant honneur « que de leurs travaux et de leurs souffrances, « ils (les Jésuites) n'ont point de part aux *Re-* « *lations* qu'on a imprimées du Canada, appa- « remment sur de faux mémoires, au moins « en ce qui regarde l'avancement de la Foi « parmi les nations sauvages. » Après une longue énumération ironique de ces succès supposés, il continue : « Plût à Dieu que toutes « ces Églises des *Relations* fussent aussi réelles « et véritables, comme tout le pays les recon- « naît chimériques; si elles ont subsisté autre- « fois, seraient-elles devenues invisibles, prin- « cipalement depuis les années 1674 et 1675, « que la Colonie se multipliant beaucoup plus, « les commerces plus fréquents et plus ouverts « avec la France ont fait disparaître ce nombre

1. *Histoire de la Nouvelle-France*, t. II. Liste des auteurs, p. LIV.

« prodigieux de convertis aussi bien que les « *Relations*, que l'on a cessé de donner au pu- « blic désabusé de pareilles fictions? »

Le P. Hennepin, récollet (*Nouveau voyage*, etc., Utrecht 1698), en adoptant textuellement les paroles de son confrère sans dire à quelle source il a puisé, ajoute : « Lorsqu'on « lisait autrefois ces *Relations* en France à des « personnes qui ne connaissaient pas le Canada, « comme on le connaît à présent, elles ajou- « taient foi à tout ce qu'on leur disait, selon « leur inclination. Il était donc aisé de les « tromper, mais pour moi, qui ai été sur les « lieux, et qui ai accoutumé de dire les choses « avec beaucoup de franchise et d'ingénuité, « je me contente d'en appeler au sentiment « de tout ce qu'il y a d'habitants de la Nou- « velle-France, qui sont présentement au « nombre de 15 à 16,000 âmes, etc. »

Après ces jugements si absolus, portés contre les *Relations*, et par des hommes dont le caractère semblait donner une nouvelle autorité à leur témoignagne, nous avons cru que, pour jeter plus de jour sur cette question, il était utile d'étudier l'esprit et la fin qui ont dû diriger ceux qui les ont écrites.

Il faut reconnaître d'abord que cet usage se retrouve dans tous les pays de Missions, et qu'il est général dans presque toutes les familles religieuses. La France est peut-être le pays qui offre le moins de richesses en ce genre, mais l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne en possèdent d'abondantes.

Les *Relations* des Missions en Canada, comme celles des autres pays, n'étaient pas autre chose qu'un recueil de ce qui s'était passé d'édifiant dans le courant d'une année. Le P. Ragueneau, supérieur de ces contrées, en envoyant au P. le Jeune, à Paris, les divers mémoires qui devaient former la *Relation* de 1652, et qu'il n'avait pas eu le temps de coordonner, lui disait : « On peut en tirer des sujets d'une bonne et d'une sainte édification. »

Ce serait donc se tromper que de les considérer comme un précis historique de tous les événements de l'époque qu'elles embrassent. Leurs auteurs, il est facile de s'en apercevoir, ne se posent pas comme historiens. Ils sont surtout loin de chercher à donner à leur œuvre un caractère officiel. Aussi y trouve-t-on fréquemment des lacunes et des omissions, qui, sans cette considération, seraient tout à fait

inexplicables, et l'on pourrait dire inexcusables.

Les missionnaires voulaient avant tout édifier. Ils avaient soin d'éloigner de leurs récits tout ce qui ne conduisait pas à ce but. Il est même facile de s'apercevoir que ces annales pieuses n'étaient pas destinées à entrer dans le domaine public. Elles sont des témoignages de charité, de bon souvenir et de reconnaissance, que des frères envoyaient à leurs frères et aux personnes zélées qui s'intéressent à leur œuvre. On y trouve l'abandon et la simplicité d'une communication de famille, et c'est ce qui explique pourquoi le récit des missionnaires semble si exclusivement borné aux œuvres qui leur sont personnelles ou qui n'appartiennent qu'à leur famille.

Les règles à suivre dans ces pieuses correspondances étaient tracées déjà depuis bien des années, et méritent d'être connues. On y trouve un suave parfum de vraie charité et de sagesse chrétienne, qui font reconnaître facilement le cœur d'un saint et d'un apôtre. Elles sont dues à l'illustre thaumaturge des Indes, saint François Xavier. En donnant au P. Gaspard Barzée, en 1549, le soin de la Mission d'Ormuz,

il lui disait, au milieu des plus sages règles de conduite qui devaient le guider dans sa charge de supérieur : « Vous écrirez de temps « en temps au collége de Goa, et vous rendrez « compte des différents ministères que vous « accomplissez en vue de la gloire de Dieu et « de son accroissement, de l'ordre que vous « suivez, des fruits spirituels par lesquels Dieu « couronne vos faibles efforts. Que ces lettres « soient écrites avec assez de soin pour que nos « frères de Goa puissent les envoyer en Eu- « rope, afin de servir de témoignage de votre « zèle dans ces contrées, et des succès que la « divine miséricorde daigne accorder aux « humbles travaux de notre petite compagnie. « Que rien n'y paraisse qui puisse justement « offenser personne, rien dont la lecture ne « doive inspirer à la première vue la pensée « de glorifier Dieu et de tout entreprendre « pour son service. »

Il ajoutait d'autres détails sur le même sujet, en écrivant plus tard dans une circonstance semblable à Jean de Beira : « Donnez toutes « les nouvelles dont la connaissance, en Eu- « rope, doit porter à glorifier Dieu ceux qui les « recevront. Dans ces lettres, vous devez ap-

« porter un discernement et un choix dans les
« faits ; qu'elles passent sous silence tout ce qui
« peut atteindre indirectement les personnes ou
« les offenser par une allusion téméraire. Toute
« la substance et le style doivent être con-
« formes à la gravité comme à la prudence
« ecclésiastique. Que vos récits soient de telle
« nature qu'étant portés en Europe, ils puis-
« sent passer de mains en mains, et même être
« communiqués au public par la voix de l'im-
« pression. Vous ne devez pas perdre de vue
« que les mémoires de ce genre, qui provien-
« nent de pays si éloignés, sont curieuse-
« ment recherchés, et lus avidement en Eu-
« rope, en Italie et ailleurs. Et nous devons
« par là même écrire avec plus d'attention
« et de réserve les lettres que nous envoyons.
« Elles ne doivent pas seulement être remises
« dans les mains de nos amis, mais elles doi-
« vent passer en celles de personnes souvent
« injustes, et souvent jalouses et malveillantes.
« Il faut donc que ces lettres satisfassent tout
« le monde, si c'est en effet possible, et qu'elles
« portent chacun à rendre hommage à Dieu
« et à la sainte Église. Enfin, elles ne doi-
« vent donner à personne aucune occasion

« légitime de blâme ou d'interprétation fâ-
« cheuse. »

Un passage du mémoire du P. Lafitau sur le Gin-Seng (en 1717), nous apprend le but qu'on se proposait dans la publication des lettres des Missions. « On a coutume de nous « envoyer toutes les années un recueil des « *Lettres édifiantes* des missionnaires de notre « Compagnie, qui travaillent en divers lieux « du monde au salut du prochain. Ces lettres « sont, pour nous, qui nous trouvons dans les « mêmes fonctions de zèle, un puissant motif « de soutenir avec constance les travaux pé- « nibles de nos Missions. Rien, en effet, n'est « plus capable d'adoucir nos peines, et de « nous animer, que l'exemple de ceux de nos « Pères, qui, se trouvant dans la même situa- « tion que nous, paraissent compter pour rien « toutes leurs fatigues, et s'estiment heureux « quand il a plu au Seigneur de donner quel- « ques succès à l'Évangile qu'ils prêchent, ou « les consoler des obstacles et des traverses « qui rendent leurs travaux stériles. Parmi « ces lettres, il y en a aussi de curieuses qui « concernaient les diverses notions qui ont « rapport aux sciences et aux beaux-arts, et

« qui souvent sont des découvertes utiles pour « le bien de l'État et des colonies. Étant donc « à Québec, le dixième recueil de ces lettres « me tomba entre les mains. J'y lus avec plai- « sir celles du P. Jartoux. J'y trouvai une des- « cription exacte de la plante du *Gin-Seng*, qu'il « avait eu lieu d'examiner dans un voyage « qu'il avait fait en Tartarie en 1709. »

Voilà les règles qui ont dû servir de direction aux auteurs des *Relations*, et à tous les écrivains placés dans de semblables circonstances. Le lecteur peut juger s'ils ont été fidèles à les suivre.

Mais comme les *Relations du Canada* ont été l'objet d'une attaque plus directe et d'accusations plus compromettantes, nous avons voulu réunir ici ce qui semble militer en leur faveur pour mettre les esprits droits à même de les mieux juger.

1. Les reproches si graves dont elles ont été l'objet contrastent étrangement avec les témoignages d'estime qu'elles ont reçus de tant d'hommes honorables et de communautés ferventes qui les recherchaient avec avidité pour en faire le sujet de lectures édifiantes. Ils contrastent peut-être bien plus encore avec

la confiance, le respect et l'espèce de vénération dont nous voyons ces monuments anciens, et si longtemps oubliés, devenir l'objet, de nos jours, même de la part d'écrivains protestants distingués[1].

Les volumes de ces *Relations* sont aujourd'hui tellement rares sur le marché européen, qu'il n'est pas possible, à quelque prix que ce soit, d'en réunir une collection complète. Deux de ces volumes sont même introuvables aujourd'hui.

J. Lennox, écuyer, riche armateur de Brock-lyn, près de New-York, a attaché une telle importance à leur conservation, qu'il s'est chargé d'en publier de nouveau quelques-uns à ses frais et avec un grand luxe typographique. Il a fait fondre pour cet objet des caractères semblables aux anciens, qui reproduisent avec une grande fidélité l'édition primitive. Le gouvernement du Canada a fait bien plus encore; il a consacré une somme considérable dans le but de favoriser la reproduction intégrale et fidèle de ces curieux documents, si importants pour son histoire. Cette nouvelle édition complète des *Relations*

1. Bancroft, Jared Sparks, Parkmans, Lennox.

du Canada, forme trois volumes, grand in-8° à deux colonnes, et a paru à Québec, en 1858, chez A. Coté, imprimeur. Tous les journaux, même protestants, n'ont eu qu'une voix pour applaudir à cette entreprise, qui sauve à jamais cette collection du danger de périr, ou de rester un trésor enfoui et inaccessible au plus grand nombre des lecteurs.

2. Ces *Relations* ont été écrites sous les yeux des témoins des faits qu'elles racontent, et souvent devant ceux qui y avaient pris une part active. L'impression s'en faisait à la fin de chaque année, et était toujours revêtue du privilége du roi, et de l'approbation du provincial des Jésuites de Paris. Le volume imprimé arrivait souvent la même année dans la Colonie pour y recevoir une sorte de sanction publique.

3. Ces *Relations* ont pour auteurs des hommes qui ne cachaient pas leur nom; et, en effet, ils n'avaient pas à en rougir. Leur passé, les postes qu'ils occupaient, la durée de leurs travaux ont permis de les voir assez longtemps à l'œuvre pour les juger. Il y a même dans le ton de leur récit, et dans la manière dont ils rendent compte de leurs propres

œuvres, quelque chose qui prévient avantageusement en leur faveur. Voici comment le P. le Jeune, dans la *Relation* de 1636, répond à son supérieur sur l'accusation calomnieuse de commerce imputée aux Jésuites :

« Sans doute, ce n'est pas que notre Com-
« pagnie se méfie de ceux qu'elle envoie en
« ces quartiers, en ce qui est sur ce point, non
« plus qu'en beaucoup d'autres. En France,
« quelques-uns croient que nous faisons le tra-
« fic! Dieu les bénisse, et leur fasse connaître
« la vérité telle que je m'en vas la dire. Voici
« donc ce que je puis écrire avec la même
« sincérité dont je voudrais un jour rendre
« compte à Dieu de toutes mes actions, etc. »

Le P. Vimont mettait en tête de sa Relation de 1670-71 : « On ne doit pas tenir pour
« suspectes les choses qui vont être racontées,
« puisque je les ai puisées, pour ainsi dire,
« dans leurs sources, n'y ayant presque point
« de Missions en tout ce pays, où je n'aie eu
« le bonheur de me trouver en personne. »

Leurs contemporains ont rendu hommage à leur vertu autant qu'à leur talent, et leur nom a conservé une place honorable dans l'histoire. La V. mère Marie de l'Incarnation, cette Thé-

rèse de la Nouvelle-France, écrivait de Québec à son fils, en 1671 : « J'ai tiré ceci des Mémoires « de nos Révérends Pères, dont la sincérité « m'est si connue, que j'ose bien vous réitérer « qu'il n'y a rien qui soit plus assuré. »

Voici les noms des principaux auteurs de ces Relations et l'époque de leur mort : Le P. Charles Lallemant, mort à quatre-vingt-sept ans; le P. le Jeune, à soixante-douze; le P. Barthélemy Vimont, à soixante-treize; le P. Jérôme Lallemant, à quatre-vingts; le P. Ragueneau, à soixante-treize; le P. Claude Dablon, à quatre-vingts; le P. Jean de Brébeuf, à cinquante-six, martyr de son zèle, et le P. de Quen, à cinquante-cinq, martyr de sa charité dans une épidémie.

La seule supposition que des hommes toujours regardés pendant une longue carrière comme intègres, pieux et instruits, honorés de la confiance de leurs supérieurs et de l'estime de leurs concitoyens, jugés dignes d'occuper des postes importants et difficiles, aient osé falsifier l'histoire, et la faire servir à des fins réprouvées par la vertu, — se soient exposés à compromettre leur œuvre et leur réputation, — aient consenti à un acte que la

religion condamne et que toute âme honnête réprouve, — soient morts longtemps après leur faute supposée, sans en avoir manifesté le plus léger remords et sans avoir jamais fait la moindre rétractation, cette supposition dépasse toutes les bornes de la vraisemblance. Une pareille succession d'hommes, qui se montrent assez vertueux au dehors pour en imposer pendant plus de cinquante ans à tous leurs contemporains, et assez coupables au dedans pour se livrer sans convenance à de tels excès, sans qu'il se soit trouvé une voix assez vertueuse pour s'en faire délatrice; c'est en morale un de ces phénomènes qui ne se traduit que par une impossibilité. La gravité de l'accusation est contre elle-même la meilleure réfutation, son excès la détruit.

4. Voir dans l'omission de certains faits contemporains une exclusion systématique ou le résultat d'une basse jalousie de la part des Jésuites, n'est-ce pas chercher à flétrir cette œuvre par une interprétation calomnieuse, et lui prêter gratuitement des intentions odieuses et criminelles. « Je ne prétends, écrivait le P. le « Jeune dans la Relation de 1635, décrire tout « ce qui se fait dans ce pays; mais seulement

« ce qui tient au bien de la foi et de la reli-
« gion. » En effet, s'agit-il des œuvres apostoliques qui se faisaient en dehors de leur action? leur silence est facile à expliquer. Le Canada avait été, pendant bien des années, sous leur conduite spirituelle comme grands vicaires de l'archevêque de Rouen; mais la colonisation, en se développant, demandait en même temps des secours plus abondants. Les ouvriers évangéliques s'y étaient peu à peu multipliés, surtout depuis que le pays avait la consolation de se voir gouverné par un évêque. Plusieurs familles d'apôtres, les Sulpiciens, les prêtres des Missions Étrangères, les Récollets, secondant le clergé séculier, devenaient autant de centres d'action, et chacun, agissant dans sa sphère, concourait au bien commun de la religion dans la part qui lui était échue du champ du Père de famille. Appartenait-il aux Jésuites de se faire les historiens de leurs travaux? Pouvaient-ils s'immiscer sans mission dans des œuvres sur lesquelles ils n'avaient aucun contrôle, qu'ils ne pouvaient connaître souvent que très-imparfaitement, et dont ils se seraient exposés à ne rendre qu'un compte inexact ou incomplet? S'agit-il des actes de l'administra-

tion et des hommes qui se partageaient le pouvoir? Peut-on ignorer que, dans bien des questions historiques, pour apprécier les hommes et les choses, il faut pouvoir se mettre à distance, et ne les considérer, en quelque sorte, qu'à travers le prisme d'un certain nombre d'années? Sans cela l'historien ne court-il pas les risques de ne pas juger avec assez d'impartialité ou de ne pas parler avec assez d'indépendance!

La Colonie venait de traverser une série de jours orageux dont la présence du comte de Frontenac au pouvoir et les premiers actes de son administration étaient loin de faire présager la fin. Le vicomte d'Argenson, le baron d'Avaugour, le chevalier de Mésy, et M. de Courcelles, s'étaient succédés depuis douze ans dans le poste de gouverneur de la Colonie. Sous chacune de ces administrations il y avait eu à déplorer des actes ou des mesures qui compromettaient souvent en même temps les intérêts de la religion et ceux de la patrie. Il eût été également imprudent et téméraire d'oser à leur origine s'en faire l'historien.

La question des dîmes, l'amovibilité des curés, l'excommunication portée contre les

vendeurs d'eau-de-vie aux Sauvages, certaines prétentions d'étiquette, donnèrent lieu à des conflits d'autorité et à des luttes publiques entre le gouvernement et l'évêque.

L'histoire a enregistré les mesquines tracasseries du chevalier de Mésy, ses ridicules prétentions, ses actes arbitraires contre les membres de son administration, ses démarches scandaleuses contre l'évêque et en même temps les plaintes contre lui portées de toute part à la Cour, et qui provoquèrent une enquête que sa mort seule vint arrêter; mais elle mentionne aussi la réparation solennelle et authentique qu'il fit avant de mourir pour reconnaître et expier publiquement ses torts.

La vente de l'eau-de-vie, que les autorités civiles protégeaient sous le spécieux prétexte du bien public et d'intérêt général du commerce, et que l'autorité ecclésiastique condamnait au nom de la morale et de la religion et des vrais intérêts de la société, avait divisé toute la Colonie en deux camps. L'évêque, le clergé et les Jésuites, et tous les gens de bien d'un côté, et de l'autre presque tous les hommes de l'administration. Au milieu de cette lutte, les Jésuites pouvaient-ils toucher

dans leurs récits à ces questions brûlantes, et ne se seraient-ils pas écartés de la route que leur avait tracée avec tant de sagesse l'illustre apôtre des Indes ?

5. Nous arrivons enfin à notre conclusion, et nous croyons que l'on peut, sans être taxé de témérité, attribuer la suppression des *Relations* à ces modifications que le temps avait peu à peu introduites dans l'état de la Colonie, mais surtout aux circonstances dans lesquelles elle se trouvait en 1673.

Avant même la raison que nous venons d'apporter du développement qu'avait pris le clergé, nous mettons en première ligne la présence du comte de Frontenac, comme gouverneur du Canada. L'histoire a eu à dire de lui beaucoup de bien et beaucoup de mal, du moins pendant sa première administration, c'est-à-dire de 1672 à 1682. Jaloux de son autorité il croyait voir partout des rivaux, et, caractère impérieux, il regardait tout contradicteur comme ennemi. Nos annales ont enregistré l'opposition qu'il fit à l'évêque. On en connaît les motifs, et on n'essaiera pas aujourd'hui de les justifier. Il suivait la marche tracée par ses prédécesseurs, mais il garda d'a-

bord plus de ménagement devant le public. Sous des prétextes réprouvés par la saine raison autant que par la religion, il favorisa la vente des liqueurs enivrantes aux Sauvages. La voix de la religion ne put rien gagner sur cet esprit altier, qui n'aimait pas à reconnaître de maître. N'osant cependant pas s'attaquer à l'autorité épiscopale, il s'en prit aux Jésuites qu'il savait fidèles à la maintenir, comme ils le devaient, et par une tactique habilement suivie dans tous les temps, il leur imputa ces actes de l'autorité ecclésiastique qu'il appelait des abus de pouvoir. En tournant ses armes contre les Jésuites, il se donnait le droit de tout dire contre ceux dont il s'était fait l'adversaire.

En relisant après deux siècles les pages de sa volumineuse correspondance avec les ministre du grand roi, on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse. Ces documents officiels, qui devaient traiter sérieusement des plus graves et des plus chers intérêts de la Colonie, sont remplis de périls imaginaires, d'imputations odieuses, de soupçons ridicules. Il se montrait sérieusement alarmé pour l'autorité du roi, qu'il voyait à la veille d'être

envahie par les prêtres. Pour se laisser leurrer par des fantômes semblables, il faut des esprits malades ou étrangement prévenus.

En 1672 il y avait à Québec huit Pères Jésuites, dont quatre vieillards de 67, 68, 70 ou 79 ans. Les quatre autres étaient professeurs au collége. Eh bien, c'est vers la même époque que M. de Frontenac dénonce au ministre les Jésuites du Canada comme des hommes dangereux qui menacent d'envahir l'autorité du gouverneur et même l'autorité du roi, et de prétendre dominer seuls sur toute la Nouvelle-France ! !

Cependant, il faut l'avouer, de pareilles accusations, où le ridicule le dispute à l'audace et que ne croyaient certainement pas ceux qui les avaient écrites, produisaient toujours leur effet, c'est-à-dire des préventions et des craintes.[1] D'ailleurs, devant de semblables dispositions, quel avenir pouvaient espérer les Jésuites ? Ils devaient s'attendre à voir le

1. Il ne faut donc pas être surpris si quelquefois il se trouve dans les dépêches des ministres des recommandations faites au gouverneur de ne point laisser prendre trop d'autorité au clergé et aux Jésuites. Que pouvaient répondre à tant d'accusations, sans cesse renouvelées, des gouvernants naturellement ombrageux, et qui n'étaient pas sur les lieux pour connaître la vérité?

poison de la calomnie envenimer toutes leurs démarches. Que restait-il à faire? Le silence seul donnait à la malignité un élément de moins. L'histoire des années qui suivirent peut servir à confirmer la sagesse d'une pareille mesure.

Ainsi donc l'on ne doit pas attribuer la suppression des *Relations* à un blâme qu'elles auraient justement mérité, et bien moins encore à une condamnation flétrissante partie de haut lieu. On ne peut la regarder que comme une acte de prudence, ou si l'on veut, comme une concession accordée par la peur. [1] Dans tous les cas, si les passions ou les préjugés ont pu, à une certaine époque, jeter sur ces publications le mépris et l'injure, il faut avouer qu'elles reçoivent de nos jours une réhabili-

1. Il paraîtrait que le P. Dablon eut, en 1677, quelques espérances de reprendre la publication des *Relations* suspendues depuis 1673, et que pour ne pas faire imprimer cinq volumes à la fois, il en fit un abrégé. Ce travail resté en portefeuille, écrit d'une même main, est chargé de corrections authographes du P. Dablon. Ses espérances ne se réalisèrent pas.

Nous devons au zèle intelligent de M. Sea, de New-York, la reproduction par la presse de ce précieux manuscrit. Il vient de le publier, ce 2 octobre 1860, sous se titre : Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, les années 1673 à 1679, par le R. P. Dablon, recteur au collége de Québec, etc.

tation complète qui, bien que tardive, n'en est que plus glorieuse et plus solennelle.

Le moment est donc arrivé de reprendre une œuvre si longtemps interrompue, et de communiquer aux lecteurs chrétiens ces récits édifiants propres à nourrir sa piété et à enflammer son zèle.

Nous avons été assez heureux pour rencontrer une partie des matériaux qui devaient aider à former quelques-unes des relations pour les années suivantes.

Ces précieux monuments d'un autre âge, ainsi que plusieurs autres qui viennent de la même source et qui ont le même objet, avaient été laissés à sa mort, par le P. Cazot, Jésuite, comme un témoignage de sa reconnaissance et comme un héritage de vertu aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, où il a rendu le dernier soupir en 1800. C'est des mains de ces vertueuses dames, qui perpétuent si héroïquement jusqu'à nos jours, depuis plus de deux siècles, leur mission de charité et de dévouement, que nous avons reçu avec un religieux respect ce précieux dépôt. Ces feuilles détachées, et pendant longtemps en désordre, ne tardèrent pas à nous offrir un

rèse de la Nouvelle-France, écrivait de Québec à son fils, en 1671 : « J'ai tiré ceci des Mémoires « de nos Révérends Pères, dont la sincérité « m'est si connue, que j'ose bien vous réitérer « qu'il n'y a rien qui soit plus assuré. »

Voici les noms des principaux auteurs de ces Relations et l'époque de leur mort : Le P. Charles Lallemant, mort à quatre-vingt-sept ans ; le P. le Jeune, à soixante-douze ; le P. Barthélemy Vimont, à soixante-treize ; le P. Jérôme Lallemant, à quatre-vingts ; le P. Ragueneau, à soixante-treize ; le P. Claude Dablon, à quatre-vingts ; le P. Jean de Brébeuf, à cinquante-six, martyr de son zèle, et le P. de Quen, à cinquante-cinq, martyr de sa charité dans une épidémie.

La seule supposition que des hommes toujours regardés pendant une longue carrière comme intègres, pieux et instruits, honorés de la confiance de leurs supérieurs et de l'estime de leurs concitoyens, jugés dignes d'occuper des postes importants et difficiles, aient osé falsifier l'histoire, et la faire servir à des fins réprouvées par la vertu, — se soient exposés à compromettre leur œuvre et leur réputation, — aient consenti à un acte que la

sant quelques changements et en y joignant de nombreuses corrections de sa propre main.

En présence de noms aussi vénérables, nous ne pouvions porter trop de respect à leur œuvre.

Le lecteur trouvera quelquefois des répétitions; on aurait pu les faire disparaître en retranchant ou en abrégeant quelques passages, mais nous avons préféré respecter le texte original et le donner dans toute sa simplicité et son intégrité.

Enfin, il nous a paru utile de joindre à ces *Relations* deux cartes géographiques : la première est une carte générale du Canada à cette époque ; la seconde est la carte du voyage du P. Marquette, telle qu'il l'a laissée tracée de sa propre main.

Québec, 1er novembre 1860.

FÉLIX MARTIN, S. J.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE

AUX MISSIONS DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

EN LA NOUVELLE-FRANCE

Pendant les années 1672 et 1673

Envoyée par le R. P. CLAUDE DABLON
Supérieur général de ces missions

AU R. P. JEAN PINETTE
Provincial de la même Compagnie en la province de France.

Le manuscrit de cette première relation, qui provient de la collection du P. Cazot, présente les caractères d'une vénérable et incontestable autorité. Il est tout entier de la main du P. Jean de Lamberville, alors missionnaire au Canada. Les corrections nombreuses dont il est chargé et les changements quelquefois considérables qu'a subis le travail primitif pour être préparé à l'impression, sont de l'écriture du R. P. Dablon, alors supérieur général des Missions de la Nouvelle-France.

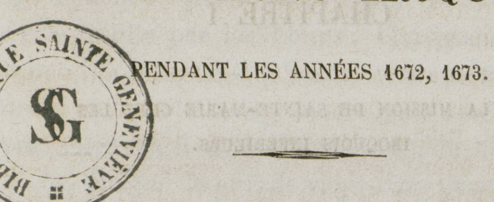
Cette relation a trois parties. La première partie porte sur le verso de la dernière feuille cette inscription de la main du P. Dablon : *Iroquois*, 1672, 1673, et remplit 63 pages du format petit in-4°. La deuxième, qui porte aussi l'inscription de la main du P. Dablon : *Outaouais*, 1672, 1673, remplit 87 pages du même format. La troisième est sans pagination et se compose de 11 feuilles petit in-4°; elle pour objet la mission de Notre-Dame de Foye, près de Québec.

Un autre manuscrit de la même relation, et qui appartient aux archives du Gesù, à Rome, est tout à fait conforme à celui-ci, sauf de légères modifications qui concernent le style, et quelques retranchements de peu d'importance. Nous nous en sommes servi en plus d'un endroit pour corriger le manuscrit canadien ; car la copie envoyée à Rome, qui semble avoir été rédigée en dernier lieu, est en général plus soignée et plus concise, et elle a toute l'autorité du manuscrit original.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

AUX MISSIONS IROQUOISES



PENDANT LES ANNÉES 1672, 1673.

Pour faire part de ce qui se passe en ces missions aux personnes qui ont du zèle pour les âmes, et qui, ne pouvant pas se transporter dans cette extrémité du monde, contribuent par de pieuses libéralités à procurer à nos Sauvages la connaissance et la possession de leur Créateur et Seigneur, je vais commencer par ce que le P. Bruyas, supérieur des missions des Iroquois, m'écrit d'Agnié dont il a la charge depuis un an. Et parce que ce zélé missionnaire et le P. Boniface, qui travaille avec lui, partagent leurs soins entre diverses bourgades dans le pays d'Agnié, je diviserai le contenu de leurs lettres en autant de chapitres qu'il y a de missions différentes. On verra, dans leur récit, que ce n'était

pas sans raison qu'on a avancé, dans la dernière relation, que les Iroquois inférieurs donnaient beaucoup d'espérance de leur conversion au Christianisme.

CHAPITRE I

DE LA MISSION DE SAINTE-MARIE CHEZ LES IROQUOIS INFÉRIEURS.

Lorsque les Iroquois Agniéronnons[1] conclurent la paix avec leurs ennemis, ils n'eurent pas assez de lumières pour prévoir les désavantages qu'ils en recevraient, et que la hache des Mahingans leur aurait été moins redoutable que ne le sera la liberté d'aller, aussi souvent qu'ils voudront, traiter de l'eau-de-vie en la Nouvelle-Hollande. Sitôt que cette funeste paix entre eux et les Loups[2] fut ar-

1. Agniéronnons ou Agniers, une des cinq tribus iroquoises. Voici les noms des quatre autres : les Onneiouts, les Onnontagnés. les Oïogouins ou Goyogouins, et les Sonnontouans ou Tsonnontouans. Ces tribus étaient rangées, de l'est à l'ouest, le long de la côte méridionale du lac Ontario ou des Iroquois.

2. Les Loups, ou Mahingans, nation sauvage qui habitait près de Boston, ville de la Nouvelle-Angleterre, maintenant capitale de l'État de Massachussets, *aux États-Unis* d'Amérique.

rêtée à la Nouvelle-Orange[1], incontinent le chemin leur fut ouvert pour s'y rendre en tout temps, avec toute sorte de sûreté, et pour s'y enivrer tous les jours pendant les plus grandes chaleurs de l'été. On ne buvait ici, autrefois, que par intervalle et en certaines saisons. Il fallait se joindre plusieurs ensemble et se mettre en état de résister à l'ennemi en cas d'attaque ; mais depuis qu'on ne craint point d'être insulté par les Loups, l'ivrognerie est devenue si continuelle qu'on ne cesse point de boire qu'en quittant le bourg; encore en a-t-on vu qui ont porté leur baril d'eau-de-vie jusqu'au lieu de leur pêche, éloigné de plus de vingt-cinq lieues d'ici.

Ce désordre général fut aussitôt suivi d'une espèce de peste, qui commença au mois de juin et n'a cessé qu'en septembre ; c'était une fièvre si maligne, qu'en moins de cinq jours il fallait ou guérir ou succomber à sa violence. Ce nous fut un spectacle bien triste, dit le P. Bruyas, de voir rapporter, de divers côtés dans le bourg, des morts et des mourants que deux ou trois jours de maladie avaient ou privés de la vie ou réduits à l'extrémité. La plupart de ceux qui étaient atteints de ce mal sentaient de si violentes douleurs de tête qu'ils en perdaient le jugement. Le P. Boniface et moi eû-

1. Nouvelle-Orange, actuellement Albany, ville de l'État de New-York. Ce pays appartenait alors aux Hollandais, qui lui avaient donné le nom de Nouvelle-Hollande. On l'appelait plus communément en France *Nouveaux-Pays-Bas* ; en latin : *Novum-Belgium*.

mes bien de l'exercice tandis que cette affliction commune dura; les fatigues et les veilles continuelles, qui nous donnèrent occasion de pratiquer la charité en tâchant de soulager ces pauvres moribonds, ne nous paraissaient que très-peu de chose en comparaison de l'inquiétude où nous étions de voir quantité de ces misérables qui, n'ayant plus l'esprit présent, étaient dans l'impossibilité de ménager les derniers moments de leur vie pour éviter de plus grands maux après leur mort. J'eus le bonheur de conférer le baptême à ceux à qui je trouvai encore de la connaissance, et qui, voyant que j'eusse bien souhaité leur procurer quelque soulagement corporel, se rendirent fort dociles à écouter ce je leur disais pour le bien de leurs âmes.

Il ne faut pas maintenant s'étonner si la Foi a fait si peu de progrès depuis ce temps-là, et si nous avons vu malheureusement avorter les belles espérances que nous avions conçues de la conversion des Agniers de Tionnontoguen ou de Sainte-Marie.

Voyant le peu de disposition des Sauvages et la difficulté qu'il y avait ici à faire de nouveaux chrétiens, je me suis principalement appliqué à l'instruction des anciens, et à ramener dans le bercail plusieurs brebis égarées, je veux dire plusieurs Agniers qui se disaient chrétiens, et qui n'en avaient que le nom. Le mauvais exemple et le libertinage avaient tellement corrompu leurs mœurs, et ils s'é-

taient si fort oubliés de leurs devoirs qu'à peine se souvenaient-ils d'avoir été baptisés. Dieu m'a fait la grâce d'en retirer un grand nombre de leurs désordres, et de voir maintenant une petite Eglise qui commence autant à édifier qu'elle avait autrefois scandalisé. Je ne sais pas quand elle se multipliera ; mais la crainte que j'ai de faire des apostats me rend plus réservé à admettre au baptême, jusqu'à ce qu'on m'ait donné des preuves d'un cœur sincère et d'une véritable pénitence.

J'ai accordé cette grâce à un homme et à une femme. Le premier, qui est un vieillard âgé de soixante ans, était autrefois considérable, mais une infirmité naturelle l'a rendu si méprisable aux Agniers, qu'on ne le regarde plus que comme un esclave. « Dieu choisit les humbles et n'a que du mépris pour les superbes. » Ce bon homme est fort assidu à la prière et souffre avec une patience admirable l'affliction que Dieu lui a envoyée, dans l'espérance qu'il sera un jour consolé. La femme, âgée de vingt-cinq ans, avait résisté longtemps à la grâce qui la pressait de quitter son idolâtrie ; car la peur qu'elle avait que le baptême ne la fît monter au ciel plus tôt qu'elle n'eût souhaité, lui donnait de l'aversion pour ce sacrement. C'est une erreur qui continue encore dans l'esprit de plusieurs Iroquois, que le baptême abrége la vie ; ce n'est pas un léger obstacle à leur conversion.

J'ai baptisé aussi quatre petits enfants à la prière de leurs parents, et d'autant plus volontiers que c'est un engagement pour eux de travailler à être admis eux-mêmes en ce lieu de délice où leurs enfants seront bienheureux.

Mais mon plus grand gain a été du côté des malades. Dieu m'a fait la grâce d'en disposer vingt-deux à la mort, qui, pour la plupart, sont très-probablement allés jouir du bonheur que le sang de Jésus-Christ leur a mérité. J'espère que l'année prochaine sera plus féconde, et que le bon exemple des Agniers de la Mission de Saint-Pierre, qui se convertissent tous les jours, fera tant d'impression sur l'esprit de ceux de Sainte-Marie qu'enfin il les imiteront.

CHAPITRE II

DE LA MISSION DE GANDAOUAGUÉ OU DE SAINT-PIERRE DANS LE PAYS D'AGNIÉ.

C'est dans les deux bourgades les plus voisines de la Nouvelle-Hollande[1], et qui sont éloignées de Tionnontoguen d'environ cinq lieues qu'il y a une

1. Voir ci-dessus la note de la page 5.

seconde Mission établie, dont on a confié le soin depuis quatre ans au P. Boniface. On a donné à cette Mission le nom de Saint-Pierre, parce que, depuis que les armes de Sa Majesté[1] ont assujetti les Iroquois inférieurs, Gandaouagué est le lieu où la Foi a été plus constamment embrassée qu'en aucun autre pays d'Agnié. Ce fut là proprement qu'on vit une Eglise naissante, et où l'on put admirer plus qu'en aucun autre lieu la générosité chrétienne de ceux qui la composent. Aussi la regardons-nous comme la première et la principale Mission que nous ayons chez les Iroquois.

Il est vrai que cette Eglise se trouve dans les deux plus petits bourgs qui soient dans le pays des Iroquois, et qu'une seule bourgade des Iroquois supérieurs est beaucoup plus grande et plus nombreuse que les deux dont je parle; mais aussi elle a l'avantage, en quelque façon par-dessus les autres Missions iroquoises, que la tribu de Juda avait sur toutes les autres tribus d'Israël, qui étaient beaucoup plus grandes et plus peuplées que celle de Juda : *Notus in Judæa Deus*[2].

1. En 1665, Louis XIV avait fait occuper militairement la partie du pays des Iroquois qui se rapproche le plus du fleuve Saint-Laurent. Ou y avait élevé, le long de la rivière des Iroquois, trois forts, le fort de Richelieu, à l'embouchure de cette rivière, et plus loin, les forts de Saint-Louis et de Sainte-Thérèse. La rivière des Iroquois ou de Richelieu est appelée maintenant rivière de Sorel.

2. Dieu est connu, *et adoré comme le vrai Dieu*, dans la terre de Juda (Ps. 75).

J'avoue qu'il y a encore beaucoup de désordres, et que l'infidélité n'est pas détruite à Gandaouagué. Néanmoins ces deux petites bourgades renferment plus de fidèles qui adorent Dieu en esprit et en vérité, et plus d'âmes vraiment chrétiennes que tous les autres bourgs des Iroquois.

Comme les Agniers ont les premiers répandu le sang des missionnaires qui leur portaient la Foi, aussi ont-ils les premiers reçu le fruit de leurs mérites avec plus d'abondance que les autres nations iroquoises; et c'est aussi bien dans la Nouvelle-France que dans les autres contrées du monde que se vérifie ce qu'a dit Tertullien des martyrs de la primitive Église, « que le sang des martyrs fait naître de nouveaux chrétiens. »

Depuis dix mois, le Ciel a tellement favorisé les travaux du missionnaire de ces quartiers-là, qu'il compte trente adultes baptisés solennellement dans sa chapelle. Peut-être que ce nombre paraîtra petit à ceux qui habitent en Europe des régions aussi peuplées que nos forêts du Canada sont solitaires et désertes; mais lorsqu'on saura que ce sont trente adultes baptisés avec les cérémonies de l'Église, dans un pays où l'on ne compte pas plus de quatre cents âmes, et où la superstition, l'impunité et le libertinage combattent l'Évangile, on avouera que, quand un missionnaire n'aurait gagné que ces trente âmes, il aurait encore plus fait que le plus zélé prédicateur

d'Europe ne se peut assurer d'avoir converti de pécheurs après beaucoup d'éloquents sermons prononcés devant de nombreuses assemblées. Ajoutez à ceci que, tandis que les maladies contagieuses emportaient beaucoup de monde, ce Père a donné le baptême à quatorze personnes au lieu même où elles sont décédées. Ce sont autant de prédestinés, qui jouissent maintenant du bonheur qu'il leur a procuré, et qui font sa couronne et sa joie.

Les succès qu'il a plu à Dieu de lui donner ont si fort étonné ceux qui faisaient autrefois raillerie de nos mystères, qu'ils n'en parlent maintenant qu'avec réserve, et ils avouent eux-mêmes qu'ils commencent de voir qu'ils vont bientôt devenir tous Français.

En effet, la prière se fait, en cette bourgade, aussi constamment le matin et le soir que dans les familles les mieux réglées de France. Il n'y a rien de plus consolant que de voir ces bons chrétiens prier ensemble tout haut, et terminer cette sainte action par divers cantiques spirituels. Plusieurs jeunes enfants de sept à huit ans composent aussi entre eux de petits chœurs, et font sur terre ce que les anges ne cessent point de faire dans le ciel. C'est un plaisir de voir ces petits innocents se ranger dans la chapelle et rendre à Dieu leurs hommages, aussi bien que les plus avancés en âge.

Aux fêtes de Noël, le missionnaire avait dressé

une crèche, qui, éclairée de quantité de lumières et ornée de verdure, excitait merveilleusement la dévotion des chrétiens; aussi donnaient-ils par leurs chants à l'Enfant Jésus des marques de leur reconnaisance et de leur amour. Il n'y eut pas moyen de résister aux instances de ceux qui sont encore infidèles, ni de leur refuser l'entrée de la chapelle, afin de contenter leur curiosité par une longue considération de ce qui rendait ce lieu si agréable à leurs yeux. La fête se passa à chanter et à prier plus longtemps qu'à l'ordinaire, nonobstant la rigueur du froid; et, parce que le concours de toutes sortes de gens était trop grand, il fallut se tenir à la porte de la chapelle pour n'y permettre l'entrée qu'aux personnes de choix, tandis que les chrétiens jouissaient tout à loisir de cette représentation de la naissance de Notre-Seigneur. Leur dévotion pour cet aimable mystère est si tendre que, pour favoriser leur piété, le Père leur permit de continuer leurs airs et leurs chansons de Noël jusqu'à Pâques. Peut-on rien souhaiter de plus fervent et de plus touchant dans un pays qui semblait d'abord inaccessible à la Foi? C'est la grande maxime des missionnaires : *Patientia pauperum non peribit in finem.*

Mais croiriez-vous bien que la cérémonie du pain bénit se fait tous les dimanches à Agnié, c'est-à-dire parmi des gens qui ont passé jusqu'ici pour anthropophages, qui se sont autrefois rassasiés non-seule-

ment de la chair de leurs ennemis, mais même de ceux qui leur annonçaient l'Evangile. Ils pratiquent cette ancienne coutume de l'Eglise avec d'autant plus de joie qu'ils sont instruits que c'est la marque qu'ils sont tous frères et enfants de Dieu, dont ils mangent maintenant le pain en attendant qu'il leur fasse goûter les délices éternelles. Celle qui offre le pain bénit donne un petit régal à tous les chrétiens chez elle, où l'on fait la prière qui précède et suit le repas. Les civilités qu'ils rendent à celle qui les a invités n'ont rien de sauvage, et ces assemblées servent merveilleusement à entretenir la ferveur et la charité. *Justi exultent et delectentur in lætitia* (Ps. 67, 4). Il faut bien dire que c'est ici le doigt de Dieu, et qu'il n'appartient qu'à lui de faire de tels changements et de débrutaliser tellement les naturels que, de loups qu'ils étaient, il les rende dignes d'être du nombre des brebis du grand pasteur des âmes.

Je ne dis rien de l'estime que fait cette nouvelle Eglise de toutes les marques de notre sainte religion. Les croix, les médailles et autres choses semblables, sont leurs bijoux les plus précieux; ils les conservent si chèrement qu'ils les portent au cou jusque dans les prêches de la Nouvelle-Hollande, où les hérétiques n'ont jamais pu leur arracher un seul grain de leur chapelet.

Le zèle d'une bonne chrétienne alla jusqu'à vouloir chasser son mari du logis pour avoir jeté le sien

au feu ; mais ayant été informée de la douceur que Jésus-Christ recommandait à ses fidèles, elle a si bien profité de cette instruction que sa retenue a gagné son mari, qui veut être chrétien.

Il a commencé de rendre son dessein public par un festin solennel, où les plus considérables du bourg ont été invités. Il dit qu'il avait oublié son ancienne formule d'invocation d'Agreskoué [1] ; ainsi, qu'il priait le Père de parler pour lui au Maître de la vie des hommes, qui est dans le ciel, à qui il voulait dorénavant présenter uniquement toutes ses requêtes. Le Père fit la bénédiction et l'action de grâces ; puis il loua hautement cette pratique de remercier Celui qui nous donnait tous les jours de quoi nous nourrir, et non pas un démon qui ne souhaite rien davantage que de nous rendre les compagnons de son malheur dans les enfers.

Une autre chrétienne était recherchée en mariage depuis deux ans par un Iroquois qui a grand crédit dans son pays. Toute autre qu'elle se serait tenue heureuse de rencontrer un parti si honorable et un aussi bon chasseur qu'il est ; mais cette bonne chrétienne, nommée Anastasie, aime mieux être seule et souffrir les incommodités de sa viduité que d'épouser cet homme, à qui elle a déclaré qu'elle n'aurait jamais d'affection pour lui tant qu'il haïra la Prière

1. Ou Agriskoué, principal génie, ou divinité des Iroquois, qu'ils ont coutume d'invoquer en leurs divers besoins.

et qu'il empêchera, comme il fait, par son autorité, que plusieurs qui avaient dessein de se faire baptiser ne se convertissent. Dieu éprouve la vertu de cette femme par plusieurs afflictions qu'elle supporte avec beaucoup de courage et de fidélité. Elle vit mourir l'an passé trois de ses parents dans son logis, sans vouloir permettre aux jongleurs d'en approcher. On l'a pressée depuis de les appeler pour donner quelque soulagement à ses enfants, qui étaient à l'extrémité, disait-on, parce qu'elle ne voulait pas souffrir qu'on usât des remèdes des médecins du pays. Elle a constamment résisté à toutes les sollicitations, affirmant qu'elle aimait mieux les voir morts et être assurée de leur salut, que de les voir guéris après avoir été le sujet des superstitions criminelles de ces faux médecins.

Les maladies, qui ont coutume de diminuer la dévotion des plus fervents et d'appesantir tellement l'esprit qu'il a de la peine de s'élever à Dieu, n'ont point amené de relâche en la Prière parmi les chrétiens de cette Eglise. Au contraire, ça été dans leurs plus grandes douleurs qu'ils l'ont embrassée avec plus de tendresse; ils ont assuré qu'elle servait de lénitif à leurs maux, et c'est aujourd'hui la coutume que, lorsqu'on est dangereusement malade, les chrétiens s'assemblent auprès du moribond pour prier tous ensemble pour lui, et l'animer par leurs exemples à avoir recours à Dieu.

Un jour que le Père exhortait les chrétiens, dans le logis de ses hôtes, à faire une action de charité, un petit enfant y mourut; aussitôt les parentes de l'enfant décédé commencèrent à faire éclater leur douleur par des cris usités en cette sorte d'occasion. Les chrétiens, sans s'étonner, demandèrent qu'il leur fût permis de commencer l'exercice de charité qu'on leur recommandait, en exposant eux-mêmes le mort dans la chapelle et de l'accompagner jusqu'au tombeau en récitant le chapelet. Cette cérémonie parut trop nouvelle au Père, qui jugea à propos de la différer encore, de peur que cet appareil funèbre n'ensevelît la dévotion de quelques nouveaux chrétiens, qui se seraient imaginé que la Prière aurait fait mourir cet enfant baptisé et qu'on les porterait aussi bientôt au tombeau.

Rien de plus touchant que le malheur d'un petit enfant, si toutefois on peut appeler malheur ce qui a donné occasion à son bonheur. La mère étant morte deux jours après ses couches, et le père malade à l'extrémité, on lui porta cet enfant pour savoir qui en serait la nourrice. Les parents avaient résolu de l'étrangler pour l'enterrer avec la mère, qui avait souhaité, par une cruelle compassion, qu'on les mît ensemble dans une même fosse. Plusieurs femmes cependant déploraient la triste destinée de ce petit malheureux, et augmentaient par leurs accents lugubres la douleur du père moribond. Quelques-unes

avertirent le missionnaire de baptiser l'enfant, avant qu'on le mît dans la fosse avec la mère. Le missionnaire, qui était présent à ce spectacle, vit bien qu'il ne fallait pas différer plus longtemps le baptême, et qu'il y avait sujet d'appréhender que le silence du père ne passât pour confirmation de la sentence de mort que la parenté avait déjà prononcée. Incontinent, sans avoir égard s'il était aperçu ou non, il prit de l'eau qu'on apportait heureusement dans le logis et le baptisa. Dieu permit néanmoins qu'on ne le fît pas mourir ; il vécut encore trois mois, et le jour où l'Eglise solennise la fête de tous les Saints il alla au ciel en augmenter le nombre, bonheur qui ne lui serait peut-être pas arrivé sans le zèle des femmes chrétiennes.

Un autre enfant d'environ quatre ans, qui mourait d'une fièvre étique, étant interrogé plusieurs fois du lieu où il irait après sa mort, ne pouvant plus parler, regardait en haut, et montrait avec le doigt le lieu où il espérait aller.

Un jeune garçon de quinze ans, qu'une longue incommodité avait tellement exténué qu'il ressemblait à un squelette animé, étant plusieurs fois sollicité, mais en vain, de se faire baptiser, se contentait de faire quelques prières avec le missionnaire ; enfin, se sentant proche de sa fin, il demande de son propre mouvement le baptême. Il le reçoit, et deux jours après il meurt.

Un quatrième, moins âgé, voyant le Père qui passait, quitte ses camarades pour lui venir dire qu'il voulait être chrétien. Ce qu'il ne disait qu'en riant se trouva effectivement véritable; car deux mois après, étant tombé malade, et averti de se souvenir de sa parole, il dit qu'il souhaitait tout de bon être chrétien. Le Père le fait prier Dieu, puis le baptise, et il mourut en prédestiné.

Ajoutons à ces heureuses morts celle d'une bonne chrétienne, qui avait fort innocemment vécu depuis son baptême. Les redoublements de la fièvre qui l'enleva lui firent aussi redoubler ses prières et se préparer à la mort par les actes des trois principales vertus. Un peu avant que de mourir, elle répéta bien des fois qu'elle allait enfin au ciel, où il y avait longtemps qu'elle désirait se rendre. Elle ordonne ses obsèques, et meurt avec une tranquillité et une présence d'esprit admirables, tenant en main son chapelet.

Je veux finir par vous raconter ce que le même P. Boniface, écrit à un missionnaire d'une femme baptisée depuis six mois seulement et qui a été abandonnée de son mari, le plus considérable capitaine du lieu. Il lui avait laissé une fille unique, que son humeur enjouée rendait aimable à tout le bourg. C'était toute la consolation et toute l'espérance de sa mère; mais il a plu à Dieu de l'appeler à lui, et d'éprouver ainsi la vertu de cette chrétienne par une

perte aussi grande et une affliction aussi sensible que celle-là. Aussitôt tout le monde la blâme d'avoir pris les coutumes de gens étrangers en se faisant chrétienne. On dit dans tout le bourg que la Foi a causé la mort de sa fille ; le démon profite de ce murmure et se sert des bouches médisantes pour l'engager à apostasier. Mais cette vertueuse Sauvage méprise généreusement tous les discours que l'envie ou la calomnie font tenir contre elle ; sa dévotion est toujours constante ; on la voit réglément venir à la chapelle le matin et le soir ; elle s'unit souvent à Dieu par les sacrements et mène une vie fort exemplaire. Dieu, qui est le père et le consolateur des affligés, ne tarda pas longtemps à récompenser sa fidélité ; car, peu de temps après cette tempête, pour une petite fille qu'il lui avait ôtée, il lui a rendu son mari chrétien. Etant encore infidèle, il l'avait quittée à cause de cette même fille ; il la reprend aujourd'hui, et dit hautement qu'il condamne ses superstitions pour embrasser notre religion. Cet homme gagné, partie par l'entretien qu'il a eu avec le P. Frémin dans la mission de la prairie près de Montréal, partie par les bons exemples de ses compatriotes chrétiens, dont le même Père entretient la piété, ne fut pas plutôt retourné à Gandaouagué, qu'il parla hautement en faveur de la Foi en présence d'un assez bon nombre de personnes, et des avantages qu'il y avait de s'habituer proche des Français. Le récit qu'en a fait ce

capitaine, aussi bien que du dessein qu'il a de partir au plus tôt pour se ranger avec les chrétiens Agniers qui sont établis à la prairie de la Magdelaine, vers Montréal, a si fort surpris et touché la plupart de nos Agniers, que voilà qu'ils le suivent avec quantité de femmes et d'enfants qui quittent leur pays et ceux de leurs parents qui se sont opiniâtrés à rester ici, pour aller vivre en chrétiens parmi les Français. A voir leur empressement et leur diligence à partir dès la pointe du jour, vous diriez que c'est l'image abrégée de ce qui se passa autrefois en Egypte, lorsque les Israélites se dérobèrent de nuit à la tyrannie de Pharaon, pour aller dans un pays libre et abondant en toutes sortes de rafraîchissements.

Une résolution sitôt prise et aussi promptement exécutée que celle-ci, a jeté l'étonnement dans les esprits. Les Agniers de Tionnontoguen, qui ne sont pas encore dans la dispositions d'embrasser la Foi, ont déclaré au P. Bruyas leur ressentiment et le sujet qu'ils avaient de se plaindre des Robes noires, qui semblaient vouloir faire un désert de leur pays, et ruiner entièrement leurs bourgades. Ce Père leur a répondu, d'abord en leur donnant un collier de porcelaine, puis il a dit qu'il leur portait compassion de les voir ainsi abandonnés de leurs gens; que ni le P. Boniface, ni lui, n'avaient inspirés aux Agniers de Gandaouagué le dessein de déserter, mais que l'exemple et la voix de leur plus brave guerrier

avait eu sur les esprits un si grand pouvoir, qu'ils n'avaient pas cru devoir rester plus longtemps en leur pays, tandis qu'il en serait absent; au reste, que ce changement ne devait pas ruiner leurs bourgs, comme ils pensaient, qu'au contraire on les allait augmenter et les rendre plus florissants qu'auparavant, sous la protection de Monsieur notre gouverneur [1]; que celui-ci ferait savoir à sa Majesté qu'on était à présent convaincu de la sincérité des Agniers, qui avaient avancé autrefois, dans une de leurs ambassades, que les Français et les Agniers étaient comme deux corps animés d'une même âme, ou comme deux frères qui reconnaissent un même Père.

Ce discours, prononcé par la bouche d'un homme qui possède entièrement les cœurs des Agniers, calma l'orage qui s'élevait, et toute l'assemblée n'eut rien à opposer à une personne si accorte.

On nous assure aussi que les autres Agniers, qui sont demeurés en fort petit nombre dans les deux bourgades de Gandaouagué et de Gannagaro, ont été si consternés de ce départ, qu'on ne doute nullement qu'ils imiteront bientôt leurs compatriotes.

1. M. le comte de Frontenac qui, ayant succédé à M. de Courcelles en 1672, fut remplacé en 1682 par M. de la Barre. Nommé de nouveau en 1689 gouverneur du Canada, il y est mort en 1698.

CHAPITRE III

DE LA MISSION DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER CHEZ LES IROQUOIS D'ONNEIOUT [1].

Une lettre du P. Millet fera voir l'état de cette mission ; voici comme il la commence :

J'ai baptisé, depuis que je suis en cette Mission, trente-quatre personnes, entre autres six adultes et douze enfants avec les cérémonies de l'Eglise, le reste en danger de mort tant adultes qu'enfants. Il en est mort seize. Voilà en peu de mots les fruits de nos travaux, ou plutôt de la grâce de Dieu pendant cet hiver. Mais, puisqu'on souhaite de savoir les choses plus en détail, je vous en ferai un récit plus étendu.

Je ne me fus pas plutôt rendu dans ce pays, que je m'appliquai à connaître ceux qui l'habitent, à réunir nos chrétiens, et à me mettre à la recherche des malades.

Je rencontrai d'abord, et fort heureusement, une pauvre femme qui n'avait plus qu'un jour de vie. Le temps pressait, mais comme je ne vis point de jour

1. Onneïout ou Onneyout, une des cinq tribus iroquoises.

à lui parler de Dieu et de son salut à cette première entrevue, je retournai sur le soir et ne pus encore rien faire. Elle détourna le discours et me parla de toute autre chose; le moment de la grâce n'était pas encore venu. Je n'avais quasi plus d'espérance de son salut; néanmoins, après avoir recommandé l'affaire à Dieu, je l'allai voir le lendemain et me plaçai vis-à-vis d'elle. Elle ne pouvait presque plus parler, et elle fut obligée de se servir d'une tierce personne pour m'expliquer l'état de sa maladie, et la peine qu'elle avait eue à passer la nuit. Je lui fis dire par la même personne qu'en effet, je la jugeais à l'extrémité, que nous autres Robes noires, en ces occasions, nous priions Dieu pour les malades, afin qu'en perdant cette vie mortelle, ils en recouvrassent une autre où l'on est éternellement bienheureux. Je lui demandai si elle ne voulait pas que je lui procurasse ce bonheur. Elle me fait approcher je l'instruis, la baptise, et le même jour elle mourut. Ce baptême me combla de joie, et je remerciai Dieu de s'être servi de moi pour lui gagner cette âme dont j'appréhendais la perte.

La personne qui m'avait servi d'interprète en cette occasion, m'a encore aidé à baptiser une autre Sauvage qui se mourait dans la même cabane. Elle s'est elle-même rendue digne du baptême; je le lui ai conféré, il y a environ deux mois, à elle et à ses deux enfants.

La bénédiction que Dieu a donnée à nos remèdes m'a fait succéder en partie à l'affection qu'avaient nos Onneïouts pour leur premier pasteur, le P. Bruyas, et m'a ensuite ouvert la voie pour les instruire sur l'affaire de leur salut. J'ai trouvé dans quantité de personnes de très-bonnes dispositions à la Foi : dans les unes la crainte de l'enfer, dans d'autres la créance et le désir du Paradis, et, dans la plupart, une grande sincérité à me découvrir leur conscience, même dans celles qui ne sont pas chrétiennes.

Je ne rapporterai qu'un exemple de la crainte qu'ils ont de l'enfer, qu'ils appréhendent d'une façon fort grossière. On avait dérobé la nuit à une chrétienne ce qu'elle avait de plus précieux, c'est-à-dire une peau de chevreuil et quelques autres hardes semblables. Elle en fait recherche, et, ne pouvant avoir d'autre justice, elle dit, à ce qu'on m'a rapporté, que la Robe noire jetterait en enfer ceux qui l'avaient volée. Cela fit peur aux Sauvages de la cabane où habitait celle qui était en faute. La maîtresse de la cabane me vint trouver; elle me rapporte ce que j'ai dit plus haut ; puis elle ajoute que c'était sa sœur qui avait fait le vol, qu'on avait déjà fait restitution de tout, excepté de quelques meubles de cuisine que sa sœur voulait retenir, pour d'anciennes dettes de jeu qui n'avaient pas été acquittées. Je lui dis qu'en effet les voleurs seraient jetés en

enfer, que ce ne serait pas la Robe noire qui les y jetterait, mais Dieu qui sait tout, et qui punit les pécheurs ; qu'on avait bien fait de restituer, et que, pour ce qui restait, il fallait encore ou le rendre ou s'accommoder à l'amiable avec celle à qui il appartenait. J'ai appris depuis que cela s'était fait et que les parties étaient d'accord.

Mais, puisque j'ai commencé à parler de cette chrétienne, je ne saurais trop louer la constance qu'elle a fait paraître en ne voulant pas recourir aux superstitions du pays pour la guérison de ses enfants. Elle me dit un jour qu'elle les verrait plutôt mourir que d'user pour les guérir de ces remèdes superstitieux.

Pour ce qui est de la créance et du désir du Paradis, ils conviennent presque tous qu'ils en sont venus et qu'ils y retourneront. Ceux d'entre eux qui sont plus attachés à leurs fables et à leurs superstitions croient à la métempsycose ; ils pensent que leurs âmes sont descendues du ciel, qu'elles y remonteront quand elles seront séparées du corps, et qu'après y avoir demeuré quelque temps, elles reviendront habiter dans les mêmes familles, pour y animer leurs descendants. Mais les plus instruits ont une tout autre idée ; ils croient que pour aller au ciel, il faut avoir la foi et être assisté à la mort de la Robe noire. Quelques-uns de ces Sauvages qui n'étaient point baptisés, m'envoyèrent quérir un soir ; ils

voulaient me faire prier Dieu pour un enfant qui s'en allait mourir, afin qu'il fut bienheureux au ciel. D'autres, à qui je l'avais proposé moi-même, ont été bien aises que je rendisse ce service à leurs enfants; et la mère d'une jeune femme, qui mourut en mon absence d'une maladie imprévue, me témoigna un jour bien du déplaisir de ce que je n'avais pas prié Dieu pour sa fille, afin qu'elle allât au ciel. Je lui dis que je n'en avais pas moins de regret qu'elle, mais qu'il m'avait été impossible de la secourir. Elle ajouta que j'aurais du au moins jeter de l'eau bénite sur le corps de la défunte, étant venu assez à temps pour le faire. La pauvre femme ne savait pas que cela n'aurait servi de rien, sa fille n'ayant pas reçu les sacrements nécessaires. Je la consolai le mieux que je pus, et maintenant elle exhorte tous ceux de sa cabane à se faire baptiser, et me presse de leur donner le baptême.

Outre les confessions des chrétiens qui ont été fréquentes et qui m'ont bien édifié, plus de quarante Sauvages non baptisés m'ont ouvert leur cœur et fait une espèce de confession générale. Ils font cela avec une simplicité admirable; et nous écoutons tout, pour prendre de là occasion de les instruire chacun selon la disposition de sa conscience. Grand nombre d'entre eux ont ensuite refusé les invitations qu'on leur faisait de se trouver à des festins d'ivrognerie, de débauche et de superstition.

Comme d'un autre côté, j'ai vu les chrétiens bien réglés, assistant les dimanches très-décemment à la messe, ou ils prient ordinairement à deux chœurs, les uns en Huron et les autres en Onnéïout, et où ils s'instruisent les uns les autres, j'ai cru que je ne devais plus faire difficulté de baptiser des adultes, quoiqu'il y ait à craindre qu'ils retombent en quelque faute après le baptême. Car en quel pays les chrétiens sont-ils impeccables? Je croirais être responsable de leur salut, si je ne les baptisais pas dans les bonnes dispositions où je les vois, et qu'ils vinssent ensuite à être tués par leurs ennemis, comme ils en courent risque tous les jours.

J'ai donc baptisé parmi les infidèles ceux que j'ai jugé les mieux disposés, et qui pouvaient le plus contribuer à l'avancement de cette Église. J'ai accordé cette grâce particulièrement aux mères qui avaient des enfants baptisés, ou en maladie, ou à la sollicitation de leurs parents. Ces petits innocents n'auraient pu être élevés chrétiennement, si les mères elles-mêmes n'étaient chrétiennes.

Une de ces néophytes me vint dernièrement trouver et me dit : « Je suis un peu embarrassée, il faut que tu me donnes conseil. Voici le temps que les guerriers doivent revenir ; le père de ma fille que tu as baptisée avec moi m'avait quittée et s'était remarié à une autre; mais il me dit en allant en guerre qu'il me reprendrait à son retour. Je ne sais

s'il sera content que nous soyons chrétiennes. Je suis résolue, ajouta-t-elle, de lui montrer le petit crucifix de ma fille et mon chapelet, et de lui dire : Vois-tu bien ces marques du Christianisme ; nous ne sommes plus ce que nous étions. Nous étions infidèles quand tu es parti, et nous sommes maintenant baptisées. S'il me témoigne que cela lui déplaît, je lui dirai qu'il est libre de se retirer, et que je fais plus d'état de la Foi que du mariage. »

Je la confirmai fort dans sa bonne résolution que je jugeais d'autant plus louable et méritoire devant Dieu, que les maris sont rares en ce pays, et que toute la fortune des femmes dépend de leurs maris, qui leur fournissent de quoi vivre et de quoi se vêtir.

Les hommes, pour la plupart, n'ont pas cette simplicité ni cette docilité pour les choses de la foi, non plus que le courage de quitter leurs vices et les superstitions dans lesquelles ils ont été nourris ; mais il y a espérance que les enfants, qui sont longtemps ici sous l'aile de leurs mères, se feront avec elles au devoir du Christianisme, et que, dans quelque temps, il y aura ici une Eglise bien réglée, malgré l'ivrognerie et les autres désordres du pays.

Plusieurs ont déjà renoncé à l'invocation d'Agreskoué et n'ont pas craint de l'avouer hautement en pleine assemblée. Les uns me disent, nous n'avons point fait d'invocation parce que tu nous a enseigné

que cela n'est pas bien; d'autres disent, « un tel fera la prière, c'est lui qui s'entend bien à la faire. » Communément ils m'avertissent les premiers, mais quand ils l'oublient, je ne l'oublie pas; car c'est là la principale chose qui me porte à assister à leurs festins. Les festins sont en ce pays comme autant de cérémonies religieuses.

Le plus considérable du bourg, en partant dernièrement pour la chasse, recommanda que si on faisait festin en son absence, on n'employât point d'invocations superstitieuses, mais, où qu'on m'appelât pour faire la prière, où qu'on la fît comme je l'avais enseignée. Je ne sus cela qu'après qu'il fut parti; sa femme, à l'occasion d'un festin, me raconta tout.

Si ce capitaine était chrétien, comme il croit, dit-il, qu'il le sera un jour, ce serait un grand bien pour cette Mission; mais il faut encore du temps. Nous espérons que Dieu lui fera la grâce d'être baptisé, et d'en faire baptiser beaucoup d'autres.

Comme en arrivant j'avais invité les anciens à un festin, j'ai de même invité nos chrétiens aux fêtes de Noël et de Pâques, et je m'en suis bien trouvé. Cela réveille les plus endormis, et leur fait prêter l'oreille à l'instruction. Si nous avions plus de ressources, et que nous pussions donner un peu plus d'éclat aux choses de la Foi, et faire plus de charités, cela sans doute gagnerait bien mieux nos Sauvages,

et les retirerait plus facilement de leurs superstitions. Mais il faut se contenter de ce que Dieu nous donne. Si les secours temporels nous manquent, que Votre Révérence nous procure, s'il lui plaît, les spirituels, et se souvienne souvent de nous en ses prières.

CHAPITRE IV

DE LA MISSION DE SAINT-JEAN-BAPTISTE A ONNONTAGUÉ.

Lettre du P. Jean de Lamberville au R. P. Dablon.

Si autrefois les lois et les consciences se trouvaient en désaccord dans le plus florissant empire du monde, il doit être bien difficile d'établir les lois de l'Evangile dans un pays de Sauvages, où le démon de la guerre, de l'orgueil et de l'ivrognerie possède entièrement les esprits.

La foi captive l'entendement, et veut assujettir l'homme aux devoirs d'un véritable chrétien, et l'Iroquois ne peut souffrir la moindre chose du monde qui le gêne. C'est le génie sauvage de vivre à sa guise, et de ne suivre les maximes étrangères

qu'autant qu'il se les trouve commodes. Il faut savoir d'abord que les Iroquois sont incapables de raisonner comme font les Chinois et autres peuples policés, à qui on prouve la foi et la vérité d'un Dieu. L'Iroquois ne se conduit point par raison : la première appréhension qu'il a des choses est le seul flambeau qui l'éclaire. Les motifs de crédibilité dont la théologie a coutume d'user pour convaincre les plus forts esprits, ne sont point écoutés ici, où l'on qualifie du nom de mensonge nos plus grandes vérités. On ne croit ordinairement que ce que l'on voit. Pour convertir les Iroquois supérieurs, il faudrait entreprendre de les réduire à la Foi avec deux bras, l'un d'or et l'autre de fer : je veux dire les gagner par les présents, et les tenir soumis par la crainte des armes. Les missionnaires n'ont ni l'attrait de l'un, ni la force de l'autre. Il faut, ou que la crainte de quelque mal, ou l'espérance de quelque bien temporel les détermine à embrasser notre religion. Mais, après tout, c'est au missionnaire à travailler fidèlement, et à attendre le temps auquel la Providence a résolu de faire des enfants d'Abraham de ces Sauvages en vérité plus durs que la pierre. Ce nous est beaucoup d'honneur d'être les agents de Dieu, de porter sa parole et ses intérêts, et de le faire adorer de quelques chrétiens qui composent une petite Eglise, dans un pays où le démon est absolument le maître par l'infidélité ou le libertinage.

Dieu a des élus partout, et c'est beaucoup de coopérer au salut de ses prédestinés.

I. — ÉTAT DE LA MISSION.

L'enfer, comme vous avez déjà vu, n'engloutit pas toutes les âmes de ceux qui meurent dans les forêts du Canada. J'en compte cette année plus de trente de cette Mission, qui prient maintenant dans le ciel pour le salut de leurs compatriotes ; et je puis dire qu'il y a fort peu de moribonds qui refusent la grâce du baptême, pourvu qu'on agisse avec précaution, et qu'on sache employer à propos les industries capables de secourir les âmes dans le danger où elles sont de leur perte éternelle.

Depuis que le P. Millet me laissa le soin de la mission d'Onnontagué pour aller demeurer à Onneïout, j'ai tâché d'entretenir les bonnes coutumes qu'il y a introduites, entre autres la pénitence publique pour ceux ou celles qui, par quelque action scandaleuse, ont mal édifié les chrétiens et même les infidèles ; car ceux-ci ne manquent pas de m'avertir de la moindre faute qu'ils ont remarquée dans les chrétiens.

J'ai eu dernièrement à admirer dans une femme sauvage une générosité toute chrétienne : il s'agissait de subir la honte qu'il y a de s'humilier, après une

faute grave, devant une assemblée nombreuse. Cette femme ayant été invitée à un festin d'eau-de-vie, où c'est la coutume que tous les convives s'enivrent, s'était enivrée comme les autres; mais avec cette différence que l'action dont les autres font gloire l'affligeait infiniment. Elle n'ose plus venir avec les autres à la Prière ; elle ressent les peines et les inquiétudes qui, comme dit l'apôtre, accompagnent inséparablement le péché. Elle me rencontre dans le bourg, elle me conjure d'avoir pitié d'elle, et de ne permettre pas qu'elle soit malheureuse en enfer. D'aussi bons sentiments dans une pauvre pécheresse méritaient bien le pardon de sa faute. Je lui dis qu'il fallait donner au public quelques marques de sa douleur. « Je suis prête à faire tout ce que vous voudrez, me dit-elle. » Je la remis à Pâques pour rendre l'action plus éclatante. Le P. Millet m'ayant fait la grâce de me rendre une visite environ ce temps là, elle s'adressa à lui pour être admise à la prière et à la pénitence publiques, tant elle appréhendait un plus long délai. Je louai fort son courage après avoir blâmé son ivrognerie; puis, je l'invitai à un festin que je fis alors à tous les chrétiens pour rendre la fête de Pâques plus solennelle.

Il n'est pas croyable combien le temporel s'accommode bien ici avec le spirituel. Qui aurait beaucoup à donner ferait assurément beaucoup de conversions. Quoique Jésus-Christ fût tout-puissant, il

se servait néanmoins des secours et des aumônes dont quelques personnes de piété lui faisaient présent pour fonder son Eglise. Je ne parle qu'après le vénérable Bède. Les Actes des Apôtres et les Epîtres de saint Paul nous apprennent que les disciples d'un si bon maître l'imitèrent en ceci comme en toutes autres choses; mais il nous faut nous contenter de notre pauvreté, et nous souvenir souvent de ces mots du Psalmiste : *La patience du pauvre ne sera pas frustrée dans son attente.*

Je puis assurer Votre Révérence que tous les chrétiens qui composent cette Eglise sont entièrement exempts du vice d'ivrognerie, qui passe aujourd'hui en coutume chez les Iroquois. Il est vrai qu'ils ne sont pas également fervents ; je ne m'en étonne pas ; je suis bien plus surpris de voir qu'ils se conservent au milieu de l'iniquité contre le torrent du mauvais exemple. Je me souviens que, lorsque j'étais en Europe, j'ai ouï dire plusieurs fois que, parmi les chrétiens sauvages du Canada, le sexe était plus dévot et plus fidèle, et qu'on en étalait plus souvent les vertus dans les Relations que celles des hommes. Pour vous faire juge de ceci, je ne veux point proposer d'autre exemple que celui de Garakontié, dont la vertu et la réputation font tant d'honneur à notre Eglise.

Je dois dire d'abord que, lorsqu'il se présente au sacrement de pénitence, il me semble voir un de ces

chrétiens de la primitive Eglise qui gardaient leur innocence baptismale ou jusqu'à la mort, ou pendant un temps considérable. L'ayant instruit de la manière de se bien examiner, il m'a toujours dit que, depuis qu'on lui avait fait promettre de garder les commandements de Dieu, il ne se souvenait point d'en avoir violé aucun. Que, pour ce qui était du songe[1], j'étais témoin de la constance avec laquelle il avait rejeté les propositions qu'on lui avait faites d'inviter à des festins qu'il aurait *songés;* qu'ayant déclaré dans un festin solennel qu'il voulait dorénavant suivre et garder les lois de Celui qui a fait le ciel et la terre, il avait jusqu'ici tenu sa parole au Capitaine des Robes noires; il voulait dire Mgr l'Évêque de Pétrée[2], qui l'a baptisé; puis il ajouta en souriant : « Pour ce qui est du mariage, vous connaissez bien la mauvaise humeur de ma femme, si je n'étais pas effectivement chrétien, il y a longtemps que je l'aurais congédiée (comme font les Iroquois) pour en prendre une autre. »

Je serais trop long si je voulais rapporter en détail tous les entretiens que ce bon chrétien a eus avec moi. Si l'extérieur est la montre de l'intérieur, je peux assurer Votre Révérence que je n'ai jamais rien

1. Le songe ou la foi aux songes est une des superstitions les plus enracinées parmi les sauvages du Canada.

2. Monseigneur François de Laval-Montmorency, vicaire apostolique de la Nouvelle-France sous le titre d'évêque de Pétrée, dès l'année 1658, ne fut nommé évêque en titre de Québec qu'en 1670.

reconnu dans sa conduite qui ne fût édifiant et sincèrement chrétien. Il est si exact à faire sa prière le matin et le soir, qu'il en prévient le temps quand il se doit trouver dans quelque assemblée qui lui pourrait ôter la liberté de venir à la chapelle. C'est aussi bien à sa maison ou cabane de campagne, que dans le bourg, qu'il s'acquitte des devoirs d'un chrétien. Des Iroquois m'ont dit qu'il les faisait prier chez lui, et que ce qu'ils savaient de prières, ils le tenaient de Garakontié. Ayant demandé à une de ses nièces, qui lui avait appris à faire le signe de la croix et à prier : « Mon oncle Garakontié, me dit-elle, m'a fait prier Dieu tous les jours depuis que je suis partie d'ici. » Un jour que je traitais les chrétiens, pour leur faire célébrer la fête de Noël avec plus de solennité, il ne me fut pas possible de lui persuader de manger avec les autres ; il me dit qu'il voulait parler aux conviés, et que, selon la coutume du pays, celui qui parle n'a point de part au festin. Il parla donc aux fidèles, qui étaient présents en assez grand nombre. Il leur rappela le souvenir de ce qu'ils avaient promis en se faisant chrétiens, et, usant des paroles de l'apôtre qu'il se proposait pour exemple, il dit : « Je ne garde point mes songes, je ne me démarie point, je ne pense point au mal, je ne me mets point en colère, je ne suis point voleur, je ne m'enivre point ; je prie Dieu, sans manquer, deux fois le jour et toutes les fois que je

vais prendre le repas. Faites comme moi, et nous serons tous véritablement fidèles chrétiens. »

Il demande souvent pourquoi les Européens vendent de l'eau-de-vie, puisqu'on en use si mal chez les Iroquois. «Il faudrait, dit-il, en défendre la vente. » Je lui dis que les Hollandais n'étaient pas bons chrétiens. « Il est vrai, ajouta-t-il, car ils n'approuvent pas que nous fassions le signe de la croix. » Ces hérétiques ont tâché plusieurs fois, mais en vain, de lui enlever son chapelet et le petit crucifix qu'il porte au cou. Il prie avec une sainte impudence au milieu de leurs prêches, quand il se trouve chez ces messieurs le jour du dimanche. La dernière fois qu'il fut à la Nouvelle-York on lui demanda s'il était encore chrétien, et s'il savait bien lire. Il répondit que sa foi durerait autant que sa vie, et qu'il n'ignorait pas tout-à-fait l'écriture. On loua sa constance et on l'exhorta, dit-il, à persévérer. La profession qu'il fait hautement du Christianisme lui a attiré la haine et les médisances de quelques-uns des plus considérables d'Onnontagué. Ils ont tâché de le décréditer dans les esprits, disant que ce n'était plus un homme, qu'il était devenu Français, que les Robes noires lui avaient renversé l'esprit, et que, puisqu'il quittait les coutumes du pays, il en avait aussi quitté l'affection; qu'il ne fallait plus lui confier les affaires, et qu'au premier péché qu'il ferait, il mourrait.

Dieu n'a pas permis que ces discours fussent écoutés ; au contraire, il semble que son crédit et sa réputation aient augmenté à proportion de sa foi. On le loue d'être constant dans le Christianisme, on lui confie les affaires, on le député comme ambassadeur chez les Français et chez les Hollandais ; il est, en quelque sorte, la bouche de sa nation où il est fort estimé. On ne fait aucune cérémonie que Garakontié ne parle ; c'est lui, dit-on, qui possède les affaires et qui a de l'esprit comme un démon.

Nous en avons eu la preuve l'an passé, lorsqu'il fut malade à l'extrémité ; tout le bourg était dans la consternation, et ceux mêmes qui avaient mal parlé de lui, étaient les premiers à témoigner la grande perte que le pays allait faire en la personne de ce capitaine. Les notables vinrent en corps le remercier de ses soins, et de la fidélité avec laquelle il avait ménagé les affaires. Ils le prièrent de leur dire ses dernières pensées sur la conduite qu'ils devaient tenir à l'avenir, afin que, si on avait le malheur de le perdre, du moins sa mémoire et ses conseils lui survécussent. Dieu, qui le voulait conserver encore pour le bien de cette Mission, permit que les remèdes que le P. Millet et moi lui donnâmes réussissent si bien, qu'en peu de jours il fut guéri.

Je ne parle point ici des bons sentiments qu'il eut et qu'il nous témoigna durant sa maladie ; Votre Révérence en a déjà entendu parler, je me contente

de lui mander qu'il est plus considéré que jamais, et des chrétiens dont il est le plus fervent, et de ses compatriotes qui l'honorent comme la meilleure tête et le plus sage conseiller qu'ils aient. Je ne doute point qu'il ne se fasse estimer de M. le comte de Frontenac, lieutenant général pour le roi en Canada, à qui il doit porter ses respects, à l'entrée du lac Ontario, et qu'il va complimenter sur son heureuse arrivée en ce pays.

Je ne dois pas ici taire, continue le P. de Lamberville, la piété et la patience chrétienne d'une Iroquoise qui a été instruite et baptisée par le P. Frémin, à la Prairie de la Madeleine [1], il y a deux ans. Cette femme avait résolu de passer sa vie parmi les Français, chez qui elle entretenait mieux sa dévotion qu'en son pays, où l'ivrognerie et les autres désordres ont plus de vogue que les maximes de notre religion. Voyant que son mari catéchumène condescendait aux instances des députés d'Onnontagué pour retourner en son pays, et que c'était en vain qu'elle s'opposait à son retour; après lui avoir représenté qu'infailliblement il reprendrait ses mauvaises coutumes, elle jugea le devoir suivre, de peur que son fils qu'il emmenait n'apprît à vivre à l'iroquoise, je veux dire à être ivrogne et libertin. Sitôt qu'ils furent

1. La Prairie de la Madeleine, Mission près de Montréal, qu'on appelle aussi *Mission de Saint-François-Xavier des Prés*. Il en sera fait mention dans une des relations suivantes.

arrivés à Onnontagué, ils vinrent à la chapelle où, après leurs prières, ils me protestèrent qu'ils voulaient vivre en chrétiens ; et le mari me pria de lui accorder la grâce du baptême, que le P. Frémin lui avait refusée, voyant qu'il était résolu de retourner en son pays. Je lui dis que le P. Frémin n'avait pas différé de le baptiser sans sujet, parce qu'il pourrait bien reprendre ses anciennes superstitions ; que, s'il souhaitait effectivement d'être baptisé, je jugerais de la sincérité de ses paroles s'il continuait de s'abstenir de l'ivrognerie pendant un temps assez considérable. Il me dit qu'il était content de ce délai ; mais le mauvais exemple et les sollicitations continuelles qu'on lui fit de reprendre sa première façon de vivre, lui firent abandonner tous ses bons desseins. Il en vint jusqu'à ce point de dire que ce que l'on racontait du paradis et de l'enfer étaient des fables et des fictions des Robes noires, qu'il n'était pas Français pour croire ces inventions. Il voulut même obliger sa femme à renoncer au Christianisme. Elle le prie d'avoir de meilleurs sentiments et de ne point écouter les conseils qu'on lui donnait. Il la menace de la quitter et de lui faire subir tous les mauvais traitements possibles. Enfin, voyant qu'il poussait les choses à l'extrémité, elle lui déclara qu'elle lui portait compassion de le voir ainsi perverti, qu'elle avait de l'horreur de la proposition qu'il lui faisait de renon-

cer à la foi, que ses menaces ne l'épouvantaient point et qu'elle était résolue de tout souffrir plutôt que de perdre l'espérance d'être un jour bienheureuse au ciel. « Pour vous, lui dit-elle, vous serez un jour malheureux comme ceux dont vous suivez les mauvais conseils et imitez les actions. » Elle me vint raconter ceci, et me dit, avec une générosité tout-à-fait chrétienne, qu'elle se souciait fort peu de toutes les menaces de son mari, qu'elle se tenait heureuse de pouvoir endurer quelque chose pour l'amour de Jésus-Christ, qu'elle appréhendait seulement que son fils, à qui il avait fait boire de l'eau-de-vie, et qu'on avait contraint de quitter le logis de sa mère pour demeurer chez lui, ne fut aussi l'imitateur de son père, et qu'elle tâcherait de prendre le temps qu'il irait à la guerre pour le lui dérober, et retourner auprès du P. Frémin, qui dirige auprès de Montréal une église composée de nations diverses.

Cet homme, ainsi perverti, ne tarda guère à faire éclater sa mauvaise volonté. Après s'être marié à une autre femme, il s'enivre ou fait semblant de l'être (c'est l'usage d'en agir ainsi quand on veut nuire aux autres avec plus d'impunité), puis il entre dans la cabane de sa première femme, il renverse ou brise tous les meubles, il lui enlève ses hardes, il la frappe rudement et menace de lui ôter la vie. Cependant, les voisins, accourus au secours de cette pauvre femme, l'arrachent des mains de ce

furieux et la font évader. Elle vint aussitôt se réfugier à la chapelle, où elle me raconta ses malheurs. Les mêmes avanies continuèrent pendant plusieurs jours, et ne cessèrent que lorsque des parents de cette chrétienne, ne pouvant plus retenir leur ressentiment, se furent aussi enivrés et eurent à leur tour vengé le mauvais traitement fait à leur parente. Depuis, on l'a recherchée en mariage, mais elle a refusé. « Puisque, dit-elle, Dieu a permis ainsi la séparation d'avec son premier mari, elle n'en épousera point d'autre et sera fort contente d'être libre et de vivre seule en particulier. » Depuis ce temps, cette bonne chrétienne a redoublé ses dévotions et prend un soin tout particulier de bien élever son fils. On l'a pressée inutilement et plusieurs fois de faire appeler les médecins du pays. Ce sont des espèces de jongleurs qui font semblant de tirer des corps des malades des poils et des dents de bêtes ou de petits morceaux de bois ou d'étoffe. A ces charlatameries, ils ajoutent des superstitions et évoquent le génie du pays, nommé Agreskoué, et lui offrent en sacrifice des chiens, dont on fait ensuite manger au malade, ou du petun [1] qu'ils jettent dans le feu. L'oncle de cette femme, homme fort superstitieux, voulut une fois, malgré son opposition, faire venir les médecins pour guérir son fils. Elle protesta que ni elle ni son

1. *Petun*, tabac sauvage.

fils n'useraient point d'autres remèdes que de ceux que je lui donnerais. Elle fut fort incommodée d'une grande douleur de dents qui ne lui permettait pas d'agir dans son ménage. Son oncle, s'impatientant de ce que sa cuisine se refroidissait par la cessation de son travail, exigeait qu'elle eût recours au jongleur; les parents la pressaient; pour se défaire de leurs importunités, elle leur dit qu'il ne lui était pas permis de souffrir les invocations qu'ils feraient sur sa personne, et qu'étant chrétienne, elle ne devait rien faire en matière de religion sans l'avis de la Robe noire; que si je trouvais bon qu'elle usât des remèdes des jongleurs, elle y consentirait aussitôt. Un de ses parents, qui était du corps des jongleurs, me vint apporter incontinent cette parole, et, après m'avoir fait un grand récit des merveilles qu'il opérait par son art à tirer les sorts, il conclut que je ne devais pas empêcher qu'il usât de son industrie, ni qu'il lui donnât médecine. Je lui dis qu'il ne s'agissait pas de donner médecine, que le mal n'était qu'à la mâchoire. « Oui, dit-il, j'en ferai sortir de petits démons que les malicieux lui ont jetés pour faire déplaisir à notre famille. Prendriez-vous aussi plaisir à la voir souffrir? » Je lui dis que non; que je lui portais compassion; mais que, pour lui faire voir, et à toute sa famille, que ce n'était pas des *otki* ou démons, comme il disait, j'allais soulager son mal en lui tirant une dent gâtée qui lui causait tant de

douleur; et sur l'heure, ayant pris mon davier, je lui arrachai la dent et fis cesser le mal. Cette action m'a donné tant de réputation, que tous ceux qui ont mal aux dents viennent à moi ou pour recevoir quelques remèdes ou pour me prier de les leur arracher. Ainsi, l'on est maintenant persuadé que ce ne sont pas des sorts ni des démons qui causent les douleurs de dents. Cette bonne chrétienne prit de là occasion de prouver que les maladies que l'on attribue ordinairement à des sortiléges imaginaires étaient aussi naturelles que le mal des dents ; mais les jongleurs, que ce discours accusait de mensonge, se retirèrent sans la vouloir écouter. Elle ne manquait point à faire ses prières trois fois le jour et à s'acquitter de toutes les pratiques de dévotion que le P. Frémin lui avait enseignées. Elle entendait tous les jours la messe, et craignait si fort de n'y pas assister, qu'un jour, la porte de la chapelle étant fermée, en sorte qu'il était difficile de l'ouvrir sans faire du bruit, elle se tint dehors, à la pluie et à genoux près de la porte, pendant tout le temps de la messe, sans se mettre en peine de ce que les passants pourraient dire. Enfin, elle retourne à Montréal avec son petit fils, chargée des mérites de sa patience. Son absence est sans doute préjudiciable à cette Mission, où son exemple et ses entretiens attiraient plusieurs personnes à la Prière.

II. — DU BAPTÊME DE QUELQUES ADULTES A ONNONTAGUÉ.

L'expérience qu'ont les missionnaires de ces quartiers, qu'il faut être très-réservé à baptiser les adultes, de peur d'en faire ou de mauvais chrétiens ou des apostats, ne permet pas de donner le baptême à tous ceux qui disent le désirer. On sait assez que beaucoup de Sauvages, qui ne sont pas encore assez convaincus de la vérité de notre croyance, ne veulent le baptême que comme un moyen qu'ils jugent propre à faire réussir quelque dessein qu'ils ne savent pas assez bien cacher quand on veut pénétrer dans leurs intentions. C'est ce qui nous les fait avertir qu'ils ne doivent pas s'arrêter à l'apparence de quelque intérêt ni demander d'être admis au Christianisme, s'ils n'ont effectivement la volonté de garder la loi de Dieu, qui seul récompense notre foi et notre fidélité. — D'autres sont d'un naturel bien différent de ceux-ci; retenus par une certaine honte, ils n'osent faire aucune avance pour le baptême. Il faut, après avoir connu leurs bonnes dispositions, qu'on les prévienne et qu'on les presse, comme dit Notre-Seigneur, d'entrer au royaume des cieux. Il s'en trouve qui disent comme les mauvais chrétiens : « Je me convertirai à la mort; » d'autres, qu'il faut encore attendre : ils promettent

que plus tard ils prieront Dieu, et lorsqu'ils auront l'esprit bien fait (c'est leur façon de parler); ils ajoutent que c'est tout de bon qu'ils veulent embrasser la foi.

Il y a huit mois que je baptisai un homme qui était considérable chez les Onnontagués. Il priait Dieu volontiers, particulièrement avec Garakontié, pour qui il avait beaucoup d'amitié, et témoignait dans toutes les rencontres qu'il aimait les Français. Le P. Millet, étant encore ici, avait remarqué en lui plusieurs bonnes qualités qu'on doit souhaiter en un chrétien. Il l'avait pressé de lui faire connaître ce qui l'empêchait de demander le baptême. Cet homme répondit franchement que l'attache qu'il avait à garder ses songes ne s'accordait pas avec notre religion. Son ami Garakontié prenait de là occasion de railler sa superstition, et nous disait en particulier qu'il ne fallait pas prématurer son baptême.

Dieu, qui en avait fait un prédestiné, lui envoya une maladie qui a exercé sa patience pendant dix-huit mois. Il eut d'abord recours aux jongleurs et aux médecins, qui employèrent en vain toutes leurs industries pour lui procurer la santé; ceux-ci par plusieurs potions d'eau qu'ils colorent d'une pincée ou deux de poudre, et ceux-là par l'extraction prétendue des otki ou petits sorts que ses ennemis lui avaient, disait-on, enfoncés de nuit dans le corps à travers la paroi de son logis. Ne se trouvant nullement

soulagé, ni par les artifices des uns ni par les remèdes des autres, il voulut enfin éprouver aussi mes remèdes, qui le soulagèrent notablement. Mais, son mal étant irremédiable, je lui dis que je ne le voulais pas tromper, comme faisaient les jongleurs qui promettaient vainement de le guérir, et qu'il mourrait de cette maladie après une grande langueur. Il me remercia de lui avoir dit ce que je pensais de son mal. « Prions Dieu, me dit-il, et demain venez me visiter. » Nous priâmes ensemble et toutes les fois que je l'allais voir. Je lui donnais de temps en temps quelques petits rafraîchissements, qui achevèrent de lui gagner le cœur. Il me disait que j'avais plus pitié de lui que tous ceux de sa nation et qu'il n'appréhendait point la mort, pourvu que je lui promisse qu'il irait au ciel. Je lui répondis qu'il ne tenait qu'à lui de se mettre en l'état que Dieu voulait pour le rendre bienheureux. « Je ferai, me dit-il, tout ce que vous me suggérerez de faire. » Il avait conçu beaucoup d'aversion contre ceux qui lui avaient jeté des otki ou des sorts. Cependant, comme on lui faisait encore faire des *festins songés* [1], et qu'on invoquait pour lui le génie Agreskoué, je lui fis observer que toutes ces invocations et ces festins superstitieux étaient inutiles pour le guérir, que tout ce que les jongleurs racontaient des otki étaient des fables, que nous n'étions pas immor-

1. Les Iroquois appellent ainsi les festins qui leur sont commandés en songe.

tels, qu'il fallait se résoudre à bien mourir, et qu'il offrît à Dieu ses douleurs pour mériter récompense d'un mal qu'il fallait nécessairement souffrir. Dieu, qui agissait dans son cœur, lui fit connaître la vérité de mes paroles; il m'interrompit pour me dire que je lui paraissais sincère, et qu'il m'écoutait plus volontiers que tous les Iroquois; qu'il renonçait aux songes et à tout ce qui pouvait empêcher son bonheur dans le ciel; que je le baptisasse quand je voudrais. Sa femme, qui avait bien d'autres sentiments que son mari, ne pouvait approuver ces discours; il lui échappa même de dire quelque chose de contraire aux sentiments de ce bon catéchumène. Il la reprit en ma présence et devant toute sa famille, et ajouta qu'elle serait malheureuse en enfer si elle ne l'imitait; que, lorsqu'il serait mort, ni elle ni ses enfants n'oubliassent jamais ce qu'il venait de dire, et que, s'ils avaient de l'affection pour lui et pour eux-mêmes, qu'ils fissent tout ce que je leur conseillerais pour leur salut. Des dispositions aussi bonnes m'avaient presque déterminé à le baptiser sur l'heure; mais, me souvenant de ce que Garakontié m'avait dit, je pris congé du malade jusqu'au lendemain. Je communiquai ces détails à Garakontié, qui alla visiter son ami. Il me rapporta que le malade avait caché dix couteaux qu'il gardait fort soigneusement pour obéir à ses songes; qu'il les tenait comme les conservateurs de sa vie; que, s'il s'en défaisait, j'au-

rais sujet de croire qu'il voulait effectivement être chrétien. Je retournai donc chez lui, et tombai insensiblement sur les couteaux. « Il est vrai, me dit-il, que je les ai encore; mais, pour vous montrer que je n'y ai nulle attache, je vous les mets entre les mains. » Tous ceux de son logis furent fort surpris de ce procédé. Le malade s'en aperçut et dit tout haut : « Pourquoi croire que des couteaux sont les maîtres de ma vie? Que la Robe noire en fasse comme il avisera. » Je lui persuadai d'en faire des libéralités à ses amis, qu'il devait convier à un festin d'ours le jour suivant, ce qu'il fit; et afin que je pusse en être témoin, je fus un des invités. Je fis la prière avant et après le repas. Pendant que les conviés mangeaient, le malade leur dit qu'il avait autrefois cru que des choses qu'on lui avait données en vertu de ses songes pouvaient lui conserver la vie, mais qu'il était détrompé de cette erreur. « Voilà dix couteaux que je gardais, je vous en fais présent; » et sur l'heure il les leur distribua.

Quand on fut retiré, il me demanda pourquoi je différais de le baptiser, et s'il ne valait pas mieux lui donner le baptême tandis qu'il avait l'esprit présent que d'attendre qu'il commençât à perdre le jugement; qu'alors Dieu ne voudrait pas le recevoir dans le ciel; ainsi, que je ne le remisse point à un autre temps. Je fus ravi de le voir si bien disposé; je lui fis faire les actes qui doivent précéder le baptême, et

je le lui donnai en présence de toute sa famille, que j'exhortais à l'imiter.

Il a vécu trois mois après son baptême. Il envoyait ses enfants prier à la chapelle, et se fâchait lorsqu'ils ne lui obéissaient pas en ceci aussi promptement qu'il le souhaitait. Un jour qu'il tomba en défaillance, sentant que les forces commencaient à lui manquer, il m'envoya quérir et se confessa. Je lui donnai l'absolution, et, peu après, une légère potion qui le fit revenir de son évanouissement. Enfin la vie lui devint fâcheuse, et il ne souhaitait plus que la mort, afin de voir Dieu. Il me présentait souvent le bras pour lui dire, selon la connaissance que l'on croit que les Français ont du temps auquel on doit mourir, dans combien de jours il cesserait d'être misérable. « Eh bien! me disait-il, m'allez-vous annoncer de bonnes nouvelles; ne mourrais-je point bientôt? » Je répondis, après lui avoir touché le pouls, qu'il approchait de sa fin. « O que vous me faites de plaisir, me dit-il, de m'annoncer une si favorable nouvelle; je vous en remercie. Prions Dieu ensemble. »

Il avait un si grand désir d'aller au ciel, que l'appréhension qu'il avait d'en être exclu ne lui donnait pas une petite peine. Un songe qu'il avait eu qu'il était mort, et que le Maître de la vie des hommes avait chassé son âme de la porte du paradis, l'inquiétait si fort qu'il me le répéta trois fois en ajou-

tant : « Mais vous m'avez dit qu'il ne faut pas s'arrêter aux songes? — Non, lui dis-je; Dieu le défend, et veut que vous pensiez qu'il vous fera un favorable accueil, après votre mort, puisque vous croyez en lui de tout votre cœur. » Il me réitéra qu'il croyait en lui parce qu'il ne mentait point. Il me pria tout haut de l'absoudre de quelques impatiences qu'il avait eues de la désobéissance de ses enfants, qui se lassaient de sa longue maladie. Je la lui donnai, et nous priâmes Dieu pour la dernière fois. Je lui demandai s'il ne se souviendrait pas de moi devant Dieu après sa mort? « Oui, me dit-il en me prenant la main, nous serons de compagnie bienheureux dans le ciel. » Il tomba dans un assoupissement qui continua jusqu'à la mort. Quand je n'aurais baptisé que cette seule personne depuis que j'ai le bonheur d'être ici, Dieu m'aurait trop honoré d'avoir contribué au salut de ce prédestiné.

Je joins à cette précieuse mort celle d'un vieillard qui mourut fort peu de temps après avoir reçu le baptême. Dieu est admirable dans la conduite qu'il tient pour le salut de ses élus. Un chrétien apprend par hasard, sur les neuf heures du soir, que celui dont je parle est à l'extrémité, qu'un catarrhe le suffoque; il m'en vient avertir. J'y cours; je le trouve si pressé de son mal qu'il ne peut pas articuler plus de deux paroles de suite. Je lui dis, en présence des médecins, qu'il faut penser à Celui qui a fait le ciel

et la terre, qu'il le faut prier d'avoir pitié de lui ; je l'engage à invoquer le saint nom de Jésus. Il le prononce avec moi et dit tout ce qui est nécessaire pour recevoir le baptême. Je lui demande s'il ne veut pas être baptisé? Il répond qu'il le souhaite, et ses dernières paroles sont : « Je veux que vous effaciez mes péchés ; Jésus, ayez pitié de moi. » Je le baptise, et il meurt en moins d'un demi-quart d'heure.

Une pauvre femme, éloignée d'un quart de lieue d'ici, étique depuis deux ans, ne voulait nullement entendre parler du Christianisme, non pas même voir les Européens. Je la visite deux fois ; je n'en reçois que des rebuts. La troisième fois, je lui porte quelques douceurs ; je lui témoigne de la compassion. Elle trouve bon ce que je lui donnais ; elle me souffre auprès d'elle, mais elle ne veut pas que je lui parle de religion. Un jour il me vint en pensée, sur le soir, d'aller faire une nouvelle tentative pour la disposer au baptême. Elle m'écoute ; elle veut aller au ciel ; elle prie. Je la baptise, et, le lendemain matin, j'apprends qu'elle est morte. Par le même moyen Dieu a permis que j'aie baptisé six autres personnes, qui sont probablement au ciel, et qui prient maintenant pour ceux dont le zèle a établi et continue de soutenir les missions iroquoises.

Un homme et une femme sont morts après avoir refusé constamment le baptême. Celle-ci disait qu'elle ne voulait pas aller au paradis des Fran-

çais où on la brûlerait comme on brûle ici les captifs. L'un et l'autre n'appartenaient pas à la nation iroquoise.

Deux Andastogués[1], pris par les Iroquois, ont été plus heureux. Ils ont reçu le baptême immédiatement avant qu'on leur appliquât le fer chaud. L'un d'eux, amené dans une cabane, y fut brûlé pendant la nuit depuis les pieds jusqu'aux genoux, et, le lendemain, étant attaché au poteau sur la place du bourg, il pria encore Dieu avec moi.

Je ne répète point ici ce qu'on sait déjà, que les tourments qu'on fait endurer aux prisonniers de guerre sont horribles. La patience de ces pauvres victimes est admirable, mais on ne peut voir qu'avec horreur rôtir leur chair, et des hommes qui en font curée comme des chiens affamés.

Passant un jour près du lieu où l'on mettait en pièces le corps d'un de ces suppliciés, je ne pus m'empêcher de m'en approcher, et de déclamer contre cette brutalité. Je vis un de ces anthropophages qui demandait un couteau pour enlever un bras. Je m'y opposais, et le menaçais que, s'il ne se désistait, Dieu saurait bien punir sa cruauté tôt ou tard. Il me dit, pour raison, qu'il était invité à un festin *songé*, où l'on ne devait manger que la chair humaine apportée par ceux qui étaient invités à ce

1. Les Andastogués ou Andastes, nation huronne de la Virginie.

repas. Deux jours après, Dieu permit que la femme de ce Sauvage tombât entre les mains des Andastogués, qui vengèrent sur sa personne la cruauté de son mari.

Quatre chrétiennes sont aussi décédées après le sacrement de pénitence. L'une d'elles était fort âgée et aveugle depuis longtemps. Le P. Millet l'avait baptisée un peu avant son départ d'Onnontagué, et me l'avait fort recommandée. Cette pauvre vieille me donnait de la dévotion toutes les fois que je la faisais prier. Elle disait qu'elle n'avait point de plus grande joie que quand on lui disait que le Français la venait visiter. Elle me demandait avec simplicité quand elle irait au ciel. « Jésus n'aura-t-il point pitié de moi bientôt, me disait-elle. Le plus grand plaisir que j'attends de lui maintenant, c'est la mort. » Dieu lui accorda ce qu'elle désirait, mais d'une façon inespérée. Un ivrogne, qui venait d'estropier une autre vieille, entre dans sa cabane. La seule personne qui était auprès d'elle prend incontinent la fuite, et l'abandonne à ce furieux qui, avec un pic de bois, lui meurtrit tout le visage, lui cassa la machoire, lui perça les joues et lui fit plusieurs trous à la tête et aux épaules, et la laissa pour morte sur la place.

Quoiqu'on trouvât mauvais que je traitasse les plaies de cette vieille, dont on avait moins de pitié que d'un chien, je la pansai et la consolai du mieux qu'il me fut possible; ce qui fit dire à quel-

ques personnes qu'il faisait bon être chrétien, puisque les Robes noires assistaient ainsi jusqu'à la mort ceux qui avaient aimé la prière. Je la fis prier encore une fois; et, après s'être confessée, elle commença sa chanson de mort, qui consistait en ces mots qu'elle prononçait avec peine, car, la langue iroquoise n'ayant aucune lettre labiale, elle pouvait encore parler : « *Egiheia oune,* disait-elle, *garonhiagué agatsi-ennonia; niaoûenha Jesous gué ouagué. Jesous tagitenra.* Enfin, je meurs; je vais au ciel voir Jésus; voilà qui est bien. Jésus ayez pitié de moi! » Elle rendit l'esprit, ayant répété plusieurs fois la même prière.

Deux autres femmes, que j'ai baptisées étant à l'extrémité, ont recouvré la santé par suite des assiduités que je leur rendais, et des secours que j'ai pu leur procurer à temps.

Oh! que n'ai-je une abondante provision de remèdes et de moyens propres à adoucir les amertumes de la maladie! ce serait une amorce pour gagner presque tous les moribonds. Il s'en trouve qui, voyant qu'on ne leur offre point de soulagement corporel, tournent le dos, et nous disent que nous n'avons point de pitié d'eux; après quoi ils ne sont plus abordables.

Outre ces adultes, dont les uns sont morts après le baptême, et les autres après une salutaire pénitence de leurs péchés, je compte vingt-deux petits

enfants que j'ai baptisés. Trois ont reçu le baptême dans la chapelle avec les cérémonies de l'Eglise; les autres l'ont reçu par occasion : tous sont allés au ciel jouir du bonheur que le sang de Jésus-Christ leur a mérité. Un vingt-troisième a été baptisé à dix lieues d'ici par un Français que Monsieur notre Gouverneur avait député chez les Onnontagués.

Sans remède je ne puis m'assurer du baptême d'aucun enfant des infidèles, parce que la plupart sont encore ici dans l'erreur, ou que le baptême avance la mort, ou qu'il empêche d'aller au ciel des Iroquois. Après avoir baptisé par précaution trois enfants moribonds en leur donnant quelques potions médicales, j'ai voulu éprouver si les parents me permettraient de les baptiser. Ils se sont toujours opposés au baptême. Une fois, entre autres, on voulut voir si je n'avais pas les doigts mouillés en approchant d'un enfant malade, tant on appréhendait que je ne le baptisasse. Mais, au moyen des remèdes que nous leurs donnons, il y en a fort peu qui nous échappent, parce qu'alors on ne prend point sujet de se défier de nous.

Voilà, mon révérend Père, le fruit principal de cette année; Dieu veuille que les pressantes exhortations que Monsieur le Gouverneur a faites aux Iroquois assemblés d'embrasser la foi, et qu'il a appuyées de nombreux présents, aient tout leur effet. On peut l'espérer, ce semble, d'un zèle qui sait si

bien joindre les intérêts du Roi du ciel avec ceux de notre monarque.

CHAPITRE V

DE LA MISSION DE SAINT-JOSEPH A GOIOGOUIN.

Voici ce que le P. de Carheil en écrit : Le nombre des baptisés cette année est de cinquante-cinq ; onze adultes et quarante-quatre petits enfants, parmi lesquels treize ont reçu le baptême dans notre chapelle avec toutes les cérémonies de l'Eglise. Je n'avais encore pu jusqu'à cette année conférer ce sacrement que très-secrètement, et sans que personne en eût connaissance, sinon ceux à qui, à cause de leur âge, je ne pouvais le cacher. J'étais contraint d'en agir ainsi pour ne pas donner lieu aux calomnies que l'enfer inventait contre nous et contre le saint baptême, car l'ennemi du genre humain avait répandu dans l'esprit de ces pauvres Sauvages la pensée que ce sacrement, le premier et le plus nécessaire de tous, n'avait pas les effets avantageux qu'on leur disait, mais d'autres tout opposés

qu'on leur cachait, et dont les principaux étaient une mort prochaine, et une captivité éternelle après la mort sous la domination des Français. Comme la rage des démons ne pouvait rien imaginer de plus contraire au salut des âmes que cette fausse pensée, aussi ne pouvais-je espérer rien de solide, pour l'établissement et l'avancement de la foi en ma chère Mission, qu'en détruisant cette fausse persuasion ou, pour le moins, en la diminuant peu à peu dans les esprits. Mais tous les moyens que j'avais pris pour y parvenir, les années précédentes, n'avaient obtenu aucun succès, et cette année même j'en devais encore moins espérer, parce que les maladies et la mort avaient été plus fréquentes que jamais. Je ne sais néanmoins comment la Providence a agi; mais elle m'a fait la grâce, malgré tous les faux bruits qui ont couru contre moi plus que de coutume, de glisser dans le cœur de quelques mères des dispositions que je ne pouvais attendre de mes soins. Treize d'entre elles m'ont demandé pour leurs enfants ce qu'elles ne voulaient pas encore demander pour elles-mêmes. Elles les ont apportés dans notre chapelle et m'ont prié de les baptiser. Cette prière ne pouvait que m'être infiniment agréable; c'était un commencement pour effacer des esprits toutes les fausses impressions contre le baptême, pour en ôter l'aversion et pour en produire l'estime et l'amour que je souhaitais : mais, comme il ne faut rien précipiter, je ne

leur accordais pas sur-le-champ ce qu'elles me demandaient. Je les différai de quelques jours, et les renvoyai à la fête prochaine. Je me proposais, par ce retardement, de leur faire apprécier davantage la grâce que je leur voulais accorder, et que je leur ai accordée en effet au jour marqué. Car alors je baptisai leurs enfants avec les cérémonies de l'Église, et j'exigeai même que ceux d'entre eux qui en étaient capables répondissent aux interrogations usitées dans l'administration de ce sacrement.

Plusieurs autres mères me demandent encore le baptême pour leurs enfants. Je le leur ai promis pour un temps peu éloigné, car j'ai expérimenté que les infidèles dont les enfants sont baptisés ont beaucoup plus de respect pour le missionnaire ; qu'elles ont elles-mêmes plus de disposition à la foi que les autres, d'autant qu'elles se croient obligées, selon que je le leur ai dit, de porter à la prière leurs enfants baptisés, s'ils ne sont pas en état d'y venir eux-mêmes, ou de les y envoyer quand ils ont l'âge de le faire.

Pour les onze adultes que j'ai baptisés, ils sont tous morts, car je n'en baptise encore aucun qu'en danger de mort; hors cette extrémité, je n'en trouve guère qui soient susceptibles de toutes les dispositions nécessaires. La licence pour se marier et se démarier comme ils veulent, l'esprit de meurtre et le respect humain les empêchent de se rendre dociles aux instructions. Des enfants baptisés, il en est mort dix-

huit, qui, joints avec les adultes, font en tout vingt-neuf.

Mais, ce qui m'a le plus consolé cette année a été la mort édifiante d'un jeune guerrier âgé de vingt-cinq ans. Une maladie qui l'a fait languir pendant plusieurs mois m'a donné le loisir de l'instruire peu à peu et assez solidement. Il m'écoutait d'abord sans me rebuter, mais aussi sans donner aucun signe d'approbation, et comme une personne qui veut examiner par elle-même si ce qu'on lui dit est raisonnable. Il demeura dans cet état assez longtemps; enfin, le voyant diminuer tous les jours, je crus qu'il le fallait presser davantage. Je le fis toutefois de telle manière à l'obliger doucement, par une simple représentation de l'importance des vérités du salut, et conformément à son génie, à me demander lui-même le baptême. En effet, il me le demanda, et je le baptisai avec d'autant plus d'assurance de sa disposition, que j'avais eu plus de temps à le préparer, et que je savais qu'il avait mieux examiné ce que je lui enseignais. Il vécut quelques jours après son baptême, sans que son mal parut s'augmenter notablement ; et je tombai moi-même dans un épuisement de forces qui m'obligea de m'aliter ; mais, le même jour, mon malade se sentant beaucoup plus oppressé qu'à l'ordinaire, et ne doutant point que ce ne fût le dernier de sa vie, m'envoya prier sur les neuf heures du matin de l'aller visiter à sa cabane. J'y fus incon-

tinent, et d'abord il me déclara qu'il sentait bien qu'il était proche de la mort, qu'il me suppliait de faire tout ce que je savais pouvoir contribuer à son bonheur éternel dans le ciel. Je fus ravi de cette disposition et je commençai, selon son désir, à lui répéter sommairement nos principaux mystères, et lui faire exercer sur chacun d'eux des actes de foi, en forme de prières. Je l'interrogeais ensuite sur les péchés qu'il pouvait avoir commis depuis son baptême; et je l'avertis que, s'il n'avait pas conçu un véritable regret de ceux qu'il avait commis avant le baptême, il fallait maintenant le concevoir, autrement qu'il lui serait inutile d'avoir été baptisé. Il m'assura qu'avant que je le baptisasse il avait formé un véritable acte de douleur de ses péchés, et qu'il persévérait dans cette même douleur, à l'égard de tous ceux qui avaient précédé, ou qui avaient suivi son baptême. Je lui donnai ensuite l'absolution, après laquelle il me pria de ne le pas quitter jusqu'à sa mort, afin de prier toujours ou de le faire prier, comme je fis depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir qu'il mourut.

Pendant tout ce temps, si je voulais un peu respirer et prendre quelques moments de relâche, il m'avertissait aussitôt de recommencer, et me consolait infiniment par cet empressement qui ne pouvait procéder que du Saint Esprit, lequel, malgré son mal, l'appliquait fortement aux prières que je faisais

tout haut en son nom, parce qu'il ne pouvait plus les faire lui-même. Il ramassait de temps en temps ses forces pour m'interroger sur le paradis, et il voulait que je le confirmasse dans l'espérance qu'il avait d'y aller, et que j'augmentasse la consolation qu'il en recevait. Il eut vers la fin des moments de douleur si pressante, qu'elle le fit éclater dans quelque parole d'impatience que j'arrêtai aussitôt en lui disant que cette impatience déplaisait à Dieu, et qu'il devait supporter le mal pour satisfaire à ses péchés passés : il acquiesça facilement, il témoigna du regret de son emportement, et je lui en donnai l'absolution, après laquelle il demeura paisible jusqu'à la mort, sans donner le moindre signe d'impatience, quelle que grande que fût la douleur que son mal lui causât. Je lui fermai les yeux, et ne pus m'empêcher de l'embrasser et de le baiser après sa mort, tant ma joie était grande, et tant était ferme l'assurance qu'il prierait fortement pour moi devant Dieu, selon la promesse qu'il m'en avait faite.

CHAPITRE VI

DES MISSIONS DE LA CONCEPTION ET DE SAINT-MICHEL CHEZ LES TSONNONTOUANS [1].

La première de ces deux missions est confiée au P. Raffeix; le P. Julien Garnier est chargé de la seconde; voici ce qu'il nous apprend de l'une et de l'autre.

Nous n'avons jamais fait nos fonctions avec plus de tranquillité, et nous n'avons jamais publié l'Evangile avec autant de liberté que cette année. Aussi avons-nous été écoutés des infidèles avec toute la docilité que nous pouvions souhaiter, et nous avons reçu tout le contentement que nous devions espérer de nos chrétiens. Ils ont fait paraître une grande piété, et ils se rendaient à la chapelle non-seulement les dimanches et les fêtes, mais aussi les jours ouvriers avec une assiduité et une exactitude admirables : ils n'ont pas moins fait éclater leur zèle quand il a été question de prendre le parti de la Foi, quand elle a été attaquée par les idolâtres. Une personne

1. *Tsonnontouans;* la cinquième tribu iroquoise, la plus nombreuse et la plus guerrière.

ayant dit un jour dans un festin superstitieux, que la crainte de mes réprimandes la retenait depuis longtemps dans son devoir. « La crainte de Dieu et de ses châtiments devrait bien plutôt vous y retenir et pour toujours, » reprit un bon chrétien qui était là présent. Et comme il est instruit en nos mystères, il prit de là occasion de faire une instruction solide à tous les assistants. Ce qui donne plus de crédit à notre religion, est l'exemple des anciens qui viennent les premiers prier Dieu. Le chef des Hurons ne laisse point passer d'occasion sans exhorter principalement les vieillards à embrasser la foi tout de bon. Et si ce n'était l'attache qu'ils ont à recourir aux remèdes superstitieux dans leurs maladies, cette Eglise se pourrait notablement accroître en peu de temps. Les Neutres [1] et les Onnontioga [2], deux nations qui font une partie de ce bourg, se sont enfin apprivoisés à l'exemple des Hurons, et viennent maintenant comme eux en la chapelle pour y prier et y recevoir les instructions que nous leur donnons.

Comme il n'y a pas encore de chapelle au bourg de Saint-Jacques, qui est deux fois plus grand que celui de Saint-Michel, je suis obligé d'y suppléer par de fréquentes visites, parcourant les cabanes tant pour y baptiser les enfants moribonds que pour

1. Les Neutres ou Attiwandarronk, nation sauvage de la langue huronne, restée neutre entre les Iroquois et les Hurons.

2. Onnontioga, nation incorporée aux Tsonnoutouans.

y instruire les adultes malades. Je fais la prière et l'instruction dans les cabanes, et plusieurs me viennent ensuite trouver jusqu'à Saint-Michel pour se faire instruire et prier Dieu dans la chapelle. La plainte qu'ils me font tous, quand je les vais voir, est que nous leur préférons les Hurons. Ils se plaignent aussi que, de toutes les bourgades iroquoises, il n'y a que la leur qui ne possède pas de missionnaire. Si Votre Révérence nous fait la grâce de nous en envoyer un troisième, j'espère qu'il sera bien reçu. Il y est nécessaire tant pour donner commencement à une église, qui ne peut se passer de la présence d'un prêtre, que pour baptiser les enfants et les adultes, qui meurent avant que je sache qu'il sont malades, et par conséquent avant que je puisse leur procurer les secours dont ils ont besoin. Quelque diligence qu'on fasse, il en échappe toujours. J'ai baptisé, depuis le mois de juillet 1672, cinquante-cinq personnes en tout.

Parmi les adultes que j'ai admis au Sacrement, la divine miséricorde a paru plus spéciale sur quelques-uns qui semblaient apporter plus de résistance à la grâce. Le premier a été un vieillard fort attaché à toutes les superstitions du pays et surtout à la principale qui est l'accomplissement des songes. Dieu s'est servi de cela même pour son salut; car il a permis qu'après avoir entendu souvent parler du grand Maître de toutes choses qui est

au ciel, des miséricordes qu'il répand sur ceux qui lui obéissent, et des châtiments qu'il exerce contre ceux qui lui sont rebelles, il se l'est représenté en songe, qui lui offrait son amitié et lui promettait toutes sortes de biens dans le ciel; je n'eus plus de peine à lui persuader le lendemain que s'il voulait écouter la parole de Dieu, il aurait pitié de lui. « Je n'en doute plus, repart le malade, « fais-moi au plus tôt connaître ses volontés, afin « que je les exécute. »

Un autre vieillard Oüenro de nation[1], que je sollicitais depuis longtemps de se faire chrétien et qui m'avait toujours rebuté, tombe malade. Sa femme, qui seule pouvait lui apporter quelque soulagement, tombe aussi malade, et meurt quelques jours après très-chrétiennement, comme elle avait vécu. Cet homme se voyant dans le dernier abandon, commence pour lors à écouter mes exhortations. Il n'eut plus d'autre consolation sur la terre que l'espérance du paradis, qui s'augmenta toujours en lui à mesure qu'il se dégoûtait de cette vie.

Je ne dois pas omettre le baptême d'une jeune femme qui languissait depuis longtemps. Elle était d'un excellent naturel, fort innocente, et assez portée à écouter les instructions que je lui adressais; mais tous ses parents, qui avaient beaucoup

1. Ouenro, tribu ou bourgade de Hurons.

d'aversion pour le Christianisme, lui disaient sans cesse qu'elle ne m'écoutât pas; que je la trompais, qu'elle trouverait au ciel des feux au lieu des biens que je lui faisais espérer. Comme les Sauvages ont beaucoup de respect pour leurs parents, et croient facilement tout ce qu'ils leur disent, cette bonne femme fut longtemps à ne prier Dieu que conditionnellement: « S'il est vrai, disait-elle, qu'on est heureux au ciel, toi, qui en es le maître, aie pitié de moi, et m'y conduis après ma mort. »

Après de longs et vains efforts pour lui ôter ces soupçons, j'eus la consolation de la voir à la fin de sa vie entièrement persuadée des vérités de la foi. Elle conçut de grands désirs d'aller au ciel, ce qui lui fit faire de grandes instances pour être au plus tôt baptisée. La voyant dans une si sainte disposition, je lui accordai sur le champ sa demande; et je fus bien inspiré, car, l'étant allé voir le jour suivant, on m'apprit qu'elle était morte peu après son baptême. J'appris en même temps qu'un enfant blessé d'un coup de flèche était à l'extrémité. Je le baptisai, et une heure après il mourut.

Il est du nombre des quarante-trois enfants à qui j'ai donné le baptême depuis un an, dont vingt-neuf jouissent déjà du bonheur que ce sacrement leur a acquis, et qui seront suivis de plusieurs autres, lesquels languissent encore et ne paraissent pas avoir longtemps à vivre.

Pour les adultes, je n'en ai encore baptisé que douze, dont neuf sont morts peu après, me laissant bien des marques de leur prédestination. Trente-huit, tant adultes qu'enfants baptisés par le P. Raffeix, et morts pour la plupart après leur baptême, ont augmenté le nombre de ces prédestinés.

Voilà une partie des fruits que produisent les travaux de ces généreux missionaires qui, pendant tout le cours de l'année, sèment la parole de Dieu avec bien des fatigues, menant une vie plus misébable que celle des Sauvages mêmes. Mais au terme de la récolte, *venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos*, ils se trouvent à la fin de l'année les mains chargées de plus de deux cents enfants et cinquante adultes baptisés, dont la plupart jouissent du bonheur éternel, étant morts après avoir été lavés dans les eaux sacrées du baptême.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

AUX

MISSIONS DES OUTAOUAIS [1]

OU ALGONQUINS SUPÉRIEURS

PENDANT LES ANNÉES 1672, 1673.

La guerre que tous ces peuples ont avec les Nadouessi [2] les a obligés à quitter le lac Supérieur, et à venir se placer auprès du lac Huron, où la paix qu'ils ont avec l'Iroquois leur a préparé un asile contre leur nouvel ennemi. La divine Providence semble les avoir voulu ainsi ramasser quasi en un même lieu, et les rendre moins errants, afin de don-

1. Les Outaouais, Outaouaks, ou Outawas, Sauvages de la langue algonquine. On les appelle Algonquins supérieurs pour les distinguer des Algonquins inférieurs ou Montagnais, qui habitent aux environs de Tadoussac et de Québec.

2. Les Nadouessi, Nadouessioux ou simplement Sioux, Sauvages qui habitaient à l'ouest du Lac Supérieur. Cette nation belliqueuse contraignit les Outaouais d'abandonner, en 1671, le bourg de Chagouamigon, où était établie la mission du Saint-Esprit, près du Lac Supérieur.

ner plus de facilité aux missionnaires de les aller trouver, pour leur montrer le chemin du ciel. C'est ce qu'ils ont fait cette année avec plus de succès que les précédentes, et avec une bénédiction de Dieu plus abondante. Ils ont éclairé de la lumière de l'Évangile plusieurs nouvelles nations, et ils ont baptisé plus de quatre cents personnes. Il est vrai que ce n'a pas été sans de grandes difficultés; mais ce n'a pas été aussi sans beaucoup de merveilles de la part de Dieu, qui a voulu favoriser leurs travaux de ses grâces les plus extraordinaires et les plus éclatantes.

Nous partageons ces missions en quatre principales qui se trouvent renfermées dans un espace de plus de trois cents lieues :

La première est la mission de Sainte-Marie du Sault ;

La seconde est la mission des Apôtres, dans le nord du lac Huron ;

La troisième est celle de Saint-Ignace, au sud-ouest du même lac ;

La quatrième est celle de Saint-François-Xavier, dans la grande baie des Puants.

CHAPITRE I

DE LA MISSION DE SAINTE-MARIE DU SAULT.

Le bourg de Sainte-Marie du Sault est situé non loin du lac Supérieur, à l'endroit où l'eau descend de ce lac avec une extrême rapidité pour aller se décharger dans le lac Huron. Ce lieu, que l'abondante pêche du poisson blanc rend considérable, devient tous les jours plus beau et plus commode, surtout depuis que les Sauvages s'appliquent à y semer du blé d'Inde. Il ont pris de là occasion de faire paraître tout ensemble, et leur dévotion en apportant à l'église les prémices de leurs blés, et leur confiance en Dieu en obtenant du P. Gabriel Druillettes, leur pasteur qu'il vînt lui-même visiter leurs champs, pour les arroser d'eau bénite, et pour y faire les prières usitées dans ces circonstances.

L'église qui y a été nouvellement bâtie et quelques beaux ornements envoyés par des personnes charitables, leur causent beaucoup d'admiration, et leur inspirent une haute idée du Christianisme. Ils y sont assidus aux exercices de prières; ils y écoutent volontiers l'instruction chrétienne, et prennent plai-

sir à y chanter de pieux cantiques en leur langue. C'est aussi avec joie qu'ils font réflexion à l'avantage qu'ils ont, par-dessus tous les autres peuples à qui on a prêché l'Évangile, d'avoir les premiers un lieu bâti en l'honneur de Celui qui a tout fait. Cette joie est jointe à une confiance aimable qu'ils ont en Celui qu'ils vont honorer dans cet édifice sacré. Dans la crainte raisonnable d'être attaqués par les Nadouessi, leurs ennemis, ils aiment mieux se loger près de l'église que dans leur fort; c'est là même qu'ils ont voulu mettre leurs femmes et leurs enfants en assurance, lorsqu'ils sont descendus en traite à Montréal.

Un de leurs plus anciens capitaines, qui se nomme Iskouakite, et qui est tout couvert de blessures qu'il a reçues, soit de l'Iroquois, soit du Nadouessi, s'est efforcé plus d'une fois d'augmenter cette confiance par ses discours. Un jour que le P. Gabriel Druillettes avait, au son de sa clochette, invité les fidèles à l'instruction, le vieux Iskouakite, remarquant que le père faisait passer les femmes et les filles dans l'enclos de pieux qui entoure l'église : « Les Robes noires, disait-il, sont véritablement nos pères, ce sont eux qui nous gardent et qui donnent la vie au Sault, en retirant nos femmes et nos enfants chez eux, et en priant pour nous *Jésus*, le Dieu de la guerre. Oui, quoique le Nadouessi doive nous venir attaquer, ainsi que nous l'avons appris, nous mettons toute

notre confiance au Roi du ciel et de la terre qu'on nous prêche. C'est lui seul qui nous peut garder, c'est lui qui guérit si souvent nos malades, c'est lui qui préserve de tout accident notre jeunesse, lorsqu'elle va en traite ou en guerre. Que nous sommes heureux d'être logés près de l'église ! Jeunesse, femmes et enfants, que personne ne soit paresseux à se trouver à la Prière. »

Mais ce n'a pas été sans une sainte jalousie des nations d'alentour, et sans qu'elles aient voulu avoir le même bonheur ; en sorte que, pour satisfaire un désir si juste, on a choisi un lieu convenable dans la rivière de Saint-François-Xavíer, qui se décharge dans la baie des Puants. On y a déjà bâti une grande église, où tous les peuples de ces quartiers viendront de temps en temps, à l'occasion de leur pêche et de leur chasse, se faire instruire des vérités du Christianisme. En même temps que l'on a élevé ces deux édifices, la ferveur s'est augmenté parmi ces peuples ; et il semble que Dieu ait voulu récompenser leur zèle à les demander par un nouveau zèle à embrasser la Foi. Des missionnaires, qui, selon leur coutume, se sont assemblés pour délibérer de diverses choses qui touchent les missions, ont avoué que jamais les Sauvages n'ont paru mieux disposés pour recevoir l'Évangile qu'ils ne le sont à présent. Et certes l'empressement si public qu'ils témoignent de voir des églises bâties dans leur pays en est une preuve bien

sensible. Rien, en effet, ne semble devoir leur inspirer ce désir, que le dessein véritable et sincère d'avoir un lieu où ils puissent prier et se faire instruire. Les Sauvages de la nation des Kichkaoueiak[1] ne se sont pas contentés de cet empressement à demander une église, ni des témoignages de leur joie pour l'avoir obtenue, ils ont montré de plus un attachement extrême à ne pas s'éloigner pour toujours de celle qu'on leur avait bâtie. Le démon, jaloux du profit qu'ils devaient retirer de la proximité de l'église et de la présence des missionnaires, semblait avoir excité les Sauvages de Kaentoton à les solliciter de venir habiter auprès d'eux. Or, dans le pays des Kaentotons, bien loin qu'on y trouve quelque édifice consacré au vrai Dieu, la polygamie et les jongleries semblent y avoir dédié à l'enfer la plupart des cabanes, tant elles y règnent avec insolence. Ces instruments du démon n'omirent aucune démarche pour venir à bout de leur dessein. D'abord ils font des présents aux anciens qui étaient de leurs parents, puis ils s'adressent secrètement au chef de la jeunesse; ils lui donnent aussi de riches présents; ils lui offrent en outre celle de leurs filles qu'il voudrait pour être sa seconde femme, et l'assurent en dernier lieu qu'ils le feraient chef de leurs guerriers. Tous ces attraits auraient pu faire suc-

1. Kichkaoueiak ou Kiskacons, Sauvages de la langue algonquine, voisins des Poutewatamis.

comber un Sauvage moins fidèle que ne l'était celui-ci; mais lui, pour rompre une bonne fois tous leurs desseins et pour se délivrer de leur importunité, vient prier Dieu à l'église; il déclare ensuite tout ce qui se passe au P. Gabriel Druillettes, et l'assure qu'il est résolu de ne quitter ni l'église ni la commodité de pouvoir être instruit. Il conclut en lui racontant les faveurs que ceux de son pays avaient reçues par le moyen de la Prière et les accidents qui étaient arrivés à ceux qui l'avaient méprisée. Un dernier effort cependant fut tenté par les Kaentotons; ils tâchèrent de persuader publiquement dans un conseil celui qu'ils n'avaient pu corrompre en secret. Ils exposent les présents que leurs chefs envoyaient à la nation des Kichkakoueiak pour les attirer, et puis, s'adressant à lui en particulier, ils jettent deux colliers de porcelaine à ses pieds, et lui disent : « C'est toi que nous voulons. » Alors le père de ce chef prit la parole pour lui et dit à ceux de Kaentoton : « Sachez mes frères et mes neveux, que quand mon fils et tous mes alliés voudraient aller où vous voulez et quitter de vue l'église, je m'y laisserais traîner en pleurant par avance la perte de ceux qui nous y attireraient, comme un père pleure, voyant ses enfants enlevés par l'ennemi et emmenés en captivité. » Il continua de leur parler d'une manière fort éloquente pour les engager à cesser leurs importunités.

Enfin, pour en finir, le jeune chef opposa l'adresse à l'adresse. Il leur représente que l'ennemi ayant tué un de leurs parents, il était de leur honneur de venger cette mort, qu'il était tout prêt de les accompagner en guerre pour ce sujet. Il parlait ainsi dans le dessein de les attirer eux-mêmes à venir se loger auprès de l'église, et de les gagner par le moyen des Sauvages du Sault, qu'il ferait joindre avec eux dans cette expédition. Ils y consentirent, et ce brave chef, avant que de partir, vint à l'église protester, ainsi qu'il l'avait déjà fait dans un festin, qu'il renonçait à toutes les superstitions, dont ils usaient pour se préparer à la guerre avant qu'on leur eût annoncé l'Évangile, et qu'il ne reconnaissait que *Jésus* pour l'unique maître de la guerre. Une protestation si publique, accompagnée d'une telle fermeté dans un des principaux de cette nation est capable de faire beaucoup d'impression sur les esprits des Sauvages et de donner beaucoup de crédit parmi eux à la prédication de l'Évangile.

Le paragraphe suivant nous fera voir quelque chose de plus considérable encore qui s'est passé chez les Missisakiks.

I. — DE LA MISSION DES MISSISAKIKS [1].

Nous joignons cette Mission des Missisakiks à celle de Sainte-Marie du Sault, parce qu'elle en est comme une dépendance, et que c'est le même missionnaire qui les a évangélisées toutes les deux.

Ce peuple, outre la pluralité des femmes, et les superstitions qui lui sont communes avec les autres, est le plus fier et le plus superbe de tous ceux d'alentour. Cependant le P. Gabriel Druillettes y fut reçu avec toutes les caresses dont ces barbares sont capables. Ceux-là même qui avaient un plus grand nombre de femmes, aussi bien que les plus insignes jongleurs, furent les premiers à le venir saluer à leur mode aussitôt qu'il fut débarqué. En outre, les deux principaux d'entre eux, à qui le rang de capitaines de cette nation semblait devoir donner plus de fierté et d'orgueil, furent ceux dont Dieu se servit pour donner plus de vogue à la douceur et à l'humilité de l'Évangile. L'un d'eux, témoignant au Père la joie qu'il avait de sa venue, prit la parole, et lui dit : « Je ne sais pas, Robe noire, si, ayant si fort invectivé au Sault contre la pluralité des femmes, tu me verras de bon œil. Je viens par avance t'assurer

1. Missisakiks, ou Mississagués, Sauvages du bourg de Missisak, au nord du lac Huron, appartenant à la nation algonquine.

qu'il n'y a pas longtemps que je suis engagé dans ce malheur. Mes liens ne sont pas encore si forts que je ne les rompe aussitôt que tu auras fait bâtir ici une église. Mes enfants sont déjà baptisés ; je les aime ; c'est pourquoi je les veux voir dans le ciel où ceux qui prient seront à jamais. Prends courage, visite toutes les cabanes ; instruis mes oncles, mes frères, mes neveux, et baptise les enfants. » L'autre capitaine ne céda pas à celui-ci en docilité, il alla même plus loin ; car, ayant fait un présent au P. Druillettes, il le pria de revenir le lendemain instruire la jeunesse qu'il assemblerait tout exprès, avec assurance que pas un ne lui résisterait. « Je leur ai déjà parlé par mon exemple, dit-il, et j'ai renvoyé une seconde femme que j'avais prise en considération de défunt mon frère à qui elle appartenait. »

Ces commencements furent suivis du baptême de vingt-trois personnes, entre lesquelles une moribonde, que le flux de sang avait épuisée, se rendit remarquable. Je trouvai en elle, dit le missionnaire, tant d'ardeur pour recevoir le baptême, tant de résignation pour mourir, nonobstant qu'elle laissât quatre petits enfants orphelins, et qu'elle fût dans la fleur de l'âge ; mais surtout tant d'innocence et tant de sincérité à me déclarer sa vie passée lorsque je la disposais au baptême, qu'il semblait que Dieu l'avait choisie particulièrement pour le ciel.

Outre ceux qui reçurent le baptême, plusieurs autres le demandèrent, et, ne pouvant pas encore l'obtenir pour eux-mêmes, ils faisaient instances pour qu'on l'accordât à leurs enfants. La ferveur des vingt adultes, dont cette église était seulement composée avant que le Père y allât, a sans doute mérité auprès de Dieu ces effets de la grâce pour leurs compatriotes. Entre autres choses, leur exactitude à s'examiner pour la confession, et leur sincérité à déclarer tous les secrets de leur conscience, même hors de ce sacrement, consola extrêmement le P. Druillettes, et lui fit reconnaître et admirer le doigt de Dieu, qui, tout seul, avait conservé dans leurs cœurs le véritable esprit du Christianisme, quoiqu'il y eût déjà longtemps que la plupart d'entre eux n'avaient vu de missionnaire. Il n'a pas été moins consolé lorsqu'il lui a fallu quitter cette Mission, les capitaines et les anciens l'ayant prié instamment de revenir au printemps pour continuer de les instruire.

II. — DE QUELQUES MERVEILLES QUE DIEU A FAITES A SAINTE-MARIE DU SAULT.

Tous ces peuples, qui ne se conduisent que par les sens, avaient besoin que Dieu les instruisît d'une manière sensible, non-seulement par la prédication des missionnaires, mais encore par la vue de quel-

que effet qui fût au-dessus du cours ordinaire de la nature. Les vérités de l'Évangile eussent été trop faibles si elles eussent été appuyées uniquement sur le raisonnement et sur le bon sens. Comme l'étude et la politesse leur manquent, il leur fallait quelque chose de visible et de palpable pour faire impression sur leurs esprits. Quoiqu'il se trouve parmi eux des esprits aussi capables des sciences que le sont ceux des Européens, cependant leur éducation et la nécessité de chercher leur vie les a réduits à cet état, que tout leur raisonnement ne s'élève point au-dessus de ce qui regarde la santé du corps, l'heureux succès de la chasse, de la pêche, de la traite et de la guerre. Toutes ces choses sont comme autant de principes dont ils tirent toutes leurs conclusions, non-seulement par rapport à leurs demeures, leurs occupations et leurs façons d'agir, mais même pour ce qui concerne leurs divinités et leurs superstitions. Ainsi, c'est une marque que Dieu veut tout de bon attirer à sa connaissance ces pauvres aveugles et esclaves des sens, puisqu'il daigne, depuis quelques années, employer sa toute-puissance dans la guérison des malades et opérer d'autres semblables merveilles pour leur fournir des preuves de la vérité de l'Évangile qui soient proportionnées à la grossièreté de leur esprit. C'est ce qu'il a fait cette année aussi bien que les autres. Pour éviter la longueur, nous n'avons choisi que quelques-unes de ces merveilles

parmi grand nombre d'autres prodiges de la puissance divine.

Un parti de Chichigouek, composé de dix ou douze guerriers, avait eu la précaution d'aller se faire instruire au Sault, et de demander la bénédiction du Dieu des armées avant de marcher contre le Nadouessi, leur ennemi. Dieu bénit tellement leur entreprise, que, s'étant embarqués dans trois canots, non-seulement ils enlevèrent à l'ennemi treize chevelures et emmenèrent deux petites captives, mais encore, qu'ayant été, à leur retour, rencontrés par sept canots ennemis qui les environnèrent et qui déchargèrent leurs flèches sur eux pendant un long espace de temps, ils n'en furent nullement endommagés, et pas un d'entre eux n'en fut blessé. A leur retour, ils racontèrent eux-mêmes cette merveille, et vinrent rendre grâces à Dieu de cette faveur. Leurs femmes et leurs enfants firent paraître leur fierté et leur zèle, amenant, le lendemain, à l'église, les deux petites captives, et leur apprenant à prier Dieu et à faire le signe de la croix. Le capitaine de cette bande, qui s'appelle Kamichisitis, parce qu'il a plus de doigts aux pieds que le commun des hommes, témoigna que ce ne lui était pas une chose nouvelle de voir quelque effet merveilleux de la Prière. « Mon fils, dit-il, était tourmenté d'une rétention d'urine sans espérance de guérison ; il trouva cependant un remède efficace dans la prière que lui fit

faire le P. Gabriel Druillettes. Cela m'a obligé depuis à n'avoir plus recours au soleil ni aux songes, mais uniquement au grand Génie, maître des hommes et maître de la guerre. C'est de lui que j'ai attendu tout secours dans l'entreprise que j'ai faite. C'est à lui que j'ai offert cet hiver la tête des bêtes dont je faisais festin, et c'est lui enfin qui, le jour que j'ai tué ces ennemis, me fit dire à ma jeunesse dès le matin, qu'environ midi, nous arriverions au lieu du combat. »

Plusieurs autres ont expérimenté une protection non moins extraordinaire de Dieu, dans l'extrémité où la maladie les avait réduits. Dieu montre en cela une merveilleuse condescendance pour nos Sauvages de vouloir guérir leurs malades par la Prière, eux qui étaient entêtés jusqu'à la folie de cette erreur que la Prière faisait mourir les malades.

Une veuve, voyant un de ses fils travaillé depuis longtemps de fièvre continue, jointe à une dyssenterie et à un dévoiement d'estomac qui le mettait hors d'espérance de remèdes, prend le parti de le porter elle-même sur ses épaules jusqu'à l'église. Lorsqu'elle y fut arrivée, ce fut un plaisir de lui entendre dire à Notre-Seigneur, avec autant de confiance que de naïveté : « Jésus, vous êtes le seul qui pouvez tout. L'été passé j'étais engagée dans le libertinage, j'étais prête à mourir loin de l'Eglise ; j'eus recours à votre bonté, et, tout d'un coup, je

me trouvai guérie. Ma fille aînée, l'automne passé, était arrêtée par un mal de jambes, au point qu'elle ne pouvait marcher ; la Robe noire lui ayant donné le bâton dont il se servait, sa guérison fut si parfaite que depuis elle a marché avec beaucoup de liberté sans ressentir aucune incommodité. Ayez pitié de mon fils que je viens vous porter de bien loin ; je suis résolue de ne point céder aux instances que me fait un parent de défunt mon mari de vouloir être sa seconde femme. Outre cela, je vous promets que tous mes enfants croiront en vous. » Lorsqu'elle eut dit ces paroles, le P. Druillettes engage le malade à prier, et lui fait avaler de l'eau bénite. Au grand étonnement de tout le monde, le lendemain ce jeune enfant vint à l'église avec sa mère pour remercier Dieu de sa guérison.

Le zèle d'un bon vieillard à faire honorer la croix du Sauveur, obtint sa récompense aussi bien que la foi de cette femme sauvage. Entre plusieurs malades qui, après avoir prié à l'église les uns pendant trois jours, les autres pendant cinq, venaient rendre grâces à Dieu de leur guérison, on put remarquer un ancien fort considérable de la nation de Kichkakoueiak. Cet homme, nommé Agouabami, ne trouvant pas de remèdes à un grand mal de reins, qui, joint à la fièvre, le tenait attaché au lit sans pouvoir rien faire, eut recours à l'eau bénite qu'on lui appliqua sur la partie affligée en faisant le signe de la

croix. Quelque temps après, voyant qu'il manquait quelques pieux à l'entour de la croix, qui a été plantée à Sainte-Marie du Sault, d'où il arrivait qu'elle n'était pas assez respectée, il exhorte la jeunesse à faire cette réparation, puis, se sentant tout à coup guéri, il vient dans l'église avec de grands sentiments de reconnaissance remercier Dieu, qui l'avait si bien payé par avance du petit service qu'il avait tâché de lui rendre. C'est une chose certainement admirable de voir que Dieu ne dédaigne pas le peu que font ces barbares pour lui, et qu'à la moindre prière qu'ils lui offrent ou au moindre service qu'ils lui rendent, il soit libéral en leur endroit des effets les plus merveilleux de sa toute-puissance. Il le fait avec tant de bonté et tant de profusion, que souvent une seule famille expérimente plusieurs de ces faveurs extraordinaires. On le peut remarquer en quelques-uns des exemples précédents ; nous en ajouterons un dernier, où cette infinie bonté paraît encore avec plus d'éclat.

Le P. Gabriel Druillettes, faisant sa visite ordinaire le long du bas de la rivière sur laquelle la nation des Kichkakoueiak s'était cabanée, environ à une lieue du Sault, apprend qu'un jeune homme, fils d'un ancien chrétien nommé Messiben, a été surpris tout d'un coup d'un mal qui lui a enlevé tout sentiment et qu'il s'en va mourir. Le Père y accourt incontinent avec la sœur du moribond. Il prie Dieu

avec elle pour ce pauvre jeune homme, qui, ne pouvant parler, fait signe qu'il entend le missionnaire et qu'il souhaite le baptême avant que de mourir. Le Père l'instruit autant que la conjoncture le permet, le baptise, et retourne au Sault pour y dire le lendemain la messe aux chrétiens. Il n'espérait pas de revoir son malade en vie; mais, contre son attente, il l'aperçoit le lendemain à l'église, qui venait rendre grâces à Dieu de sa santé, et déclarer publiquement que le baptême donne la vie, bien loin de faire mourir.

C'est sans doute cette faveur qui a fortifié le père de ce jeune homme à ne point céder aux instances de tous ses parents et amis, qui le pressaient de s'éloigner de l'Eglise et d'aller demeurer à Kaentoton, où la polygamie et la jonglerie gâtent le peu de néophytes qui y demeurent.

La semaine suivante, une fille que cet homme avait adoptée fut réduite à telle extrémité, que le P. Druillettes la trouva au milieu du chemin où ses parents l'avaient laissée, comme entièrement désespérée. Le Père s'approche d'elle, mais les parents le repoussent et lui disent : « C'est en vain que tu lui cries, elle est morte; un mort n'a pas d'oreilles. » Le Père prie pour elle et lui jette de l'eau bénite; c'est tout ce qu'il peut faire pour lors. Quelques heures après il repasse et la trouve guérie, avec résolution de se faire instruire et baptiser. Depuis,

cette fille a résisté à un infidèle, qui offrait de grands présents afin de la séduire et de la prendre pour sa seconde femme.

Cette libéralité de Dieu envers ces barbares, qui fait ressentir à plusieurs d'une même famille les effets merveilleux de sa toute-puissance, est jointe à une tendresse admirable à leur conserver ce qu'ils ont de plus cher. Les Sauvages sont extrêmement passionnés pour leurs petits enfants, et Dieu a semblé prendre un soin particulier d'un âge si tendre en le préservant de la mort, à laquelle il est fort sujet parmi ces nations. En effet, quelques anciens ont fait cette remarque, que, depuis qu'on a embrassé le Christianisme dans la nation des Kichkakoueiak, les enfants ne meurent presque pas; et que, pendant l'espace d'un an, il n'y en a eu que deux mort-nés; encore c'était une punition de la mauvaise conduite de leurs mères. Un autre Sauvage du Sault, faisant le dénombrement des enfants qui étaient morts, trouva que c'étaient les enfants de ceux qui étaient attachés à la pluralité des femmes ou ceux de leurs plus proches parents. Ils s'en sont plaints eux-mêmes, et Dieu a voulu que ses propres ennemis rendissent témoignage de la protection particulière qu'il accorde aux chrétiens. « La Prière, disent-ils, nous nuit, en même temps qu'elle sert à ceux qui l'embrassent. Avant que cette Robe noire nous reprît d'avoir plusieurs femmes, nos enfants mouraient-ils

comme ils font maintenant? C'est assurément lui qui est cause de leur mort. » La chose en est venue jusque-là, qu'il a fallu les réfuter publiquement et leur faire concevoir que Celui qui est le maître de la santé et de la maladie, de la vie et de la mort, prend un soin particulier de ceux qui le servent et néglige ceux qui le négligent, ou même les punit par la perte de ce qui leur est le plus cher.

Outre ces prodiges de la grâce, nous en omettons beaucoup d'autres de toutes sortes; car Dieu n'a pas fait éprouver sa bonté à ces pauvres gens seulement dans la guérison de leurs malades ou dans la conservation de leurs enfants, mais encore il l'a étendue à toutes leurs nécessités, auxquelles il a remédié d'une façon merveilleuse par le moyen de la prière. Les uns ont été secourus dans l'extrémité de la faim, les autres ont obtenu un heureux et extraordinaire succès de leur chasse; d'autres (outre ceux que nous avons dit) ont été préservés comme miraculeusement dans leurs expéditions de guerre; d'autres enfin, étant engagés dans des dangers évidents de périr, dans les eaux ou sous les glaces, en ont été retirés contre toute attente et contre le cours ordinaire des choses. L'effet que ces merveilles ont produit sur l'esprit des Sauvages a été grand; la Prière a été accréditée parmi eux plus que jamais. Plusieurs jongleurs, touchés de Dieu, ont renoncé à leurs superstitions, dont ils ont déclaré publiquement la vanité et l'inutilité;

ils ont témoigné, au contraire, la force de la Prière, dont ils avaient vu et expérimenté les effets favorables. Le nombre des baptisés a été de cent âmes cette année 1673; aux années suivantes, il a été encore plus grand. Au dernier hivernement que le P. Druillettes a fait avec les Sauvages du Sault, et en descendant ici-bas, il a baptisé lui seul jusqu'à quatre-vingt-quatre personnes.

Il ne faut pas croire cependant que Dieu ait donné ce succès à la prédication de l'Évangile, sans le faire payer bien cher aux missionnaires; et si il leur a donné cette consolation de voir un fruit si considérable de leurs fatigues, il a voulu que ces mêmes fatigues ne fussent pas médiocres, et qu'elles fussent quelquefois accompagnées de grands dangers. Le P. Henri Nouvel, qui a eu beaucop de part à la conversion de ces infidèles, y a pensé laisser sa vie ; son intrépidité seule la lui sauva, et fit tomber des mains d'un jongleur, à qui il s'était opposé, la hache que celui-ci avait prise dans sa fureur, et qu'il avait levée trois fois sur le Père pour le frapper. Peu aussi s'en est fallu qu'à deux fois le même missionnaire n'ait péri dans les eaux. Une fois, à la traverse de l'anse que l'on appelle de Saint-Joseph, où il disputa sa vie pendant un long temps contre les vagues qui, à tout moment, semblaient le vouloir engloutir. Le recours qu'il eut au chaste époux de Marie, dont ce lieu porte le nom, le préserva alors d'une mort qui

paraissait inévitable. Une autre fois, venant de baptiser deux enfants qui étaient en danger de mourir, et s'étant embarqué imprudemment (comme il semblait d'abord), il fut surpris, loin du bord, d'un orage furieux, et fut si fort pressé de tous côtés par les vents, la pluie et le tonnerre, que, le secours humain lui manquant, il fut obligé d'implorer le Divin, qui lui fut plus favorable qu'il ne pensait ; car, ayant fait un vœu à la sainte Famille, il aborda enfin avec beaucoup de peine au lieu d'où il était parti, et il aperçut que la foudre y avait abattu plus d'un arpent de bois ; Dieu lui ayant voulu faire reconnaître qu'il lui avait fait échapper un danger en l'engageant dans un autre, pour le préserver enfin de tous les deux à la fois.

CHAPITRE II

DE LA MISSION DES APOTRES, PRÈS DU LAC HURON.

Cette Mission, qui avait donné beaucoup de consolation aux missionnaires les années précédentes, n'a guère, pendant cette année, Dieu le permettant

ainsi, présenté que des épines et des difficultés au P. Bailloquet qui en a le soin. La cause en a été la malice de quelques anciens fort attachés à leurs erreurs. Ces hommes, d'autant plus coupables qu'ils ont eu plus de facilité à s'instruire des vérités de l'Evangile, qu'on leur prêche depuis plusieurs années, exerçent malheureusement une grande autorité sur la jeunesse; ils en ont profité pour la séduire et la corrompre, quoiqu'elle eût déjà en partie embrassé le Christianisme. Le peu d'estime que ces Sauvages ont pour l'Evangile, ou plutôt le désir d'éloigner le P. Bailloquet qui, selon le conseil de saint Paul, les prêchait jusqu'à l'importunité, leur a fait trouver un beau prétexte pour ne pas l'écouter. Ils ont prétendu que c'était aux enfants à *prier Dieu*, et ils ont reproché au missionnaire qu'il n'en avait pas assez de soin. «Le temps, disaient-ils, que tu emploies à nous instruire serait mieux employé à instruire la jeunesse.» C'est ainsi qu'ils se contredisaient eux-mêmes, témoignant d'un côté désirer qu'on fît *prier*[1] leurs enfants, et d'un autre les élevant eux-mêmes dans leurs superstitions. On ne saurait croire combien il est pénible à un missionnaire de voir ainsi pervertir ceux qu'il a convertis. Le Père ne l'a vu que trop souvent à son grand re-

1. On sait que dans le langage de ces Sauvages le mot *Prière* est synonyme de Christianisme; ainsi *prier Dieu* ou simplement *prier* veut dire quelquefois *embrasser* ou *pratiquer le Christianisme.*

gret, et peu s'en est fallu qu'il ne lui en ait coûté la vie; car, un jour qu'il s'y opposait avec zèle, un jongleur furieux leva sur lui la hache pour le frapper.

Il a eu souvent prise avec eux pour de semblables sujets, et, quoiqu'il n'en ait remporté autre fruit que d'être méprisé et chassé honteusement des cabanes, il n'a pas laissé de continuer à leur annoncer l'Evangile, tantôt à la porte des cabanes, tantôt d'un lieu élevé d'où les Sauvages de plusieurs cabanes le pouvaient entendre, tantôt dans les festins où il les trouvait tous assemblés; mais il ne recevait partout pour réponse que des injures, des menaces de le frapper, ou des injonctions insolentes de se taire, de les quitter et de s'en aller prêcher à d'autres. La douceur ne lui a pas plus servi que la rigueur, et l'attachement funeste qu'ils ont à leurs superstitions ont rendu tous les moyens et toutes les saintes adresses dont il s'est servi inutiles. Enfin, il a même été exclu des festins, parce qu'il avait accoutumé d'y faire à haute voix une prière formellement opposée au dessein secret et caché que le maître du festin a souvent parmi eux, de donner à manger au soleil ou à quelqu'autre fausse divinité.

Toutes ces difficultés et ces mépris qu'on témoigne à la Prière et à celui qui la prêche rendent d'autant plus admirable la constance de ceux qui, malgré ces empêchements, font une profession ouverte du Chris-

tianisme. On en voit qui aiment mieux ne se point trouver aux festins où leur ancienneté et leur autorité leur ferait espérer le premier rang et les meilleurs morceaux, que de se mettre en danger de manger quelque chose de consacré à d'autres qu'à Celui qui a tout fait, ou de sembler l'autoriser par leur présence. Une femme entre autres aima mieux pendant longtemps préparer son repas à part que de manger de ce dont mangeait toute la cabane, parce qu'elle avait appris que le maître de cette cabane l'avait consacrée au diable. Une autre a été plus loin, elle a cherché la sûreté de sa Foi dans la solitude, et s'est retirée dans une pauvre habitation tout-à-fait séparée du village ; elle n'a pris pour toute compagnie qu'une petite fille de six ans qui sera tout son soulagement dans les bois pendant l'hiver. Et même, pour ne pas laisser ignorer son intention dans une action si généreuse, elle a déclaré hautement ne vouloir plus assister à toutes les assemblées que ses compatriotes rendaient abominables par leurs superstitions. Cette fervente chrétienne est accoutumée à de semblables actes de vertu. Elle avait entrepris cette année un assez long voyage, de Nipissing au Sault, pour chercher une *Robe noire*, mais, l'ayant rencontrée chez les Amikoueks [1], elle s'y est arrêtée, et joignant la dévotion et le zèle à la ferveur, elle

1. Amikouek, nation de Castors ou des Nez-Percés, à trois jour- du pays des Hurons, vers le nord.

s'est logée en un lieu assez proche de la chapelle pour avoir la consolation d'y mener les femmes et les filles en qui elle reconnaîtrait de l'inclination pour la Prière, afin de les y instruire et de les y faire prier. C'est ce qu'elle fait avec exactitude et avec joie, et même avec tant de prudence et de discrétion, qu'elle ne choque aucun des esprits mal faits de cette nation. Elle sait d'ailleurs si bien régler ses mœurs, que les langues les plus médisantes, bien loin de trouver à redire à sa conduite, lui rendent ce témoignage qu'elle fait honneur à la Prière. Elle est plus visitée des uns et des autres dans sa retraite, qu'elle ne serait dans son village, et Dieu semble l'avoir voulu récompenser dès ce monde, en lui rendant avec abondance ce qu'elle avait quitté pour son amour.

Cette vertu si connue, dont elle a pris autrefois les premières teintures chez les mères Ursulines de Québec, ne l'a pas mis à couvert de bien des attaques contre la fidélité qu'elle devait à Dieu et à son baptême, mais elle y a résisté avec une constance égale à toutes ses autres vertus. Voici une circonstance où elle a fait paraître son esprit tout ensemble et son détachement des biens de la terre. Une de ses amies lui avait offert dix castors pour deux loutres dont elle disait avoir grand besoin; mais notre chrétienne, pénétrant dans le dessein de cette femme et jugeant que, ou elle avait rêvé deux loutres, ou se croyait

obligée de les donner à quelqu'autre qui les avait rêvées, les lui refusa sans se soucier ni du profit considérable qu'elle aurait pu retirer, ni de l'amitié qu'elle avait contractée avec cette personne, ni même de la parentée qui était entre elles.

Une autre chrétienne a témoigné cette année une pareille générosité en résistant aux instances que lui faisait son fils de se faire traiter par les jongleurs dans une maladie. Le jongleur lui-même s'étant glissé dans sa cabane, et s'efforçant de lui persuader de permettre qu'on lui fît ce que personne ne refusait parmi eux, bien loin de se rendre, elle chercha même, par toutes sortes de raisons, à l'obliger de quitter son métier. La même femme, voyant un jour son fils reprocher au P. Bailloquet que, ne pouvant guérir sa mère, il empêchait à un autre de la guérir, elle se leva sur son séant, quoiqu'elle fût extrêmement malade : « Quoi! dit-elle, faut-il que mon propre fils fasse des reproches à celui qui prend tant de soin de moi? Que si la Robe noire ne peut me guérir avec ses remèdes, veux-tu que le jongleur le puisse faire avec ses grimaces? Est-ce que tu es fâché que je prie? Ah! je voudrais bien que tu eusses le même bonheur! Je te suis maintenant inutile, mais, pour moi, je suis contente de mourir en priant. » Entrant un jour dans la chapelle, elle témoigna souhaiter qu'il y eût de l'eau bénite, et, depuis ce temps, toutes les fois qu'elle y en trouve, elle prie Dieu tout haut,

premièrement pour ses péchés, secondement pour les péchés de ceux qui déchirent sa réputation et qui tâchent par leurs médisances de l'obliger à quitter la Prière.

CHAPITRE III

DE LA MISSION DE SAINT-IGNACE DES TIONNONTATERONONS[1].

Lettre du P. Marquette au R. P. Dablon.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Les Hurons appelés Tionnontateronons, ou nation du Petun, qui composent la Mission de Saint-Ignace à Michillimakinac, ont commencé l'été passé, auprès de la chapelle, un fort dans lequel se trouvent renfermées toutes leurs cabanes. Depuis lors, ils se sont rendus plus assidus à la prière; ils ont écouté plus volontiers mes instructions et ont consenti à tout ce que j'ai exigé d'eux pour mettre un terme à leurs désordres et à leurs abominables coutumes. Il faut

1. Ou *Tionnontates*.

prendre patience, avec des esprits sauvages qui n'ont eu jusqu'à présent d'autre maître que le démon, dont eux et leurs ancêtres ont été les esclaves, et qui retombent souvent dans les péchés auxquels ils sont habitués dès l'enfance. C'est à Dieu seul d'affermir leurs esprits volages, de les mettre et de les maintenir dans la grâce ; c'est à lui surtout de toucher leurs cœurs pendant que nous bégayons à leurs oreilles.

Les Tionnontateronons se sont trouvés cette année au nombre de trois cent quatre-vingts, et plus de soixante Outaouasinagans se sont rangés avec eux. Plusieurs étaient venus de la Mission de Saint-François-Xavier, où le P. André a hiverné l'an passé avec eux; ils m'ont paru bien différents de ce que je les avais vus à la Pointe du Saint-Esprit [1]. Le zèle et la patience de ce Père ont gagné à notre sainte Foi ces cœurs, qui nous en paraissaient le plus éloignés. Ils veulent être chrétiens, apportent à la chapelle leurs enfants pour être baptisés, et se rendent fort assidus à la Prière.

L'été passé, ayant été obligé d'aller à Sainte-Marie-du-Sault avec le P. Allouez, les Hurons venaient à la chapelle durant mon absence aussi assidûment que si j'y eusse été, et les filles y chantaient ce qu'elles savaient. Ils comptaient les jours qui se passaient depuis mon départ, et demandaient conti-

1. Mission du Saint-Esprit, à la pointe de Chagouamigon.

nuellement quand je reviendrais. Je ne fus absent que quatorze jours, et, à mon arrivée, chacun se rendit à la chapelle, où plusieurs venaient exprès de leurs champs, quoique fort éloignés.

J'assistais volontiers à leurs festins, où je les instruisais et les invitais à remercier Dieu, qui leur donnait des vivres en abondance, tandis que d'autres nations, qui n'avaient point encore embrassé le Christianisme, avaient bien de la peine à s'exempter de la faim. Je m'efforçais de rendre leurs songes ridicules et d'amener les nouveaux baptisés à reconnaître Celui dont ils étaient les enfants adoptifs. Ceux qui faisaient festin, quoique encore idolâtres, parlaient fort honorablement du Christianisme, ne rougissaient pas de faire le signe de la croix devant tout le monde. Plusieurs jeunes hommes, dont on s'était voulu railler pour les en détourner, le faisaient même dans les plus grandes assemblées, encore que je n'y assistasse pas.

Quelques Hurons chrétiens, venus de Québec et de Montréal, déclarèrent d'abord qu'ils ne se trouveraient jamais dans les assemblées où Dieu serait offensé; que, si on les invitait aux festins, ils y suivraient la coutume des chrétiens. Ils se rangeaient auprès de moi quand j'y pouvais assister, et gardaient leur liberté quand j'en étais absent.

Un Sauvage, considérable parmi les Hurons, m'avait invité à son festin, où les chefs assistaient.

Les ayant appelés chacun par leur nom, il dit qu'il voulait leur déclarer sa pensée afin que personne ne l'ignorât : « Qu'il était chrétien ; qu'il renonçait au dieu des songes et à toutes leurs danses pleines d'indécences ; que la Robe noire était le maître de sa cabane, et qu'il ne quitterait point cette résolution quoi qu'il pût arriver. » Je pris plaisir de l'entendre, et, prenant de là occasion de parler plus fortement que je n'avais encore fait, je les assurai que je n'avais d'autre dessein que de les mettre dans le chemin du paradis, que c'était le seul sujet qui m'arrêtait parmi eux et qui m'obligeait de les assister au péril de ma vie. Dès qu'on a dit quelque chose dans une assemblée, cela se divulgue aussitôt dans toutes les cabanes ; on s'en aperçoit à l'assiduité des uns à la Prière, et à la malice des autres, qui tâchent de rendre nos instructions inutiles.

Un jour, dans un grand conseil où cinq autres nations étaient assemblées, je fis quelques présents au neveu d'un chef qui mourut l'an passé dans les bois. Alors les assistants m'offrirent un grand collier de porcelaine [1] pour répondre à ce que j'avais dit : « Que

1. *Le collier de porcelaine* ne se donne, chez les Sauvages, que lorsqu'on traite des affaires de grande importance. Les *porcelaines* de ce pays sont des espèces de coquilles cannelées, allongées, un peu pointues, sans oreilles et assez épaisses. Elles renferment un poisson dont la chair n'est pas bonne à manger ; mais leur intérieur est d'un si beau vernis et a des couleurs si vives, que l'art ne peut rien faire qui en approche. (Charlevoix, *Journal de Voyage*, etc., p. 209, 210.)

je prétendais affermir le Christianisme parmi les Hurons, qui ne semblait encore que commencer. » Ce jeune homme et toute sa parenté se sont déclarés, et disent que c'est moi qui gouverne leur cabane. J'espère que ce qu'ils font maintenant par respect et par crainte se fera un jour par amour, et avec un vrai désir de se sauver.

Plus de deux cents Sauvages étant partis dès l'automne pour la chasse, ceux qui sont demeurés ici m'ayant demandé quelles danses je leur défendais, je répondis d'abord que je ne permettais point les danses que Dieu défend, comme sont celles où on ne garde pas la décence ; que, pour les autres, j'en jugerais quand je les aurais vues. Chaque danse a son nom, mais je n'ai trouvé de mal que dans celle qui se nomme de l'*ours*. Une femme impatiente dans sa maladie, et voulant satisfaire son dieu et son imagination, fit inviter vingt femmes pour cette danse de l'ours. Elles étaient couvertes de peaux d'ours, avec de beaux colliers de porcelaine. Elles grondaient à la manière des ours, mangeaient et semblaient se cacher comme des ours, pendant que la malade dansait et ordonnait de temps en temps qu'on jetât de l'huile dans le feu avec de certaines superstitions. Les hommes qu'on avait appelés pour chanter étaient fort embarrassés pour satisfaire aux caprices de la malade, parce qu'ils n'avaient point encore entendu d'airs semblables (cette danse n'étant point en usage

parmi les Tionnontateronons); j'ai su tirer parti de cette circonstance pour les en détourner.

L'hiver, quoique rude, n'a pas empêché les Sauvages de venir à la chapelle; plusieurs s'y sont rendus deux fois le jour, quelque vent et quelque froid qu'il fît. Dès l'automne, je commençais à préparer les uns à la confession générale de toute leur vie, et à en disposer d'autres, qui n'en avaient point fait depuis leur baptême. Je n'aurais pas cru que des Sauvages eussent pu rendre un compte si exact de toute leur vie. Aussi plusieurs d'entre eux ont-ils employé plus de quinze jours à s'examiner. Je les ai trouvés bien changés depuis ce temps-là, de sorte qu'ils ne voulaient pas même assister aux festins ordinaires sans m'en demander auparavant la permission.

Comme les Sauvages, et surtout les femmes, ont des imaginations très-fortes; elles sont quelquefois guéries dans leurs maladies quand on leur accorde ce qu'elles souhaitent. Aussi leurs médecins, qui ne connaissent rien à leurs maux, leur proposent quantité de choses dont elles pourraient avoir envie; et, quand la malade déclare ce qui lui plaît, on ne manque point de le lui donner. Mais, durant cet hiver, plusieurs malades, craignant qu'il n'y eût péché en cela, ont constamment répondu qu'ils ne souhaitaient rien et qu'ils feraient ce que la Robe noire leur dirait.

J'ai baptisé cette année vingt-huit enfants, dont

l'un était parti de Sainte-Marie du Sault avant d'avoir reçu ce sacrement. Le P. Henry Nouvel me l'avait écrit afin que j'y prisse garde, mais cet enfant étant tombé malade sans que je le susse, il risquait de mourir dans ce triste état. Heureusement Dieu permit qu'instruisant dans ma cabane deux Sauvages considérables et assez intelligents, ils me demandèrent si un tel enfant qui était bien malade avait été baptisé. J'y courus sur le champ, je lui donnai le baptême, il mourut la nuit suivante. D'autres enfants ont aussi quitté cette terre d'exil, et sont allés en paradis. Ce sont les consolations que Dieu nous envoie qui nous font estimer notre vie d'autant plus heureuse qu'elle pourrait paraître plus misérable.

Parmi les adultes que j'ai baptisés se trouvait une femme que j'instruisais depuis plus d'un an. Je l'avais toujours différée, jusqu'à ce que la voyant bien résolue de servir Dieu, je l'ai baptisée le jour de l'Annonciation. Elle ne manque pas de venir pour l'ordinaire trois fois le jour à la chapelle, où elle demeure plus de temps que les autres pour y réciter de longues prières.

Dieu a particulièrement assisté les Hurons qui demeurent près de notre chapelle ; ils ont eu cette année le bonheur de tuer grande quantité d'ours, de cerfs, de castors et de chats sauvages. Plusieurs bandes n'ont pas manqué de garder ce que je leur avais ordonné pour les prières. Le songe, auquel ils

avaient recours autrefois, a passé pour une chimère dans leur esprit, et s'il est arrivé qu'ils aient rêvé sur l'ours, il n'en ont pas tué pour cela; au contraire, ayant recours à la Prière, Dieu leur a donné ce qu'ils souhaitaient.

C'est, mon Revérend Père, tout ce que je puis mander à Votre Révérence de cette Mission, où les esprits sont plus doux, plus traitables et mieux disposés à recevoir les instructions qu'on leur donne, qu'en aucun autre lieu. Je me dispose cependant à la laisser entre les mains d'un autre missionnaire, pour aller, selon l'ordre de Votre Révérence, chercher vers la mer du Sud de nouvelles nations, et qui nous sont inconnues, pour leur faire connaître notre grand Dieu qu'elles ont jusqu'à présent ignoré[1].

1. Le P. Marquette fait ici allusion au voyage qu'il entreprit cette même année 1673, avec M. Jolliet, pour aller à la découverte du Mississipi et des nations qui habitent les bords de ce fleuve.

CHAPITRE IV

DE LA MISSION DE SAINT FRANÇOIS XAVIER DANS LA GRANDE BAIE DES PUANTS [1].

Voici ce que le P. Louis André et le P. Claude Allouez mandent de cette mission : on l'a divisé en plusieurs paragraphes, selon la diversité des lieux où ils ont travaillé ou des choses qu'ils ont écrites.

I. — DE LA MISSION DE CHOUSKOUABIKA.

Lettre du P. André.

Le feu qui prit à ma cabane, le 22 décembre 1672, en brûlant mon écritoire et mon journal, m'a ôté le moyen d'écrire avec exactitude ce qui s'est passé de plus remarquable touchant le Christianisme dans la

1. Ces peuples sont appelés les *Puants* non pas à raison d'aucune mauvaise odeur qui leur soit particulière, mais parce qu'étant venus des côtes d'une mer fort éloignée au septentrion et dont l'eau est salée, ils se nommaient les peuples de l'eau puante. (*Relations de la Nouvelle-France*, édition de Québec 1848, t. II, année 1648, p. 62.) La mission de Saint-François-Xavier est rangée parmi les missions des Algonquins ou Outaouais, quoique composée de plusieurs autres nations sauvages .

baie de Saint-Xavier, dont le Rév. P. Nouvel[1] m'a donné le soin depuis quelques mois. J'en ai pris en quelque sorte possession le 16 de novembre de l'année passée, qui est le jour où j'arrivai à Chouskouabika. C'est une station de Sauvages où je m'arrêtai afin d'y faire provision de harengs pour mon hiver. La pêche avait commencé depuis quelques jours, et était fort abondante. Les Sauvages me prièrent de parler à Dieu, afin qu'elle durât longtemps, et ils me promirent de venir prier à ma chapelle quand la pêche serait finie, parce qu'alors ils auraient tout le loisir de me venir trouver. Je n'avais pas envie de leur faire prier Dieu dans leurs cabanes; elles étaient tellement embarrassées de rets et pleines de poissons, qu'à peine pouvais-je y entrer, m'y mettre à genoux sans incommodité; mais ayant considéré la continuelle occupation des femmes et des filles à boucaner le poisson et celle des hommes à préparer les rets, je crus que je ne devais pas me montrer difficile à les visiter tous les jours pour les faire prier Dieu comme ils le souhaitaient. Mais, quand la pêche fut finie et la provision faite, les paresseux trouvaient que j'étais trop loin d'eux, et on ne venait pas avec l'assiduité que j'aurais désirée. Dieu y mit ordre, permettant que le feu se mit à ma cabane. Je fus obligé de me cabaner ailleurs. Le chef harangua ses

1. Le P. Nouvel était le supérieur des Missions des Outaouais.

gens afin qu'on me dressât une cabane et une maison de Prière, ce qui fut bientôt exécuté. Je n'eus pas grand sujet de regretter la perte que j'avais faite, car le même jour je me vis commodément logé dans une maison de paille. Cette sorte de cabanage est la plus commode de toutes celles que j'ai encore vues. On met de la paille jusqu'à la hauteur d'un homme, que l'on couvre d'un toit de nattes. Par là on est mieux défendu contre le froid et contre la fumée que dans les cabanes d'écorce, et on ne craint ni la pluie ni la neige, si les nattes ont tant soit peu d'inclinaison.

L'accident qui nous était arrivé donna occasion à ceux qui n'étaient pas bien affectionnés à la Prière de m'insulter sur ce que je faisais chanter[1] que le diable était un esclave et que je le méprisais. Plusieurs me dirent : « Tu n'as pas d'esprit, tu fâches trop le diable ; il mettra encore le feu à ta cabane. » Les vieilles femmes surtout me blâmaient fort sur ce que je disais qu'il ne fallait pas craindre le malin esprit, ni lui obéir ; mais je les désabusai peu à peu en leur faisant voir que Dieu était l'auteur de cet accident. « Dieu a de l'esprit, leur disais-je, et non le diable ; il prévoyait que, si j'étais plus près de vous, vos enfants et vos filles viendraient plus souvent me trou-

1. L'instruction se donne assez souvent aux Sauvages par le moyen des cantiques, où l'on renferme les principales choses qu'il faut croire et faire pour être sauvé.

ver pour le prier. Quand j'étais en ma première cabane, le froid et la paresse les rendaient négligents et leur faisaient trouver le chemin trop long. » Ils furent tous de mon sentiment quand ils eurent vu par la suite la grande assiduité des enfants et des filles à venir prier. Cette assiduité a surpassé mon attente, et je n'aurais jamais cru que Dieu eût donné une si grande bénédiction à cette petite Mission. Je l'appelle petite, parce que je n'ai jamais eu ici plus de sept cabanes, qui comprenaient cent soixante personnes. Ce petit nombre m'occupait tous les jours avec un fruit plein de consolation pour le présent et d'espérance pour l'avenir, qui me fait bien augurer du salut de ces pauvres infidèles.

Je n'avais pas dessein d'abord de baptiser aucun adulte, quoique plusieurs me demandassent le baptême. Je le leur promettais à une condition que je ne croyais pas qu'ils pussent accomplir; elle consistait à savoir le *Pater,* l'*Ave Maria* et le *Credo* par cœur en leur langue. A peine avais-je demeuré quelque temps avec eux que je me vis obligé ou de passer pour menteur ou d'accorder le baptême à une fille âgée de seize ans. Elle était fort assidue à la prière et avait une grande horreur de la moindre impureté. Je crus donc ne pas pouvoir reculer davantage, et il me semble que selon l'intention du concile de Trente l'épreuve était suffisante, pour des Sauvages, d'avoir appris en peu de temps l'Oraison dominicale, la Sa-

lutation angélique et le Symbole des apôtres. L'expérience me fit voir qu'on peut manquer de confiance à la grâce du baptême, en se montrant trop difficile à baptiser les adultes, sous prétexte de chutes futures. Cette fille fut plus fervente après le baptême qu'auparavant, ce qui me donna courage de baptiser les autres qui savaient les prières. Plusieurs hommes les savaient aussi, et me pressaient de les baptiser. Ils me promettaient de ne plus obéir à leurs songes, de ne faire aucun cas de leurs fausses divinités, et de garder les commandements de Dieu : mais je ne me fiais pas à eux; car je savais qu'on les habitue dès l'âge de quatre ou cinq ans à se noircir le visage et faire de grands jeûnes pour avoir des songes, où ils s'imaginent être en rapport avec leurs fausses divinités; on leur fait accroire que par là ils seront heureux à la pêche, à chasse et à la guerre.

Ainsi, soit pour s'épargner la peine d'apprêter à manger, soit pour ménager les vivres, ou même pour accoutumer les enfants à ne manger que le soir, les parents les font jeûner très-rigoureusement, et pour les y engager ils leur promettent qu'ils verront le manitou esturgeon, le manitou ours, cerf, ou autre manitou de même nature [1], qui leur fera

1. Les Sauvages donnent le nom de *Manitou* à toute nature supérieure à l'homme, bonne ou mauvaise. Les Manitous sont donc pour eux des espèces de génie ou de divinité. Voir en songe un de ces Manitous est un présage assuré qu'on tuera des animaux que ce génie représente.

darder des esturgeons[1] ou tuer des ours; ou, s'il ne sont pas en âge d'aller à la chasse ou à la pêche, on ne laisse pas de les engager à jeûner en leur faisant accroire que les chasseurs et les dardeurs[2] réussiront, s'ils en ont eu le songe. Ces petits enfants ont une passion extrême de tuer quelque bête ou de darder quelque poisson, d'où il arrive que si un rêveur réussit une fois, ils mettent toute leur confiance au rêve. J'avais de la peine à leur persuader de se débarbouiller, ils me disaient que c'était pour Dieu qu'ils jeûnaient, mais l'attache qu'ils avaient à la coutume de se noircir le visage quand ils jeûnent, ne me permit pas de douter de leur mauvaise foi.

Je n'ai point trouvé de meilleur moyen pour les obliger à se dénoircir que de leur faire voir la peinture du diable auquel ils se rendaient semblables, et de leur refuser l'entrée de ma cabane, quand ils me venaient voir pour prier Dieu. J'obtins par là ce que je désirais, car le désir qu'ils ont de prier pour

1. L'esturgeon est un gros poisson de mer qui remonte le cours des rivières cemme le saumon. Voici comment les Sauvages le prennent. Deux d'entre eux se mettent aux deux extrémités d'un canot; l'un, qui est à l'arrière, gouverne; l'autre, qui est debout, tient à la main un dard attaché par une longue corde à une des barres du canot. Dès qu'il voit l'esturgeon à portée, il lui lance son dard, tâchant de frapper au défaut des écailles. Le poisson, blessé, fuit avec l'instrument dans sa plaie, et ne tarde pas à expirer..

2. On appelle *dardeurs* ceux qui, à la pêche l'esturgeon ou d'autres gros poissons, se servent du dard pour frapper leur proie.

chanter à la fin de la prière avait sur eux plus de pouvoir que la raison. Le mariage peut servir de bride à l'impudicité, mais le rêve n'en a point. A mesure qu'on avance dans la vie, on s'attache encore d'avantage à cette superstition, et les vieux y sont plus attachés que les jeunes. C'est en cela qu'ils croient se rendre recommandables parmi les leurs, en prétendant que le soleil ou le tonnerre ou quelque autre fausse divinité leur a parlé.

Cependant cette foi superstitieuse au songe est, d'après l'expérience que j'en ai, un des grands obstacles au baptême des jeunes gens et des hommes qui vont à la guerre.

Il me semble en effet avoir gagné quelque chose sur l'esprit de plusieurs Sauvages, en leur faisant voir que les Français, et que beaucoup même de leurs compatriotes, ont heureusement fait la chasse et la pêche sans avoir rêvé auparavant. Mais, quand il s'agit d'aller à la guerre, je ne connais pas de Sauvage qui ne mette sa confiance dans les songes. Il y en a même bien peu parmi eux qui n'aient la fausse persuasion que la Prière, c'est-à-dire, la pratique du Christianisme, ne porte malheur aux guerriers, et qui ne s'adressent au démon, comme au seul arbitre de la vie et de la mort. « Les Nadouessis qui ne prient point, me disaient-ils, nous ont tué beaucoup de monde l'été passé, et la Prière en est la cause, car nous avions prié. » Il ne m'a pas été difficile de leur

montrer la fausseté de ce raisonnement; je ne pense pas néanmoins en avoir gagné un seul. La plupart, il est vrai, ont fait semblant de me croire, mais leurs festins célébrés en l'honneur du démon, étaient les vrais interprètes de leurs sentiments. De mon côté, pour leur faire voir que c'était à tort qu'ils blâmaient la Prière, j'attribuais les malheurs qu'ils avaient essuyés à leur idolâtrie bien plus criminelle que celle des Nadouessis qui n'ont aucune connaissance du vrai Dieu.

Kioudim, un de leurs chefs, allant à la guerre, passa ici, lui dix-neuvième; je ne voulus point le faire prier parce qu'il avait plusieurs femmes, et qu'il portait avec lui une idole de pierre qui n'avait pas même figure humaine. C'était pourtant là son dieu, puisqu'il lui offrait du pétun, faisait ses festins en son honneur, la décorait de colliers de porcelaine, l'ornait de peintures, la baisait et la caressait, et faisait l'intrépide quand il l'avait sur son dos. Quelques semaines après son départ, un des plus considérables de sa nation voulut prier Dieu dans notre chapelle; sur la fin de la prière, il dit à Dieu : « Aie soin de nos guerriers. » Je lui dis que je ne prierais point pour eux, et qu'ils seraient abandonnés de Dieu parce que leur chef portait avec soi son idole de pierre en qui il mettait sa confiance. Il parut fort étonné et me demanda si je savais que leurs guerriers seraient tués. Après avoir un peu réfléchi pour

ne pas m'avancer témérairement, je lui répondis : « Je ne sais pas si Dieu les abandonnera ou non; mais parce qu'ils méprisent la Prière, peut-être qu'ils seront tués; cependant Dieu seul sait ce qui en arrivera. » J'en dis autant à plusieurs autres, ce qui fit qu'ayant appris la défaite de leurs gens, ils convinrent que j'avais dis vrai ; et ils voulaient même faire passer pour une prophétie des paroles que je n'avais avancées qu'en doutant.

Kioudim et ses guerriers avaient été surpris pendant qu'ils dormaient, en sorte qu'aucun ne s'était défendu ; trois seulement avaient pu échapper à la mort par la fuite; les autres avaient été tués et mis à la chaudière. Cet accident me fournit une belle occasion de railler ceux qui méprisent la Prière, et qui mettent leur confiance dans le démon: « Oh ! le plaisant capitaine, disais-je, que le démon ! Oh ! que vos gens ont combattu hardiment sans coup férir ! Aucun d'eux n'a eu le courage de tirer un coup de fusil. Nous sommes peu de Français ici, aucun ne prendrait la fuite quand même tous les Nadouessis nous assiégeraient. Dieu nous donne du cœur parce qu'en lui seul nous mettons notre confiance. Vous vous adressez à son esclave qui ne vaut rien et qui vous trompe. Je méprise tous les démons, je prêche incessamment contre eux, et pas un d'eux n'ose me faire du mal; vous qui croyez que le diable a du pouvoir et du courage, dites-lui de me tuer pour

faire voir qu'il peut quelque chose, dites-lui que je ne fais que parler mal de lui. » Quand je leur parle ainsi d'un ton ferme et assuré, ils me demandent de les faire prier Dieu, ce que je n'accorde pas toujours.

Le chef du parti de guerre, qui se prépare contre les Nadouessis, m'a importuné pendant deux mois pour l'admettre à notre prière, sans qu'il m'ait pu fléchir. Il avait interpellé le diable et contrefait sa voix pour faire accroire que le démon parlait par sa bouche, et il avait offert des festins en son honneur. Il prétendait que cela n'importait point à Dieu, et qu'il pouvait s'adresser au démon sans désespérer de son salut; qu'il avait toujours agi de la sorte avant de partir pour la guerre; jamais il ne lui était arrivé malheur, et toujours il avait ramené des prisonniers. Je lui répondais que Dieu avait eu pitié de lui parce qu'il avait bien voulu que ses filles priassent, mais qu'il n'y avait point de paradis pour lui, s'il mourait dans son péché et s'il ne renonçait au démon. Deux mois se passèrent ainsi sans que je pusse rien obtenir. Enfin il me vint trouver et me dit : « C'en est fait, je renonce au démon, il n'a point d'esprit; je crache le sang. — Voilà, lui dis-je, ce que tu as gagné en chantant et en criant des nuits entières comme un désespéré pour interpeller le diable; ce n'est pas lui qui te rend malade comme tu penses ; c'est Dieu qui le veut ainsi, pour te mon-

trer que le diable est un chétif esclave, et qu'il ne dispose en aucune façon de la vie des hommes. » Notre sauvage crut ou fit semblant de croire qu'il ne fallait se confier qu'en Dieu, et depuis ce temps je le reçus dans notre chapelle pour les exercices de la Prière. J'en donnais pour raison aux autres qu'il me promettait de renoncer au démon et de ne jamais plus l'interpeller, ni de faire festin en son honneur ; de son côté il les assurait qu'il me parlait sincèrement. Cet homme avait cela de bon qu'il veillait à ce que ces filles vinssent tous les jours prier Dieu dans la chapelle. Du reste la cabane de ce Sauvage était fort édifiante, il s'y trouvait douze personnes baptisées la plupart par le P. Allouez.

Le chef de la nation des Oussakis [1] ne put jamais obtenir de moi que je le fisse prier Dieu. Vainement il me donna pour raison qu'on l'avait fait prier dans l'église du Sault-Sainte-Marie et à Montréal. Je lui répondis qu'on ne savait pas alors qu'il eût deux femmes. Ce n'était pourtant pas là son plus grand crime ; car il faisait aussi l'entendu pour soutenir le parti du démon. J'ai eu plusieurs disputes avec lui sur ce sujet, dont la première eut un bon effet sur l'esprit des autres, et la dernière sur le sien. Comme j'entrais dans sa cabane, il me montra la chaudière qui

1. Oussaki, nation outaouaise ou algonquine des bords du lac Michigan.

était sur le feu, en me disant : « Je fais festin. — Voilà qui va bien, lui dis-je. Dieu ne défend pas de faire des festins.—Mais c'est au diable, me dit-il, que je le fais.—Je pensais, lui répartis-je, que tu avais de l'esprit, et que tu étais un capitaine; mais puisqu'un démon te gouverne, je vois que je me suis trompé.» Il me répliqua qu'il n'y avait que le diable qui fut capitaine, et qui eût du pouvoir; que c'était lui qui tuait les hommes, qu'il me tuerait un jour comme il avait tué Jésus. Après l'avoir laissé proférer ses blasphèmes, je le priai de m'écouter, ce qu'il fit; je tâchai de l'instruire à fond et de lui apprendre d'où venait que les hommes mouraient et pourquoi Jésus avait voulu mourir et ressusciter. Il ne témoigna pas vouloir changer de sentiment, ce qui ne l'empêcha pas de répéter aux autres ce que j'avais dit; il le fit même avec plus de fruit que moi. Car un des assistants ordonna à sa femme de me présenter ses deux petites filles, afin que je leur conférasse le baptême. Je différai toutefois d'accorder cette grâce aux enfants, jusqu'à ce que j'eusse vu dans les parents une sincère affection pour le Christianisme. La dernière dispute que j'eus avec ce chef lui fut profitable : ce fut à l'occasion de leurs rêves ou imaginations idolâtriques. Il prétendit d'abord que j'avais tort de blâmer leur coutume. « Nous nous en trouvons bien, ajouta-t-il, et Jésus ne t'a pas dit de la décrier. Nous nous soucions fort peu que ce soit le

diable ou Dieu qui nous donne à manger ; nous rêvons tantôt une chose, tantôt une autre ; et quoi que ce soit qui se présente à nous en dormant, nous croyons que c'est le manitou à qui il faut faire festin, qui nous donne à manger, qui nous rend heureux à la pêche et à la chasse et en toutes nos entreprises. L'expérience, au reste, nous fait voir que nous réussissons mieux que les Français ; et, si tu veux tirer au blanc avec moi, je te ferai voir que, pour avoir rêvé, je sais mieux tirer que toi, qui n'as jamais rêvé aucun manitou. » Il insistait sur ce dernier point, et même avec une certaine insolence. Je lui répondis qu'à mon âge je ne faisais pas l'enfant ; qu'autrefois, quand j'étais enfant, je jouais à ce jeu avec mes compagnons, et que je lui ferais voir que je savais tirer si, lui ayant un fusil et moi un autre, il faisait mine de tirer sur moi. Mais que, depuis que j'étais Robe noire, je ne me piquais pas d'être chasseur ni soldat ; qu'il pouvait s'adresser aux Français s'il avait envie de se battre. Cela le fit souvenir des coups de poing qu'un Français lui avait donnés il y a quelque temps, et le rendit plus docile, car auparavant il ne voulait pas m'écouter. Il avoua que j'avais raison, que ce n'était pas du fond du cœur qu'il m'avait contredit. Et quelques jours après, ayant fait un festin, il dit aux conviés qu'il offrait ce festin au grand Manitou, qui a tout créé, et à Jésus son fils, le grand Capitaine. Quelques se-

maines après, il me pria de baptiser ses enfants et tous ceux de sa cabane. J'accordai cette grâce à sa sœur, âgée de dix-huit ans, à sa fille presque nubile, à son petit-fils et à deux autres filles adultes de sa cabane. Mais il n'obtint point de moi que je le fisse prier dans la chapelle, parce qu'il a pris une seconde femme depuis qu'il sait que cela est incompatible avec le Christianisme.

Je n'ai pas eu de peine cette année avec les Sauvages; personne ne s'est fâché contre moi de ce que je décriais la fausse divinité du soleil, du tonnerre, de l'ours et d'autres semblables objets de leurs superstitions. On n'a pas trouvé mauvais non plus que je parlasse contre les festins superstitieux et contre les jongleurs. Je n'avais pas encore pu obtenir de ceux qui jeûnaient, même quand ils le faisaient pour plaire à Dieu, qu'ils jeûnassent sans se noircir le corps; mais cette année quelques enfants ont jeûné, comme je leur disais que je jeûnais, ne mangeant qu'un fois par jour. On a fait aussi plusieurs festins d'esturgeons et d'ours, mais d'une façon qui me faisait bien espérer des adultes.

L'année passée je ne pus jamais obtenir qu'on renonçât à l'ours et à Missipissi qui est comme leur Neptune; mais, cette année, plusieurs y ont renoncé. Quelques-uns disaient aux conviés : « Je fais festin à celui qui a tout fait et non pas à Missipissi. » D'autres : « Je crois en Dieu seul et je renonce à

tous les autres manitous, et c'est pour cette raison que je vous fais festin. » Il y en avaient qui disaient à Dieu : « Je veux aller en guerre, et je vous fais festin sans autre dessein que de vous donner à manger. » Ces façons de parler pourraient paraître blasphématoires, si l'on prenait les paroles de ces pauvres Sauvages selon la signification qui leur est propre ; mais ayant égard à ce qu'ils veulent dire, et au sens que les auditeurs leur donnent, on pourra l'excuser. Je m'étudie cependant à leur changer ces façons de parler injurieuses à Dieu, et dont ils n'ont usé que parce qu'elles leur sont ordinaires quand ils font un festin en l'honneur de leurs fausses divinités. Ils auraient cru ne point parler à Dieu d'une manière convenable, s'ils n'eussent employé ce langage.

Je suis loin de penser que, si les Sauvages ont été dociles pendant les trois mois que j'ai demeuré à Chouskouabika, on doive l'attribuer à mes soins et à mon industrie ; on doit en donner toute la gloire à Dieu, qui a béni la pêche et a fait trouver les esturgeons en abondance. Car les Sauvages voyant que, sans invoquer Missipissi, ils avaient beaucoup plus d'esturgeons qu'en toutes les années passées ; et que leurs voisins, qui faisaient des festins à ce dieu, en avaient moins que de coutume, ils me protestèrent qu'ils voulaient m'obéir, et qu'ils croyaient que Missipissi n'était qu'un esclave qui n'avait au-

cune puisssance. Ils m'encourageaient aussi à instruire leurs enfants; que pour eux, s'ils ne priaient pas, c'était parce qu'ils ne savaient pas encore les prières. Je tâchai de leur faire comprendre qu'il leur était facile de prier en disant quelques oraisons jaculatoires; que d'ailleurs il suffisait qu'ils m'écoutassent, et qu'ils se missent à genoux quand je leur disais de le faire; et ils y consentirent fort volontiers.

Après trois mois de séjour, je partis de Chouskouabika, avec un grand regret de tout le monde, principalement des dix adultes que j'avais baptisés, et des parents des neuf petits enfants à qui j'ai aussi conféré le baptême avec les cérémonies de l'Eglise.

II. — DE LA MISSION D'OUSSOUAMIGOUNG.

Le P. L. André continue à parler de ses travaux.

Il y avait un mois qu'un village de seize cabanes s'était formé à Oussouamigoung; je différai pourtant d'y aller jusqu'au premier jour de carême, croyant que je ferais mieux d'achever d'instruire le petit troupeau de Chouskouabika. Dès que je fus arrivé à Oussouamigoung, les anciens me firent dresser une cabane et me témoignèrent que je les obligerais de demeurer quelque temps avec eux. Ils espéraient

que je parlerais à Dieu pour eux, afin qu'il leur donnât des esturgeons. Les femmes me firent la même demande, avec de semblables instances. Je leur dis que ce serait en vain que je prierais Dieu pour eux, si l'on continuait d'offrir des festins à Missipissi; qu'à Chouskouabika il y avait grande abondance d'esturgeons, depuis qu'on n'offrait plus de festins à ce faux dieu. On me promit partout de ne parler qu'à Dieu et de ne point invoquer Missipissi. Je ne sais si on m'a tenu parole. On a fait assez souvent des festins sans que j'aie eu sujet de croire qu'on les fît en l'honneur d'autre manitou que de Celui qui a tout fait. Les Sauvages m'assuraient que les festins de guerre étaient à l'honneur de Dieu et non pas du démon, selon leur ancienne coutume; le diable, il est vrai, y avait bien aussi sa part, car ces pauvres gens y mêlaient presque toujours quelque chose de superstitieux. Tous les Pouteouatamis [1] me protestaient bien qu'on ne faisait plus de festins qu'à l'honneur de Dieu, mais les Sauvages sont trop menteurs pour être crus.

Je n'avais pas pourtant de sujet de douter de la sincérité des filles; elles étaient si assidues à la prière, que plusieurs les savaient déjà en grande partie, et j'en aurais baptisé beaucoup plus qu'à la Mission précédente, si j'eusse pu demeurer encore un mois

1. Pouteouatamis ou Potowatomies, Sauvages de la langue algonquine, voisins de la grande baie des Puants.

en ce lieu; mais ayant donné parole au P. Allouez de me rendre à notre maison au commencement de mars, je partis d'Oussouamigoung le sixième du même mois, quoique la goutte m'eût pris le jour précédent. Les anciens, ayant appris que je devais partir, vinrent me trouver pour me prier de rester encore avec eux. « A présent, me disaient-ils, que tout le monde prie, tu nous quittes. » Cela m'obligea de leur promettre que je les irais instruire quand ils seraient assemblés à Ouassatinoung. J'eus regret de quitter ce village sans pouvoir achever l'instruction des filles, ni même celle des enfants. Les jeunes gens venaient sur le soir à la chapelle pour prier, et la plupart venaient avec une sincère volonté, et témoignaient être persuadés que le rêve n'était qu'une folie. Ce qui servit beaucoup pour les désabuser, ce fut la chasse de l'ours qu'ils firent pendant que je me trouvais dans le village. Toute la jeunesse était en campagne pour dix jours. Ils avaient rêvé l'ours, et, selon leur rêve, le carnage devait être grand; on avait déjà même invité les voisins à se disposer à les venir voir pour manger de l'ours. Mais aucun des chasseurs ne réussit, et on ne tua pas un seul ours. Ils ne pouvaient certainement attribuer ce mauvais succès à la Prière; car les Sauvages de Chouskouabika avaient eu très-bonne chasse, et leur chef, avant que de partir, avait fait festin à l'honneur de Celui qui a tout créé, et de

Jésus son fils ; ceux-ci, au contraire, avaient invoqué l'ours, à leur ordinaire. Je me servais souvent de cette chasse infortunée pour leur démontrer l'absurdité de leurs jeûnes et de leurs rêves. J'ai conçu quelque espérance de baptiser l'année prochaine, en cette Mission, plusieurs jeunes gens, ou du moins plusieurs enfans qui approchent de l'adolescence. Avant que de partir, je baptisai six petits enfants, avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise, ce que je ferai tant que je pourrai avoir une petite chapelle et une cabane séparée de celles des Sauvages. J'avais eu quelque appréhension que les cérémonies de l'Eglise n'inspirassent aux adultes de la honte de se soumettre au baptême ; mais j'ai expérimenté le contraire, et j'ai vu que cela donne de la dévotion à ceux qu'on baptise.

Quand je fus arrivé à la maison, j'y trouvai de l'occupation. Depuis quelques jours, plusieurs Sauvages s'étaient cabanés à l'autre bord de la rivière, un peu au-dessous de nous, et avaient fait un village de dix-huit cabanes. Le froid du mois de mars, qui a été extraordinaire en ce pays, n'empêchait pas les enfants et les filles de venir me trouver pour prier Dieu ; depuis environ dix heures jusqu'au soir, ils m'occupaient. Ceux qui allaient à la chasse venaient aussi prier Dieu dans la chapelle, le matin, avant leur départ. Personne presque ne se noircissait plus le corps, et ceux qui savaient que je ne l'agréais pas

ne venaient point, ou se débarbouillaient avant de paraître en ma présence.

Le 24 de mars, tous les Sauvages délogèrent pour s'aller cabaner presque à l'entrée de la rivière, afin de n'être pas loin de la baie de Saint-Xavier, où l'on avait pris quantité d'esturgeons, avec des rets, sous les glaces. Le lendemain le P. Allouez arriva ici, du village des Outagamis, et me donna le moyen de me recueillir et de faire les exercices spirituels.

III. — CHOSES REMARQUABLES DE LA RIVIÈRE QUI SE DÉCHARGE AU FOND DE L'ANSE, DANS LA BAIE DES PUANTS.

Je me garderai d'omettre ce qui me paraît remarquable touchant le flux et le reflux de cette rivière[1]. Il est certain qu'ils ont leurs périodes, semblables à celles des mers, ou, pour mieux dire, des rivières qu'elles reçoivent. La rigueur extraordinaire de l'hiver de cette année m'a suggéré une réflexion qu'on n'aurait pu faire pendant le mois de mars. J'ai donc remarqué que la plus haute marée de l'hiver est plus basse que la plus basse de toutes les marées des autres saisons, où ni la baie ni la rivière ne sont gelées. Il fallait aller bien avant dans la rivière pour trouver de l'eau sous la glace, épaisse d'un pied et demi, et

1. La rivière des *Renards* ou des Outagamis. On la nommait aussi rivière de Saint-François-Xavier.

le dessus de la glace n'était pas plus haut que les basses marées de l'été ou les médiocres, tant dans les plus hautes que dans les plus basses marées.

J'ai remarqué encore que l'eau a augmenté dans dans notre rivière pendant ce mois, à mesure que les glaces de la baie de Saint-Xavier [1] diminuaient et se rompaient. On ne peut pas attribuer cela à la plus grande abondance d'eau qui vient d'en haut, puisque la marée n'allait que jusqu'au pied du rapide, qui à présent se fait bien voir, tandis qu'il ne se fait pas voir en été; car, à cette époque de l'année, on ne s'aperçoit pas qu'il y ait un rapide, la plus basse marée étant, pour l'ordinaire, plus haute que lui.

Ces deux remarques m'ont donné de la peine, parce que j'avais autrefois cru que les vents n'étaient pas cause de la marée. S'il m'était permis de philosopher, j'argumenterais contre ceux qui en attribuent la cause formelle à une raréfaction propre ou impropre. Car si l'eau se raréfie et se condense, tout ce grand amas d'eau du lac des Illinois [2] monte dans son vaste bassin, quand il se raréfie, et descend, quand il se condense, et l'eau montant toujours autant qu'elle descend, il s'ensuivrait que pour épaisses que fussent les glaces de la baie et de la rivière, elles ne feraient pas plus de résistance qu'un tuyau qui pour épais qu'il soit, n'empêche jamais que l'eau

1. L'extrémité de la baie des Puants.
2. Le lac Michigan.

ne monte autant qu'elle a descendu, ne pesant pas contre elle; et bien qu'on puisse dire que la glace pèse sur l'eau, on ne peut pas dire pourtant qu'elle empêche l'eau de monter : car elle pèse sur l'eau et surnage, et la glace devrait être plus haute que les plus hautes marées de l'été et de l'automne ou du printemps, ou du moins que les médiocres; ce qui n'est pas. Vis-à-vis de la Folle-Avoine[1], les glaces avaient trois pieds d'épaisseur. C'est là où commence la baie, mais à douze lieues de là approchant du fond de notre rivière la glace avait environ un pied et demi.

Si l'on attribue aux vents la cause du flux et reflux on ne sera pas en peine pour expliquer d'où vient que les plus basses marées des temps où il n'y a point de glaces sont plus hautes que les plus hautes marées de l'hiver; car on dira que l'eau étant poussée par un mouvement violent perd de sa force à mesure qu'elle frappe contre la glace sous laquelle elle coule, et que, par conséquent, il n'entre pas tant d'eau dans la baie.

Je finis en avertissant Votre Révérence que la baie a commencé de se déprendre du côté du fond, et non pas du côté de l'entrée qui regarde le côté large du lac Illinois, où les glaces avaient trois pieds d'épaisseur.

1. La rivière de la Folle-Avoine ou des *Maloumines,* nation qui habite au nord-ouest de la baie des Puants.

IV. — DE LA MISSION DES MACHKOUTENCH[1], ILLINOIS, ETC.

Les choses que le P. Claude Allouez a faites parmi ces peuples sont tout à fait apostoliques. Il a prêché l'Évangile avec de grandes fatigues à un grand nombre de Sauvages infidèles de diverses nations et de langues différentes, et avec beaucoup de succès, en sorte que, par son moyen, la connaissance d'un seul Dieu s'est répandue dans ces extrémités de la terre, où elle n'était pas encore arrivée. La croix de Jésus-Christ a été respectée et plantée où jamais elle n'avait été vue, et beaucoup d'âmes ont été régénérées par le saint baptême. Ces pauvres âmes, à cause de leur éloignement, de leurs mœurs barbares, des fatigues qu'il fallait entreprendre pour les aller chercher, de la diversité des langues qu'il fallait apprendre pour leur pouvoir prêcher, des ténèbres grossières de l'idolâtrie, jointes à un attachement étrange à leurs superstitions, qu'il fallait dissiper pour les convertir, semblaient être hors d'espérance d'être jamais enfants de Dieu.

Mais il vaut mieux se servir du journal du même

1. Machkoutench, ou *Mascoutins*, nation algonquine, appelée aussi *Nation du feu* par les Français, et surnommée *Outouagannha*, à cause du mauvais algonquin qu'elle parlait.

Père pour donner une connaissance particulière de toutes ces choses. Voici ce qu'il contient.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Peu de jours après le départ du P. Henri Nouvel, je m'embarquai pour la mission Saint-Jacques des Machkoutench, le 9 août de l'année 1672, et j'y arrivai le 13 du même mois.

En cette mission, nous avons baptisé depuis un an cent quatorze personnes, dont trois adultes ; cinq enfants sont morts peu après le baptême. Je commençai à me loger à part, afin que toutes les nations pussent librement venir écouter les paroles de vie; car j'y comptais vingt cabanes d'Illinois, trente grandes cabanes de Kikabous [1], cinquante de Machkoutench, plus de quatre-vingt-dix de Miamacks [2]. J'ai mis notre chapelle près du bourg, au milieu des champs, chez les Machkoutench. Elle fut prête pour le jour de l'Assomption, et je pus y dire dès lors la sainte messe.

Peu de temps après, il y eut un si grand concours de toutes ces nations, qui se précipitaient en foule sur notre pauvre habitation, qu'il n'était plus possible de me faire écouter; car d'abord, pour nous voir plus à l'aise, ils brisèrent notre cabane qui était,

1. Kikabous, Sauvages de la langue algonquine, comme les Machkontench.

2. Miamak, les mêmes que les Miamis, nation de l'ouest.

selon leur manière de bâtir, faite de nattes de jonc.

Ne pouvant me faire entendre à cette multitude, je leur envoyai un vieillard pour remédier au désordre, mais il ne put avoir d'autre réponse de tout ce peuple, sinon qu'il voulait voir la Robe noire.

Une partie du jour s'étant ainsi passée, je sors de la chapelle, et m'étant placé en un lieu assez élevé : « Il est important, dis-je, de m'écouter et non pas de me voir, écoutez-moi donc. » Dieu me fit la grâce de parler la langue des Miamis, car la plus grande partie était de cette nation. Il se fit un grand silence pendant une longue instruction, après laquelle ils se mirent à genoux, firent le signe de la croix, hommes, femmes et enfants, et prièrent Dieu avec moi en leur langue.

La foule ne m'empêchait pas de dire la sainte messe tous les jours. J'avais étendu une grande couverture qui partageait la chapelle en deux et mettait l'autel hors la vue de la multitude. Ils se tenaient tous dans un grand respect. Si parfois quelques-uns entr'ouvraient la tapisserie, ils disaient tout bas : « Ah! mon père, voilà qui est divin, » et imposaient silence à ceux qui entraient dans la chapelle.

Pour leur inspirer le respect qu'il faut garder aux églises, j'obtins que personne ne pétunât [1] ni ne s'entretînt, du moins pendant que j'y étais.

1. Ne *pétunât* c'est-à-dire ne fumât ; de *petun*, tabac.

Comme notre chapelle était trop petite pour contenir tout ce peuple, dès que j'avais achevé la messe, j'instruisais et faisais prier Dieu ceux que la chapelle pouvait contenir. Ensuite les premiers s'étant retirés, d'autres leur succédaient et recevaient une pareille instruction, chacun en sa langue. Nous chantions de même les prières en leur langue, à la fin de l'instruction. Les petits garçons et les petites filles priaient Dieu à part; et ainsi se passait la journée dans ces saintes occupations. Lorsqu'il y avait trop de foule, je sortais dehors, soit pour me faire entendre de tous, soit pour conserver notre chapelle, qui autrement eût été renversée. A peine trouvai-je du temps pour prendre ma nourriture.

Le 18e jour d'août, voyant l'affection et le respect que tout ce peuple témoignait pour notre sainte Foi, je plantai à la porte de notre chapelle une croix haute de vingt-deux pieds. Ils écoutèrent avec silence l'instruction que je leur fis à ce sujet, se mirent à genoux, adorèrent la croix et prièrent Dieu. Les Miamis qui y assistaient me dirent : « Voilà qui est beau; nous t'en remercions, mais il est bon que tu expliques cela en plein conseil à tous les capitaines. »

Le 19, j'allai chez les Miamis. J'assemblai les anciens; je leur expliquai les points principaux de la Foi et le mystère de la croix. Ils m'écoutèrent avec approbation; ce qu'ils firent bien paraître, car, dès

le soir, je vis des tresses de blé d'Inde, des ceintures et des jarretières rouges qu'ils avaient pendues à la croix, ce qui ne se fait parmi eux qu'en signe de vénération.

Le 20, deux des principaux Miamis me vinrent trouver, et me prièrent que, quand je m'en irais, je leur donnasse cette croix pour la transporter à leur bourgade : « Elle n'est pas bien chez les Machkoutench, me disaient-ils, ils ne t'obéissent pas. » Je ne leur répondis pas clairement. Néanmoins ils firent courir le bruit que je la leur avais donnée. Les Machkoutench, à cette nouvelle, vinrent se plaindre auprès de moi, en disant qu'ils ne souffriraient pas que la croix fut enlevée de la place. Cette sainte contestation me donnait beaucoup de joie. Pour contenter leur dévotion, je leur promis qu'elle ne serait point transportée ailleurs ; mais que, pour satisfaire les Miamis, je ferais faire une autre croix toute semblable, et de fait j'en plantai une en leur bourgade comme j'avais dressé la première chez les Machkoutench.

Vers le soir, étant allé visiter en sa cabane une malade, qui était venue prier Dieu le matin en très-mauvais état, je fus surpris de la trouver guérie. Je ne la reconnaissais plus, car elle travaillait comme les autres femmes. Elle me raconta qu'après être sortie de la chapelle, étant arrivée chez elle, son abcès avait crevé, et s'était dissipé si heureusement, qu'elle

n'y sentait plus aucun mal. On avait amené le matin cette pauvre femme à notre chapelle avec les hommes. Je n'avais pu d'abord voir son visage, car elle avait la tête tout enveloppée. Mais, après l'instruction, la voulant faire sortir avec les autres, elle se tint à genoux et me dit : « Mon père, ayez pitié de moi ; » à peine pouvait elle parler. Je vis alors qu'elle avait le cou et le visage étrangement enflés. Je l'invitai à prier Dieu de nouveau, ce qu'elle fit avec ferveur. Elle commença par le signe de la croix, et tint ensuite les mains jointes, comme si elle y eût été habituée dès son bas âge. Cet extérieur était animé d'une foi vive, en vue de laquelle il plut à Díeu de lui rendre la santé.

Le 21 cette bonne Sauvage ne manqua pas de venir de bon matin à la chapelle où elle apporta un petit présent de blé d'Inde en action de grâces ; j'en remerciai Dieu avec elle.

Le 22 je remarquai l'éclipse de soleil qui arriva sur les onze heures. Je ne pus pas bien observer ses qualités. Les Sauvages, qui me tenaient occupé, ne s'en mirent pas beaucoup en peine.

Le 23 je passais par les cabanes des Machkoutench, ainsi que je fais souvent, sans entrer partout pour découvrir les malades, car ils ne manquent pas de m'appeler quand il y en a ; voilà tout d'un coup que je m'entends appeler. « Viens voir un corps mort, me dit-on. » J'entre, et je vois un homme sur son

séant, environné de ses amis ; il me dit qu'il n'avait pas mangé depuis cinq jours, mais qu'il avait seulement un peu fumé, parce qu'il ne se comptait plus au nombre des vivants : il se croyait mort. Lui ayant tâté le pouls, je lui trouvai un peu de fièvre, et lui dis qu'il vivait encore, mais qu'il pourrait bien mourir. Ce pauvre homme, apprenant qu'il n'était pas encore mort, demanda à manger, et fit bien voir qu'il était vivant On ne peut modérer les Sauvages quand ils sont malades, ni leur faire garder aucun régime bien suivi. Dieu lui avait donné, ce semble, quelque pressentiment de sa mort, pour le disposer à la grâce du baptême. Je m'appliquai donc à l'instruire tous les jours jusqu'au 3 septembre ; et, ce jour-là, je lui conférai le baptême qu'il m'avait demandé plusieurs fois et avec de grandes instances ; il était d'ailleurs très-bien disposé, et la chose pressait, car il était réellement en danger.

La veille de mon départ, qui était le troisième jour depuis son baptême, je lui recommandai de faire souvent les actes de foi, d'espérance et de charité. Le lendemain matin, comme je lui demandai s'il s'en était souvenu, il me pria de lui prêter mon crucifix; il le prit et puis, le caressant doucement avec la main, ce qui répond parmi nous à l'action de le baiser, «Homme-Dieu, ô Jésus, je vous aime, dit-il, et si vous me rendez la vie, je vous aimerai autant que je vivrai sur la terre, et si je meurs, je

vous aimerai à jamais dans le ciel ; ayez pitié de moi. — Voilà, me dit-il, ce que j'ai répété toute la nuit, car je n'ai point du tout dormi. » Il disait tout cela la larme à l'œil et avec affection. Il le redit encore plusieurs fois, ajoutant des actes d'espérance et foi, et mourut quelques semaines après mon départ, dans les mêmes sentiments, comme j'ai tout sujet de le croire.

Le 29, étant allé chercher un jeune chrétien Machkoutench pour l'engager à prier Dieu, je rencontrai une troupe d'Illinois qui me suivirent. Ces bons peuples sont si ravis de voir une Robe noire, que nous ne pouvons aller nulle part sans en être accompagnés. Ils admiraient que j'eusse pris la peine d'aller trouver ce jeune garçon. Je leur en donnai les raisons, en leur témoignant l'importance que j'attachais à la Prière. Je profitai de cette occasion pour les instruire. Dieu me fit la grâce de me faire entendre. Après m'avoir remercié de mes instructions, ils m'adressèrent encore plusieurs questions auxquelles je tâchai de satisfaire. Enfin ils me demandèrent ce que j'aimais en ce pays, puisque je paraissais faire peu de cas de leurs présents. « Tu refuses le castor, disaient-ils, tu ne viens pas à nos festins lorsque nous t'y appelons, que veux-tu donc ? » Hélas ! ces pauvres gens ont l'esprit si faible qu'ils se figurent que nous ne venons en ce pays que pour y trouver cette sorte de bien ou de

jouissance. Ils s'imaginent que ce que nous prêchons de l'enfer et du paradis, n'est que par manière d'entretien, tout aussi bien qu'eux, quand ils arrivent de loin, racontent des nouvelles du lieu d'où ils viennent. Je satisfis leur curiosité en leur donnant une explication des récompenses que Dieu promet à ceux qui lui obéissent, en leur montrant la différence de ces biens éternels d'avec les biens passagers de ce monde pour lesquels ils prennent tant de peine. Ils m'écoutaient avec grande attention, et se redisaient en leur langue, ce que j'avais dit en langue des Miamis qui est à peu près la même que la leur.

Le dernier jour du mois d'août, j'eus une légère indisposition qui m'empêcha de parler. Notre chapelle, étant ouverte en plusieurs endroits, était exposée à tous les vents, ce qui fut cause que je pris un gros rhume. Bien que je ne pusse pas les instruire à mon ordinaire, ils venaient pourtant pour voir, disaient-ils, la Robe noire qui avait la voix morte, et le gosier malade. Je ne pouvais me faire entendre qu'à celui qui se trouvait le plus près de moi, et, par son intermédiaire, je leur disais que la Robe noire était un homme comme eux, qui était malade, et qui mourrait comme eux, qu'il n'y avait qu'un seul Esprit souverain et immortel, etc.

Le 6 septembre je partis pour retourner à notre Mission de saint François-Xavier, car, outre que la

voix me manquait encore, j'étais rappelé par mon supérieur. J'eus la consolation, quelques jours auparavant, de voir mourir un enfant Miami de nation, qui, incontinent après le baptême, s'envola de mes bras au ciel. J'avais trouvé aussi un pauvre vieillard Machkoutench, malade et aveugle, car il avait le nez, les lèvres et les yeux rongés par un chancre. A peine pouvait-il parler et entendre. Il était horrible à voir, et répandait l'infection comme un cadavre. Mais il est devenu parfaitement beau en son âme; car, après l'avoir suffisamment disposé, voyant le danger où il était, nous l'avons régénéré par les saintes eaux du baptême, et nous l'avons appelé Lazare.

Le 9, descendant les rapides, nos matelots crevèrent notre canot. J'avais pris le devant par terre, et j'étais déjà arrivé au lieu nommé Kakaling, à une lieue au delà, à nuit close. Un de nos matelots m'en vint avertir; nous rebroussâmes sur nos pas; mais nous ne pûmes aborder pour nous procurer quelque peu de nos vivres pour le souper.

Le lendemain, nous allâmes retirer de l'eau notre bagage tout mouillé, au milieu duquel était ma chapelle et mes écrits. Après avoir mis le tout à sec, j'envoyai par terre deux matelots pour aller acheter un canot, et avec le troisième, qui était malade, je demeurai dégradé[1] dans un îlot de dix pieds de long,

1. *Dégradé*, c'est-à-dire retenu sur la côte. En termes de ma-

jusqu'au 16 de septembre, que nous en partîmes pour aller à notre chapelle de Saint-Xavier remercier Dieu, et de nous avoir affligés, et de nous avoir retirés du danger.

V. — DE LA MISSION DES POUTEOUATAMIS ET AUTRES PEUPLES DANS LA BAIE DES PUANTS.

Le 17, j'allai au fort des Pouteoüatamis pour y faire mes provisions de blé. J'y fis en même temps une petite Mission où je reçus plus de satisfaction que je n'en avais reçu d'eux par le passé.

Dans cette Mission de Saint-François-Xavier, soit ici à notre maison, soit au fort des Pouteoüatamis, depuis un an j'ai baptisé trente-quatre personnes, entre lesquelles il y a un homme adulte malade, qui mourut peu après. Le reste sont des enfans, sans compter ceux que le P. André y a baptisés.

C'était avec consolation que je voyais même les vieillards venir à la chapelle se mettre à genoux,

rine, *dégrader un vaisseau* veut dire abandonner un vaisseau après lui avoir ôté ses agrès. Au figuré, ce mot s'applique aux personnes : *Être dégradé sur une côte* signifie être jeté ou abandonné sur une côte sans pouvoir reprendre la mer. Ce mot n'était guère en usage que dans nos colonies d'Amérique. Le P. de Charlevoix l'a employé plusieurs fois dans le journal de son voyage en Amérique, *lettres* 13[e] *et* 14[e] : « Me voici dégradé par un vent contraire qui a bien la mine de durer longtemps. » (*Histoire de la Nouvelle-France*, édit. in-4° de 1744, t III, p. 204.)

joindre les mains sérieusement, et faire le signe de la croix, et prier Dieu avec respect. J'y ai dit la messe paisiblement tous les jours.

Le 27, je plantai une grande croix sur un plateau, au bord du lac, entre le village des Pouteoüamis et celui des Puants, derrière notre chapelle. Les anciens en témoignèrent une grande joie et exhortèrent tous les leurs, par un cri public, de porter un grand respect à la sainte croix plantée dans leur pays, pour marque du Christianisme qu'ils voulaient embrasser.

Après avoir baptisé quelques enfants et un homme dangereusement malade, je fus obligé de retourner à notre maison. Quelque temps après, comme je revenais visiter ce malade, par des chemins très-difficiles et par un fort mauvais temps, j'eus la consolation de voir de loin la croix que nous avions plantée. Ce me fut aussi un grand sujet de joie d'apprendre que les enfants y allaient prier Dieu, ainsi que je leur avais recommandé. Quand je fus arrivé, et sur mon invitation, les femmes, les enfants et même quelques hommes, m'y suivirent volontiers; ils se mirent tous à genoux à l'entour, entendirent une courte instruction, puis nous récitâmes les prières ordinaires. Après avoir consolé, instruit et disposé à la mort notre malade, visité plusieurs cabanes, soit de chrétiens, soit d'infidèles, et baptisé quelques enfants, je me retirai le soir par le même chemin, bénissant

Notre-Seigneur, qui nous fait un peu de part des peines qu'il a prises pour le salut des âmes. Je n'eus pas néanmoins la consolation d'assister à la mort de mon néophyte. La dernière fois que je le vis, il m'avertit qu'il décabanerait le lendemain et qu'il passerait à notre chapelle pour y prier Dieu; je n'y retournai pas. Dieu permit qu'il ne vînt pas ce jour-là et qu'il mourût le lendemain. Il était ce semble bien disposé, et j'espère que Dieu lui aura fait miséricorde.

Benedictus Deus et Pater Domini Nostri Jesu Christi. Dans les forêts, où nous vivons parmi les Sauvages, Dieu nous donne cette consolation de voir l'étendard de la sainte croix planté et honoré de toutes les quatre bourgades où nous sommes, en toutes lesquelles ce saint arbre a produit des fruits pour le ciel. En effet, la Mission de Saint-François-Xavier, qui est placée près de la baie des Puants, est une espèce de centre pour plusieurs nations, les Pouteoüatamis, les Sakis, les Ouenibigouc, les Oumatouminik, les Outaoussinagouc, etc., qui ont chacune leur langue particulière [1]. Plus avant dans les bois, vers l'occident, est la Mission de Saint-Marc des Outagamis [2],

1. Les Ouenibigouc, etc., n'étaient que des tribus de la grande nation algonquine. Quand le P. Allouez dit que chacune d'elles avait sa langue particulière, il entend parler probablement des dialectes divers d'une même langue.

2. Outagamis, ou *Renards*, nation nombreuse de la langue algonquine.

d'où dépendent les Ouagoussak, les Makoua, les Makoueoué, les Mikissioua. Encore plus avant vers l'occident, dans les bois, se trouvent les Machkoutench, les Maramegs, les Kikabous, les Kitchigamich, le bourg des Miamis, où sont les Atchatchakangouen et où viennent les Illinois [1], les Kakachkiouek, les Peoualen, les Ouaouiatanouk, les Memilounioué, les Pepikoukia, les Kilatika, les Mengakoukia. Ces peuples demeurent le long du Mississipi et parlent la même langue. Ils viennent dans ce pays, les uns en passant seulement, les autres pour y demeurer plus longtemps.

M'étant retiré à notre maison, nous avons employé le mois d'octobre à instruire et à faire prier Dieu les passants qui allaient à leur chasse d'automne et d'hiver et à baptiser ceux que les parents nous présentaient. Ce Sauvages ne s'arrêtent guère ici, parce que, cette année, il n'y a pas eu de glands ni de canards.

VI. — DE LA MISSION DE SAINT-MARC DES OUTAGAMIS.

J'ai baptisé depuis un an, en cette Mission, c'est-à-dire depuis juin 1672 jusqu'à juin 1673, quarante-

1. *Illinois*, nation nombreuse et guerrière. Le P. Allouez dit ailleurs que ces peuples « parlent l'algonquin, mais très-différent de celui des autres peuples. Leur pays est à soixante-dix lieues de la baie, du côté du midi, au delà d'une grande rivière qui se dé-

huit personnes, parmi lesquelles un enfant et deux adultes sont morts peu après le baptême.

Ayant appris que les habitants de plusieurs cabanes d'Outagamis étaient demeurées à leur bourg, à cause des malades qui ne pouvaient marcher (c'étaient ceux que j'avais baptisés le printemps passé), je les allai voir.

Je partis le 4 novembre, par le chemin de terre. Sur le midi, nous trouvâmes un peu à l'écart une grande roche taillée grossièrement en statue d'homme, dont le visage avait été peint en rouge. Elle était vis-à-vis d'un petit rapide, à deux lieues en deçà du grand rapide qu'on nomme le Kakaling. C'est une idole que les passants invoquent pour l'heureux succès de leur voyage; nous la roulâmes dans l'eau.

Le 6, étant arrivés près du bourg, nous adorâmes la croix que nous avions plantée l'hiver passé. Nous allâmes dire la sainte messe dans une des cabanes de grosse écorce qui sont dans le fort, après quoi nous cherchâmes les Sauvages, que nous découvrîmes de loin, à la faveur de la fumée qui paraissait dans le bois. Nous trouvâmes nos deux chrétiens malades et et leur parenté en dix cabanes. Tout le monde, à mon arrivée, mais surtout les malades, me firent beaucoup de caresses, apprenant que le sujet de mon

charge, autant qu'il peut conjecturer, en la mer, vers la Virginie. » (*Relation de l'année* 1667, ch. XI.) Le missionnaire faisait évidemment allusion au Mississipi, qui ne fut découvert que six ans plus tard, en 1673, par le P. Marquette.

voyage n'était que pour les consoler et pour les instruire, et non pour autre motif; car je ne souffris pas que les Français qui étaient avec moi achetassent ni blé ni autre chose.

De plusieurs malades adultes que j'avais baptisés l'an passé, trois sont morts ; il n'en restait que deux qui avaient encore un peu de vie. J'allai les voir, pour les disposer à la mort ; mais je m'aperçus que l'un d'eux, nommé Joseph, qui est capitaine des Outagamis et qui manie bien les affaires, ne faisait sa prière que pour obtenir la vie présente ; et, comme je lui parlai de celle du paradis, il me dit qu'il ne songeait pas à la mort, qu'il n'était pas encore bien vieux, en un mot, qu'il priait Dieu qu'il lui conservât la vie du corps.

Je passai bien deux heures pour lui mettre dans le cœur l'indifférence chrétienne et pour le résigner à la volonté du souverain Maître. Rien ne le toucha plus que l'exemple de Notre-Seigneur, dont je lui racontai l'agonie et la prière au jardin des Olives. Il se rendit alors, et, malgré le chagrin d'une longue maladie, je vis un changement notable que la grâce opéra dans son esprit. Il prit le crucifix et fit lui-même sa prière, conforme à celle de Notre-Seigneur, avec une soumission parfaite et une indifférence chrétienne pour la vie et pour la mort.

L'autre malade était une femme nommée Marie. Lui ayant demandé, pour la disposer à la confession,

si elle ne se fâchait pas quelquefois : « Hélas ! dit-elle, et comment me pourrais-je fâcher, moi qui ne me compte plus au nombre des vivants ? Je ne suis autre chose qu'un corps mort. »

J'employai le reste du jour à instruire les autres Sauvages, qui venaient continuellement prier Dieu à la cabane où je m'étais retiré. Ils nous y apportèrent quelques enfants pour les baptiser.

J'y trouvai un autre malade. C'était un jeune homme qui, étant en guerre, avait été blessé à la cuisse d'un coup de flèche ; la pierre de la flèche étant demeurée dans la chair, lui avait causé un ulcère qui coulait continuellement et l'avait réduit en tel état qu'il semblait un squelette. Je le disposai au baptême, qu'il reçut avec joie et avec de grands remerciements, et je le nommai Marc.

En même temps, deux femmes chrétiennes étant réduites à l'extrémité, je leur donnai les derniers sacrements.

Le 11, je partis pour faire travailler à notre église.

Le 20 du même mois, je partis de rechef pour aller voir ces malades, que j'avais laissés à l'extrémité. Je n'y séjournai qu'un jour, parce qu'ils décabanaient pour aller à la chasse du castor. Pendant cette journée ils vinrent tous, même les plus vieux, pour nous écouter et pour prier Dieu. A deux de ces malades, que je trouvai à l'extrémité, je donnai le sacrement de l'extrême-onction, après les y avoir instruits et

bien disposés, ce qui se fit avec grand respect non-seulement de leur part, mais même des autres qui étaient présents, et qui admiraient cette cérémonie.

Après avoir suffisamment instruit les gens de cette bourgade, j'ai été contraint de la quitter pour un temps, étant appelé pour évangéliser d'autres Sauvages, partie dans la baie des Puants, partie chez la nation du Feu[1]; je n'y pus donc retourner que trois mois après. A mon arrivée, je trouvai que le malin esprit avait fait tous ses efforts pour ruiner ce que j'avais heureusement commencé pour le salut de ce pauvre peuple.

Pour y réussir, il s'était servi de la victoire que les Nadouessis leurs ennemis avaient remportée sur eux; parce que, dans le combat, ils avaient pris ou tué une trentaine de nos Sauvages qui, pour la plupart, avaient prié Dieu avant que de se mettre en campagne.

Il est vrai que l'année précédente une bande de jeunes Outagamis, qui avaient détruits onze canots ennemis, avaient attribué cet heureux succès à la prière qu'ils avaient faite dans la chapelle avant de partir pour cette expédition. Mais, une autre bande qui avait aussi prié Dieu à l'exemple de la première, et qui même avait peint la croix sur leurs boucliers,

1. Les Français appelaient ainsi les *Mascoutins*. Le P. de Charlevoix prétend que c'était à tort: que le nom de ces Sauvages, *Machkoutench* ou *Mascoutins*, n'a pas la signification qu'on prétendait lui donner par ces mots.

ayant été défaits, cela donna sujet aux bruits qui coururent dans la bourgade, où on disait partout que Dieu n'aimait pas ceux qui prient, mais bien ceux qui ne prient pas, puisqu'il leur donnait de si grands avantages.

Ajoutez à cela que la barbarie exerce encore ici tout son empire, et que nos Outagamis sont bien résolus de ne pas traiter plus humainement les Nadouessis qu'ils en sont traités eux-mêmes. Leur cruauté est si grande, qu'après avoir brûlé leurs captifs, selon la coutume générale du pays, ils les découpent comme on fait d'un orignac ou d'un esturgeon, et les mettent cuire par morceaux dans la chaudière, pour les manger comme ils mangeraient toute autre viande.

Le malin esprit s'est donc servi des victoires que l'ennemi a remportées pour décrier la Prière et pour renouveler les anciennes querelles et toutes les impostures qui ont autrefois été débitées contre la Foi et contre nous.

Toutes ces choses avaient tellement aliéné les esprits, que j'eus de la peine à trouver où me loger, et je fus obligé de me retirer dans une vieille cabane ouverte à tous les vents. J'y dressai une petite chapelle pour y attendre avec patience les desseins que Dieu a sur cette nouvelle Eglise, qu'il veut sans doute éprouver par des tribulations. Je n'en conçois que plus d'espérance de la voir un jour très-

florissante. Et de fait, je fus bientôt consolé par l'affluence des Sauvages qui venaient en foule et sans cesse pour m'écouter, malgré toutes les calomnies que le démon avait suscitées. Je n'invectivai jamais plus fortement contre les superstitions et contre les autres désordres du pays, jusqu'à ce qu'enfin, tous ces nuages étant dissipés, le cours de l'évangile reprit son train ordinaire. Alors je repris dans ma petite chapelle toutes nos fonctions avec beaucoup de tranquillité, et j'y baptisai avec les cérémonies de l'Eglise ceux que j'en jugeai dignes.

J'allais aussi avec la même liberté dans les cabanes pour y expliquer nos mystères. Dans une de ces visites, ayant baptisé une femme fort malade, j'appris sur le soir de ce même jour, qu'elle s'en allait mourir; j'y retournai promptement, et je la trouvai à l'agonie; elle était environnée de femmes qui *pleuraient* selon la coutume du pays. Voici comment se faisait cette cérémonie : Quatre femmes des plus proches parentes étaient assises, deux aux pieds de la malade et deux à la tête, et, tout échevelées et baignées de larmes, chantaient bruyamment et déploraient la mort de leur fille, ainsi l'appelaient-elles. Ces larmes et ces cris durent jusqu'à ce que le mourant ait rendu l'âme.

Je m'approchai donc, et leur dis que je voulais parler à la malade. Elles firent silence, et se mirent à essuyer leurs yeux pendant que je fis faire à la

moribonde les actes nécessaires pour se bien disposer à la mort. Je dis tout à loisir les prières de la recommandation de l'âme, après quoi elles recommencèrent leurs pleurs. Mais je les fis encore cesser pour assister la malade et lui faire renouveler les actes de foi, d'espérance et de charité jusqu'à ce que m'apercevant qu'elle avait perdu tout sentiment, et de plus, la nuit me pressant, je me retirai. Elle mourut cette même nuit, et j'ai sujet de croire que Dieu lui a fait miséricorde.

Les autres malades persévèrent dans l'exercice de la patience chrétienne; plusieurs s'étonnent de ce qu'ils ne meurent pas, et reconnaissent que c'est la Prière qui les fait vivre. Comme je demandai à l'un d'eux où était le chapelet que je lui avais mis au col après son baptême, il me répondit qu'il était entre les mains de son fils, parce qu'il avait été malade ces jours passés, et que, pour le guérir, il lui avait donné son chapelet; et de fait, il ne lui eût pas plutôt attaché au cou, que la santé lui fut rendue.

Les ambassadeurs des Outagamis chez les Iroquois, qui étaient de retour depuis quinze jours, en avaient reçu de mauvaises impressions contre le Christianisme. Voici comment j'en fus informé.

Le 11 février, les anciens m'appelèrent au conseil, où leurs ambassadeurs me remirent les lettres du

P. Garnier [1]. Après que je les eu lues, ils me demandèrent si les affaires étaient bonnes ; je répondis que oui, pourvu que les Iroquois tinssent parole [2]. J'ajoutai qu'il y avait pourtant une chose mauvaise, à savoir, que leurs ambassadeurs chez les Iroquois avaient trop parlé ; qu'ils avaient dit avoir chassé la Robe noire de leur pays et ne vouloir plus entretenir de commerce avec les Français. Ils furent si surpris d'une telle imposture, qu'ils demeurèrent longtemps sans rien dire ; enfin ils s'écrièrent : « Ce sont les Iroquois qui ont forgé cela ; ils n'aiment pas les Français, mais nous aimons la Robe noire. Nous te prions de continuer d'avoir soin de nous, d'instruire nos enfants et de nous aimer. »

Avant que de quitter cette bourgade pour continuer mes courses, je baptisai quelques jeunes filles suffisamment disposées, et qui savaient bien le catéchisme et les prières.

J'ai cette consolation que tout ce bourg est bien instruit de nos mystères. Aussi, depuis le matin jusqu'au soir, je ne m'occupe à autre chose, et j'ai lieu d'être satisfait sur ce point, car ils sont bien persua-

1. Le P. Julien Garnier était chargé de la Mission de Saint-Michel, chez les Tsonnontouans.

2. On voit, par les lettres que les missionnaires des Iroquois écrivaient alors au gouverneur du Canada, que les Hollandais et les Anglais poussaient les peuples de cette nation à se déclarer contre les Français.

dés que je ne les vais voir pour autre chose que pour leur apprendre le chemin du Ciel.

Voilà une partie de ce que le P. Claude Allouez mande de sa Mission, qui n'a de bornes que celles que son zèle y veut mettre, découvrant et instruisant toujours de nouvelles nations. Pendant que d'un côté le P. Marquette est allé en découvrir de plus éloignées, jusqu'à la mer du Sud, et que de l'autre le P. Albanel est parti une seconde fois pour aller chercher celles qu'il avait déjà découvertes, à la mer du Nord. Ainsi, le midi et le septentrion entendront parler de leur Créateur, et l'Évangile va s'étendre aux deux extrémités de cette Amérique, où la grande multitude de peuples qui l'habite ne manquera d'instruction que faute d'ouvriers évangéliques qui passent les mers pour les venir instruire.

MISSION

DES HURONS

A NOTRE-DAME DE FOYE

PRÈS QUÉBEC.

PENDANT LES ANNÉES 1672-1673.

[La Mission de Notre-Dame de Foye, établie en un lieu nommé la Côte-Saint-Michel, à une lieue et demie de Québec, a été formée des débris des tribus huronnes chassées de leur pays par les Iroquois. Consacrée d'abord à la Sainte Vierge, sous le titre de son Annonciation, cette Mission a été appelée depuis *Notre-Dame de Foye,* à l'occasion d'une image de la Mère de Dieu envoyée de Belgique au Canada. Cette statue de la Vierge avait cela de remarquable qu'elle était faite du bois d'un chêne dans le cœur duquel on en avait trouvé une semblable, quelques années auparavant, dans le village de Foye, au pays de Liége, à une lieue de la ville de Dinant [1]. Le

1. *Relations de la Nouvelle-France,* de 1669-1670. — *La triple couronne de la B. V. Mère de Dieu, par le P. Poiré, S.-J.,* traité I, chap. XII. — *Vie du P. Chaumonot,* New-York, 1858, p. 87.

P. Chaumonot gouvernait, dès l'origine, cette chrétienté fervente. Voici un extrait de la relation qu'il a envoyée à la fin de l'année 1673 [1].]

Les bons chrétiens de Notre-Dame de Foye continuent à mener une vie qui retrace en plus d'un point celle des chrétiens de la primitive Église. Je me contenterai d'en rapporter quelques exemples.

Je commence par la mort de Pierre Atironta. Ce bon capitaine des Hurons est passé à une meilleure vie, le 16 décembre 1672, avec de grandes marques de prédestination. Depuis six ans qu'il est revenu du pays des Iroquois, où il avait été assez longtemps captif, il a toujours été très-fervent; jamais on ne l'a vu tomber dans un excès de boisson ni dans tout autre péché scandaleux. Il fut admis, quelque temps après son retour, en la Sainte Famille [2], et pour lors il a redoublé ses dévotions. Il était d'ordinaire avant le jour à la chapelle, hiver et été, pour y réciter son chapelet et ses autres prières.

Cela n'empêchait pas qu'il n'assistât tous les jours à la sainte messe très-dévotement; et, quand on en disait plusieurs, il les entendait toutes.

Il était toujours un des premiers à la chapelle et

1. Ce qui est renfermé entre des crochets a été ajouté à la *Relation manuscrite*. On en usera de même toutes les fois qu'on le jugera nécessaire pour l'intelligence du texte.

2. Confrérie de la Sainte-Famille instituée à Québec par Monseigneur l'évêque de Pétrée en l'honneur de Jésus, Marie, Joseph. Le P. Chaumonot avait obtenu que les chrétiens les plus fervents de N.-D. de Foye seraient associés à la Confrérie de Québec.

le dernier à en sortir. Sa modestie et dévotion édifiaient grandement les Français. Jamais on ne le voyait en l'église qu'à deux genoux, quoique ce soit une posture extrêmement incommode aux Sauvages.

Tout âgé qu'il était, lorsqu'il revint de sa captivité, il ne laissa pas d'apprendre par cœur, en fort peu de temps, toutes les prières huronnes, qui sont assez longues ; de sorte qu'il devint le dogique de sa cabane, et avait soin de les faire réciter tout haut, les soirs et les matins, à ses domestiques.

Plusieurs mois avant sa mort, il avait pris la coutume de prier Dieu la nuit toutes les fois qu'il se réveillait, et, pour cet effet, il tenait toujours son chapelet au chevet de son lit ou pendu à son cou.

Sa vertu a particulièrement éclaté dans ses maladies, qui étaient fort fréquentes, à cause des coups et des autres mauvais traitements qu'il avait eu à endurer chez les Iroquois. Jamais on ne l'a entendu se plaindre ni proférer aucune malédiction ou mauvais souhait contre cette nation, dont il a reçu tant d'outrages. Il n'avait point d'autres paroles en bouche que celles-ci : « Il n'importe ce que je souffre ; cela va bien. J'ai de quoi offrir quelque satisfaction à mon Sauveur pour mes péchés. »

Pendant sa dernière maladie, qui dura plus de quatre mois, il ne laissait pas, quelque mal qu'il sentît, d'aller tous les jours à la messe. Mais comme il s'affaiblissait tous les jours de plus en plus, il fut

réduit à un tel état, qu'il n'avait plus la force de lever les pieds pour aller à l'église. Sa ferveur lui suggéra un expédient pour subvenir à cette grande faiblesse; ce fut de prier sa femme de l'aider à se tenir debout, et ensuite à mettre un pied devant l'autre, pour aller à la messe, afin d'y unir ses douleurs à celles de Notre-Seigneur. D'autres fois, il se traînait sur les genoux et sur les mains, tantôt en s'accrochant aux perches des cabanes qu'il rencontrait le long de sa route, tantôt en s'appuyant sur quelques personnes charitables qui soutenaient sa marche chancelante.

Quand il ne lui fut plus possible d'aller à la sainte messe, il tâchait d'y assister du moins en esprit chaque fois qu'on la disait; et, quelque mal qu'il sentît, il ne cessait point de réciter durant toute la messe les mêmes prières qu'il aurait faites s'il eût eu à l'entendre dans la chapelle.

Quand son Père spirituel lui suggérait quelque bon sentiment, il disait : « Voilà mon entretien pour aujourd'hui; je ne penserai qu'à cela tout le jour. »

Il avait partagé entre les jours de la semaine certaines dévotions appropriées à chaque jour différent.

Le dimanche, il disait le chapelet de la très-sainte Trinité, composé de trente *Gloria Patri;* le lundi, il en disait un autre pour les trépassés; le mardi, un autre à l'honneur des anges, etc.

Il était surtout très-soigneux de réciter trois fois le

jour l'*Angelus*, pour gagner les indulgences attachées à cette pieuse pratique.

Étant près de mourir, il dit que ce qui lui donnait plus de consolation était d'avoir été admis à la Sainte Famille, où tant de gens de bien qui en sont prieront Dieu pour lui après sa mort.

Ceux de ses compatriotes qui le visitaient en sa dernière maladie étaient grandement touchés de sa patience; car, quoiqu'il éprouvât de cruelles souffrances, parce que sa chair tombait en lambeaux, et qu'il nageait dans le sang faute de linge et d'autres secours dont ces pauvres gens sont destitués, il ne faisait paraître aucun signe de tristesse. Une bonne chrétienne, admirant la douceur et la tranquillité d'esprit qu'il conservait parmi tant de maux, me dit, quelques jours après sa mort, que l'allant visiter, il lui semblait voir la constance et la patience du Sauveur représentées par celle de ce pauvre Sauvage.

C'est une bonne coutume, que celle qui s'est introduite parmi ces nouveaux chrétiens, d'aller visiter souvent les malades et de prier Dieu pour eux après les avoir salués. C'est notre fervent néophyte qui l'a établie et qui lui a donné cours par son exemple; car, comme il était capitaine, tous les autres prirent bientôt l'habitude de l'imiter en ce saint exercice. Quant à lui, il donnait beaucoup de temps à cette visite des malades, qu'il faisait tous les jours

et sans jamais s'en dispenser, quelque souffrant qu'il fût lui-même.

Il était ennemi de l'oisiveté, aussi travaillait-il continuellement, tant qu'il se porta bien, soit aux champs, soit à la maison; et, ce qui est plus à estimer, c'est que jamais le travail ne lui faisait quitter ou diminuer ses dévotions, ni celles-ci ne le retiraient point du travail. Il joignait au travail des prières et oraisons jaculatoires qu'il n'interrompait presque jamais. Une si sainte vie a été suivie d'une sainte mort.

Une bonne Huronne me disait, il n'y a pas longtemps, en me rendant compte de conscience : « Mon Père, Dieu m'a fait depuis quelque temps une grâce de ne chérir plus quoi que ce soit; je m'étonne du changement que je trouve en moi. Autrefois, il me semblait que toute la porcelaine et tout le blé que j'avais n'étaient jamais assez pour contenter mon avidité. Plus j'en avais et plus j'en désirais avoir; jamais je n'étais satisfaite. Maintenant, c'est tout le contraire. Je ne porte plus envie aux personnes riches; je leur porte plutôt compassion de ce qu'elles mettent leur affection à des choses qu'elles ne possèdent qu'en passant et dans les courts moments de la vie présente. »

Une de ses amies lui ayant dit en confidence qu'elle avait de la peine à quitter sa demeure de Notre-Dame de Foye, pour aller s'habituer à Notre-Dame de

Lorette, eut d'elle cette réponse : « Je vois bien que la peine que vous avez de changer de village vient de l'amour que vous portez aux champs que vous avez ici, et que vous ne pouvez pas transporter si loin ; mais, considérez, je vous prie, si nos parents défunts ont emporté quelque chose des leurs avec eux, quand ils ont quitté ce monde pour aller au Ciel. Pourquoi ne nous accoutumerions-nous pas à faire pendant notre vie, ce qu'il nous faudra faire à la mort? » Cette réponse, si sage et si chrétienne, apaisa le mécontentement de la Sauvagesse. — Si les sentiments de ce cœur détaché des biens de la terre ne se fussent manifestés que par des paroles, ils n'auraient pas mérité de bien grands éloges ; mais les œuvres qui en ont été le fruit les ont rendues bien plus recommandables. Après avoir fait plusieurs aumônes d'une caisse de blé que je lui avais mise entre les mains, elle me vint dire qu'elle était presque vide ; mais que j'en trouverai deux autres pleines en la place ; c'était elle qui les y avait mises du sien. Ne voilà-t-il pas des entrailles de miséricorde? C'est dommage que cette âme charitable n'ait autant de moyens que nos grandes dames de France. Ah! combien de monastères et d'hôpitaux lui verrait-on fonder! ah! que de milliers de pauvres en seraient assistés!

Cette bonne chrétienne me dit souvent : Que ne suis-je née en France, j'aurais cru dès mon enfance,

j'aurais été bien élevée, et bien instruite en la crainte de Dieu, je ne l'aurais peut-être jamais offensé. » Et quelquefois, s'adressant à sa fille, elle lui dit : « Garde-toi bien, ma fille, de ressembler à ta mère; tu es obligée d'être bien meilleure qu'elle, toi, qui reçois pendant ta jeunesse tant de bonnes instructions que je n'ai jamais eues. »

La femme d'un de ses neveux, qui demeure avec elle, l'avait provoquée un jour par des paroles outrageantes ; et, comme cette impudente continuait à décharger sur elle sa bile, au lieu de lui tenir tête, elle sortit de sa cabane, afin de lui ôter l'objet dont la présence ne servait qu'à l'irriter davantage. Après quelques heures, elle rentra tout doucement dans sa cabane et sans mot dire. Le lendemain au matin, comme si ce qui s'était passé la veille n'eût été qu'un songe, elle la salua la première, et lui commanda d'apprêter le dîner sans lui en faire le moindre reproche. La nièce fut tellement gagnée par cette douceur qu'en un instant tout son fiel se changea en miel ; et elle se mit en devoir de la servir mieux que jamais elle ne l'avait fait. Voilà comme les bons chrétiens, se laissant dévorer comme des brebis par les loups, convertissent ceux-ci en agneaux. Plût à Dieu que beaucoup de chrétiens, qui ont sucé la Foi avec le lait, puissent au moins, une fois en leur vie, imiter la générosité de cette pauvre Sauvage !

Les vertus, quand elles sont parfaites en une âme,

se tiennent toutes l'une à l'autre comme les anneaux d'une chaîne. Je vois cela en cette pieuse néophyte. Elle était attaquée d'une grosse fièvre ; j'envoyai quérir un chirurgien pour la soigner, mais on ne le trouva point ; et, comme je pressais qu'on l'allât chercher encore une fois, elle me dit avec un grand calme : « Hélas ! il ne presse pas tant qu'on le fasse venir ; il viendra quand il plaira à Dieu. » Lorsqu'elle se trouva un peu mieux, elle m'avoua qu'elle avait été si mal, qu'elle croyait en devoir mourir. Et cependant, à voir le repos d'esprit avec lequel elle endurait le mal, et le peu d'empressement qu'elle mettait à faire hâter le chirurgien, vous eussiez dit qu'elle ne souffrait que fort peu.

Cette bonne veuve a soin d'ouvrir et de fermer la porte de la chapelle matin et soir. Quelquefois aussi elle prend soin de la balayer. Un jour, comme elle rendait ce bon office à la Sainte Vierge, elle fut tentée de vanité à cause du monde qui la regardait. Elle chassa cette pensée en disant à part soi : « Mais qu'est-ce que c'est de balayer une chambre pour en prendre de la vaine gloire ? Ne sont-ce pas les dernières servantes de la maison qui s'employent à cela ; cet exercice donc me doit plutôt humilier qu'enorgueillir en me représentant que je suis la dernière du bourg, puisque je suis appliquée à faire le dernier office de tous ceux qu'on pratique en l'honneur de la bienheureuse Vierge. Cette charge me convient,

non point parce que je sois meilleure que les autres, mais parce que je suis la plus vile et abjecte de toutes. »

Les Iroquois que Notre-Seigneur a attirés de leur pays pour venir ici faire profession ouverte de la Foi, sont pour la plupart les plus fervents de nos chrétiens. Un ancien d'Agnié vint ici ce printemps à dessein de ramener quelques femmes qui étaient redemandées par leurs parents, sous prétexte de les instruire en la Foi; la dogique des Agniées [1] répondit pour toutes que, si leurs parents voulaient les recevoir dans le pays, ils ne devaient point servir d'autres finesses que d'embrasser tout de bon la Foi, et de se faire baptiser; « car il n'y a point d'apparence, dit-elle, que, refusant d'être instruits par les Pères qui ne sont que pour cela dans le pays, ils voulussent recevoir nos enseignements, nous, qui ne sommes que des femmes idiotes. » Et ainsi le bon vieillard dut s'en retourner sans avoir rien gagné.

Toutes les fois qu'il se présente quelques occasions commodes d'envoyer des lettres dans leur pays, ces bonnes Iroquoises me pressent d'écrire à nos Pères pour les solliciter de parler à leurs parents afin de les engager à embrasser le Christianisme. Elles

1. *Dogique* est le nom que, dans les Missions étrangères, on donne à ceux des naturels qui instruisent leurs compatriotes. Il paraît qu'il y avait au Canada des dogiques ou catéchistes non-seulement parmi les hommes, mais encore parmi les femmes.

composent même de petites exhortations en leur langue pour être envoyées à leurs parents. Elles y ajoutent des présents pour les rendre favorables à nos missionnaires. En un mot, elles n'omettent rien de ce que la charité chrétienne leur suggère pour attirer à la Foi leurs parents et leurs compatriotes.

Marie Tsaouenté, la plus considérable de toutes, ne s'est pas contentée de faire écrire à son père, qui est au pays d'Agnié, de la venir trouver ici pour y faire son salut, mais elle a ajouté aux paroles un présent de mille grains de porcelaine pour l'attirer plus efficacement. Elle a mis ce présent entre les mains d'un Iroquois catéchumène parti de Québec pour retourner en son pays, seulement à dessein d'aller quérir toute sa famille, et de l'amener ici pour être instruite et baptisée tous ensemble.

Ces pauvres étrangères firent au commencement du mois d'août un acte de grande charité. Un Huron, fort adonné à la boisson aussi bien que sa femme, avaient donné tant de scandale et de peine à tout le bourg de Notre-Dame de Foye, qu'on fut contraint de le chasser et de lui défendre de paraître dorénavant parmi les chrétiens; on détruisit même sa cabane, et les enfants y mirent le feu, afin de lui ôter tout prétexte de rentrer dans le bourg. Par suite de ce bannissement, le pauvre misérable n'habitait plus que parmi les halliers ou en plein champ, tan-

tôt d'un côté et tantôt d'un autre. Cependant plusieurs de ses compatriotes lui portaient par charité, mais en cachette, un peu de nourriture pour l'empêcher de mourir de faim. A quelque temps de là, des chrétiennes Iroquoises venues l'an passé de leur pays, ayant appris que la famille de cet ivrogne avait été chassée du bourg à cause de sa mauvaise conduite, tinrent conseil entre elles et résolurent d'offrir aux Anciens un présent de plus de quatre mille grains de porcelaine pour obtenir à ce fugitif la permission de rentrer dans le bourg. Cette porcelaine ayant été présentée à l'assemblée des Anciens, on loua d'abord la générosité chrétienne de ces bonnes étrangères qui, loin de se réjouir de la punition d'un des ennemis de leur nation, voulaient racheter sa liberté et son rappel parmi ses compatriotes. On jugea donc qu'il ne fallait pas laisser sans résultat une si bonne œuvre; et, pourvu que le criminel donnât des marques d'un vraie repentance, on accorderait ce que demandaient pour lui ces généreuses étrangères. On l'envoie chercher, on le fait comparaître dans l'assemblée, on lui reproche ses débauches et le scandale qu'il donne depuis si longtemps, puis on lui demande quelle pensée il a pour l'avenir. On lui déclare que, sans de pauvres Iroquoises qui avaient demandé sa grâce en offrant trois colliers de porcelaine, jamais on ne l'aurait admis en aucune cabane, tant on a en horreur ses ivrogneries, et qu'au reste

c'était son plus jeune enfant qui avait surtout excité la compassion de ses bienfaitrices, car s'il n'y eût eu que lui et sa femme, on se serait probablement très-peu inquiété de leur sort.

Le Sauvage écouta ces reproches avec grande attention et beaucoup de confusion, puis il répartit : « Mes oncles, je vous prie de croire que je n'ai point été fâché de ce qu'on a brûlé ma cabane et de ce qu'ensuite on m'a obligé de séjourner au milieu des champs, parce que je suis convaincu d'avoir bien mérité un tel châtiment. Que si, en considération de ces bonnes Iroquoises qui se portent pour mes avocates, vous me voulez recevoir à merci, je vous promets de ne jamais plus retomber dans mes fautes passées ; si je ne tiens parole, je vous conjure de n'avoir jamais plus pitié de moi. Je souhaiterais bien qu'en votre présence ma femme fit les mêmes protestations que moi ; car c'est elle qui est la principale cause de nos mauvais déportements. » Là dessus on jugea à propos d'appeler cette femme au conseil. Aussitôt qu'elle fut venue, on lui fit les mêmes reproches qu'à son mari ; puis on ajouta qu'il avait publiquement déclaré que c'était d'elle que venait tout le mal, quoique son sexe aurait du sans doute la rendre plus retenue. Cette femme ne se laissa point troubler de ces réprimandes ; elle fit une réponse qui étonna toute l'assemblée. « Mes oncles, dit-elle, voilà qui va bien. — Oui, s'il est vrai que je suis seule cause

de tout le mal qui arrive dans notre ménage, soyez assurés que désormais vous ne serez plus scandalisés à notre occasion, car je suis pleinement résolue de changer de vie; et si j'ai causé le désordre par ma mauvaise conduite, je veux à l'avenir mettre le bon ordre par une manière de vie plus réglée. Je suis une pauvre pécheresse, je l'avoue; mais je ne laisse pas de confesser d'avoir la Foi. Car, lorsque j'ai été chassée du bourg, on me conseillait de me retirer en quelque autre pays où je puisse vivre à ma fantaisie, avec la liberté de faire tout le mal que je voudrais; la crainte d'être damnée m'en a empêché. J'aime bien mieux vivre au milieu des bêtes dans les bois, avec l'espérance qu'un jour on aura la bonté de nous recevoir dans le bourg; — ou bien, si nous tombons en quelque maladie mortelle durant notre bannissement, que l'on ne nous refusera pas l'absolution de nos péchés quand nous demanderons à nous confesser. Voilà ce qui nous a retenus près d'ici; voilà ce qui ne nous a point permis de nous éloigner de Notre-Dame de Foye. Au reste, mes oncles, je sais fort bien que la personne, que mon mari et moi avons le plus offensée, est la bienheureuse Vierge à qui ce bourg est consacré, et de qui il porte le nom. Nous voudrions être bien riches pour lui faire un beau présent, afin de l'apaiser; je ne possède que cinquante sols. Je lui en fais un don, afin qu'on en achète de la cire ou quelque autre chose qui soit employé en son

honneur. J'espère que cette Mère de bonté voudra bien accepter cette petite offrande, et nous pardonner tous les mauvais exemples que nous avons donnés à nos compatriotes. » Ce discours attendrit toute l'assemblée, et produisit tant d'effet sur l'esprit des anciens, qu'on rétablit dans le bourg cette pauvre famille exilée, même sans vouloir accepter pour le fisc public les colliers de porcelaine qu'avaient offerts les bonnes Iroquoises. On leur rendit leurs présents; et depuis lors cet homme et sa femme ont persévéré dans leurs devoirs de chrétien.

L'exemple des écôliers français, qui, tous les soirs, en sortant de classe, vont chanter au salut dans la chapelle de Notre-Dame de Foye, a opéré ce bien que les petits Sauvages, pour les imiter, ont appris à chanter en leur langue de beaux cantiques. Ils les chantent non-seulement à l'église, mais même dans leurs maisons, dans les rues, dans les champs et partout où ils se trouvent; en sorte que ces pauvres petites créatures ignorant toutes les chansons profanes de leurs ancêtres, n'ont en bouche que les motets spirituels que le Père leur enseigne. Il arrive de là qu'en peu de temps ils apprennent avec plaisir les mystères de notre Foi, et toutes leurs prières qu'on leur fait chanter sur divers airs, changeant la lettre et les tons, selon qu'on fait dans l'église au retour des fêtes solennelles.

Entre autres personnes venues du pays iroquois

pour professer librement la Foi chrétienne, nous avons eu la joie de recevoir un de nos capitaines hurons, nommé Jacques Onnhactetaionk, avec toute sa famille composée de dix personnes. Ce bon chrétien avait été conduit par le P. Le Moine à Agnié, afin qu'il l'aidât, par son exemple, à la conversion de cette nation. Mais, voyant que l'ivrognerie mettait beaucoup d'obstacles à la Foi parmi ces pauvres Sauvages, et craignant d'ailleurs que ses enfants ne se laissassent aller aux mêmes désordres, s'ils habitaient plus longtemps parmi eux, il prit, l'été dernier, la résolution de venir retrouver ses compatriotes, afin de vivre plus librement en chrétien parmi eux.

Dès que ce capitaine fut arrivé à Notre-Dame de Foye, où les Hurons demeurent à présent, ce fut à qui lui ferait un meilleur accueil. Les mères de famille lui portaient à l'envie des charges de blé d'Inde. Quelques-unes même, pour surpasser les autres en libéralité, lui abandonnèrent des champs de blé d'Inde presque mûrs. On fit en réjouissance de son retour plusieurs festins; et, pour qu'il fut rétabli en sa charge de capitaine, les matrones lui apportèrent chacune des colliers de porcelaine comme un fonds d'où il put tirer de quoi exercer des libéralités, selon l'exigence de cette charge. Cela fait, on assembla le conseil, où tous étant réunis, je lui offris d'abord un collier de porcelaine; et puis, selon la commission qui m'en avait été donnée, je lui rendis *la voix de*

capitaine [1], dont notre bourgade avait été privée depuis si longtemps. « Ce n'est pas moi, lui dis-je, qui te rends aujourd'hui la parole, c'est Celui qui t'a préservé de tant de dangers parmi les Iroquois ; c'est Jésus qui t'a si heureusement retiré de ce pays infidèle, c'est lui qui te remet en ta bouche la parole d'un capitaine chrétien. Considère tout ce que condamnerait, tout ce que recommanderait le Sauveur Jésus, s'il était en ta place, et tâche de faire de même : si tu en agis ainsi, tu seras le collègue des lieutenants de Dieu ; tu affermiras leur parole ; et, étant bien uni avec eux, il n'y aura vice que vous ne bannissiez de la colonie huronne, ni vertu que vous n'y fassiez fleurir. »

Onnhactetaionk remercia le Père, mais sans lui faire aucun présent ; il attendit le jour où il donnait un festin ; et alors, prenant la charge de capitaine, il *répondit*, selon la coutume, *par un collier de porcelaine* qu'il présenta à Notre-Dame, la Sainte Vierge Mère de Dieu. Il voulait contribuer par cette offrande à la construction de sa maison de Lorette, qu'on doit bâtir dans le nouveau bourg huron, sur le plan de celle qui est venue de Nazareth. Il offrit encore deux autres colliers ; l'un destiné à Mgr le comte de Frontenac, notre gouverneur ; l'autre, qu'il présenta aux femmes huronnes, pour les réunir toutes dans

1. Le droit de parler dans les assemblées en qualité de capitaine.

un même esprit, et rallumer en elles le feu du zèle et de la charité.

Non content d'exciter le zèle des autres, il a témoigné le sien par de belles harangues qu'il a faites en sa qualité de chef de bourgade. La première fois qu'il parla en public, ce fut contre l'ivrognerie. Il en exposa si bien les inconvénients, il représenta si vivement les malheurs que ce vice cause aux peuples qui y sont adonnés, que, depuis ce discours, nous n'avons pas eu à déplorer dans notre bourg aucun désordre de cette nature. Voilà qui nous fait voir combien est puissant, même parmi les plus sauvages, le bon ou le mauvais exemple de ceux qui président.

Plaise à Dieu de conserver la ferveur et le zèle de ce bon capitaine à exterminer l'ivrognerie qui est l'unique ennemi qui nous reste à combattre parmi nos Sauvages chrétiens. Le larcin auquel, avant le baptême, les Hurons étaient extrêmement sujets, est maintenant si éloigné d'eux, qu'ils feraient scrupule de s'approprier un double, un clou, ou une épingle qu'ils auraient trouvé le long des chemins. Ils n'ont pas sitôt ramassé quelque chose qu'ils me la viennent apporter, afin que je la restitue à qui de droit. Pour les jurements, blasphèmes et imprécations qui sont si communs parmi les Français, nos Sauvages hurons n'en savent pas même les termes ; et les superstitions de leurs ancêtres sont tout à fait oubliées

et abolies. La stabilité dans le mariage, qu'on a eu autrefois tant de peine à introduire et à faire observer dans leur pays, règne maintenant parmi eux aussi bien que chez les meilleurs chrétiens d'Europe. Le luxe dans les habits ne trouve guère ici d'entrée dans les familles; les excès qui accompagnent ordinairement les festins des Sauvages sont bannis de leurs maisons ; leurs repas, même les plus magnifiques, consistent en une chaudière pleine de viande ou de poisson, et grande à proportion du monde qu'on invite. Le vice impur est en horreur parmi eux, en sorte qu'il y a ici, parmi la jeunesse huronne, beaucoup plus de pudeur et de retenue que parmi les Français.

Salutem ex inimicis nostris. Ces pauvres gens doivent tout ce changement si complet dans leurs leurs mœurs à la perte de leur pays et à leur transmigration dans le nôtre. Que Dieu est admirable dans ses desseins! *Notas facite in populis adinventiones ejus*. Qui aurait jamais dit que pour faire chrétienne la nation huronne il la fallait exterminer? Je pleurais autrefois les désastres des Hurons détruits par les Iroquois, et maintenant j'en loue Dieu, car je crois évidemment que si ce peuple fût demeuré florissant comme il était jadis, nous n'eussions pas gagné en cent ans sur leurs esprits, pour les façonner à une vie chrétienne, ce que nous avons gagné en peu d'années. Je porte le même ju-

gement sur les Iroquois. Je suis convaincu qu'il est bien difficile de les convertir pleinement dans leur pays, mais que si nous pouvions peu à peu les détacher du lieu de leur naissance pour les attirer dans nos colonies huronnes, nous aurions grande facilité d'en faire en peu de temps de braves chrétiens. Hélas! on pourrait en venir à bout à peu de frais! Si nous avions seulement des habits à leur donner, en attendant qu'ils eussent appris, par le moyen de la chasse, à s'en procurer eux-mêmes, nous verrions bientôt parmi nous grand nombre de ces pauvres Sauvages. Beaucoup déjà sont dans des dispositions favorables à la Foi, mais ils n'ont pas assez de courage pour en faire profession publique au milieu de leurs compatriotes infidèles et corrompus. En voici une preuve bien évidente ; c'est la transmigration assez récente de près de cinquante, venus ici d'un seul bourg iroquois sur la parole que le P. Bruyas leur a donnée, de la part de M. de Courcelles et de M. Talon, que rien ne leur manquerait parmi nous. Que si la simple promesse d'avoir ici soin d'eux, après leur arrivée, a eu tant de pouvoir sur leurs esprits, que ne fera pas son accomplissement lorsqu'il sera publié dans tout le pays?

Je voudrais que les âmes zélées pour le salut de ces peuples vissent quelle est la dévotion que font paraître les Iroquois aussitôt qu'ils sont arrivés à notre Mission. Ce serait pour eux un motif de redoubler leurs prières afin d'obtenir du bon Dieu, à

ceux qui sont encore dans leur pays, la force et la générosité de rompre les liens qui les y retiennent, et de se venir ranger auprès de nous. Car à moins que Notre-Seigneur, sollicité par les gens de bien, ne fasse un vrai miracle pour détacher ces Iroquois de l'affection naturelle qu'ils ont pour leur patrie, ils ne pourraient jamais se résoudre à l'abandonner pour venir demeurer parmi des étrangers. L'expérience de plusieurs années nous a convaincu que les personnes les plus riches de l'Europe n'ont pas plus de peine à quitter tous leurs biens pour s'engager dans l'état religieux, que nos Iroquois en ont de quitter leurs parents, leurs amis, leurs champs, leurs cabanes, pour aller s'établir en un autre lieu où ils ne sont pas assurés de trouver rien de tout ce qu'ils ont abandonné. C'est pourquoi, toutes les fois que nous voyons venir à nous de ces pauvres gens, nous devrions autant admirer la puissance de la grâce sur eux que nous admirons le pouvoir de l'inspiration divine qui a obtenu que des princes, que des grands seigneurs aient renoncé à leurs états pour entrer en des cloîtres et s'y consacrer au service de Dieu. Or, comme ces grandes conversions sont ordinairement l'effet de la prière des âmes ferventes, ainsi celles des Iroquois qui viennent ici pour se sauver doivent être demandées avec instance par tous ceux qui ont un vrai zèle pour la gloire de Dieu.

Au reste, quand ces pauvres Iroquois ont une fois rompu les liens qui les tenaient attachés a leur pays et qu'ils se sont rendus auprès de nous, ils y trouvent tant de repos d'esprit et Dieu les comble de tant de consolations intérieures, qu'ils ne savent comment exprimer leur satisfaction et leur joie. L'un d'eux me disait quelques jours après son arrivée que, comparant la douceur de la vie qu'il menait ici avec la manière de vivre des Iroquois, il lui semblait d'avoir échangé l'enfer pour un paradis de délices.

Un jeune guerrier de la même nation, après être demeuré quelque temps chez les Hurons de Québec, en forma à peu près le même jugement. Etant retourné dans son pays, il affirmait que la façon de vivre de nos Hurons était si surprenante et si éloignée de celle des autres Sauvages, qu'il se doutait bien que le récit qu'il en faisait serait pris pour une fable. C'est le même guerrier qui, passant par la prairie de la Magdeleine, où il y a une autre colonie huronne, fut si touché des bons exemples des chrétiens qui la composent, qu'il résolut lui-même d'embrasser le Christianisme, et il exécuta son dessein après être retourné dans son pays pour y chercher ses parents et leur procurer, en les amenant parmi nos Hurons, le bonheur d'une vie chrétienne.

Ce n'est pas seulement parmi les nations policées

que Dieu suscite des personnes zélées pour l'augmentation de sa gloire et de son royaume; nous en voyons aussi parmi nos pauvres Sauvages qui ne respirent rien tant que de gagner des âmes à Dieu.

Un de nos bons chrétiens Hurons, Louis Thaondechoren, est de ce nombre. On en pourra juger par le récit d'un voyage qu'il a entrepris depuis peu dans le pays des Iroquois pour y porter l'Evangile et y publier le nom de Jésus-Christ.

Il y a vingt ans qu'il fait fonction d'instructeur et de prédicateur dans cette église des Hurons. Comme il est doué d'un bon esprit et d'un beau naturel, il s'est toujours montré docile et fidèle à la grâce; et, dès la première fois qu'on lui parla de nos mystères, il demeura si persuadé de la vérité de notre Foi, qu'il n'en a jamais douté depuis. S'étant donc fait chrétien malgré les oppositions qu'il éprouva de la part de ses parents, il les quitta pour s'attacher au service de nos Pères; toute la récompense qu'il en exige, c'est qu'ils l'entretiennent de choses spirituelles, qu'ils lui apprennent des histoires saintes. Ce pieux Sauvage a si bien profité à leur école, et il en est sorti avec une si parfaite connaissance des vérités chrétiennes, que, joignant à la science et à une dévotion affectueuse une éloquence naturelle, simple et entraînante, il a un don tout particulier de parler de Dieu, et de gagner les âmes; il est de la

nation des Tionontateronons [1]. Il y a longtemps que son zèle l'aurait ramené dans son pays pour y travailler à la conversion des âmes, si sa femme et quatre enfants qu'il a ici, ne l'avaient justement empêché d'entreprendre un si grand voyage. Au moins, pour satisfaire autant qu'il peut à son ardeur de prêcher Jésus-Christ, il a souvent monté jusqu'à Montréal, au temps des traites, pour instruire et pour convertir les Sauvages des diverses nations qui s'y rendent.

Cette année, ayant été du nombre de ceux qu'à choisis M. le comte de Frontenac pour son voyage de Catarokoui, il a eu une nouvelle occasion de porter la Foi beaucoup plus loin qu'il ne l'avait portée jusqu'alors; aussi, ne se contentant pas d'avoir expliqué nos principaux mystères aux députés Iroquois venus à Catarokoui [2] vers notre gouverneur, il lui communiqua l'ardent désir qu'il avait de pu-

1. Tionontateronons, ou Etionnontates, tribus sédentaires de la langue huronne. Une colonie de ces Sauvages était établie à la Mission de Saint-Ignace de Michillimakinac.

2. M. de Frontenac, gouverneur du Canada, fit au printemps de l'année 1673 un voyage dans l'intérieur du pays pour s'aboucher avec les chefs des principales nations sauvages. Il s'arrêta quelque temps à Catarokoui, situé sur la gauche du Saint-Laurent, à l'endroit où ce fleuve sort du lac Ontario pour descendre vers Montréal. D'après les plans de M. de Courcelles, son prédécesseur, il fit élever un fort, qui, du nom de son fondateur, a été pendant assez longtemps appelé *Fort de Frontenac*. L'emplacement du fort et du pays adjacent est maintenant occupé par la ville de Kingston, chef-lieu du district de Midland dans le haut Canada.

blier l'Evangile aux infidèles. Son dessein approuvé et son congé reçu, il part avec deux Hurons, sous la conduite de Garakontié, grand capitaine des Iroquois, ami dévoué des Français et fervent chrétien. Après avoir vogué cinq jours sur le grand lac Ontario, ils abordèrent sur les terres des Onnontagués, d'où on envoya quelques anciens à leur avance, afin de les recevoir et les conduire au bourg avec plus d'honneur.

Le soir même de leur arrivée, comme on était venu de toutes les cabanes pour les complimenter, notre Louis voyant l'assemblée très-nombreuse, leur fit un discours fort solide sur l'importance de la Prière, c'est-à-dire du Christianisme, et sur la sainte coutume des chrétiens de s'adresser à Dieu tous les soirs et tous les matins. Ensuite, afin d'instruire son auditoire plus encore par son exemple que par ses paroles, lorsque son discours fut achevé, il se mit à genoux et pria tout haut avec son conducteur et ses deux compagnons sans craindre les railleries auxquelles il s'exposait. Le lendemain ils allèrent entendre la messe du P. Lamberville, où le bon Louis fit encore une fervente exhortation aux Iroquois et aux Hurons qui se trouvèrent dans la chapelle; il visita ensuite toutes les cabanes pour instruire plus en particulier les fidèles et même les infidèles.

Pendant son séjour à Onnontagué, il continua tous

les saints exercices de notre religion avec tant d'édification des Sauvages, qu'ils lui portaient un singulier respect, et avec tant d'approbation du missionnaire, qu'il souhaitait le retenir auprès de lui. En effet, il a jeté en l'esprit de beaucoup d'Iroquois infidèles les semences de la Foi, et il a excité dans les cœurs des Hurons chrétiens de grands désirs de se rendre à Québec pour y remplir en paix les devoirs du Christianisme, et avec plus de liberté qu'ils n'en ont dans le pays de leur captivité.

Il se trouvait alors à Onnontagné une autre nation tout entière que l'on appelle la Nation Neutre. Ces peuples, qui s'étaient volontairement donnés aux Iroquois, en étaient cependant traités comme des esclaves. Dans le désir de se délivrer de cette tyrannie, ils invitèrent Louis à un conseil secret, où ils le prièrent de leur obtenir d'Ononthio [1] des soldats pour favoriser la fuite qu'ils méditaient. Il leur répondit sagement : « Ononthio est trop fidèle à garder sa parole et trop habile à conduire les affaires pour donner aux Iroquois un si beau prétexte de se plaindre de lui ; cependant, pour ne pas laisser ses alliés dans l'oppression, il a fait bâtir le fort de Katarokoui ; vous pouvez vous y retirer sans bruit sous prétexte de la chasse ; les Français vous y recevront

1. *Ononthio* est le nom que les Sauvages donnaient au roi de France.

bien, et vous feront passer à Québec en toute assurance. »

Avant de se séparer de Garagontié, il lui donna un avis où il ne montrait pas moins de prudence que de piété. «Souvent, lui dit-il, vous vous trouvez dans les conseils des infidèles; je vous exhorte de n'en jamais sortir que vous n'y ayez parlé à l'avantage de notre sainte Religion. L'expérience nous fait connaître que c'est un des meilleurs moyens de convertir nos frères. »

D'Onnontagué il partit pour Onneiout, où réside le P. Millet. Ce missionnaire nous a écrit qu'il a été très-consolé des peines que le bon Louis a prises pour la conversion des âmes; que, par ses discours, par ses exemples et par ses présents, il a remis dans la voie du devoir grand nombre de Sauvages engagés dans le vice, entre autres une jeune chrétienne que l'ivrognerie avait perdue. Thaondechoren lui remontra si fortement son malheur, qu'elle pleura ses péchés avec abondance de larmes, et qu'elle lui en demanda les remèdes avec beaucoup d'instance. Il lui répondit qu'elle les trouverait aux pieds du Père par l'absolution et par les avis qu'il lui donnerait; et, afin de l'affermir en la bonne résolution qu'elle avait conçue, il lui fit un présent de poudre et de plomb.

Comme il est pauvre et libéral tout ensemble, sa charité l'eut bientôt dépouillé de tout, jusque-là

qu'ayant passé chez les Aguiéronnons, il donna à une Huronne chrétienne l'unique chose qui lui restait, et qui lui était très-chère. Cette femme était malade à l'extrémité ; il la consola si bien des douleurs excessives qu'elle endurait, et il la fortifia si heureusement contre toutes les craintes de la mort, qu'il la laissa dans une profonde paix et dans une entière résignation à la volonté de Dieu. Un peu après qu'il l'eût quittée, il apprit que les parents de la malade voulaient la faire visiter par les jongleurs: il retourne aussitôt l'avertir du péché qu'elle commettrait si elle permettait cette visite; qu'il ne fallait pas perdre son âme pour sauver son corps, ni acheter un peu de vie misérable au prix d'une heureuse éternité; en un mot, il la confirma si bien, qu'elle ne voulut pas même souffrir les approches des jongleurs. Le bon Thaondechoren en conçut tant de joie, que pour témoigner sa reconnaissance à Dieu, et pour encourager la malade, il tira de son cou une image représentant Notre-Dame, et la lui donna, en lui disant que la mère de Dieu, que cette image représentait, la consolerait, l'instruirait et la protégerait en son absence.

Après ces heureux succès, il eut poussé plus loin ses saintes conquêtes s'il n'eût été obligé de revenir en notre bourgade. Il avait été saisi d'une grosse fièvre et attaqué d'une fluxion dangereuse sur les poumons. Il n'est pas encore guéri, et on craint même

qu'il ne succombe au mal. Ce serait une grande perte pour notre Mission ; car, pour le bon Louis, nous avons sujet d'espérer que Notre-Seigneur le récompensera libéralement de la santé et de la vie qu'il aurait sacrifiées à son service et pour sa gloire.

D'après le manuscrit canadien, la Mission suivante appartiendrait aux relations des années 1673-1674; dans le manuscrit romain elle est rangée parmi les Missions des années 1672-1673. Cette place nous a paru mieux lui convenir.

MISSION

DE

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER DES PRÉS

PRÈS DE MONTRÉAL[1]

PENDANT LES ANNÉES 1672-1673.

Dieu semble avoir permis, pour étendre en ce nouveau monde le royaume de son Évangile, que les Iroquois portassent la guerre dans des pays qu'on croyait inaccessibles aux hommes, et à des nations qui n'étaient pas connues des Européens. Ils en ont ramené une multitude de captifs; et ce sont ces captifs, et les Iroquois, leurs vainqueurs, qui viennent eux-mêmes habiter ici avec leur proie, afin de devenir tous ensemble de fervents chrétiens: *Habitabit lupus cum agno*[2].

1. La Mission de Saint-François-Xavier des Prés occupait une prairie près de Montréal, qu'on appelait *Prairie de la Magdeleine*. Les Jésuites possédaient ce terrain qui leur avait été donné par M. Jacques de la Ferté, abbé de la Magdeleine, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, un des cent associés de la Compagnie de la Nouvelle-France.

2. Le loup habitera avec l'agneau. (*Isaïe*, ch. II, v. 6.)

En voyant ces nouveaux fidèles rassemblés, dès l'automne passé, dans le bercail de Jésus-Christ, c'était chose bien agréable pour nous de compter, dans une seule Mission naissante, jusqu'à vingt-deux nations, dont plusieurs ont des langues entièrement differentes, et les autres diffèrent seulement par leurs idiomes. On y trouvait mêlés ensemble des Outouagannha[1] des Gentagega[2], des Algonquins Montagnais, des Nipissiriniens[3], des Hurons, des Iroquois, des Loups, Mahingans ou Socokis[4], et autres nations non moins opposées entre elles par de longues inimitiés que par la diversité du langage.

Cette Mission a commencé, il y a environ quatre ans[5], par la réunion en ce lieu de quelques familles Iroquoises. Ces Sauvages, ayant entendu parler de l'Évangile par ceux de nos Pères qui sont en leurs pays, prirent aussitôt résolution de l'embrasser. Mais,

1. Outouagannha, ou Mascontins. Voir ci-dessus, p. 125.

2. Gentagega ou *Gentaguetehronons*, Sauvages de l'Amérique du nord.

3. Nipissiriniens, ou *Nipissings*, Sauvages qui habitaient près du lac Nipissing, au dessus du lac Huron.

4. Socokis, Sauvages de la Nouvelle-Angleterre; ils sont aussi nommés *Socoquiois*; ils faisaient partie de la Mission abénaquise.

5. Dans le courant de l'année 1669. — La prairie de la Magdeleine ne possédait alors qu'une maison ou résidence qui servait de lieu de retraite où les Pères venaient se reposer des fatigues de leurs missions. Mais le grand concours de Sauvages, qui y abordaient de toutes parts, obligea d'y entretenir deux missionnaires habiles dans les différentes langues de ces nations. Telle fut l'origine de la célèbre Mission ou chrétienté de Saint-François-Xavier des Prés, dont le P. Jacques Frémin a été le premier apôtre.

voyant trop de difficulté à exécuter leur dessein, s'ils restaient dans leur patrie, où l'idolâtrie et le vice règnent avec un empire absolu, ils se déterminèrent à la quitter pour venir demeurer avec ceux qui les assuraient d'une éternité bienheureuse, s'ils voulaient vivre en bons chrétiens.

Ils ne furent pas plus tôt arrivés qu'ils firent bien voir que Dieu a des élus par toute la terre habitable, puisque dès lors on put les comparer aux chrétiens de la primitive église. Quelque temps après, d'autres Iroquois, venus pour les visiter, furent si touchés de leurs bons exemples, qu'ils résolurent de rester avec eux, et de les imiter en tout.

Bientôt, le bruit s'étant répandu par toutes les nations iroquoises qu'un nouveau bourg de leurs compatriotes se formait à la prairie de la Magdeleine, et que tous ceux qui s'y retiraient n'avaient d'autre dessein que de se faire chrétiens, plusieurs de ces Sauvages touchés de la grâce de Dieu, y vinrent aussi afin d'y mener le même genre de vie.

La multitude augmentant chaque jour, on fut bientôt obligé de procéder à la création de capitaines pour le gouvernement du bourg, et particulièrement pour la conservation de la Foi. Les nouveaux capitaines assemblèrent aussitôt tout leur monde pour déclarer publiquement qu'on n'admettrait dans le bourg personne qui ne fût dans la résolution de s'abstenir de trois choses qui sont :

l'idolâtrie du songe, le changement de femme et l'ivrognerie. Il fut donc arrêté que personne ne demeurerait parmi eux qu'il n'eût fait auparavant protestation publique de renoncer à ces abominations, et que si quelqu'un venait à y retomber, il serait chassé honteusement.

Tout ceci s'étant fait publiquement, fut bientôt su de toutes les nations qui abordent de tous côtés vers ces quartiers, tellement qu'aucun Sauvage ne vient demeurer ici, pas même en passant pour deux ou trois mois, qu'il ne s'oblige à suivre les lois qui régissent la nouvelle bourgade.

Ce fondement solide ainsi établi, on n'a pas eu beaucoup de peine à introduire parmi les nouveaux venus la pratique des vertus et la dévotion fervente qui sont l'apanage ordinaire de toutes les Églises naissantes. C'est une chose fort rare qu'un Sauvage de cette Mission n'assiste pas à la messe tous les jours ouvriers, et à la prière publique le soir. Plusieurs même entendent les deux messes qui s'y disent, et si quelqu'un, pour quelque empêchement raisonnable, n'a pu y assister, aussitôt que cet empêchement cesse, il vient faire ses prières devant le Saint-Sacrement; et, s'il y manquait, il s'en confesserait comme d'une grande faute dès le dimanche suivant; car la coutume des plus fervents est de se confesser tous les dimanches; pour les moins fervents, ils le font tous les mois. Les communions sont réglées par le mis-

sionnaire selon la piété de chacun. Le dimanche, outre la messe ordinaire, ils assistent tous à la grand'messe des Français et au salut du Saint-Sacrement, qui se dit après vêpres, auquel ils ont tant de dévotion, que très-peu passent devant la chapelle sans y entrer pour l'adorer et y faire quelques prières. Enfin les dimanches et jours ouvriers se terminent, avant que de se coucher, par une prière publique qui se fait tout haut dans chaque cabane. On y ajoute ordinairement, aussi bien que dans la chapelle, quelques cantiques spirituels, avec une harmonie si agréable, que les Français qui les entendent, disent qu'ils n'ont rien entendu de semblable en Europe.

L'hospitalité est une vertu morale, qui est fort commune parmi les Sauvages infidèles de ces contrées; mais, quand cette vertu est accompagnée de la grâce, elle produit des effets admirables. Les Sauvages de la Prairie avaient des provisions de blé pour deux ans; mais plus de huit cents de leurs compagnons, ayant abordé et séjourné en divers temps chez eux, tout a été consommé pour les bien recevoir. Prenant de là l'occasion de les instruire des vérités de notre Foi, ils ont touché les cœurs de plusieurs, qui se sont fixés ici pour toujours; d'autres ont dit, en s'en allant, qu'ils reviendraient l'an prochain pour partager leur habitation et leur repos. Ils ont même ajouté, que si l'on faisait quelque pré-

sent aux anciens d'Agnié, il était vraisemblable que toute la nation viendrait se ranger ici sous les lois de l'Evangile.

C'est une chose fort rare chez les Sauvages de contredire ceux qui leur parlent; et, quand on les instruit, ils approuvent tout. Cela donne beaucoup de peine aux missionnaires pour distinguer ceux qui veulent croire sincèrement. Les naturels de ce pays ont ordinairement beaucoup de respect humain, et n'oseraient faire profession publique de la religion quand ils sont avec les infidèles. Mais les Sauvages de la Prairie ont surmonté cet obstacle dès les commencements. Ils font gloire d'être chrétiens, et en font profession si publique, que personne n'ose venir demeurer parmi eux s'il n'est résolu tout de bon à embrasser la Foi, persuadé qu'on l'en chasserait bientôt s'il n'était tout à fait disposé à vivre en bon chrétien. Ce qui fait dire aux impudiques et aux ivrognes : « Je ne vais pas à la Prairie, puisqu'il n'y a ni femmes ni boissons. »

L'eau-de-vie a ruiné les missions algonquines. Elle empêche encore maintenant que beaucoup de Sauvages ne se convertissent. L'avarice insatiable des Français en est la cause. Ils vont jusqu'à deux cents et trois cents lieues chercher les Sauvages dans les bois, pour avoir leurs pelleteries en les enivrant. Cependant, quoique cette petite mission soit au milieu des Français, qui font ce détestable commerce,

pas un, par la grâce de Dieu, n'a encore eu la pensée d'en apporter ici, ni les Sauvages d'en aller chercher, bien que ceux-ci aient été presque tous adonnés à l'ivrognerie avant leur baptême. Je regarde cette conduite des uns et des autres comme un miracle de la Providence. Je crois qu'il y a un ange tutélaire de ce bourg qui écarte toutes ces occasions, et que s'il venait à le quitter et la boisson à y entrer, il n'y aurait plus de Christianisme.

L'hiver passé tous allèrent à la chasse en cinq ou six bandes. Chacune avait son dogique ; et, pendant ce voyage de trois ou quatre mois, ils firent règlement de toutes leurs dévotions accoutumées, sans y manquer un seul jour, comme s'ils eussent été dans le bourg, assisté de leur pasteur ; et ils vécurent avec tant d'innocence, qu'on avait peine à y trouver matière de confession à leur retour. Ces Sauvages, en vérité, se lèveront contre nous au jour du jugement.

Un seul catéchumène, avec sa femme très-bonne chrétienne, fit sa chasse à quartier. Il rencontra deux des plus considérables de là nation d'Agnié, et se joignirent ensemble pour faire leur chasse. Le catéchumène les instruit de tout ce qui se passe à la Prairie. Ils écoutent, et priant Dieu tous les jours ensemble, il leur apprend parfaitement les prières. Le printemps venu, ils se rendent ici, afin, disent-ils, d'y demeurer avec nous et d'y vivre en chrétiens. Avant

de s'établir pour toujours, ils allèrent en leur pays pour y chercher leurs femmes, et ils publièrent hautement leur dessein. Quarante-deux personnes, touchées de Dieu, se joignirent à eux. Arrivés tous ici, ils offrent un présent pour déclarer qu'ils ont quitté parents, amis, cabanes, champs, pour avoir plus de facilité à se faire bons chrétiens; en vérité, on n'a jamais vu d'âmes mieux disposées.

Le nom de Sauvage fait naître une idée si désavantageuse de ceux qui le portent, que bien des gens en Europe ont jugé qu'il était impossible d'en faire de véritables chrétiens. Mais ceux-là n'ont pas fait réflexion que Dieu est mort pour le barbare aussi bien que pour le juif, et que son esprit souffle où il veut. Les bons arbres portent les bons fruits, et l'on juge dans l'occasion de la vertu d'un homme. Ce qui a été dit et ce qu'on va dire suffit pour montrer que non-seulement il y a de vrais chrétiens parmi ces peuples sauvages, mais même qu'il y en a un plus grand nombre à proportion que dans notre Europe civilisée. Un vieillard ayant demandé, l'automne passé, de demeurer ici avec sa famille assez nombreuse, cette grâce lui fut accordée. Peu de temps après, il fait un festin où les habitants du bourg se trouvant réunis, il déclare qu'il est malade, et que, pour guérir, il lui faut accomplir un songe. Le dogique de nos chrétiens se lève ausitôt, et dit tout haut au nom de l'assemblée : « Non, cela ne se fera, puisqu'il y a

péché ; nous mangerons ce que tu nous a préparé, mais après avoir prié Dieu. » Ce qui se fit ainsi. Puis on lui ajouta : «N'y retourne plus, car on te chasserait.» On fut obligé, au bout de deux mois, d'en venir là, parce qu'on ne put bien connaître s'il était chrétien ou non.

Un autre infidèle, qui venait nous visiter, ne fut pas plutôt arrivé qu'il commença un festin par l'immolation de viandes au démon. Tout le monde en est indigné. Le missionnaire se transporte à la cabane, met bas la chaudière, et les chrétiens jettent la viande aux chiens. L'infidèle fut piqué, dit que le songe était son dieu, et qu'il n'appréhendait pas de mourir, ni lui ni les siens, en choquant le Dieu du ciel. Le missionnaire lui répliqua que, peut-être dans peu de temps, il éprouverait les effets de la juste colère de ce Dieu tout-puissant. Ces menaces ne tardèrent pas à s'accomplir, car au bout de trois mois, les trois enfants de ce Sauvage, qui se portaient très-bien pour lors, lui furent tous enlevés par la mort. Cet exemple de la justice Divine a puissamment confirmé nos chrétiens dans la Foi, et inspiré de la terreur aux infidèles.

Il est rare de voir un homme véritablement dévot sans être vrai serviteur de Notre-Dame. Voilà pourquoi on a établi dans cette Mission une association de la Sainte-Famille et de l'Esclavage de la Sainte-Vierge. C'est une réunion composée de nos chré-

tiens les plus fervents. Ils s'assemblent tous les dimanches, pour examiner si l'on garde toutes les règles, pour voir le bien qu'on peut faire et le mal qu'on peut empêcher. Je serais trop long si je voulais décrire en détail toutes les dévotions de cette sainte confrérie, montrer leur tendre dévotion envers Notre-Dame, leur charité pour le prochain, leur zèle pour le salut de leurs compatriotes; je me contenterai de dire que tout le bien qui est dans cette Mission vient de cette source abondante en toute sorte de biens. Ce sont, en effet, les membres de cette association qui attirent ici les Iroquois, qui les instruisent, qui les préparent au baptême. Ce sont eux encore qui les conservent et maintiennent dans la ferveur, et qui les disposent ainsi à régner un jour dans le ciel.

Une femme de cette confrérie, voyant son fils unique à l'agonie, le porta à la chapelle, et, le mettant aux pieds de Notre-Dame, lui dit: « Ma chère Maîtresse, mon Tout après Dieu, voilà mon fils, ou plutôt le vôtre, qui est agonisant; si vous le voulez prendre, il est à vous; si vous voulez me le rendre, je vous serai reconnaissante toute ma vie. J'ai employé inutilement jusqu'ici présent, toutes sortes de remèdes pour l'arracher à la mort. Je ne veux plus y avoir recours; il faut que toute la gloire, après Dieu, vous en revienne, et que vous le guérissiez vous-même! »

Cette courte prière achevée en présence du missionnaire, elle retourne en sa cabane avec son enfant. Le lendemain, où l'on croyait le trouver sans vie, on l'a trouvé beaucoup mieux. Deux jours après, il était hors de danger, et il a recouvré une santé parfaite.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE

AUX MISSIONS DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

EN LA NOUVELLE-FRANCE

Pendant les années 1673 — 1674

Envoyée par le R. P. CLAUDE DABLON
Supérieur général de ces missions

AU R. P. ÉTIENNE DE CHAMPS
Provincial de la même Compagnie en la province de France.

Les mémoires manuscrits d'après lesquels nous donnons au public la relation des années 1673-1674 viennent de la même source que ceux dont nous nous sommes servi pour celle des deux années précédentes, et ils ne sont ni moins sûrs ni moins authentiques.

Ceux qui appartiennent à la collection du P. Cazot portent encore avec eux le caractère de leur authenticité; on y voit en plusieurs endroits des corrections autographes du R. P. Dablon, alors supérieur des Missions du Canada. Les autres, qui appartiennent aux archives du Gesù, ont toute l'autorité et l'importance qui s'attachent à des pièces officielles envoyées par les supérieurs de France et du Canada à leur supérieur général, résidant à Rome.

Ce dernier document est beaucoup plus complet que le manuscrit canadien. Il nous a donc fallu y avoir recours, non-seulement pour corriger ce qu'il y aurait de moins soigné dans l'autre manuscrit, mais bien plus encore pour suppléer les parties qui lui manquent. Ainsi, c'est d'après les mémoires déposés aux archives romaines que nous publions les relations concernant les *Missions des Iroquois et des Outaouais ou Algonquins supérieurs*. Pour les autres relations, qui comprennent les *Missions des Hurons et des Montagnais ou Algonquins inférieurs*, nous les empruntons, selon notre coutume, au manuscrit canadien.

Nous faisons précéder toutes ces diverses relations par une pièce très-importante, c'est la *Relation de la découverte du Mississipi* envoyée par le P. Dablon à son supérieur en France. Cette pièce ne se trouve que dans la collection romaine.

RELATION

DE LA

DÉCOUVERTE DE LA MER DU SUD

Faite par les rivières de la Nouvelle-France

ENVOYÉE DE QUÉBEC

PAR LE P. DABLON

Supérieur général des Missions de la Compagnie de Jésus

LE 1er AOUT 1674.

Il y a deux ans que M. le comte de Frontenac notre gouverneur, et M. Talon, alors notre intendant, jugèrent qu'il était important de s'appliquer à la découverte de la mer du Midi, après celle qui a été faite de la mer du Nord[1]. Il s'agissait surtout de savoir dans quelle mer s'allait décharger la grande rivière dont les Sauvages font tant de récits, et qui est à cinq cents lieues d'ici, au delà des Outaouais.

1. En 1671, le P. Albanel avait été envoyé, dans la compagnie de M. de Saint-Simon et d'un autre Français, pour découvrir le chemin qui, de Québec, conduit par terre à la baie d'Hudson et à la mer du Nord. Ils y arrivèrent au mois de juillet 1672, et, le 9 de ce mois, ils arborèrent les armes du roi de France sur la pointe de l'île qui coupe e lac de Nemiskan. (*Relation de l'année* 1672 par le P. Albanel.)

Dans ce dessein, ils ne purent choisir personne qui eût de plus belles qualités que le sieur Jolliet qui avait déjà fait plusieurs voyages dans ces contrées-là. Et de fait, il s'est acquitté de cette commission avec toute la générosité, toute l'adresse et toute la conduite qu'on pouvait souhaiter.

Étant arrivé aux Outaouais, M. Jolliet se joignit au P. Marquette qui l'attendait pour cela, et qui depuis longtemps préméditait cette entreprise, l'ayant bien des fois concertée ensemble.

Ils se mirent en chemin, avec cinq autres Français, vers le commencement de juin 1673, pour entrer dans des pays où jamais aucun Européen n'avait mis le pied[1]. Étant partis de la baie des Puants par les 43 degrés 40 minutes d'élévation, ils naviguèrent sur une petite rivière fort douce et fort agréable près de soixante lieues, tirant vers l'ouest-sud-ouest. Là, ils trouvèrent le portage qu'ils cher-

1. Ces paroles sont à remarquer. Ainsi, jusqu'en juillet 1673, *aucun Européen n'avait mis le pied* dans les Pays qu'allaient parcourir le P. Marquette et ses compagnons. Cette conviction du P. Dablon que les pays parcourus par le sieur Jolliet et le P. Marquette n'avaient pas encore été explorés par aucun Européen (venant du côté du nord) était partagée par M. de Frontenac, gouverneur du Canada. M. de Frontenac écrivait la même année au ministre de la marine sur le même sujet, et après lui avoir fait part du retour du sieur Jolliet, il lui parlait *des pays admirables* que ce voyageur *a découverts, de la grande rivière qu'il a trouvée,* qui va du nord au sud, et qui est aussi large qu'est celle de Saint-Laurent vis-à-vis de Québec. On sait que cette grande rivière que M. Jolliet a trouvée (dans la compagnie du P. Marquette) est le Mississipi.

chaient; ce portage, de demi-lieue, devait les faire passer de cette rivière dans une autre, qui venait du nord-ouest, sur laquelle s'étant embarqués et ayant fait quarante lieues vers le sud-ouest, ils se trouvèrent enfin, le 15 juin, à 42 degrés et demi, et entrèrent heureusement dans cette fameuse rivière que les Sauvages appellent Mississipi, comme qui dirait la grande rivière, parce que, de fait, c'est la plus considérable de toutes celles qui sont en ce pays.

Elle vient de fort loin, du côté du nord, au rapport des Sauvages. Elle est belle, et a pour l'ordinaire un quart de lieue de large. Sa largeur est bien grande encore aux endroits où elle est coupée d'îles qui sont néanmoins assez rares. Elle a jusqu'à dix brasses d'eau, et coule fort doucement jusqu'à ce qu'elle reçoive la décharge d'une grosse rivière qui vient de l'ouest-nord-ouest, vers le 38e degré de hauteur[1]. Alors, étant enflée de ces deux eaux, elle devient très-rapide, et a un courant si roide, qu'en remontant on ne peut faire que quatre à cinq lieues par jour, voguant depuis le matin jusqu'au soir.

Il y a des bois des deux côtés jusqu'à la mer. Les arbres qu'on y voit sont une espèce de cotonniers qui sont d'une grosseur et d'une élévation extraordinaires. Les Sauvages s'en servent pour faire des canots, tout d'une pièce, de cinquante pieds de long sur trois de large, dans lesquels trente hommes avec

1. Le Missouri.

leur équipage peuvent s'embarquer. Ils les travaillent avec bien plus de petitesse que nous ne faisons les nôtres, et ils en ont un si grand nombre, qu'à une seule bourgade on en voit jusqu'à cent-quatre-vingts ensemble.

Parmi les nations qui habitent ce pays, les unes sont placées près de la grande rivière, les autres, plus avant dans les terres. Nos voyageurs ont compté plus de quarante bourgades, dont la plupart étaient composées de soixante à quatre-vingts cabanes. Il s'est même trouvé des bourgs de trois cents cabanes, comme celui des Illinois, qui comprend plus de huit mille âmes. Tous les Sauvages de ces contrées paraissent d'un bon naturel; ils sont affables et obligeants.

Nos Français ressentirent les effets de cette civilité dès la première bourgade où ils entrèrent; car ce fut là qu'on leur présenta un bâton de pétunoir [1], long de trois pieds, façonné et environné de divers plumages. Cette offrande du pétunoir est d'une grande signification chez ces peuples, parce que le calumet est comme un passeport et une sauvegarde pour aller en assurance partout, sans qu'on ose, en aucune façon, offenser ceux qui portent cette espèce de caducée. On n'a qu'à le montrer, et on est assuré de la vie, même dans le plus fort du combat. Comme il y a un bâton de paix, il y a aussi un bâton de

1. *Pétunoir*, instrument dont les Sauvages se servent pour fumer; on l'appelle plus communément *calumet*.

guerre, qui ne sont différents que par la couleur des plumes dont ils sont ornés : le rouge étant signe de guerre, et les autres couleurs signe de paix.

Il y aurait bien des choses à dire de ce bâton, aussi bien que des mœurs et des façons d'agir de ces peuples. En attendant que nous en recevions le récit, nous dirons seulement que les femmes y sont fort retenues. Ce sont elles qui, avec les vieillards, ont le soin de la culture de la terre; et, quand les semences sont faites, les hommes partent tous ensemble pour la chasse des bœufs sauvages dont ils se nourrissent. Ils se font des habits de leurs peaux, qu'ils passent[1] avec une certaine terre, qui leur sert aussi de teinture.

Le sol est si fertile, qu'on fait la récolte du blé trois fois l'an. Il produit naturellement des fruits qui nous sont inconnus, et qui sont excellents; le raisin, les prunes, les pommes, les mûres, les marrons, les grenades, et quantité d'autres, se cueillent partout et presque en tout temps; car on ne connaît guère ici l'hiver que par les pluies abondantes qui tombent en cette saison.

Les prairies et les forêts partagent également le pays qui fournit de beaux pâturages à un grand nombre d'animaux de différentes espèces. Les bœufs sauvages ne prennent pas la fuite à la vue de l'homme. Le P. Marquette en a compté jusqu'à quatre cents en une seule bande. Les cerfs, les bi-

1. *Passer*, terme de corroyeurs qui signifie *imbiber, enduire*.

ches et les chevreuils se trouvent presque à chaque pas. Les coqs-d'Inde se promènent de tous côtés. Les perroquets y volent par bandes de dix ou douze. Les cailles se lèvent dans les prairies à tout moment.

C'est au milieu de ce beau pays que nos voyageurs passaient, avançant sur la grande rivière jusqu'au 33e dégré d'élévation, et allant presque toujours vers le midi. Ils rencontraient de temps en temps des Sauvages dont ils étaient très-bien reçus, à la faveur de leur calucée ou bâton de pétunoir. Sur la fin de leur voyage, ils apprirent d'eux qu'ils approchaient des habitations des Européens; qu'ils n'en étaient éloignés que de trois journées, puis de deux seulement; qu'ils allassent à la main gauche, et qu'ils n'avaient plus que cinquante lieues pour se rendre à la mer.

Ce fut pour lors que le P. Marquette et le sieur Jolliet délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire. Etait-il expédient de passer outre? N'était-il pas à craindre, si on allait en avant, de tomber entre les mains des Espagnols de la Floride, et d'exposer ainsi les Français qui les accompagnaient à un danger évident de perdre la vie? Que, dans le cas contraire, où ils seraient seulement arrêtés et gardés comme prisonniers, ils perdraient le fruit de leurs travaux, et ne pourraient pas même donner connaissance de leur captivité au gouvernement de Québec.

Ces raisons les déterminèrent à retourner sur leurs pas, après s'être bien informés de tout ce qu'on peut souhaiter dans une pareille rencontre. Ils ne reprirent cependant pas tout à fait le même chemin, et ils arrivèrent, sur la fin de novembre, à la baie des Puants, mais par une route différente de la première, et sans autre guide que leur boussole.

Nous ne pouvons donner cette année tous les renseignements qu'on pourrait désirer sur une découverte si importante, parce que le sieur Jolliet, qui nous en rapportait la relation avec une carte très-exacte de ces nouveaux pays, l'a perdue dans un naufrage arrivé au-dessus du Sault-Saint-Louis, près de Montréal; car, après avoir franchi plus de quarante écueils non moins dangereux, à peine a-t-il pu en ce dernier sauver sa vie, qu'il a disputée avec les eaux pendant plus de quatre heures. Voici toutefois ce que nous en avons pu recueillir, d'après ce qu'il nous en a raconté. L'année prochaine nous en donnerons une pleine relation. Le P. Marquette ayant gardé une copie de celle qui a été perdue, on y verra bien des choses capables de contenter les curieux, et de satisfaire les géographes touchant les difficultés qu'ils peuvent avoir sur la position de ces quartiers de l'Amérique Septentrionale [1].

1. La relation de Jolliet est-elle différente de celle du P. Marquette? C'est ce qu'on ne voit pas bien clairement. Il est probable

En attendant le journal de ce voyageur, nous pouvons faire les remarques suivantes sur l'utilité de cette découverte.

La première est qu'elle nous ouvre un grand chemin pour la publication de la Foi, et nous donne entrée chez des peuples très-nombreux, très-dociles, et bien portés à la recevoir. Ils ont, en effet, témoigné un grand désir de recevoir le Père au plus tôt, et ont par avance reçu avec respect les premières paroles de vie qu'il leur a annoncées. Les langues diverses de ces nations ne font pas peur à nos missionnaires; quelques-uns d'eux entendent déjà, et parlent passablement la langue des Illinois, qui sont les premiers qu'on rencontre le long du fleuve, et c'est chez eux que le P. Marquette a commencé à établir le royaume de Jésus-Christ.

La seconde remarque regarde le terme de leur voyage, ou autrement l'embouchure de la rivière qu'ils ont découverte. Le P. Marquette et le sieur Jolliet ne doutent point que ce ne soit vers la partie du golfe de Mexique, qui baigne les côtes de la Floride. Car ce ne peut être la mer de Virginie qui est au levant, et qui se trouve au plus au 34e degré, tandis qu'ils ont marché jusqu'au 33e et cependant

que, si la relation était commune, ils avaient au moins chacun leur journal, où ils notaient ce qu'ils avaient remarqué en particulier. La relation du P. Marquette est venue jusqu'à nous, et nous la publierons parmi les *Relations de l'année* 1678, époque où le P. Dablon l'envoya au provincial de France.

n'ont approché de la mer que de 50 lieues. Ce ne peut pas aussi être la mer Vermeille, qui est du côté du couchant, parce que leur route ayant presque toujours été vers le sud les en détournait. Il reste donc que ce soit la Floride, qui est au milieu de l'un et de l'autre, et bien probablement la rivière, que les géographes marquent et appellent du Saint-Esprit, est le Misssisipi, sur laquelle nos français ont navigué.

La troisième remarque est que si le terme de cette découverte eût été la mer Vermeille, elle aurait donné en même temps entrée dans la mer du Japon et de la Chine, ce qui eût été fort avantageux. On ne doit pas toutefois désespérer de venir à bout d'y arriver, par le moyen du Mississipi. En effet, comme on trouve en remontant le Mississipi une autre rivière qui s'y jette par le 38e degré, comme nous avons dit, peut-être arrivera-t-on par cette rivière à quelque lac qui se déchargera lui-même vers le couchant. On est d'autant plus fondé à l'espérer, que tous ces pays sont remplis de lacs et coupés de rivières, qui leur donnent de merveilleuses communications les uns aux autres, comme on peut en juger par ce que nous voyons [1]....

La quatrième remarque concerne un avantage bien considérable, et qu'on aura peut-être peine à

1. Ici quelques mots manquent dans le manuscrit.

croire ; c'est que nous pourrions assez aisément aller jusqu'à la Floride en barque, et par une fort belle navigation. Il n'y aurait qu'une saignée à faire, en coupant une demi-lieue de prairie seulement, pour passer du lac des Illinois dans la rivière de Saint-Louis [1]. Voici la route qu'on tiendrait : la barque devrait se faire dans le lac Erié qui est proche du lac Ontario ; elle passerait aisément du lac Erié dans le lac Huron, d'ou elle entrerait dans le lac des Illinois. On ferait à l'extrémité de ce lac la tranchée ou le canal dont j'ai parlé, pour avoir passage dans la rivière Saint-Louis, qui se décharge dans Mississipi. La barque étant ainsi entrée dans ce fleuve, naviguerait facilement jusqu'au golfe de Mexique. Le fort de Catarokoui, que M. le comte de Frontenac a fait construire sur le lac Ontario, favoriserait beaucoup cette entreprise, parce qu'il faciliterait la communication de Québec au lac Erié, dont ce fort n'est pas très-éloigné, et même sans une chute d'eau qui sépare le lac Erié d'avec l'Ontario, une barque construite à Catarokoui pourrait aller jusqu'à la Floride, par les routes dont je viens de parler.

La cinquième remarque regarde les grands avan-

1. La rivière nommée ici *Saint-Louis* est appelée communément *Rivière des Illinois*. Il faut remarquer que ce n'est point par cette rivière que nos voyageurs descendirent de la baie des Puants et de la rivière des Renards jusqu'au Mississipi, mais que ce fut par elle qu'ils remontèrent du Mississipi jusqu'à la pointe du lac des Illinois, ou lac Michigan.

tages qu'il y aurait à établir de nouvelles colonies dans de si beaux pays et en des terres si fertiles. Voici ce qu'en dit le sieur Jolliet. « Lorsque, dans le commencement, on nous parlait de ces terres sans arbres, je m'imaginais un pays brûlé, où la terre était si chétive qu'elle ne pouvait rien produire. Mais nous avons remarqué le contraire, et il ne s'en peut trouver de meilleure, ni pour les blés, ni pour la vigne, ni pour quelques fruits que ce soit.

« La rivière à qui nous avons donné le nom de Saint-Louis, et qui a sa source non loin de l'extrémité du lac des Illinois, m'a paru offrir sur ses bords des terres très-belles et très-propres à recevoir des habitations. L'endroit par lequel, après être sorti de la rivière, on entre dans le lac, est une anse fort commode pour contenir des vaisseaux, et les mettre à l'abri du vent. La rivière est large et profonde [1], remplie de barbues et d'esturgeons; le gibier se trouve en abondance sur les rives; les bœufs, les vaches, les cerfs, les coqs-d'Inde, y paraissent beaucoup plus qu'ailleurs. Pendant l'espace de 80 lieues, je n'ai pas été un quart d'heure sans en voir. Il y a des prairies de trois, de six, de dix et de vingt lieues

1. Le cours de la rivière des Illinois, dont le sieur Jolliet fait une si belle description, est de 305 milles américains, depuis son embouchure dans le Mississipi jusqu'à sa source, près de Chicago, à l'extrémité méridionale du lac Michigan. Sur ses bords était autrefois le fort Saint-Louis, qui restait comme souvenir du nom que Jolliet avait d'abord donné à cette rivière.

de long, et de trois de large, environnée de forêts de même étendue, au delà desquelles les prairies recommencent, en sorte qu'il y a autant de l'un que de l'autre. On rencontre quelquefois les herbes fort basses, quelque fois on les voit hautes de cinq et six pieds ; le chanvre qui y croît naturellement monte jusqu'à huit pieds.

« Un habitant n'emploierait point des dix années à abattre le bois et à le brûler ; dès le jour même de son arrivée, il mettrait la charrue en terre, et s'il n'avait pas de bœufs de France, il se servirait de ceux du pays ou de ces animaux qu'ont les Sauvages de l'ouest, sur lesquels ils se font porter comme nous sur nos chevaux. Après la semence de toutes sortes de grains, les nouveaux colons pourraient s'appliquer à planter de la vigne, et à enter des arbres fruitiers, à passer des peaux de bœufs dont ils se feraient des souliers ; et de leur laine ils se feraient des étoffes beaucoup plus fines que celles que nous apportons de France : ainsi ils trouveraient de quoi se nourrir et se vêtir; rien ne manquerait que le sel, mais il ne serait pas difficile avec un peu de prévoyance d'obvier à cet inconvénient. »

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

AUX

MISSIONS DES OUTAOUAIS[1]

PENDANT LES ANNÉES 1673-1674.

CHAPITRE I

DE LA MISSION DE SAINTE-MARIE-DU-SAULT.

Un incendie arrivé au Sault-de-Sainte-Marie nous oblige, cette année, à parler bien plus des malheurs de cette Mission que des progrès de l'Évangile. Cet accident, qui a été accompagné de circonstances bien funestes, a des suites plus déplorables encore. D'abord il a été précédé ou plutôt occasionné par une trahison qui a rompu une paix désirée depuis longtemps, et qui était sur le point de se conclure. En

1. Il y a *Outaouacs* dans le manuscrit.

outre, il a causé la mort à plus de cinquante personnes, et a jeté l'épouvante dans tout le pays, par la crainte de guerres sanglantes dont il est menacé.

Les Nadouessis, nation nombreuse et très-belliqueuse, sont les ennemis déclarés de tous les Sauvages compris sous le nom d'Outaouais ou Algonquins supérieurs. Ils ont même porté la guerre fort avant dans le nord, jusqu'au pays des Kilistinons [1]. Partout ils se sont rendus redoutables, et par leur nombre et par leur hardiesse dans le combat. Entre autres armes, ils se servent de couteaux de pierre; ils en portent toujours deux, dont l'un est attaché à leur ceinture et l'autre est pendu à leurs cheveux. Cependant, une bande de guerriers du Sault-de-Sainte-Marie les ayant surpris, et ayant fait sur eux quatre-vingts prisonniers, ils furent les premiers à demander la paix. A ce dessein, ils avaient envoyé au Sault-de-Sainte-Marie dix d'entre eux, des plus hardis, pour la négocier. Ces députés, dès qu'on eut appris le sujet de leur ambassade, furent reçus avec de grands témoignages de joie; mais des Kilistinons arrivés depuis peu, et quelques Missikakis, en témoignèrent du mécontentement et prirent résolution d'empêcher la conclusion de la paix, et même de massacrer ces dix étrangers. Pour les mettre en sûreté, on fut obligé de les faire entrer dans la maison

1. Kilistinons, ou *Kiristinons*, nom générique des Sauvages de la baie d'Hudson. On en a fait *Cristinaux*, et finalement *Cris*.

française qui a été bâtie pour les missionnaires. Le P. Druillettes tâcha de profiter de cette occasion pour les instruire de nos mystères. Ils l'écoutèrent avec tant de docilité, qu'après l'instruction ils se mirent tous à genoux, et, joignant les mains, ils invoquèrent Jésus, le maître de la vie, dont on venait de leur parler. Ils protestèrent, en outre, qu'ils tiendraient désormais les missionnaires pour leurs pères ; ils demandèrent donc qu'on les logeât dans l'Église, afin que le grand Génie, disaient-ils, qui y résidait, les protégeât contre la fureur des Kilistinons et des Missikakis, dont ils avaient reconnu le mauvais dessein. Cependant les Sauvages s'assemblaient à la maison française, les uns pour conclure la paix avec les Nadouessis, les autres pour empêcher qu'elle ne fût conclue. On prit des précautions pour que tous ceux qui devaient composer l'assemblée n'entrassent autrement que désarmés ; mais, comme la foule était extrêmement grande, cinq ou six guerriers se glissèrent sans qu'on leur eût ôté leurs couteaux. L'un d'eux, qui était un Kilistinon, donna commencement à tout ce désordre et aux malheurs qui s'ensuivirent ; car, s'approchant d'un Nadouessi, le couteau à la main, il le menaça de le frapper. Le Nadouessi, sans s'étonner, lui dit d'un ton fier et d'une mine assurée : « Si tu crois que je tremble, frappe droit au cœur. » Puis, se sentant frapper, il cria à ceux de sa nation : « Mes frères, on nous trahit, on nous tue. » A cette

parole, tous les Nadouessis sont excités à la vengeance; ces hommes vigoureux et d'une taille avantageuse se lèvent et tombent sur tous les Sauvages réunis en ce lieu, sans faire aucune différence de Kilistinons ou de Sauteurs [1], dans la pensée qu'ils avaient tous également conspiré pour les assassiner. Il ne leur fut pas difficile d'en faire d'abord un grand carnage, parce que cette multitude, qui ne s'attendait à rien moins qu'à une semblable attaque, était entièrement désarmée. Le Kilistinon qui avait commencé la querelle fut percé des premiers et jeté mort sur la place avec plusieurs autres. Ensuite les Nadouessis se mirent à la porte de la maison pour la garder et pour poignarder ceux qui voudraient s'enfuir. Mais, voyant que plusieurs s'étaient déjà échappés et étaient allés chercher des armes, ils fermèrent les portes sur eux, résolus de se défendre jusqu'au dernier soupir. En effet, ils se mirent aux fenêtres, et, comme par hasard, ils avaient trouvé quelques fusils, de la poudre et du plomb, ils s'en servirent contre leurs ennemis. Ils tâchaient ainsi de les éloigner, car ceux-ci, étant revenus, voulaient les brûler avec la maison où ils étaient renfermés. Mais, malgré tous les efforts des Nadouessis, qui avaient tué les premiers qui s'étaient avancés, d'autres furent plus

1. Sauteurs ou *Saulteurs*, c'est le nom qu'on donne dans la langue algonquine aux Sauvages outaouais qui demeurent aux environs du Sault-de-Sainte-Marie.

heureux; ils s'approchèrent d'assez près pour mettre le feu à la maison.

Dans le danger prochain d'être consumés par les flammes, ces vaillants guerriers donnèrent une dernière preuve de leur courage; car ils sortirent tous dix, les armes à la main, et, avec une rapidité incroyable, ils gagnèrent une petite cabane faite de peaux et qui était proche. Ils s'y jetèrent, et, dans ce nouveau poste, ils ne cessèrent de tirer tant que dura la poudre et le plomb. A la fin, ils furent accablés par le grand nombre de leurs adversaires, et tous ils furent tués sur place, avec deux femmes qui les avaient accompagnés. Une troisième femme fut épargnée, parce qu'elle n'était que leur esclave et qu'elle était Algonquine de nation. Pendant tout ce désordre et ce massacre, le feu, que les Sauvages avaient mis à la maison des missionnaires, gagnait de plus en plus, et, malgré tout ce que l'on put faire, il consuma bientôt l'édifice, qui n'était que de bois, et même l'incendie fut si complet qu'on ne put rien sauver de tout ce qui y était renfermé. Ainsi une partie des mémoires qu'avaient composés les Pères sur ce qui s'était passé de plus remarquable cette année dans ces Missions y fut brûlé. Ce fut là néanmoins la moindre perte que l'on eut à regretter; car, d'un côté, les Sauvages eurent à pleurer environ quarante des leurs, morts ou blessés, entre lesquels se trouvaient quelques-uns des principaux et des plus

considérables, et, de l'autre, les missionnaires eurent un grand sujet d'affliction, de perdre si tôt l'espérance d'aller prêcher l'Évangile aux Nadouessis, espérance qui semblait si bien fondée sur la paix que toutes ces nations étaient sur le point de conclure. Les Pères se virent, de plus, abandonnés des Sauvages du pays, qui, dans la crainte que les Nadouessis ne vinssent en grand nombre pour tirer vengeance de la mort de leurs envoyés, s'écartèrent tous dans les bois et laissèrent ainsi les missionnaires exposés à la fureur de ce cruel ennemi. Ainsi, outre le danger où ils sont tous les jours d'être massacrés, non-seulement au Sault-de-Sainte-Marie, mais encore dans leurs autres missions environnantes, le progrès toujours croissant de l'Evangile se trouve arrêté pour un temps. Dieu n'a pas laissé cependant de tirer sa sa gloire de tant de malheurs, de s'en servir pour procurer le salut de quelques âmes et pour faire paraître des effets merveilleux de sa toute-puissance; car plusieurs des Sauvages qui avaient été blessés à mort ayant demandé le baptême, on le leur conféra, et bientôt ils ont été guéris de leurs blessures.

CHAPITRE II

DE LA MISSION DE SAINT-MARC DES OUTAGAMIS.

Le P. Claude Allouez raconte ainsi ce qui s'est fait dans cette Mission et dans les deux suivantes.

Depuis mes derniers mémoires de l'année passée, j'ai baptisé à Saint-Marc cinquante deux personnes, entre lesquelles il y a douze adultes.

Je n'ai pu me rendre en cette Mission avant l'automne; c'est l'époque où les Sauvages ont déjà quitté leur village pour aller à la chasse du castor et du cerf. Je reçus beaucoup de satisfaction de toutes les cabanes que je rencontrai sur ma route l'espace de quarante lieues. Les esprits étaient bien disposés à recevoir mes instructious; tous ces bons Sauvages témoignaient de l'empressement à prier Dieu, en quelque temps et à quelque heure que ce fût, et même à se mettre à genoux sur la neige lorsque je les rencontrais hors de leurs cabanes. Tous ils me remerciaient de ce que j'étais venu les trouver pour les instruire.

La providence de Dieu se servit de deux jeunes chasseurs pour procurer le baptême à un vieillard

aveugle et gravement malade. Je les rencontrai au moment où je cherchais ce vieillard, dont je ne connaissais pas la demeure; ils quittèrent sur-le-champ leurs occupations et me menèrent à la cabane du mourant. J'avais autrefois commencé à l'instruire, mais j'eus bien lieu d'admirer en ce pauvre infidèle les opérations de la grâce, et je fus surpris de voir de quelle manière le Saint-Esprit l'avait disposé au baptême. Il concevait très-bien nos mystères, et les expliquait lui-même aux autres Sauvages. A mon arrivée, il fit le signe de la croix ; et après que je lui eus parlé de l'Incarnation, de la mort et de la passion de Jésus-Christ, je lui mis entre les mains un crucifix qu'il appliqua sur ses lèvres, et, d'une voix entrecoupée de sanglots, il s'écria à plusieurs reprises : « Jésus, fils de Dieu, ayez pitié de moi; je meurs, faites-moi vivre avec vous au ciel. » Dès qu'il eut reçu le baptême, il se mit à invectiver contre les divinités qu'il avait autrefois adorées. « Allez, misérables dieux, disait-il, qui nous abusez en ce pays. Je n'ai plus de service à vous rendre; il n'y a que Celui qui a fait le ciel et la terre et toutes choses que j'invoque. Lui seul peut me guérir s'il le veut; je ne crains point la mort, puisque je vivrai à jamais au ciel avec lui. » Dieu voulut lui rendre la santé pour en faire le prédicateur de ses grandeurs. Je l'ai vu cet hiver dans son bourg, où j'ai admiré sa ferveur. Il est extrêmement zélé à décrier les fausses divinités

du pays, très-assidu à prier Dieu et particulièrement à réciter le chapelet. Il le porte toujours à son cou, et il l'y serre si étroitement qu'on ne peut l'en retirer. « C'est, dit-il, de peur qu'on me le dérobe sans que je m'en apercoive. » Sa femme, ses enfants et ses neveux étant tous tombés malades, les infidèles lui dirent que le chapelet qu'il avait pendu au cou était la cause de tous ces malheurs. Il me raconta la chose ; je lui demandai s'il croyait qu'il en fût ainsi, et que, dans ce cas, il me rendît son chapelet. « Je m'en donnerai bien de garde, reprit-il ; ils ne disent pas ce qu'ils pensent, car ils voient bien que dans toute ma famille il n'y a que moi en bonne santé, parce que je me sers de mon chapelet pour prier Dieu. » Ce bon Sauvage s'appelle Joseph Nikalatika.

Après que les Outagamis eurent fini leur chasse, ils retournèrent à leur bourg, où je demeurai deux mois avec eux pendant l'hiver. J'ai eu bien des vices à combattre, particulièrement le libertinage et les idées superstitieuses. Ces pauvres peuples sont bien dignes de compassion; car, comme ils sont continuellement en danger ou d'être pris et brûlés à petit feu par leurs ennemis, ou de mourir de faim dans leurs voyages, à la chasse ou à la guerre, de là vient qu'ils sont attachés à ces sortes de rêves ou de visions autant même qu'à la vie. Les pères et les mères élèvent à cela leurs enfants dès le bas âge; ils les accoutument à faire de longs jeûnes pour se procurer des

visions et pour voir ou entendre quelque génie en dormant. Quant à ces jeûnes, ils les font d'une manière si rigoureuse, qu'ils demeurent quatre et six jours, et même davantage, sans manger ni boire aucunement. Je ne sais si le diable apparaît à eux sous la forme de leurs prétendus génies, ou si leur cerveau vide, après avoir été si longtemps sans manger, leur en fait imaginer quelqu'un; quoi qu'il en soit, cette superstition fait une peine extrême aux missionnaires, et elle les empêche de baptiser la plupart de ces peuples, dans la crainte raisonnable qu'il n'y ait en cela quelque chose de diabolique. Pour établir solidement le Christianisme, nous n'en avons baptisé qu'un petit nombre, ceux que nous pouvons croire avec quelque certitude être vraiment guéris de toutes ces superstitions. Un de ces nouveaux chrétiens ayant été sollicité par son père de jeûner, afin d'être favorisé de la visite de quelque génie, il s'y refusa constamment, et donna pour raisons qu'il était baptisé, qu'il connaissait le grand Génie dont la Robe noire lui parlait, et qu'il n'avait besoin d'aucune autre divinité. Comme son père insistait et lui reprochait qu'il serait un homme de néant toute sa vie : « Il n'importe, dit-il, je serai grand capitaine au Ciel, où Dieu me rendra bienheureux en me mettant auprès de lui. » L'on avait différé de baptiser le frère de ce fervent chrétien, parce qu'il avait de la peine à ne pas se noircir le visage, ce qui est une marque de leur

jeûne superstitieux. Il avait beau alléguer pour excuse qu'il le faisait faute d'autre couleur pour se peindre le visage, il ne gagnait rien auprès de nous Voyant donc qu'il était le seul à qui l'on n'accordait pas cette grâce, qu'on avait déjà accordée à son frère et à ses sœurs, à qui il ne cédait point d'ailleurs pour l'assiduité à venir prier Dieu à la chapelle, il imagina, un beau jour, de se peindre le visage tout en blanc; puis, s'adressant à son père : « Je me moque, disait-il, de tous ces petits génies que vous me faites chercher. Je veux obéir uniquement à la Robe noire, qui me défend ce que vous m'ordonnez. » Il me vint ensuite demander le baptême, que j'accordai à sa persévérance.

Le vendredi saint, la plupart de nos chrétiens sont venus baiser et adorer la croix. Les plus fervents emportèrent chez eux de petites croix que j'avais bénies pour les leur donner, afin qu'elles leur servissent d'image de Jésus crucifié, devant laquelle ils feraient leurs prières.

Je n'ai pas de peine à introduire parmi eux les jeûnes de l'Église, puisqu'il leur est si ordinaire de jeûner, que quiconque d'entre eux ne jeûne pas de temps en temps passe pour un méchant homme. J'ai cru devoir sanctifier ainsi leurs superstitions mêmes, et d'un jeûne criminel en faire un jeûne méritoire. Je leur ai enseigné à jeûner le carême, et je les ai avertis que ce ne devait pas être pour voir quel-

que génie, mais pour mortifier la chair et pour faire pénitence des péchés qu'ils commettaient contre la divine Majesté.

Tous nos chrétiens ont une grande affection à leur chapelet. Lorsqu'on leur a fait présent de quelque chose, ils ne la gardent pas ordinairement, mais ils la donnent à d'autres. Il n'y a que pour le chapelet qu'ils n'observent pas cette coutume. Un jeune homme, dans la chaleur du jeu, se laissa emporter à jouer le sien et il le perdit; il en fut si affligé qu'il en pleura toute la nuit, et il vint le lendemain s'en confesser comme d'une grande faute. Les Français sont merveilleusement édifiés de les voir, pendant la messe, réciter leur chapelet à deux chœurs, et s'acquitter avec exactitude de leurs autres exercices de piété.

CHAPITRE III

DE LA MISSION DE SAINT-JACQUES, DES MACHKOUTENS, KICABOUS, MIAMIS, ETC.

Cette Mission est bien moins avancée que la précédente. Je n'ai pu y faire que de rares et courtes visites, parce que je n'avais personne pour m'y conduire en temps opportun. Depuis l'année dernière, j'y ai baptisé vingt-huit infidèles, dont trois adultes.

Il y a de grandes dispositions à la Foi dans le cœur de ces peuples. Les Machkoutens conservent toujours un grand respect pour la croix qui est plantée chez eux. Un des bras de cette croix ayant été rompu et jeté à terre par un vent impétueux, ils l'ont retiré et serré soigneusement pour me rendre. Les Miamis n'ont pas moins de respect pour celle qui est dans leur bourgade.

Un jeune Français qui négociait parmi eux, se mit un jour en colère, et tira son épée pour se venger d'un larcin qui lui avait été fait. Le capitaine des Miamis, cherchant à l'apaiser, lui montra la croix qui est plantée à l'extrémité de la bourgade. « Voilà, lui dit-il, le bois qu'a planté la Robe noire ; il nous apprend à prier Dieu et à ne pas nous mettre en co-

lère. » Ce même capitaine, qui est mort au mois d'avril dernier, avait alors demandé avec instance qu'on fît venir le missionnaire ; mais on ne put m'avertir à temps, parce que je me trouvais à trente lieues de là. Il voulut, n'ayant pu avoir la consolation de me voir, qu'on portât ses ossements pour être enterrés près de la croix, au lieu où la Robe noire avait établi sa chapelle : ce qui a été exécuté.

Ce pays n'est pas exempt de toute idolâtrie ; car, outre la tête du bœuf sauvage, que les Sauvages gardent avec ses cornes afin de lui adresser leurs prières, ils ont des peaux d'ours écorchés qui ne sont point fendues par le milieu. Ils y laissent la tête avec les yeux, qu'ils peignent ordinairement de vert ; ils élèvent cette tête sur un poteau au milieu de leur cabane, le reste de la peau pendant le long du poteau jusqu'à terre. Ils invoquent cette espèce de divinité dans les maladies, les guerres et autres nécessités. Il plut à Dieu de me conduire ce printemps dans la cabane d'un capitaine Kikabou [1] où, ayant aperçu une de ces idoles, je le désabusai tellement qu'il me promit, dès que son fils serait revenu, de faire avec cette peau d'ours une robe à ses enfants. Une femme de Machkouten, qui n'était encore que catéchumène, avait souvent demandé à son mari qu'il ôtât de devant ses yeux une semblable statue, sans pouvoir

1. On dit plus communément *Kickapou*.

jamais l'obtenir. Il arriva même que cet homme, ayant fait un festin solennel où il invoquait sa fausse divinité pour la guérison de sa femme alors malade, celle-ci, dès le commencement de l'invocation, et quoiqu'elle pût à peine se remuer, eût le courage de se traîner hors de la cabane en criant : « Cette idole me tue. »

La Mission de Saint-Jacques aurait besoin de deux missionnaires, parce qu'elle comprend deux nations qui ont chacune leur langue particulière, et que tous les jours de nouveaux habitants viennent s'y fixer en très-grand nombre.

CHAPITRE IV

DE LA MISSION DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER [1].

L'église que nous avons en cette Mission appelle de bien loin les Sauvages qui sont au delà du Mississipi pour venir demeurer chez les Machkoutens ; elle appelle encore de bien plus loin les Illinois,

1. A l'extrémité de la baie des Puants, appelée aussi la *Baie Verte*, Green Bay.

pour venir s'établir en leur ancien pays, vers le lac qui porte leur nom, à six journées des Machkoutens.

Ceux qu'on nomme Caskakias y sont déjà depuis un ou deux ans, ainsi qu'ils l'avaient promis au P. Dablon, lorsque je l'accompagnai dans la Mission des Miamis.

Les autres Illinois, appelés Peoualeas, viennent peu à peu se fixer en ce lieu, dans la persuasion que la maison de Dieu les protégera et les mettra plus en sûreté qu'ils n'y étaient autrefois. En sorte que toutes les belles missions qui sont déjà commencées en ces pays barbares, ne sont pas moins considérables par l'espérance des fruits qu'elles promettent, qu'elles le sont par la multitude des peuples à qui l'on y prêche l'Evangile.

J'ai déjà visité les Caskakias et j'ai baptisé plusieurs de leurs enfants; j'ai porté les premières paroles de la Foi aux Peoualeas qui habitent chez les Miamis, et ils m'ont écouté avec avec beaucoup de docilité. Ils ont même commencé à prier, et ils m'ont promis de venir demeurer plus près de nous afin d'avoir la commodité d'être instruits à loisir.

Les Sauvages de ce pays montrent assez, par les honneurs qu'ils rendent à leur mode à notre sainte Église, que s'ils ne prient pas encore tous, du moins ils font estime de la Prière. Ils sont bien loin d'en avoir de l'aversion, ou de la craindre comme chose dangereuse, ainsi qu'ont fait tous les autres Sau-

vages de cette Nouvelle-France, lorsqu'on a commencé de leur prêcher l'Évangile. Quelquefois même, dans leurs conseils, ils adressent la parole à cette maison de Dieu, et ils lui parlent comme à une chose animée. Lorsqu'ils passent par ici, ils jettent du pétun tout autour de l'église, ce qui est une espèce de culte qu'ils rendent à leur divinité; et, lorsqu'ils y entrent, ils ne croient jamais en faire assez pour contenter leur inclination d'honorer le vrai Dieu comme la plus grande divinité dont ils aient jamais entendu parler. Ils y viennent aussi quelquefois faire leurs présents afin d'obtenir de Dieu qu'il ait pitié de leurs parents morts. Les Pouteouatamis y sont venus apporter les leurs, et demander pardon à Dieu de ce qu'une croix, que nous avions plantée près de leur bourg étant tombée, a été brûlée par l'un d'entre eux qui n'en connaissait pas la valeur.

Dieu m'a appris, cette année, par ma propre expérience, qu'il fait miséricorde à qui il lui plaît, et non pas à ceux à qui souvent les hommes voudraient qu'il l'a fît. Il a permis souvent que mes travaux fussent utiles à ceux à qui je ne songeais pas, et qu'ils fussent inutiles à ceux pour le salut desquels je les entreprenais. Au mois de janvier, en passant auprès du petit lac de Saint-François, à dix lieues d'ici[1], j'y trouvai un Sauvage chrétien qui était à l'agonie, et

1. Probablement le lac où se jette la rivière des Renards.

je le disposai à la mort. J'avais dessein d'aller jusqu'à un endroit où j'ai appris depuis qu'un jeune français est mort sans confession dans une cabane de Sauvages. Quatre mois auparavant, ce jeune homme avait passé devant notre église, et, comme je le pressais de se confesser, il n'avait pas voulu me croire; Dieu ensuite n'a pas voulu lui faire retrouver l'occasion qu'il avait négligée.

Étant arrivé aux Outagamis, on me conduisit chez un pauvre Sauvage qui languissait depuis longtemps. Je le préparai à bien mourir en lui donnant le baptême. Dans le même endroit, quoique je visitasse les cabanes tous les jours, un enfant qui n'avait pas reçu le baptême mourut subitement une heure après que je fus sortis de la cabane où il était.

Ce sont les plus grandes croix dont Dieu afflige un missionnaire; mais il le console quand il lui plaît. Peu de temps après cet accident, des Sauvages arrivèrent en ce lieu; je baptisai un de leurs enfants qui ne faisait que de naître, et qui mourut un jour après. Avant que je quittasse les Outagamis, le Saint-Esprit me fit apporter à notre chapelle deux enfants fort malades; je leur administrai le saint baptême, et ils s'envolèrent au ciel peu d'instants après mon départ.

Quand j'eus achevé la mission chez les Outagamis, j'appris que le capitaine miami, qui avait été mon hôte, était à l'extrémité. Je lui avais différé le bap-

tême, quoiqu'il m'eût paru assez disposé; mais il pouvait difficilement, en qualité de capitaine, se dispenser par bienséance de certaines superstitions en usage parmi leurs guerriers. J'allai chez lui, mais il n'y était pas; et lorsqu'il venait pour me trouver et pour être baptisé, il est mort en chemin et sans baptême. Dieu me refusa le salut de cette âme, pour laquelle j'avais entrepris ce voyage; mais ma course ne fut pas inutile; car, à la place de ce capitaine, il m'accorda deux autres Sauvages que j'ai admis dans le sein de l'Église peu de temps avant leur mort.

CHAPITRE V

DE LA MISSION DE LA FOLLE-AVOINE[1] PRÈS DE LA BAIE DES PUANTS.

Lettre du P. Louis André.

Depuis les mémoires que j'envoyai la dernière fois de plusieurs missions faites en divers endroits, j'ai baptisé environ cent personnes, partie enfants,

1. Cette Mission comprenait la nation des *Folles-Avoines* ou Maloumines, sur la rivière de même nom.

partie adultes. Je commencerai par ceux de la Folle-Avoine, parce que, parmi les Sauvages de ces contrées, ce sont eux qui ont témoigné le plus d'affection au Christianisme, surtout depuis une bénédiction inespérée que Dieu a donnée à leur pêche, pour fortifier le commencement de leur Foi. Étant arrivé chez eux sur la fin d'avril 1673, j'assemblai les plus considérables pour leur dire à quel dessein j'étais venu. Je leur demandai aussi ce que signifiait une image du soleil que l'un d'eux avait peinte sur un bout de planche. Cette image était attachée au haut d'une perche, aussi peinte des plus vives couleurs ; et à cette perche on voyait, à la hauteur d'un homme, pendre un faisceau de petits bois de cèdre, coupés comme pour servir à mettre aux filets qu'on emploie à la pêche de l'esturgeon, de même qu'en France on met du liége à toutes sortes de filets. Je m'informai donc à quel dessein ils avaient dressé cet espèce d'anathème. Ils me répondirent que c'était un sacrifice, ou plutôt, selon l'expression propre de leur langue, une exhortation qu'ils faisaient au soleil pour le prier d'avoir pitié d'eux. Comme ils croyaient que le soleil était le maître de la vie et de la pêche, le dispensateur de toutes choses, ils le conjuraient de faire entrer l'esturgeon dans leur rivière et de favoriser leur pêche. Ils m'ajoutaient qu'il y avait longtemps qu'ils attendaient l'esturgeon dans leur rivière, et

qu'ils appréhendaient qu'il n'y vînt pas. En effet, ils avaient sujet de le craindre, puisque l'esturgeon était déjà entré dans la rivière de la Pechetik et dans celle d'Oukatoum, qui sont plus éloignées du lac que la rivière des Maloumines[1]. Après les avoir désabusés sur l'idée qu'ils avaient du soleil, et leur avoir expliqué en peu de mots les points principaux de notre Foi, je leur demandai s'ils seraient bien aises que j'ôtasse l'image du soleil, et que je misse en sa place l'image de Jésus crucifié. Ils me dirent tous, et à plusieurs reprises qu'ils le voulaient bien, et qu'ils croyaient que Dieu était le maître de toutes choses. Il était déjà tard quand ils me donnèrent cette assurance de leur bonne volonté; cela n'empêcha pas que, pour profiter de ces favorables dispositions, je ne misse mon crucifix à la place de l'image du soleil. Le lendemain matin l'esturgeon entra dans leur rivière en si grande abondance, que ces pauvres gens en étaient ravis, et me disaient tous : « Nous voyons bien maintenant que le Génie qui a tout fait est celui qui nous nourrit. Prends courage, enseigne-nous à prier, afin que nous n'ayons jamais faim. » Ensuite, la confiance qu'ils avaient en la Prière, et le désir

1. Le lac d'où viennent les esturgeons qui remontent les rivières des Maloumines et d'Oukatoum est le lac Michigan; mais comme ce lac ne communique à ces différentes rivières que par la baie des Puants, il en résulte que les courants d'eau qui, comme la rivière des Maloumines, sont plus raprochés de l'ouverture de la baie, se trouvent aussi plus près du lac et plus à portée de recevoir l'esturgeon.

qu'ils avaient de l'apprendre, me les rendaient si dociles et si attentifs que j'en étais surpris ; et quoique, pour l'ordinaire, je n'appelasse auprès de moi que les enfants pour prier, les adultes eux-mêmes nous écoutaient fort attentivement et répétaient tout bas ce que nous disions à haute voix, soit en priant, soit en chantant. Mais c'était principalement vers le soir, lorsque la pêche n'occupait plus les hommes ni les femmes, qu'on se rassemblait en plus grand nombre pour prier Dieu dans la chapelle. Les anciens y venaient tous, trois seulement exceptés. Plusieurs femmes y étaient fort assidues, ce que je n'avais pas encore vu. Les Français qui étaient avec moi ne pouvaient assez admirer cette ferveur en de nouveaux catéchumènes, d'autant plus qu'elle nous semblait venir de l'esprit de Dieu. J'en avais une marque assurée dans l'obéissance qu'ils me rendaient, et dans leur docilité à se dénoircir le visage et à rompre leur jeûne superstitieux. Les guerriers mêmes m'obéirent en cela ; et il y en eut très-peu qui se noircissent et qui jeûnassent pour rêver le Nadouessi leur ennemi[1]. Ceux-mêmes qui l'avaient fait se dénoircirent le visage aussitôt que je leur eus déclaré que Dieu était ennemi de leurs songes superstitieux ; et, avant de partir pour la guerre, ils n'offrirent pas de festin au diable et ne firent aucun rêve selon leur ancien

1. Rêver un ennemi, c'était rêver sa défaite ; comme rêver le poisson, c'était rêver une pêche abondante de poissons.

usage. Mais ils s'adressaient à Dieu en disant : « Nous t'obéissons, nous aimons la Prière, donne-nous la vie. » Je fus surpris moi-même de cette obéissance si universelle, et de la promptitude avec laquelle ils parvinrent à se défaire de ces sortes de superstitions ; car je sais par expérience combien tous ces peuples y ont un attachement prodigieux. J'avais auparavant employé tous les moyens imaginables pour les leur faire quitter ; tous mes efforts avaient été jusque-là à peu près inutiles ; mais lorsque Dieu veut mettre la main à la conversion des plus endurcis, il fait bien voir qu'il est le maître des cœurs, ainsi qu'il le fit paraître à l'égard de cette nation, chez laquelle le plus grand jongleur du pays témoigna prendre plaisir à mes instructions. Cet homme avait une extrême confiance au tonnerre comme à une puissante divinité, et, loin de se cacher quand il l'entendait gronder, il faisait tout ce qu'il pouvait pour le rencontrer. Un jour qu'il pleuvait, j'eus occasion d'être témoin de sa folie ; il courait tout nu dans le bois, criant à pleine tête, et invoquant le tonnerre par ses chants. A le voir, on l'eût pris pour un démoniaque, tant les mouvements de son corps étaient étranges. Il est vrai qu'il agissait ainsi afin qu'on le crût saisi d'un enthousiasme extraordinaire dont le dieu-tonnerre aurait été l'auteur. Il voulait aussi faire croire qu'il avait un démon familier qui lui communiquait un grand pouvoir pour guérir les

malades. Je le repris de ses extravagances, et, usant d'une comparaison familière, je lui dis qu'il avait sujet de craindre que Dieu, qui se sert du tonnerre comme un chasseur se sert de son fusil, ne le déchargeât sur lui et ne le fît mourir sur l'heure. Il me promit de ne plus invoquer le tonnerre ; et, en effet, quelques jours après, quoiqu'il plût et qu'il tonnât, je ne l'entendis pas crier, ni chanter à son ordinaire.

J'aurais baptisé la plupart des gens de cette nation si je n'eusse pensé qu'il était plus à propos de les éprouver et de les différer à un autre temps. Je me contentai donc de baptiser vingt-deux petits enfants, et deux adultes qui moururent peu de temps après, mais avec des marques bien différentes de leur bonheur ou de leur malheur éternel. L'un d'eux, qui était étranger et malade depuis deux ans, s'endormit bientôt du sommeil des prédestinés ; l'autre, qui n'était malade que depuis peu de jours, fit venir des jongleurs après son baptême, quoiqu'il m'eût protesté qu'il détestait toute espèce de superstition ; aussi sa mort nous a singulièrement affligés.

CHAPITRE VI

DE LA MISSION D'OUASSATINOUN[1].

Le P. André continue son récit.

J'ai été trois fois dans cette Mission, et j'y ai baptisé environ quarante personnes. J'ai trouvé de grandes dispositions à la Foi parmi ces peuples, qui portent le nom d'Ouassatinoun; mais ces dispositions ont porté plus particulièrement leur fruit après le départ de la jeunesse pour la guerre. Car alors la plupart de ceux qui restaient dans le bourg sont venus très-assidûment à la chapelle pour prier et pour être instruits. Je n'avais nul besoin, comme par le passé, de les aller chercher dans leurs cabanes, ils venaient d'eux-mêmes me trouver; en sorte que plusieurs Français, qui les avaient vus auparavant dans un grand éloignement des instructions et de la Prière, étaient tout surpris d'un si mer-

1. La Mission d'Ouassatinoun et celle de la Folle-Avoine n'étaient que des dépendances de la Mission de Saint-François-Xavier. Les Sauvages que le P. André évangélisait à Ouassatinoun en cette année 1674, semblent être les mêmes que ceux qu'il instruisait l'année précédente, 1673, dans leur bourgade ou station d'Ouassamigoung. — Voir ci-dessus, p. 120.

veilleux changement. Je dois dire qu'entre tous les autres, il n'y en avait point de plus soigneux et de plus diligents à se rendre auprès de moi que les jeunes garçons et les jeunes filles, ce qui m'a donné une grande espérance de voir dans la suite du temps toute cette nation convertie au Christianisme. En effet, si dès leur bas âge ils se portent avec tant d'ardeur à écouter et à pratiquer ce que je leur dis pour leur salut, il est à croire qu'ils ne l'oublieront pas entièrement quand ils seront arrivés à l'âge mûr, et que ces premières impressions, que leur avidité à les recevoir rend plus fortes et plus profondes, ne s'effaceront pas si facilement. On l'obtiendra encore plus sûrement si l'on continue, par de fréquentes Missions, à les faire ressouvenir des vérités auxquelles ils prennent maintenant tant de plaisir. Je trouve dans ces pensées un adoucissement à la peine que me cause l'endurcissement des personnes plus âgées. Ces pauvres gens ont du moins cela de bon, qu'ils n'empêchent pas leurs enfants de profiter des instructions dont ils ne veulent pas profiter eux-mêmes. Quelques-uns, cependant, ne sont pas si rebelles à la grâce; deux vieillards malades se sont signalés, l'un pour avoir cessé de recourir aux superstitions du pays pour sa guérison, aussitôt que je l'eusse averti qu'il faisait mal, et l'autre pour n'y avoir jamais eu recours, depuis qu'il avait entendu dire au Sault-Sainte-Marie qu'elles étaient criminelles.

Lorsque les jeunes gens furent revenus de la guerre, je les trouvai plus dociles qu'ils n'étaient auparavant. Leur impiété, aussi bien que leur lâcheté, contribua beaucoup à ce changement. Avant que de partir pour la guerre, ils avaient fait plusieurs festins au diable et ils s'étaient servis du bois de la croix pour allumer leur feu; mais ces impies, qui étaient au nombre de deux cent quarante, n'eurent pas seulement le cœur d'attaquer les ennemis qu'ils étaient allés chercher, et ils s'en revinrent, comme des fuyards, sans avoir osé en regarder un seul. A leur retour, je leur fis un compliment qui ne leur était guère agréable. « C'en est fait, leur dis-je, il n'y a plus de Nadouessis; vous les avez tous tués, tant le diable vous a donné de courage, en récompense des festins que vous lui avez faits et du bois de la croix que vous avez brûlé. » Comme je continuai de les insulter, un d'entre eux me dit : « Tais-toi, tu fâches les guerriers. » Je parus plus fier que lui, et je lui répondis d'un ton plus ferme que n'avait été le sien : « Taisez-vous, vous autres qui haïssez la Prière et qui craignez la mort. Je ne vous crains point du tout, je ne crains que Celui qui a tout fait; c'est lui qui me donne du cœur et qui fait que je vous méprise. Tuez-moi si vous voulez, j'en serai bien aise, car j'irai au ciel. »

Ensuite je leur parlai des victoires du roi sur les ennemis de la croix. Ils me prièrent de les laisser en-

trer dans notre église neuve. Mais je leur refusai cette grâce, et je leur répondis que quand l'expérience m'aurait fait voir qu'ils avaient renoncé au diable et aux songes, je les ferais prier Dieu. Les plus difficiles et les plus obstinés d'entre eux me sont venus trouver avant que de partir pour leur hivernement, et m'ont demandé si instamment que je les fisse prier que je n'ai pas pu m'en défendre, et que j'ai cru utile de céder à leurs instances.

Une chose qui a donné beaucoup d'autorité au baptême, a été la guérison d'un jeune homme malade à qui je l'avais conféré. On avait voulu lui persuader de recourir aux superstitions des jongleurs; mais il ne voulut pas y consentir et il m'envoya quérir par son frère. Dès qu'il m'aperçut, il me dit que je savais bien qu'il avait toujours prié, et qu'ainsi je ne lui refusasse pas la grâce du baptême. Je le baptisai en effet, et il reçut la santé du corps peu après avoir reçu celle de l'âme. La guérison de ce jeune homme, jointe à la mort d'un enfant pour la santé duquel les jongleurs les plus célèbres n'avaient rien épargné, me fournit une occasion, que je ne manquai pas, de discréditer les ennemis de la Prière.

Les Sauvages d'Ouassatinoun étant tous partis pour aller jusqu'à l'extrémité du cap Illinois, je finis ma dernière Mission en cet endroit. Si j'avais eu quelqu'un qui se fût chargé de me conduire, je les aurais suivis, et ainsi j'aurais eu le moyen d'instruire

en même temps les Illinois, les Pouteouatamis, les Oussakis, les Nessouakoutoun, et une partie des Outaouasinagous. D'autres Sauvages, appelés Maloumines, m'avaient promis d'hiverner au bord du du lac Illinois, si je voulais les assurer que j'irais aussi ; mais comme je n'avais pas pu leur en donner l'assurance, ils étaient tous dispersés lorsque j'y suis arrivé. Je fus un mois et demi sans Sauvages, enfermé et comme assiégé par les glaces; car, dès le 16 novembre, la rivière de la Folle-Avoine fut entièrement gelée pour tout le reste de l'hiver. Je serais cependant parti pour aller ailleurs, si je n'étais tombé malade. J'ai donc été obligé de demeurer au même endroit, et j'y ai eu grand besoin, en même temps, et de patience pour souffrir le froid et la maladie, et de confiance en Dieu pour me fortifier contre la crainte des Nadouessis. Mais, au milieu de mes peines, je n'ai pas laissé de me consoler par l'attente de plusieurs Sauvages qui doivent se rendre au bord du lac Illinois sur la fin de janvier [1].

1. Pour comprendre ce texte du P. André, qui pourrait paraître en contradiction avec lui-même, il faut savoir que la rivière de la Folle-Avoine près de laquelle le Père se trouvait alors, se jette dans la baie des Puants, à l'extrémité septentrionale du lac des Illinois ou lac Michigan, et c'est dans cette direction que le missionnaire avait promis de se rendre, tandis que la partie du lac des des Illinois où les Sauvages d'Ouassatinoun étaient allés hiverner, et où le Père n'avait pu les suivre, est l'extrémité méridionale du même lac, du côté du pays des Illinois.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

AUX MISSIONS IROQUOISES

PENDANT LES ANNÉES 1673-1674.

CHAPITRE I

DE LA MISSION D'AGNIÉ.

Les Agniéronnons, qui, entre tous les Iroquois, avaient fait une guerre plus cruelle aux Français, ont été aussi, parmi ces nations sauvages, ceux qui ont embrassé le Christianisme en plus grand nombre et avec le plus de ferveur. Outre que leurs bourgades ont singulièrement diminué, par le départ des leurs qui se sont rendus à la Prairie de la Magdeleine ou à Notre-Dame de Foye pour y vivre en véritables chrétiens; plusieurs de ceux qui sont restés en leur pays ou se préparent au baptême, ou, l'ayant déjà reçu, en remplissent parfaitement toutes les obliga-

tions. Le P. Bruyas, qui a soin de cette Mission, a été obligé de demander du secours : car, nous écrit-il, si les choses continuent d'aller comme elles vont depuis quelque temps, il ne pourra plus suffire lui seul à confirmer les nouveaux chrétiens, à perfectionner les anciens, à instruire les catéchumènes, et à faire les autres fonctions du missionnaire.

La conversion et le baptême d'un des anciens et des plus considérables de cette nation, nommé Assendasé, a beaucoup contribué à lui donner ces occupations. Cet homme, âgé d'environ soixante-cinq ans, a été toujours fort estimé dans son pays, à cause de son esprit et de son expérience dans les affaires. Outre qu'il est le chef d'une des principales familles, sa fierté et son esprit fourbe et dissimulé rendaient sa conversion très-difficile. L'intérêt le retenait dans l'infidélité, aussi bien que le respect humain, parce qu'il retirait un profit considérable de l'exercice des superstitions, et que, d'un autre côté, s'il venait à y renoncer dans un âge si avancé, il ne pouvait éviter les railleries qui sont insupportables aux Sauvages. Combattu par tous ces motifs, il résistait depuis deux ans à la grâce, qui le pressait incessamment de demander le baptême. Mais enfin le discours que M. le comte de Frontenac adressa à Montréal aux députés des cinq nations iroquoises, pour les exhorter à embrasser la Foi, le toucha si puissamment, qu'il se résolut, pour obéir à l'inspiration divine, de passer

par-dessus toutes les considérations humaines. En effet, aussitôt qu'il fut de retour en son pays, il demanda instamment au P. Bruyas d'être instruit et baptisé ; il montra tant de ferveur et renonça si généreusement et d'une manière si publique à toutes les superstitions du pays, que, quoique le même Père eût résolu de l'éprouver assez longtemps, il fut comme obligé d'abréger le temps de l'épreuve et de lui accorder assez promptement sa demande. Le lendemain de son baptême, Assendasé fit un festin public, où il déclara à tous les conviés qu'il avait renoncé aux songes et aux autres coutumes superstitieuses ; il protesta qu'il ne se trouverait plus aux assemblées où il avait coutume de présider lorsqu'il s'agissait des songes. Il a accompli cette promesse avec tant d'exactitude, aussi bien que tous les exercices du Christianisme, qu'il est l'exemple de tous les chrétiens. Animé d'une sainte jalousie, il s'est proposé d'égaler et même de surpasser Garakontié en fidélité, et d'accréditer, par son exemple, la Prière à Agnié, comme cet excellent chrétien l'a fait à Onnontagué. Dans la ferveur de sa conversion, il emploie les paroles énergiques pour exprimer son attachement inviolable à la Foi. « J'ai fait, dit-il, une éternelle fraternité avec celui qui m'a baptisé ; si les Français recommencent la guerre et viennent pour nous tuer, je ne quitterai point pour cela l'affection que j'ai pour lui, et je saurai toujours bien distinguer

celui qui nous ôtera la vie du corps d'avec celui qui m'a rendu celle de l'âme, et qui continuera toujours de me la conserver tant que je lui obéirai. » Le P. Bruyas assure que, de tous les chrétiens, il n'en a point de plus obéissant et de plus docile qu'Assendasé, et qu'il est obligé d'admirer tous les jours de plus en plus la force et l'efficacité de la grâce dans ce Sauvage.

La conversion de cet ancien a eu un grand éclat et a fait beaucoup d'impression sur l'esprit des autres, en sorte que le P. Bruyas se voit sollicité tous les jours de baptiser des enfants et même des adultes; mais il a cru ne devoir accorder cette grâce qu'à un très-petit nombre. Il y a sujet d'espérer que cette bonne volonté s'étendra à tous, du moins à la plupart des Sauvages d'Agnié, et que, comme le démon se servait particulièrement des anciens pour maintenir les superstitions, Dieu se servira de ceux-là mêmes pour les renverser et pour établir la religion. Ce qui donnerait encore plus de fondement à cette espérance, c'est la crainte que le démon lui-même semble en concevoir, et qu'il témoigne assez par les nouveaux efforts qu'il fait incessamment pour arrêter les progrès de la Foi. Le Père, depuis quelque temps, reçoit tous les jours de nouvelles insultes de ceux qui ne veulent pas se convertir, et un ancien lui a reproché publiquement qu'il ruinait leur pays, parce qu'il y ruinait les songes et les superstitions, et il l'a

menacé en même temps que, s'il ne sortait du bourg où il était alors, il le ferait chasser de tout le pays. Mais un missionnaire ne se met guère en peine de ces sortes de menaces; au contraire, elles sont sa consolation, parce qu'elles rendent ses travaux plus semblables à ceux de Jésus-Christ, qui furent toujours accompagnés de semblables contradictions.

CHAPITRE II

DE LA MISSION D'ONNEIOUT.

Lettre du P. Millet au R. P. Dablon.

Mon Révérend Père,

Depuis l'époque où, l'année passée, j'écrivis à Votre Révérence, j'ai baptisé quarante-cinq personnes, entre autres seize adultes et autant d'enfants, avec les cérémonies de l'Église; les autres, enfants ou adultes, l'ont été dans l'état de maladie.

C'est beaucoup plus que je n'espérais, vu les efforts qu'ont fait contre nous les Hollandais depuis

qu'ils ont repris Manathe et Orange[1] et qu'ils en ont chassé les Anglais.

J'ai déjà écrit à Votre Révérence comme le plus considérable capitaine de ce bourg, qui avait été député à Catarokoui, a parlé très-bien à son retour, et comme il a raconté aussi agréablement qu'avantageusement pour les Français tout ce qui s'était passé entre les Iroquois et M. le Gouverneur. Il a fait, en outre, une profession ouverte de vouloir dorénavant favoriser le Christianisme et porter les Onneïouts à la Foi autant qu'il pourrait. Je lui ai procuré l'occasion d'exécuter sa promesse; car je l'ai engagé, au commencement de l'Avent, lui et un autre ancien qui est baptisé, à rassembler les gens du bourg pour l'instruction publique que je faisais les dimanches. Ils venaient donc tous deux prendre mon heure à la chapelle et allaient ensuite faire le tour du fort, criant chacun de son côté : « Rendez-vous, mes neveux, rendez-vous promptement chez la Robe noire. » Après mon instruction, un de ces anciens ajoutait ordinairement une courte exhortation pour appuyer ce que j'avais dit et en faciliter la pratique. Une déclaration aussi publique des deux plus considérables a beaucoup favorisé le Christianisme; Votre Révérence en verra la preuve dans ce qui s'est passé ici par rapport à l'éclipse de lune

1. *Manathe*, aujourd'hui New-York, capitale de l'État du même nom aux États-Unis. *Orange*, actuellement Albany.

du 21 janvier dernier, et à propos de plusieurs ambassades venues des autres bourgades des Iroquois à Onneïout, et qui ont quelque chose d'assez curieux.

I. — DE L'ÉCLIPSE DE LUNE DU 21 JANVIER 1674.

Depuis longtemps j'avais parlé de cette éclipse à nos Onneïouts, et, dès le commencement de la nouvelle lune, j'avais porté un défi aux anciens, et en particulier à certains jongleurs qui se mêlent de deviner, de dire dans combien de jours elle arriverait. Ils baissaient tous la tête et étaient obligés d'avouer leur ignorance. « Mais quoi, leur disais-je, ces gens qui se disent venus du ciel ne savent pas ce qui se passe de ce côté-là? Ces devins de profession ne sauraient-ils pas même prédire une chose qui se sait naturellement? Ces savants en histoires fabuleuses, qui racontent des choses si extraordinaires du soleil et de la lune, qui les prennent pour des divinités et qui leur offrent du pétun pour avoir un heureux succès de leur guerre et de leur chasse, ignorent-ils quand l'un ou l'autre se doit éclipser? » Plus je les pressais, plus ils demeuraient interdits. « Est-ce cette lune qui commence, me demandèrent-ils, qui se doit éclipser? — Oui, répondais-je, c'est cette lune; il n'est plus question que de savoir quel jour arrivera l'éclipse. Prenez courage, consultez entre vous, et faites-nous

un peu voir la vérité de votre art à prédire les choses futures. » Les pauvres gens m'avouaient que cela les passait, et ils me priaient de les aller avertir au temps de l'éclipse. Après cet aveu, plusieurs fois réitéré, de leur ignorance, le dimanche, après la messe, je dis publiquement que l'éclipse serait la nuit suivante ; qu'ils se souvinssent de regarder, s'ils se réveillaient. Par bonheur, le ciel était fort serein; et, dès que j'eus remarqué le commencement de l'éclipse, je m'en allai trouver l'orateur du pays et quelques autres des plus considérables, qui se levèrent, et qui, étant sortis promptement de leurs cabanes, virent l'éclipse déjà fort sensible. Sur-le-champ, ils en firent le cri au milieu et autour du fort. Je les avertis qu'elle ne demeurerait pas où elle en était, qu'elle croîtrait bien davantage, et qu'à peine resterait-il la douzième partie de la lune. Ils me demandèrent si celle-ci ne paraîtrait plus ; ces bonnes gens la croyaient presque perdue. « Elle reparaîtra tout entière, leur dis-je, quand elle sera en tel endroit du ciel, car elle avance toujours; et, comme vous la voyez maintenant décroître peu à peu, vous la verrez aussi *recroître* à proportion. » Tout étant arrivé comme je l'avais annoncé, ils ont été contraints d'avouer que nous savions mieux les choses qu'eux. De mon côté, j'en ai tiré bien de l'avantage pour les instruire et pour les désabuser de leurs fables et de leurs superstitions. Ces choses sensibles sont beau-

coup plus efficaces sur leur esprit grossier que tous les raisonnements qu'on leur pourrait apporter.

II. — DE PLUSIEURS AMBASSADES DES AUTRES IROQUOIS A ONNEIOUT.

Les nations iroquoises, pour entretenir la paix et l'union entre elles, et pour réparer les fautes que les particuliers pourraient faire, ont institué de certaines ambassades qu'elles s'envoient réciproquement les unes aux autres. C'est là où ils exposent avec le plus de magnificence qu'ils peuvent leurs beaux colliers de porcelaine, et où leurs capitaines s'étudient à faire paraître leur éloquence, tant à raconter leurs fables, leurs généalogies et leurs histoires qu'à exhorter à propos les anciens et les guerriers selon l'exigence des affaires présentes.

Dans chaque famille il y a un certain nombre d'hommes et de femmes considérables qui représentent comme les nobles du pays; on les appelle *Agoïandères;* ce sont eux qui fournissent la porcelaine et les colliers. Lorsqu'on a dessein d'envoyer une ambassade chez les autres nations, les familles s'assemblent d'abord, chacune en particulier, et ramassent tout ce qu'elles ont à donner de porcelaine; ensuite chaque famille fait voir aux autres ce que les plus riches d'entre eux ont fourni. Le

plus ancien ou le plus éloquent de cette famille fait ensuite une harangue, soit en se tenant debout, soit le plus souvent, en se promenant. Il parle tantôt sur un ton lugubre et en traînant sur les mots, tantôt avec un accent vif propre à émouvoir; quelquefois d'une voix gaie et entremêlée de chansons que les autres anciens répètent harmonieusement. A la fin il montre tous ces colliers comme autant de défunts, autrefois considérables, qui reviennent à la vie pour animer tous ceux qui sont là présents à conserver le pays pour lequel ils ont autrefois donné leur vie et répandu leur sang. Tout se termine par un festin, et par l'offrande de plusieurs présents qu'ils se font les uns aux autres. Les anciens des autres familles remercient celui qui a parlé, et le lendemain ils font la même chose que lui, chacun à leur tour. Après que chaque famille a ainsi exposé ses colliers et achevé sa harangue, elles se rassemblent toutes à un jour déterminé, et, pendant tous leurs colliers par ordre, chacune de son côté, elles s'entredisent qui sont ceux qui ont donné ces colliers. « Un tel, disent-ils, a donné celui-là de tant de milliers de grains; un tel a donné ces deux-là, ces trois ; un autre ces quatre colliers. » Enfin ils joignent ensemble tous les colliers et les mettent entre les mains des anciens qui en demeurent les maîtres. Le conseil se tient ensuite pour examiner combien on en portera à chaque nation vers laquelle on doit aller en

ambassade, et quelles affaires on y traitera. Quelquelques jours avant le départ des ambassadeurs, ils envoient un présent de porcelaine pour demander qu'on leur prépare une natte pour s'asseoir et se coucher, et pour avertir du jour de leur départ ou de leur arrivée.

Sitôt que cette nouvelle parvient dans une bourgade, les vieillards s'y rassemblent; de leur côté les jeunes gens vont à la chasse, et tout le monde contribue de ce qu'il a de meilleur pour régaler les ambassadeurs.

Quand ils sont arrivés environ à une portée de mousquet de la palissade, on allume un feu en signe de paix dans l'endroit où les anciens de la bourgade vont les attendre; et, après avoir pétuné quelque temps et reçu les compliments sauvages qu'ils se font les uns aux autres, on les mène à la cabane qui leur est assignée. Ils marchent tous gravement et file à file. Un des plus considérables marche en tête, et il prononce une grande suite de mots qu'ils ont reçus par tradition et qu'on répète après lui. Celui des ambassadeurs qui doit parler, marche le dernier en chantant d'un air assez agréable, et continue sa chanson jusque dans sa cabane, où il fait même cinq ou six tours en chantant, puis il s'assied le dernier de tous. Là on renouvelle les témoignages d'amitié, on se fait des présents pour ôter la lassitude, pour essuyer les larmes, pour dessiller les yeux afin qu'on s'entre-

regarde plus facilement, enfin pour ouvrir le gosier afin de donner un passage plus libre à la voix. Ces présents sont suivis de mets que l'on sert aux ambassadeurs par forme de rafraîchissement. Ensuite on leur demande des nouvelles de leur nation, et ils répondent par des récits qui durent quelquefois presque toute la nuit. Le lendemain ils se reposent, et, le troisième jour, ils font leur harangue, ils exposent les colliers et le sujet de leur ambassade. On leur répond le jour suivant, après une danse publique qui se fait autour des colliers ; le tout se termine par un festin et par les remerciements qu'ils se font mutuellement.

III. — DE QUELQUES BAPTÊMES.

Pour venir maintenant à ce qui regarde plus directement la Mission, la plupart des baptêmes que j'ai faits, ont été, ou de parents dont les enfants étaient baptisés, ou d'enfants dont les parents étaient chrétiens, ou d'autres Sauvages de diverses cabanes où la Foi n'était pas encore entrée. J'espère que Dieu se servira d'eux pour en attirer d'autres à son service. Une ville est à demi prise quand on peut avoir des intelligences dans la place ; et je remarque qu'on a bien plus d'entrée pour instruire les Sauvages quand il y a quelqu'un de la maison ou de la pa-

renté qui fait profession publique du Christianisme. J'ai baptisé six personnes dans une même cabane, comme par engagement, les uns après les autres; de ces six, il y en a déjà un qui est allé prendre sa place dans le ciel. C'était un jeune enfant dont j'avais baptisé la mère, l'automne passé. Après la mort de ce fils unique, elle fit un festin aux plus fervents chrétiens, pour les inviter à assister aux prières que l'on réciterait sur le corps du défunt, qu'elle avait fait transporter dans la chapelle. C'est la première, parmi nos femmes Sauvages, qui ait eu ce courage; car, ici, les mères ne songent ordinairement qu'à pleurer la mort de leurs enfants. Et nous n'osions guère, en ce moment-là, leur rappeler que leurs enfants morts avaient été baptisés, de peur de confirmer dans leur esprit la persuasion qu'ils ont généralement que la Foi et le baptême avancent la mort. J'espère qu'elle ne sera pas la dernière, et que nous introduirons avec le temps les sépultures chrétiennes, comme nous avons introduit cette année beaucoup d'autres cérémonies.

Un des autres adultes que j'ai baptisés, et qui a le plus donné d'édification à cette église, a été une femme d'environ trente-cinq ans, d'un très-bon naturel et d'une vie irréprochable.

Le P. Bruyas, qui avait soin de cette Mission avant moi, avait préparée sa mère à bien mourir, ou plutôt, dans l'opinion de cette bonne femme, à naître à une

autre vie éternellement glorieuse. La persuasion qu'elle avait que sa mère était bienheureuse dans le Ciel lui servait d'un grand attrait pour se faire baptiser; et, d'un autre côté, sa vie fort conforme aux lois du Christianisme, la faisait presque nommer chrétienne avant qu'elle le fût.

Après tout, je ne sais à quoi cela tenait, elle avait peine à s'assujettir au dimanche et aux autres pratiques des chrétiens. Elle alla jusqu'à me dire un jour que je ne la baptiserais pas. Cependant elle avait de si bonnes dispositions au baptême, que je ne pouvais croire que Dieu la voulût priver de cette grâce, surtout après qu'elle m'eût assuré qu'elle n'avait point encore bu d'eau-de-vie, qui fait ici de grands ravages, même parmi les femmes, et qu'elle voulait avoir la consolation de mourir sans en avoir bu. Comme je la sollicitais doucement d'achever ce que Dieu avait commencé en elle, et de se faire véritablement chrétienne comme elle en avait déjà les apparences, elle se résolut enfin de se disposer au baptême; et, après une épreuve de quelques mois, je la baptisai et je suppléai en même temps les cérémonies à un de ses enfants qui avait été baptisé en maladie. Je conférai aussi le baptême à sa petite fille de trois ans. Ils sont tous maintenant très-assidus à la prière et aux instructions.

Une jeune femme me vint chercher pour aller baptiser sa mère que les médecins du pays avaient

condamnée ; c'était une bonne femme que ses parents avaient autrefois fort maltraitée pour l'empêcher de venir à la Prière. Je ne la jugeai pas si fort en danger que l'on disait, et afin de pouvoir la disposer plus à loisir, je différai de lui conférer le baptême. La fille s'impatienta contre moi et me demandait si je voulais attendre que sa mère fût morte pour la baptiser. Mais l'événement a prouvé que j'avais raison ; la malade commença dès lors à se mieux porter, et après avoir recouvré entièrement la santé, elle est venue à la chapelle. J'ai donc pu la disposer comme je souhaitais, et je l'ai baptisée avec les cérémonies de l'Eglise. Depuis, elle a dit à ses parents qui l'avaient maltraitée pour l'empêcher d'embrasser la Foi : « Battez-moi, maintenant, et tuez-moi, si vous voulez, car je vous déclare que non-seulement je retourne à la Prière, mais que je suis baptisée et chrétienne. » On la laissa faire en repos ses exercices de dévotion, et elle est une des plus ferventes de notre Eglise.

Parmi celles que j'ai baptisées en maladie, je n'en citerai qu'une. C'était une femme d'environ quarante ans qui, avant de tomber malade, avait pris la résolution de se faire chrétienne. Dans ce dessein, elle m'avait ouvert son cœur et avait fait une action généreuse bien au-dessus de la portée ordinaire des Sauvages; elle avait méprisé toute sorte d'intérêts temporels pour celui de sa conscience et de son sa-

lut; elle avait déjà commencé à venir à notre chapelle, mais elle n'y vint qu'une fois, car dès le lendemain elle tomba malade. Je craignais qu'on ne dît ou qu'elle ne s'imaginât que c'était la Prière qui avait causé sa maladie; mais Dieu lui donna d'autres pensées. Elle me témoigna au contraire qu'un de ses regrets était d'avoir si peu prié Dieu. « Mais au moins, me disait-elle, priez pour moi jusqu'à la mort, et si quelqu'un voulait vous en empêcher, ne laissez pas de le faire. » Elle a laissé deux filles déjà grandes à qui elle a recommandé au lit de la mort d'embrasser le Christianisme.

IV. — DE QUELQUES ANCIENS CHRÉTIENS.

Je ne saurais taire ici l'édification que nous a donnée un capitaine huron, nommé Louis Thaondéchoren, qui avait accompagné M. le gouverneur à Catarokoui; de là il était venu ici avec quelques autres capitaines visiter ceux de sa nation qui sont naturalisés dans le pays des Iroquois. Le peu de temps qu'il a passé en cette bourgade, il s'y est conduit avec tant de sagesse, qu'il nous a laissé à tous un très-doux souvenir de sa vertu. Il portait toujours au cou son chapelet et son crucifix qui lui servaient de sauvegarde contre les invitations de festins et contre les autres occasions de pécher qui ne sont ici que

trop fréquentes. Il me pria de le confesser et de le communier, afin que Dieu lui fortifiât l'esprit dans ce pays de l'infidélité et lui inspirât des paroles de vie et de salut quand il parlerait aux autres Sauvages. Le dimanche il fit une instruction aux chrétiens pendant la messe, et, aux exhortations particulières qu'il faisait dans les cabanes, il ajouta divers présents, tant pour retirer quelques-uns du désordre que pour les affermir dans le bien. Je n'ai su ces particularités qu'après son départ. Depuis, étant allé à Agnié, je le rencontrai encore dans les mêmes exercices de piété et de charité, et j'eus la consolation de l'entretenir plus particulièrement dans quelques courses que je fis avec lui en visitant la Mission d'Agnié. Ses discours n'étaient que de Dieu, et il se plaisait extrêmement à chanter par le chemin des airs de l'Eglise, pour réparer, disait-il, les fautes qu'il avait faites autrefois en chantant des chansons profanes. La charité l'avait dépouillé de tout, et autant je l'avais vu à Onneïout pourvu de bien des choses utiles ou commodes, autant je le trouvai à Agnié dénué de tout, excepté de sa vertu, qui me paraissait d'autant plus charmante qu'elle l'avait réduit à une plus grande pauvreté.

Nous avons ici deux chrétiennes qui me sont d'un grand secours pour l'instruction des fidèles et pour l'avancement de cette Eglise. La première, et la plus ancienne, se nomme Félicité; elle avait puisé

à Québec, chez les Ursulines, où elle a demeuré quelques années, une teinture si solide et de si bons principes de piété, qu'elle a su prendre, par sa vertu, et conserver toujours un certain ascendant sur tous les autres chrétiens. Elle sait parfaitement toutes les prières, les chants de l'Église et les mystères de notre Foi, et elle en donne l'explication avec tant de netteté, que les hommes eux-mêmes l'écoutent volontiers comme leur maîtresse. Elle est secondée par une autre jeune femme baptisée, qui, entre autres actes de zèle, s'est signalée par l'adresse qu'elle a fait paraître en ramenant dans le bon chemin une de ses amies qui s'en écartait. Cette Sauvage était tombée en quelque faute de superstition, à l'instance de ses parents, pendant une grave maladie qui avait mis ses jours en danger. Elle avait bien, à la vérité, réparé en quelque façon sa faute, en renonçant à ses superstions et refusant d'écouter davantage ses parents; néanmoins, la honte d'avoir succombé à leurs premières sollicitations, ou quelque autre respect humain, l'empêchait, après sa guérison, de revenir à la chapelle. Je l'y avais invitée deux ou trois fois sans effet; à peine venait-elle le dimanche à la messe. Je m'adressai à notre jeune chrétienne, qui incontinent alla lui parler, et par ses sages exhortations la ramena à la chapelle. Elle avait encore de la peine à se confesser, mais la même chrétienne retourna la voir, l'instruisit elle-même de la manière

de le faire, en la confirmant par son propre exemple, ne la quitta point qu'elle ne l'eût amenée au confessionnal, et qu'elle ne l'eût vue s'adresser au confesseur.

V. — DE QUELQUES CAPITAINES EN PARTICULIER ET DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE CETTE MISSION.

J'ai déjà parlé du zèle que le plus considérable capitaine du bourg d'Onneïout avait fait paraître pour la Foi à son retour de Catarokoui, et comme il avait exhorté ses compatriotes, en public et en particulier, à fréquenter la prière et à écouter nos instructions. Il a continué depuis d'en agir ainsi dans toutes les occasions. Un jour il fit un festin solennel où, haranguant selon sa coutume à l'entrée du festin, il commenca ainsi : « Comme nous reconnaissons Jésus qui règne au ciel pour le maître de nos vies et la règle de nos actions, nous n'avons point invoqué d'autre génie en ce festin ; ce sera la Robe noire qui fera la prière. » Ensuite il exhorta les anciens, les guerriers, les femmes et les enfants à estimer la Prière, comme M. le gouverneur le leur avait recommandé à Catarokoui.

Il avait une autre fois invité à un festin les plus considérables du bourg, et il voulut que j'y fisse la

prière. On m'y proposa beaucoup de questions sur l'éclipse qui était arrivée quelques jours auparavant, et nous en vînmes bientôt aux matières de la Religion et de la Foi. Après que j'eusse parlé quelque temps de nos mystères, un vieillard vénérable, extrêmement âgé et de bon naturel, s'écria : « Oui, je crois que c'est à Celui qui règne au ciel et non pas au songe à qui je suis redevable de tant d'années que j'ai vécu. » Depuis, il vint assez régulièrement à la prière, avec un autre vieillard encore plus âgé que lui.

Le maître du festin, à son tour, dit tout haut : « Je vois bien que nos anciennes coutumes s'en vont se perdre, et que la Foi prend le dessus. Voici ce qu'elle nous enseigne, voici ce qu'elle nous défend, » et il continua ainsi, par forme d'entretien, à instruire les conviés. Je puis dire qu'il le fit, en cette circonstance et en beaucoup d'autres, aussi bien et plus efficacement que je n'aurais pu le faire.

Un autre capitaine est souvent venu me trouver pour se faire instruire, et m'a aussi envoyé sa femme en notre chapelle pour le même sujet. Il m'a assuré qu'à son retour de la guerre, où il est obligé d'aller, ils se feraient baptiser tous deux ; et qu'alors il déclarerait publiquement, en présence des chefs des guerriers et des anciens de la nation, qu'il renonçait aux superstitions du pays et qu'il voulait professer le Christianisme. Il est éloquent et hardi, j'es-

père beaucoup de lui si Dieu lui fait la grâce d'être chrétien.

Un autre capitaine, non moins considérable, et dont la femme et les enfants sont déjà chrétiens, m'est aussi venu prier de l'instruire quelques jours avant son départ pour la guerre. Un troisième m'a fait baptiser par avance sa fille unique; et, en signe d'honneur, il a voulu passer avec la jeunesse auprès de notre chapelle, au moment où ils partaient pour l'armée.

Tous ces chefs, réunis avec les anciens, m'envoyèrent quérir un jour pour leur enseigner diverses choses de la Foi, sur lesquelles ils me firent plusieurs questions. Je répondis à leurs questions; et depuis ils ont avoué publiquement qu'ils croyaient vrai ce que je leur avais dit.

Les mariages qui, parmi les Sauvages, se rompent pour le moindre mécontentement du mari ou de la femme, deviennent maintenant plus solides, même entre les infidèles, à l'exemple des chrétiens. Le culte de leur divinité, qu'ils nomment Agriskoué, s'est beaucoup diminué; plusieurs ne sont plus aussi attachés à leurs songes qu'ils l'étaient, et se déclarent bien plus hardiment pour la Foi qu'ils n'auraient fait par le passé. Ces bonnes dispositions me font espérer de voir dans peu d'années les Iroquois d'Onneïout, pour la plupart, embrasser le Christianisme. L'ivrognerie, pour laquelle tous ces pauvres Sau-

vages ont un très-grand faible, est peut-être l'unique obstacle qui s'oppose maintenant à leur conversion. Je les recommande aux S. S. Sacrifices de Votre Révérence, et moi particulièrement.

PIERRE MILLET, S. J.

CHAPITRE III

DE LA MISSION DE SAINT-JEAN-BAPTISTE A ONNONTAGUÉ.

L'Eglise d'Onnontagué s'est diminuée heureusement cette année par la mort de quelques chrétiens qui sont allés augmenter le nombre des bienheureux, et par le départ de plusieurs autres qui ont quitté leur pays, c'est-à-dire le siége de l'ivrognerie, des superstitions et des débauches, pour aller demeurer à la Prairie de la Magdeleine, et augmenter le nombre de ceux qui y vivent en véritables chrétiens. Le P. Jean de Lamberville n'a pas cru perdre ni les uns ni les autres; mais au contraire, il en écrit en des termes qui marquent assez la joie de son cœur, de voir le fruit de ses travaux en lieu d'assurance, et de ce que ceux qu'il a cultivés avec tant de peine

ont changé la compagnie des ivrognes, des débauchés et des infidèles avec celle, ou des saints dans le ciel, ou de ceux qui suivent les exemples des saints sur la terre. Il mande aussi diverses choses de la mort des premiers et du départ des derniers, qui sont assez intéressantes pour qu'on les rapporte ici telles qu'il les a écrites.

I. — DU DÉPART DE QUELQUES CHRÉTIENS D'ONNONTAGUÉ POUR ALLER A LA PRAIRIE DE LA MAGDELEINE.

Une Iroquoise, parente de Garakontié, baptisée avec les cérémonies ordinaires, aussi bien que ses trois filles, dont deux sont adultes, à fait ces jours passés ses adieux à notre bourgade, après avoir partagé entre ses parents et ses amis le peu de biens qu'elle avait, emportant seulement une natte de jonc; puis chargée de quelques vivres et précédée de ses enfants, elle a quitté heureusement cette Babylone pour aller demeurer à la Prairie de la Magdeleine. Elle y avait été attirée par son fils aîné, qui n'est encore que catéchumène, et qui ayant été par hasard chasser vers ce lieu, y visita quelques-uns de ses parents. Il y fut si charmé de l'heureux état et de la vie exemplaire de ses compatriotes à la Mission de Saint-Xavier des Prés, qu'il résolut de s'y établir avec eux. Il invita sa mère et ses sœurs à faire de

même ; une de ses tantes et son oncle l'ont aussi suivi dans ce dessein. Leur exemple était ici fort utile, car ils professaient tous franchement la Foi ; mais Dieu, nous ayant ôté ces chrétiens, nous en a substitué d'autres qui promettent beaucoup.

Cependant le fruit principal que j'ai recueilli a été auprès des moribonds.

D'un autre côté, Garakontié soutient toujours le Christianisme par ses paroles et par ses exemples, et ne se dément point de cette générosité ave laquelle il s'est toujours déclaré pour la Foi. Il en a donné de nouvelles preuves cette année. Pendant que l'on solennisait ici la fête des songes, il a refusé constamment de donner son sac à pétun, assez bien travaillé, à un songeur qui, ainsi, a eu la honte d'être refusé, ce qui se fait rarement; car l'on a tant de déférence pour les songes que l'on accorde ordinairement tout ce que demande celui qui a songé. Cette action est une suite de la première déclaration publique qu'il a faite il y a quatre ans, d'avoir renoncé toutes les superstitions du pays en se faisant chrétien.

Mais voici une autre déclaration de sa foi non moins solennelle, que Garakontié a faite en présence de tous les Iroquois. L'hiver passé il fut député, avec les plus considérables du bourg, comme ambassadeur des Onnontagués, pour porter leurs présents chez les quatre autres nations iroquoises. Lorsqu'il vint à raconter la généalogie et l'origine des Iroquois, dont le

narré n'est qu'une longue fable, il protesta toujours que ce qu'il allait dire était uniquement une forme que l'on a coutume de garder en cette circonstance, mais que ce n'était pas une vérité; enfin que tout ce qu'il raconterait de la création du monde était un pur divertissement, et que Jésus était le seul Maître de nos vies. Il ne se contente pas d'enseigner ces vérités de bouche, il les apprend aux autres encore mieux par ses exemples, car il est extrêmement exact à remplir en quelque lieu qu'il soit, tous les devoirs et exercices du chrétien.

II. — DU BAPTÊME ET DE LA MORT DE QUELQUES ADULTES.

J'ai baptisé depuis un an avec les cérémonies de l'église six adultes seulement. Je mets dans ce nombre un jeune garçon de 15 à 16 ans, à qui je ne pense jamais sans une extrême consolation. Un jour que j'étais allé dans sa cabane, je lui trouvai le visage tout défait, et lui ayant demandé quel était son mal, j'appris qu'un ulcère qui lui avait rongé la moitié de l'estomac, le faisait mourir peu à peu, sans qu'il eût pu trouver ni de remède à son mal, ni médecin qui se chargeât de le guérir. Je m'offris à lui dans la pensée que Dieu bénirait peut-être le service que je rendrais à ce moribond, et que son âme serait ma récompense si je donnais quelques soula-

gements à son corps. On m'avait envoyé de l'onguent souverain pour les ulcères ; le premier emplâtre que j'en fis, nettoya si bien la plaie de ce jeune homme, que les vers cessèrent de s'y former. Je le pansai tous les jours pendant un mois et demi que mon remède dura. Cet ulcère, qui était auparavant de plus d'un demi-pied et trois doigts avait été tellement réduit, que tous ceux qui l'avaient vu auparavant ne pouvaient assez louer l'efficacité de mon remède. Mais hélas ! il me manqua alors qu'il était le plus nécessaire pour achever cette cure. Aussi au bout de peu de temps le mal se renouvela.

L'assiduité que j'avais apportée à le panser gagna le cœur de ce jeune garçon et de ses parents, qui ne pouvaient assez me témoigner leur reconnaissance. Pour lui, il crut ne pouvoir m'obliger davantage que de venir quelquefois prier à notre chapelle. Je lui réitérai plusieurs fois l'assurance de ma bonne volonté, et je lui témoignai mon déplaisir de ne pouvoir plus panser son mal, qui, faute de remède allait empirer. En effet, l'ulcère augmenta si fort qu'en peu de temps il lui gagna les entrailles. Alors je l'avertis que la mort approchait, et que puisqu'il se voyait contraint d'abandonner son corps à la pourriture, il procurât du moins à son âme un bonheur éternel. Il me répondit qu'il en était content, et dès que je l'eus instruit il me pressa de le baptiser ; je lui accordai sa demande après l'avoir éprouvé autant que son état

me le permit. Il avait désiré qu'on le baptisât dans la chapelle, où, à raison de son extrême faiblesse, il eut beaucoup de peine à demeurer pendant les cérémonies du baptême, et encore plus à retourner dans sa cabane, après qu'elles furent achevées. Je l'assistais de petits rafraîchissements que j'avais apportés, et l'ayant exhorté à souffrir patiemment son mal, dans l'espérance d'une meilleure vie, je m'absentai du bourg durant six jours; pendant ce temps, il fit selon la coutume son festin funèbre, où il n'invoqua point d'autre divinité que Jésus, le maître de la vie, ainsi que je l'appris de ceux qui y avaient assisté. Cependant la tendresse de sa conscience lui fit craindre d'avoir offensé Dieu en cela, et l'obligea de me demander à mon retour l'absolution du péché qu'il croyait avoir commis. Je lui dis qu'il n'avait pas offensé Dieu, et je l'encourageai à persévérer dans ses bons sentiments. Il me demanda cependant à prier Dieu, et il voulut recevoir le sacrement de pénitence pour effacer, disait-il, ses péchés d'impatience. Après avoir fait avec moi des actes de contrition et les autres actes d'un chrétien agonisant, il me dit qu'il allait trouver son père qui était mort chrétien. Il y a lieu de croire qu'il en est arrivé ainsi, car il est décédé avec toutes les marques d'un prédestiné. Voilà ma chirurgie bien récompensée.

Outre ces adultes baptisés avec cérémonie, j'ai conféré aussi le baptême à huit personnes âgées qui, à la

réserve d'une seule, sont toutes passées à une vie meilleure. Ces sortes de gens exercent bien un missionnaire, quand leur maladie est un peu de durée. Il faut beaucoup de patience pour souffrir leur mauvaise humeur et leur bizarrerie sauvage, si l'on veut, malgré les rebuts que l'on a, procurer leur salut, et rendre leur foi persévérante. J'ajoute à ces huit personnes quatre vieilles femmes éloignées environ de neuf lieues d'ici, et distantes de trois à quatre lieues les unes des autres. La neige qui commençait à tomber avait fait retirer dans le bourg la plupart des Sauvages qui vivaient de pêche dans l'endroit où résidaient ces vieilles femmes. L'une était sourde, l'autre sourde et aveugle, la troisième infirme et la quatrième à l'extrémité. J'allai tout exprès les trouver dans un temps où je savais que les deux premières n'avaient chacune qu'une autre vieille Sauvage pour compagnie, et qu'ainsi je pourrais crier aussi haut que je voudrais sans leur faire honte, ce qui réussit grâce à Dieu. Je les instruisis et les baptisai pendant la nuit, après m'être heureusement tiré d'un trajet dans la rivière où je fus contraint de me jeter pour n'être pas entraîné par les eaux avec le méchant canot où je m'étais embarqué. Les deux autres moururent fort peu après leur baptême. Une d'elles était par malheur environnée des jongleurs du pays et de quelques chasseurs qui lui apportaient un chevreuil pour faire son dernier festin. Ce fut bien là qu'il me

fallut user de l'importunité que conseille saint Paul et de *l'impudence de la foi*, dont parle Tertullien ; et, malgré les murmures des uns et l'impatience des autres, qui interrompaient à chaque instant les instructions que j'adressais à la moribonde, la faire, pour ainsi dire, entrer par force dans le royaume des cieux.

III. — DU BAPTÊME DE QUELQUES ENFANTS.

Si l'expérience ne nous convainquait qu'il est dangereux de conférer le baptême aux petits enfants qui ne sont pas malades, on en baptiserait un assez grand nombre avec le consentement des parents ; mais on n'ose hasarder le sacrement de peur que plus tard ils ne le profanent par l'infidélité dans laquelle ils vivent ordinairement, quand ils sont plus avancés en âge. On ne baptise donc que les enfants des chrétiens et des catéchumènes, et tous ceux qui sont en danger de mort. J'en compte vingt-sept baptisés cette année, dont six ont reçu le baptême avec les cérémonies accoutumées, les autres sans cérémonies, et tous sont morts à la réserve de trois. C'est le fruit le plus assuré que l'on cueille en ce pays où il est à souhaiter que les enfants meurent avant l'usage de raison. Sans remèdes il est difficile de les baptiser ; ils servent à tromper saintement les pères, les mères et autres

parents dont plusieurs ont encore de l'aversion du baptême comme s'il avançait les jours de celui qui le reçoit. Ayant été appelé pour procurer quelque soulagement à un enfant que tous les jongleurs et les médecins du bourg s'étaient mêlés de guérir, un seul de mes remèdes eut plus d'effet que toutes les jongleries et médecines des Sauvages n'en avaient eu en six mois.

Cela me donna facile accès dans la cabane du malade; les jongleurs feignaient de faire sortir du corps de l'enfant des dents d'ours et de chien, de porc et de cerf, des cheveux d'homme et choses semblables qu'ils appellent des *otkis*, c'est-à-dire des sorts ou petits démons, abusant ainsi de la crédulité des simples. Mon remède fut plus efficace, il fit sortir quantité de vers qui étaient bien d'autres démons que les leurs, ce qui soulagea fort le petit malade, qui devait guérir, disait-on, pourvu que la Robe noire ne le baptisât pas. C'était la conviction de ces Sauvages, et elle était fondée sur ce que tous les enfants qu'avait eus la mère du malade et qu'on avait baptisés étaient morts après le baptême. De là vient qu'on m'épiait de fort près lorsque j'allais visiter le malade, et qu'on ne me permettait plus de m'asseoir auprès de lui comme auparavant. On poussa la défiance jusqu'à me faire asseoir dans la cabane de l'autre côté du feu, en sorte que je n'y allai plus qu'aux approches de la nuit, afin de baptiser, si je pouvais, le

moribond à l'insu de ses parents, qui m'observaient trop exactement pendant le jour; mais toutes mes tentatives furent longtemps inutiles. Enfin, ayant appris que l'enfant était fort mal, je cachai dans ma main une petite éponge, et j'allai de nuit le visiter pour la dernière fois. On ne manqua pas de me raconter le mauvais état où il était. Je me levai incontinent disant : « Je puis savoir tout à l'heure s'il va bientôt mourir en lui touchant les tempes. » Et, sans sans attendre qu'on me répondît, je passai la main sous la couverture où on avait caché le petit malade, et je le baptisai.

Après deux ou trois mots d'entretien, je me retirai dans la résolution de faire le difficile et de me faire bien prier en cas qu'on me rappelât. Ce qui est arrivé; car l'enfant étant près d'expirer, le père et la mère s'imaginèrent que si je le baptisais, peut-être ne mourrait-il pas comme les autres, et que le Maître de la vie lui rendrait la santé; mais il mourut avant que l'on m'eût rencontré. Les parents en furent si touchés, qu'ils m'apportèrent à la chapelle un petit enfant d'un an qui leur restait pour qu'il fût baptisé, de crainte qu'il ne mourût comme l'aîné, et aussi pour qu'il fût préservé des sortiléges et des otkis.

Un Huron marié à une Iroquoise ne fit pas tant de difficulté pour laisser baptiser sa petite fille qui se mourait; lui et sa femme me prièrent d'intercéder

pour elle auprès du Maître de la vie pour qu'elle fût bienheureuse au ciel après sa mort.

C'est la coutume des Sauvages d'exposer leurs morts la face découverte et de les parer de ce qu'ils ont de plus précieux. Je lui mis au cou un petit crucifix attaché à un ruban, et priai sur le corps pour le salut du père et de la mère, ce qu'ils me firent réitérer lorsqu'on l'alla porter en terre. Je priai tout haut; et ils en eurent tant de contentement, que la mère se fit baptiser peu après, et que le père m'a fait baptiser ses deux autres filles. Il m'a pressé aussi d'accorder la même grâce à son fils, mais je le remis à un autre temps, ne le trouvant pas encore assez bien préparé pour recevoir le baptême.

CHAPITRE IV

DE LA MISSION DE SAINT-JOSEPH A GOIOGOUIN.

Quoique le nombre des baptêmes ait été, pendant cette année, moindre dans cette Mission que les années précédentes, la Foi n'a pas laissé d'y faire des progrès plus solides que par le passé. Car, tandis qu'elle n'était que l'objet du mépris et même de la

haine des Sauvages, elle a commencé d'être estimée et recherchée du plus grand nombre. Il n'y a eu, à la vérité, que vingt-deux enfants de baptisés; mais tous, à la réserve de trois ou quatre, l'ont été à la demande de leurs parents. Cette circonstance paraîtra considérable, si l'on fait réflexion à ce que l'on a dit plusieurs fois, de l'appréhension que tous les Sauvages, qui n'ont point embrassé la Foi, ont que leurs enfants ne soient baptisés, dans la pensée que le baptême leur donnera la mort. Mais elle le paraîtrait bien davantage si l'on connaissait le génie de ces peuples barbares, que leur peu de lumière rend plus susceptibles de semblables craintes et moins capables de s'en défaire. Outre que l'expérience semble les devoir confirmer dans cette opinion, parce que dans ce pays d'infidélité on ne donne ce sacrement de la Foi qu'à ceux d'entre les enfants qu'on voit à l'extrémité, et qu'en effet presque tous ceux à qui on le donne meurent incontinent après. De là vient que l'affection qu'ils ont pour leurs enfants, qui va jusqu'à une espèce de folie, les a toujours portés à faire tous leurs efforts pour empêcher qu'ils ne reçussent cette grâce. Pour les adultes, les cinq qui ont été baptisés sont tous morts après le baptême. Trois étaient des Andastes pris à la guerre; le P. de Carheil a eu le temps de les instruire avant qu'on les brûlât. Plusieurs du même pays, qui s'étaient sauvés après quelques mois de captivité, leur avaient appris la cha-

rité que les Robes noires avaient pour eux aussi bien que pour les Iroquois. Ils avaient raconté les caresses que les Pères leur faisaient et la peine qu'ils prenaient de les assister de toutes les manières imaginables. Ce rapport les avait disposés à une docilité beaucoup plus grande que l'on n'en avait trouvé jusqu'à présent dans les autres captifs. Il y en eut même un qui remercia le Père dans la chanson funèbre des secours qu'il lui rendait, disant qu'il savait bien qu'il les aimait et que la nation française n'était pas du nombre de leurs ennemis.

CHAPITRE V

DES MISSIONS DE SAINT-MICHEL ET DE SAINT-JACQUES CHEZ LES TSONNONTOUANS.

Si les Sauvages du bourg de Saint-Michel s'étaient aussi bien détachés des superstitions du pays qu'ils se sont préservés jusqu'à présent du vice de l'ivrognerie, on n'aurait pas de peine à en faire de véritables chrétiens. La plupart demandent le baptême au P. Garnier qui est obligé de le leur refuser parce

qu'ils ne veulent pas renoncer à quelques danses et autres cérémonies superstitieuses qu'ils emploient comme remèdes dans leurs maladies. Deux choses rendent leur attachement à ces sortes de folies plus difficile à rompre ; la première est la fausse espérance de recouvrer la santé par ces moyens, la seconde est le profit qu'en retirent plusieurs d'entre eux. Cela n'a pas empêché deux familles les plus pauvres de la bourgade de donner un exemple de générosité et de fidélité à Dieu, d'autant plus admirable, qu'en abandonnant la pratique de ces superstitions, elles se privaient de l'unique secours qui leur restât pour soulager leur pauvreté et leur extrême indigence. On voit souvent dans ces pauvres barbares de semblables effets d'une grâce puissante, témoignage évident d'une vertu héroïque.

Une Huronne depuis longtemps chrétienne, après avoir vécu dans une grande innocence jointe à beaucoup de délicatesse de conscience, se sentant attaquée d'une maladie grave, fit incontinent appeler le Père pour l'assurer, en la présence de tous ses parents, qu'elle voulait mourir comme elle avait vécu, dans l'éloignement de tout ce qui était contraire à la profession du Christianisme. Comme elle se vit bientôt assiégée des médecins et des devins du pays qui la pressaient de souffrir au moins qu'on lui apprît la cause de sa mort, elle quitta sa cabane pour se défaire de leur importunité; et toute mourante qu'elle

était, elle se fit transporter au milieu de la campagne, d'où elle envoya chercher le Père pour venir lui suggérer quelques pieuses prières. Cet acte si généreux mérita d'avoir pour récompense en cette vie la conversion de son mari. Pendant qu'elle vivait, il n'avait jamais voulu entendre parler de se faire baptiser; mais sitôt qu'elle fut morte, il a été le premier à demander cette grâce avec beaucoup d'empressement. C'est ainsi que Dieu fait paraître, dans ces pays éloignés aussi bien qu'ailleurs, qu'il est le Maître des cœurs, pour les toucher et les attirer efficacement dans le temps et de la manière qu'il lui plaît.

Il semble attendre les uns à l'heure de la mort, et se servir de la maladie du corps pour rendre la santé à l'âme, ainsi qu'il en usa à l'égard d'une jeune fille que l'infection qui s'exhalait de son corps avait fait déjà chasser de plusieurs cabanes, quoique les Sauvages soit fort peu délicats en cette matière. Le missionnaire le fut encore moins qu'eux, et cette odeur infecte ne l'empêcha point de se rendre fort assidu à la visiter et à l'instruire. Il la trouva très-bien disposée par de vives appréhensions des peines de l'autre vie et par des regrets sensibles de s'être laissée aller à une vie criminelle. Le Père jugea qu'il était expédient de lui accorder la grâce du baptême; et il eut raison de se hâter, car le sacrement fut incontinent suivi de mort. Il en est d'autres que Dieu convertit par l'entremise et par les exhortations de

ceux qui ne veulent pas se convertir eux-mêmes. Un Sauvage du bourg de la Conception a déjà procuré le salut à plusieurs de ses parents et n'a pas encore voulu travailler à son propre salut. C'est un homme de fort bon sens qui a toujours pris plaisir aux instructions des missionnnaires. Comme il a beaucoup d'esprit, il est fort instruit dans les mystères de notre religion ; il se dit chrétien d'inclination, quoique sa vie l'ait rendu jusqu'à présent indigne du baptême. Lorsqu'il sait que l'un de ses parents ou de ses amis est dangereusement malade, il le va trouver pour l'instruire ; et afin d'être cru plus facilement de lui, il l'assure qu'il a longtemps examiné ce que disent les Robes noires, et qu'après cet examen il n'y a rien trouvé que de conforme à la vérité ; qu'au reste, il ne tâche de lui persuader que ce qu'il a dessein de faire lui-même, et qu'il prétend bien demander le baptême lorsqu'il se verra près de mourir. Il dit ces choses si à propos et avec tant d'adresse, qu'il n'en est presque point qu'il ne convainque et qu'il ne dispose parfaitement à recevoir ce sacrement. Il l'a fait depuis peu si heureusement à l'égard d'un de ses neveux, âgé d'environ trente ans, que le P. Garnier fut ravi de la ferveur avec laquelle ce jeune homme demanda le baptême, et des rares dispositions qu'il apporta pour le recevoir.

Mais de tous les moyens dont Dieu se sert le plus dans ces trois bourgs de Saint-Michel, de Saint-

Jacques et de la Conception qui appartiennent à la nations des Tsonnontouans, celui qui convertit plus efficacement les Sauvages, c'est la misère et l'abandon des créatures. Il n'en est pas de mieux disposés à écouter les instructions et de plus faciles à obéir aux mouvements de la grâce, que de pauvres esclaves ou d'autres personnes destituées de tout secours et abandonnées de tout le monde. Ce sont eux qui donnent le plus de consolation au Père, et qui, au milieu de leurs misères temporelles, recoivent le plus volontiers la bonne nouvelle de leur bonheur éternel. Le Père en a baptisé, cette année, quelques-uns de cette classe, et ils vivent tous en véritables chrétiens. Il aurait pu espérer le même succès auprès de beaucoup d'autres, s'il avait eu assez de loisir pour continuer à les instruire, et pour assister en même temps les malades qui ont été en grand nombre et dont plusieurs sont morts après le baptême.

CHAPITRE VI

DE LA MISSION DE LA CONCEPTION A TSONNONTOUAN.

Le P. Raffeix, qui a soin de cette mission, en écrit ce qui suit :

Le grand nombre de superstitions qui se sont ramassées ici avec les peuples qui sont venus s'y réfugier après la destruction de leur pays, apporte un empêchement bien notable à la propagation de l'Évangile. L'éloignement des Français, chez lesquels les Tsonnontouans ne vont presque point, leur fait trouver étranges les enseignements de notre Foi, parce qu'ils n'ont presque jamais vu personne les croire et les pratiquer. D'ailleurs le libertinage et la corruption des mœurs, qui font souvent approuver et louer publiquement tous les vices, contribuent beaucoup à leur faire mener la vie des bêtes et à les rendre insensibles à tout ce qui regarde le salut. Ce n'est pas qu'en plusieurs d'entre eux on ne voie un très-bon naturel, et que la plupart ne soient beaucoup moins sujets à leurs passions que les Européens. Mais dans le règne de la nature corrompue on se laisse aller au mauvais exemple, et ces riches

naturels, qui feront un jour des merveilles quand la vertu les possédera, sont encore trop faibles pour résister au respect humain. Il mourrait bien peu d'adultes sans recevoir le baptême, si on pouvait les trouver seuls pour les instruire; mais la honte de passer pour fidèles devant les autres qui ne le sont point, est un grand obstacle à leur conversion. Et, pour cette raison, je n'ai pu, cette année, baptiser que dix adultes, qui sont tous morts après avoir reçu cette grâce. Plusieurs, qui prient Dieu quand ils sont seuls dans la chapelle, auraient honte de le faire devant ceux qui ne prient pas. Une jeune femme s'était empoisonnée à la suite de graves désagréments qu'elle avaient éprouvés. J'allai la voir plusieurs fois dans sa cabane pour lui parler de son salut; le respect humain l'empêcha de répondre. Je lui portai de temps en temps des remèdes et quelques douceurs afin qu'elle agréât plus facilement ce que je lui disais de Dieu, du malheur ou du bonheur éternel de son âme. Tant qu'elle eut auprès d'elle son mari et sa mère, elle ne parla point du tout; je vis bien qu'il la fallait trouver seule et au plus tôt, car elle était à l'extrémité. Je m'y rendais quelquefois si matin ou si tard que je me perdais dans les champs en m'en retournant. Enfin, un jour que son mari était absent et pendant que sa mère était allée chercher de l'eau, elle m'ouvrit son cœur, priant Dieu avec beaucoup de ferveur qu'il lui pardonnât ses

fautes. Elle écouta ensuite, très-volontiers, l'instruction que je lui fis et se disposa à recevoir le baptême. Tous, il est vrai, ne sont pas à ce point esclaves du respect humain. Un des anciens du bourg me fit appeler et me parla ainsi : « Voici ma nièce et ma petite-fille qui n'en peuvent plus ; il y a longtemps qu'elles traînent. Dis-leur bien tout ce qui regarde la Prière, afin de les disposer le mieux que tu pourras à se faire chrétiennes. »

Je serais bien marri que ce vieillard qui n'est pas encore baptisé perdît pour lui-même la grâce que deux de ses filles, sa nièce et sa petite-nièce ont reçue cette année ; et qu'elles ont, il y a lieu de le croire, portée intacte dans le Ciel, car elles sont mortes peu de temps après le baptême.

Faisant un jour voyage avec un homme qui revenait de la guerre, comme je m'entretenais avec lui de la religion et des mystères de la Foi, il me raconta qu'un des chefs de leur armée, tenant conseil près du pays ennemi, avait dit qu'il fallait aller sans crainte au combat. « Pour moi, continua-t-il, je suis loin de rien craindre ; car je sais que rien ne nous arrive que par la permission de Celui qui est au Ciel, que j'adore et que j'invoque depuis que j'ai embrassé le Christianisme. » Qu'il serait à souhaiter que tous eussent le même courage, et qu'ils pussent s'élever au-dessus du respect humain !

Je ne saurais exprimer le plaisir que je prenais

à entendre un vieillard, qui est chrétien depuis quelque temps, et qui n'est pas de ce pays. « Ah! disait-il, quand est-ce que le bonheur m'arrivera de me retirer dans le pays de la Foi, chez les Français, et de ne plus vivre ici où Dieu n'est pas encore connu et où il est si souvent offensé! Que je vivrais et mourrais content parmi mes frères le chrétiens de Québec ou de la Prairie de la Magdeleine! Si moi et ma famille ne sortons au plus tôt de ce pays, mon fils, ma petite fille et ma femme y seront exposés à perdre la Foi au milieu de l'infidélité et du libertinage, au lieu que s'ils vivaient avec les fidèles ils se sauveraient en suivant leurs bons exemples. » Il prétend donc, a quelque prix que ce soit, se mettre en chemin dans un mois pour aller demeurer à Québec ; ce ne sera pas sans beaucoup de difficultés et de travaux. Dieu a ses prédestinés partout ; mais ce bon grain est encore assez rare dans ce pays ; ce sera à des fervents et zélés missionnaires, qui viendront cultiver cette terre ingrate et stérile, à faire multiplier la semence au centuple.

Du nombre de ces prédestinés sont particulièrement les petits enfants que nous tâchons de ne point laisser mourir sans le baptême. Je l'ai conféré à un assez grand nombre cette année. Quatorze d'entre eux sont morts après l'avoir reçu. Comme ils sont notre gain le plus assuré, ils sont aussi notre

plus grande consolation, et nous veillons sur eux avec un soin tout particulier. Mais aussi, il faut l'avouer, c'est surtout à l'égard de ces petits innocents que Dieu découvre les traits de sa providence spéciale. Plusieurs fois des mères qui n'avaient aucune inclination pour la Foi, me sont venues chercher pour rendre la santé à leurs enfants malades ; j'en ai profité pour les baptiser, et plusieurs se sont envolés au Ciel, après avoir reçu, par le baptême, au lieu de la santé du corps celle de l'âme. Depuis six mois j'avais épié un petit enfant tout languissant. Le démon, envieux de la gloire que cet enfant rendra à Dieu pendant toute une éternité dans le Ciel fit qu'on me le cacha. On l'emporta dans une cabane bien éloignée du bourg et bien avant dans le bois. J'appris le matin qu'il était à l'extrémité. Après ma messe, je me mets en route. L'ange gardien de cet enfant me faisait trouver du monde à tous les endroits où il y avait deux chemins. Mais je ne serais jamais arrivé si trois jeunes garçons, qui venait du lieu où j'allais et qui s'en retournaient chez eux n'eussent changé de résolution. Ils reviennent donc avec moi, mais ils se mettent si fort à courir dans le bois, que je les perdis de vue bien des fois ; je les rejoignis enfin et j'arrivai à cette cabane, où je ne trouvai ni la mère ni l'enfant moribond. J'envoyai appeler la mère dans un champ voisin où elle avait coutume d'aller, j'y allai moi-même trois fois, et, la dernière, comme

je revenais, elle arrivait à la cabane par un autre chemin avec son enfant; et je restai seul avec le petit malade, pendant qu'elle alla quérir de l'eau dont je me servis pour baptiser l'enfant qui expira peu après.

MISSION

DES IROQUOIS

DE S.-FRANÇOIS-XAVIER

A LA PRAIRIE DE LA MAGDELEINE

PENDANT LES ANNÉES 1673-1674.

On met cette Mission au nombre des Missions iroquoises, quoiqu'elle ne soit pas établie dans le pays des Iroquois, mais parce que ce sont eux en grande partie qui l'ont composée. Elle n'est différente des autres Missions que parce que celles-ci sont mêlées de chrétiens et d'infidèles, au lieu qu'elle ne reçoit et ne conserve en son sein que des chrétiens ou que ceux qui ont un véritable dessein de le devenir. Ceux en effet qui sortent de leur pays pour venir s'établir en ce lieu ne font ce changement que pour quitter l'infidélité; et si l'on apercevait qu'ils n'eussent pas cette volonté, on ne les y souffrirait pas.

Cette relation fera voir que les habitants de la Prairie de la Magdeleine travaillent si heureusement à ce dessein, qu'on ne les doit plus considérer

comme des Sauvages pleins de fierté et de barbarie, mais comme des hommes parfaitement soumis aux lois, pleins de douceur et d'amour de l'Évangile. Trois choses, depuis la dernière relation, nous ont semblé dignes d'être rapportées : la première regarde ceux qui sont venus augmenter le nombre des chrétiens de la Prairie ; la seconde, la ferveur de ceux qui y étaient déjà établis ; la troisième est la mort de Catherine Gandiakteüa, qui a donné les premiers commencements à cette Mission.

I. — DE CEUX QUI SONT VENUS S'ÉTABLIR A LA PRAIRIE DE LA MAGDELEINE.

Le nombre seul des heureux habitants de cette Mission est une marque de la bénédiction que Dieu lui donne. En effet, depuis le peu d'années qu'elle a commencé, ce nombre s'est singulièrement augmenté et s'augmente encore tous les jours. Mais ce qui est plus remarquable encore, ce sont les moyens dont Dieu se sert à l'égard de ces pauvres Sauvages pour les retirer du pays de l'infidélité et du vice, et pour les attirer en ce lieu où la Foi et la vertu sont uniquement estimés.

Voici quelques traits de cette conduite miséricordieuse de la Providence. Un catéchumène de la Prairie allant à la chasse rencontre deux ou trois de ses

compatriotes infidèles ; il leur fait un simple narré des exercices de piété qu'y pratiquent les chrétiens Iroquois. Ce discours les touche tellement, que non-lement ils veulent imiter de si beaux exemples, mais qu'ils veulent encore attirer leurs parents au même dessein. Ils retournent en leur pays, ils leur par-lent et les persuadent de venir à la Prairie, et ils les emmènent en bon nombre pour y vivre en véritables disciples de l'Évangile. D'autres chrétiens de cette Mission étant allés vers le nord où était le lieu de leur chasse, ont ramené avec eux plus de six familles de ces pays lointains. Mais surtout comme la Prairie de la Magdeleine est un lieu de grand passage, il ne s'y arrête guère de bande de Sauvages que quelques-uns ne se laissent engager à y rester par l'exemple et par le zèle de ceux qui y sont déjà établis. Aussi, depuis quinze mois, on compte plus de cent quatre-vingts nouveaux Sauvages qui s'y sont fixés et qui y mènent une vie exemplaire. Les missionnaires qui travaillent dans le pays des Iroquois écrivent que beaucoup d'infidèles de ces bourgades, touchés de la même grâce, se disposent aussi à y venir demeurer. On peut donc dire en toute vérité que cette Mission de Saint-François-Xavier des Prés est comme le produit de celles qui se font au milieu de ces nations barbares et le fruit des travaux des missionnaires qui s'y trou-vent actuellement, et du sang de ceux qui dans le passé y ont été cruellement massacrés.

II. — DE LA FERVEUR DES CHRÉTIENS DE LA PRAIRIE DE LA MAGDELEINE.

Sans répéter ce qu'on a dit dans les autres relations de la ferveur des chrétiens de la Prairie de la Magdeleine, il suffit d'ajouter qu'ils se perfectionnent toujours de plus en plus, et que leur vertu est d'autant plus solide qu'elle leur donne plus d'éloignement des vices auxquels les Sauvages sont plus sujets.

L'ivrognerie, qui a tant fait de tort aux autres Missions, n'y a point encore trouvé l'entrée, et ceux qui y étaient extrêmement adonnés dans leur pays en conçoivent tant d'aversion dès le moment même où ils ont embrassé la Foi, qu'ils résistent avec une constance incroyable à l'inclination prodigieuse qui y porte tous les Sauvages. Ce fut un miracle surprenant de la grâce de voir plus de cent Iroquois qui, peu d'années auparavant s'adonnaient à la boisson jusqu'à des excès étranges, se trouvant l'hiver dernier environnés d'ivrognes, et des Français qui, pour les engager plus puissamment à boire, leur offraient de l'eau-de-vie en échange de leurs pelleteries, demeurer cependant fermes et inflexibles à toutes ces attaques pendant quatre ou cinq mois, bien qu'ils fussent éloignés pour lors des missionnaires. Trois

seulement se laissèrent vaincre aux importunités des Français; mais à leur retour, les anciens tâchèrent de leur faire réparer cette faute en leur conseillant d'offrir un présent à l'Église. On n'en serait pas demeuré là, mais on les aurait chassés s'ils n'eussent été mariés à trois des meilleures chrétiennes de la bourgade.

L'impureté est aussi en grande horreur parmi eux. Une femme avait donné rendez-vous à un homme qui, comme elle, était nouvellement arrivé et infidèle; le P. Frémin qui dirige cette Mission en étant averti, empêcha que l'entrevue eût lieu ; mais les bons chrétiens du bourg, et en particulier les parents de cette femme, ne s'en tinrent pas là; ils lui signifièrent qu'elle s'en retournât d'où elle était venue, ce qui fut exécuté dès le lendemain. Une chrétienne bien différente de cette infidèle avait reçu un vêtement de la part d'un homme sans penser qu'il songeât à rien de mal; mais dès qu'elle put s'apercevoir de son mauvais dessein, elle apporte aussitôt le vêtement au P. Frémin et le prie de le donner à un pauvre : « Je n'ai garde dit-elle, de le porter, puisque je ne peux le regarder sans horreur. A Dieu ne plaise que je veuille jamais l'offenser ! »

III. — DE LA MORT DE CATHERINE DE GAUDIAKTEÜA, DE SA CONVERSION ET DE SES VERTUS.

Nous pouvons remarquer dans la vie et dans la mort de cette bonne chrétienne, que Dieu ne met point de différence entre le grec et le barbare, et que ce n'est pas seulement parmi les nations policées qu'il choisit des âmes pour les élever à une sainteté extraordinaire. Il a employé les ressorts d'une providence particulière pour l'attirer au Christianisme, et il semble que pour la convertir il s'est bien moins servi du ministère des hommes qu'il n'a agi immédiatement et par lui-même.

Ce fut dans ce dessein que Dieu permit que Gentajeton, bourg de la Nation du Chat[1] et lieu de la naissance de Catherine, fût pris et ravagé par les Iroquois, et qu'elle et sa mère fussent amenées esclaves à Onneïout. Le malheur de son pays devint ainsi le bonheur de Catherine, et son esclavage la disposa à recevoir par le baptême la liberté des enfants de Dieu. L'innocence avec laquelle elle avait vécu, même avant d'avoir songé à se faire chrétienne, semblait l'avoir comme préparée à recevoir cette grâce; et c'est une chose admirable qu'au milieu de

1 La Nation du Chat, Sauvages appelés *Triehronons*, ou *Eriés*; habitaient au sud du lac Érié (*lac de la Nation du Chat*).

la corruption extrême des Iroquois et avant d'être éclairée de la lumière de l'Évangile, une jeune fille, leur esclave, eût pu s'exempter de prendre part à leurs débauches.

Plusieurs années après son arrivée à Onneïout, le P. Bruyas y vint prêcher l'Évangile ; et dès le premier jour il déclara publiquement quel était le sujet de sa venue en cette bourgade. Catherine se sentit aussitôt touchée intérieurement de Dieu et si vivement pressée du désir du paradis et de la crainte de l'enfer, qu'elle se résolut de ne rien épargner pour acquérir l'un et pour éviter l'autre. Elle n'eut pas moins de constance à poursuivre l'exécution de son dessein qu'elle avait eu de promptitude à le former ; et quoiqu'elle y trouvât de grands obstacles, il n'y en eut aucun qui l'empêcha d'en venir à bout. Sa pudeur extrême, qui ne lui permettait pas de se résoudre à aller trouver le Père toute seule, le refus de la part de celles qu'elle priait de lui vouloir tenir compagnie, le dessein prompt et subit que son mari prit de l'emmener à la guerre avec lui, et à son retour de la guerre, la pêche et le travail que lui donnait à faire l'Iroquoise chez qui elle était esclave, ne servirent qu'à montrer la vigueur de l'esprit dont elle était animée. Cette fidélité à la grâce, si attentive à chercher l'occasion favorable de correspondre à l'inspiration divine, lui fit en saisir avec ardeur une que la providence de Dieu plutôt que le hasard lui

fournit; car, trouvant à son retour de la pêche une de ses compagnes qui allait à la prière, elle se joignit à elle, et arriva ainsi à la cabane du missionnaire. Le Père, qui la vit prier avec ferveur, connut à son visage plein de pudeur qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire dans cette jeune femme; il en prit occasion de lui parler en particulier et de l'encourager à bien faire. Depuis ce temps, elle ne manqua plus de venir tous les jours à la chapelle pour y adorer Dieu. Elle apprit en très-peu de temps les prières et les mystères de notre foi; néanmoins, faisant réflexion aux mœurs corrompues et au libertinage des Iroquois, elle jugea prudemment qu'elle aurait bien de la peine à se sauver tant qu'elle demeurerait parmi eux; elle prit donc résolution de les quitter pour venir demeurer parmi les Français. Elle commence par recommander cette affaire à Dieu, puis elle parle de son dessein à sa mère, à son beau-père et à son mari dès qu'il fut revenu de la guerre. Elle s'y prit avec tant de bonheur et d'adresse, qu'elle les gagna tous aussi bien que quelques autres de leurs voisins. Tous ensemble, ils vinrent trouver Mgr l'évêque du Canada, qui les baptisa lui-même après qu'ils eurent été suffisamment instruits. Ces heureux succès dont Dieu avait accompagné la conversion de Catherine ne s'arrêtèrent pas à ce petit nombre de personnes qu'elle avait attirées à la Foi.

La suite des événements a fait voir que la Provi-

dence la conduisait elle-même, et la destinait à être la cause du salut de grand nombre d'Iroquois. Il lui donna la pensée d'aller demeurer à la Prairie de la Magdeleine, où depuis deux mois se préparait un nouvel établissement. Elle y alla, en effet, avec ceux qui avaient été baptisés avec elle et qui étaient au nombre de douze, et donna ainsi naissance à la Mission qui y est à présent si florissante.

Ces petits commencements durèrent au même état deux ou trois ans; mais enfin ils firent un grand éclat, particulièrement parmi les nations Iroquoises, en sorte que, sans parler des Sauvages des autres nations, plus de deux cents Iroquois sont venus depuis ce temps s'établir à la Prairie de la Magdeleine. C'est là sans doute une chose admirable que Dieu ait voulu que ces barbares lui conservassent la vie, afin qu'ensuite elle pût leur procurer le salut éternel, et que leur esclave devint ainsi leur maîtresse dans la Foi; elle le fut en effet, non-seulement dans le commencement de sa conversion, mais dans tout le reste de sa vie par les rares exemples qu'elle n'a cessé de leur donner.

Catherine Gandiakteüa avait partagé, à l'exemple de sainte Anne, son temporel en trois portions; elle en avait destiné une pour l'église, l'autre pour les pauvres, et la troisième pour l'entretien de sa famille. Jamais le P. Frémin ne lui proposa une œuvre de charité qu'il ne fût obligé de lui prescrire et la

quantité et la qualité de ce qu'elle donnerait, parce qu'elle était portée à donner toujours ce qu'elle avait de meilleur et dans une quantité qui allait jusqu'à l'excès. Sa cabane était le refuge des pauvres et des affligés, et, dès qu'on y était entré, toutes les peines et les mécontentements se dissipaient. Elle était si chaste qu'on n'osait dire une parole contraire à l'honêteté en sa présence; on savait que le moindre mot la faisait rougir. Son zèle s'est fait remarquer dans la conversion de son mari et de ses parents; et le plus grand nombre des chrétiens iroquois qui sont à la Prairie, peuvent dire qu'elle a été la cause de leur conversion. Comme elle avait un grand désir de parvenir à une haute sainteté, elle s'était mis fortement dans l'esprit que pour venir à bout d'un dessein si généreux, il fallait faire ce que font les missionnaires; ainsi elle tâchait de les imiter en tout; ainsi elle instruisait et catéchisait non-seulement les Sauvages établis à la Magdeleine, mais elle exerçait la même fonction à l'égard des passants, qui, dans un seul été vont jusqu'au nombre de sept à huit cents. Elle ne manquait pas non plus de pratiquer la charité envers eux, en s'occupant, autant qu'elle le pouvait, à leur procurer des vivres, quand ils en manquaient.

La douceur de son naturel était extrême, et son mari en ressentit le premier les effets; elle l'avait tellement gagné, que d'un Sauvage, fier et barbare jusqu'à l'excès, elle en avait fait un homme d'une

douceur admirable et un excellent chrétien. Jamais elle ne donna sujet de plainte à personne. Le zèle lui ayant fait dire une fois à une Iroquoise infidèle qu'elle serait brûlée à jamais, parce qu'elle ne voulait pas écouter ce qu'on lui disait pour son salut; et, s'étant aperçue que cette parole l'avait irritée, elle l'alla trouver aussitôt et lui demanda pardon du sujet de peine qu'elle pouvait lui avoir donné.

Catherine se trouvait toujours des premières aux exercices de dévotion qui se pratiquent dans la Mission, et dont elle a aussi donné les premiers exemples. C'est elle qui a commencé l'Association connue sous le nom de la Sainte-Famille. Cette pieuse réunion, composée des chrétiens les plus remarquables par leur vie régulière et par leur ferveur, est le soutien de toute la Mission.

Elle avait, comme toutes les âmes prédestinées, une dévotion tout extraordinaire envers la sainte Vierge, et l'affection qu'elle lui portait allait jusqu'à des tendresses incroyables, que cette aimable mère ne manquait pas de récompenser par des faveurs toutes spéciales. C'était assez que Catherine lui demandât quelque chose pour l'obtenir, et cette pieuse Sauvage l'a souvent expérimenté, non-seulement lorsqu'elle priait la sainte Vierge pour elle, mais encore lorsqu'elle la priait pour les autres.

Son détachement des créatures était extrême; elle le fit bien voir lorsqu'on lui apporta la nouvelle,

quoique fausse, de la mort de son mari. Elle s'écria aussitôt : « C'est maintenant que je suis libre ; je suis résolue de donner la moitié de tout ce que j'ai aux pauvres, et l'autre moitié à l'église de la sainte Vierge. Il me suffit d'avoir de quoi me couvrir ; pour mon *vivre* la Providence y pourvoira. » Ce qu'elle eût exécuté si on ne lui eût prudemment persuadé le contraire.

Son mari étant heureusement revenu à la Prairie ; elle profita des dangers qu'il avait courus pour l'engager à ne pas attendre à la mort pour se détacher des créatures. Il lui restait, à elle, une ceinture et des bracelets de porcelaine, ce qui parmi les Sauvages tient lieu de perles et de diamants. Quant à lui, il possédait encore un grand collier de même matière, qui lui servait de parure à la guerre. Catherine pensait qu'il serait bon de faire à Dieu une offrande de tous ces ornements, afin de n'avoir plus d'affection que pour lui seul; elle persuada facilement à son mari ce qu'elle désirait. Ils vinrent donc tous les deux avec leurs présents dans la chapelle, et s'étant mis à genoux devant le Saint-Sacrement, Catherine prononça la prière suivante que son mari répéta après elle : « Mon Dieu, je vous donnai il y a quatre ans mon corps et mon âme, et la plus grande partie de tous mes biens, voici ce qui me reste, je vous le présente de tout mon cœur. Que vous dois-je demander, après vous avoir tout donné, sinon que vous me pre-

niez moi-même dès maintenant pour me mettre auprès de vous. » C'était comme un pressentiment qu'elle avait, ou plutôt une demande qu'elle faisait de sa mort. Le P. Frémin, qui assistait à cette généreuse consécration, ne doutait pas que Dieu n'eût exaucé cette vertueuse femme. En effet, dès le lendemain, elle tomba malade, ce qui la remplit de joie, dans l'espérance de voir bientôt ses désirs accomplis. Comme elle était extrêmement aimée, elle fut sur le champ visitée par le plus grand nombre de nos chrétiens. Tous connaissaient ses pieuses inclinations; aussi, au lieu de l'entretenir de vains discours, ils passaient leurs visites en prières. On récitait donc le chapelet auprès de son lit durant tout le jour et souvent une bonne partie de la nuit. Son mari était à son chevet, et lui rendait ses pieux offices pour l'aider à bien mourir. Huit jours se passèrent ainsi dans des exercices continuels de piété, qui lui servirent comme de disposition pour recevoir les derniers sacrements. Dieu lui donna en même temps un désir si véhément d'aller jouir de lui, que le Père lui faisant répéter une petite prière pour demander la santé, la prière achevée, elle lui dit : « O mon Père, il m'a été impossible de dire de cœur ce que j'ai prononcé de bouche ; pourquoi demander de rester sur la terre puisque Dieu m'invite d'aller au Ciel ? »

Aussitôt qu'elle eut reçu les sacrements elle perdit l'usage de ses sens, et entra dans un délire qui dura

huit jours, pendant lesquels elle ne faisait que prier, et elle ne paraissait avoir de jugement que quand on lui parlait de Dieu.

Lorsqu'elle fut entièrement désespérée, son mari fit un festin à tous ses amis où il leur tint ce discours : « Autrefois, leur dit-il, avant que nous fussions chrétiens, nous nous servions de superstitions pour guérir nos malades, et leur maladie nous mettait dans la dernière affliction ; maintenant que nous Prions, nous invoquons le nom de Jésus-Christ pour leur guérison, et s'ils meurent, nous nous consolons dans l'espérance de les revoir au Ciel. Disons-donc, avant de manger, le chapelet pour le soulagement de notre pauvre mourante. »

Après huit jours de délire, ou plutôt après huit jours de prières continuelles, elle tomba dans une espèce de sommeil fort paisible, dans lequel elle demeura neuf jours sans rien prendre et sans se remuer, au bout desquels elle expira fort doucement.

La coutume des Sauvages est de donner tous les biens des défunts à leurs parents et à leurs amis, pour pleurer leur mort; mais le mari de Catherine, en qualité de premier capitaine, assembla le conseil des anciens, et leur dit, qu'il ne fallait plus garder leurs anciennes coutumes, qui ne profitaient de rien aux morts; que, pour lui, sa pensée était de parer le corps de la défunte de tout ce qu'elle avait de plus précieux, puisqu'il devait ressusciter un jour,

et d'employer le reste de ce qui lui avait appartenu à faire l'aumône aux pauvres. Cette pensée fut approuvée de tous, et elle est devenue comme une loi qu'ils ont observée depuis exactement.

Il para donc aussitôt le corps de sa femme de ses plus beaux habits, et distribua aux pauvres tout ce qui pouvait rester de ses petits meubles, leur disant : « Priez pour les défunts. » Le tout pouvait bien monter à 300 fr., ce qui est beaucoup pour un Sauvage.

Les funérailles furent accompagnées de tous les habitants de la Mission et de plusieurs Français, qui tous parlaient hautement de la vertu de Catherine, comme d'une personne qu'ils croyaient assurément être bienheureuse dans le Ciel. Le P. Frémin, qui la connaissait parfaitement, assure qu'elle était morte avec l'innocence baptismale, et il ajouta qu'elle était arrivée à une si haute vertu et une pureté de cœur si admirable, qu'il ne pensait pas qu'il lui soit rien resté pour quoi elle dût satisfaire en l'autre vie.

MISSION

DES HURONS

A NOTRE-DAME DE FOYE

ET A

NOTRE-DAME DE LORETTE

PENDANT LES ANNÉES 1673-1674.

Cette mission s'augmentant tous les jours, soit par les recrues qui nous viennent du pays des Iroquois, soit par la bénédiction que Dieu donne aux familles huronnes pour les repeupler, nous avons été obligés de retirer nos Sauvages de Notre-Dame de Foye, où ils manquaient de terre et de bois, pour les placer une lieue et demie plus loin de Québec [1]. Nous avons donné le nom de Lorette à leur nouveau bourg, à cause de la chapelle que nous y avons fait bâtir sur le modèle et sous le nom de la Sainte-Maison de Lorette.

1. L'endroit où fut transportée la Mission de Notre-Dame de Foye était un large plateau à deux lieues et demie de Québec, dépendant d'une propriété nommée Saint-Gabriel qui appartenait aux Jésuites. (*Vie du P. Chaumonot,* p. 92.)

Ce nouvel établissement ayant commencé sur la fin de l'année 1673, nous considérerons cette Mission depuis ce temps-là jusqu'au commencement de l'année 1675. Nous dirons d'abord ce qui s'est également passé dans l'un et l'autre de ces deux bourgs ; nous rapporterons ensuite ce qui est arrivé de plus considérable à Notre-Dame de Foye, où nos Sauvages ont encore été obligés de venir pour ensemencer leurs champs et faire leur récolte. Enfin nous marquerons brièvement ce qui s'est fait à notre nouvelle Lorette.

I. — DE LA MISSION DES HURONS CONSIDÉRÉE EN GÉNÉRAL SOIT A N.-D. DE FOYE, SOIT A N.-D. DE LORETTE.

Cette Mission renfermait déjà plus de deux cent dix chrétiens lorsque le P. Chaumonot et le P. Bouvart ,qui en étaient chargés, ont eu, dans l'espace de quinze mois, la consolation d'y baptiser cinquante-deux personnes, savoir : vingt-sept enfants et vingt-cinq adultes, qui, excepté deux ou trois, font tous paraître une ferveur comparable à celle des fidèles de la primitive Église.

Comme ces néophites sont Iroquois pour la plupart, la charité que nos Hurons, tout pauvres qu'ils sont eux-mêmes, ont montré à les vêtir, à les loger, à les nourrir, et même à les adopter, est d'autant

plus pure et plus héroïque, qu'ils ont reçu plus de mauvais traitements de cette nation. Ceux qui portent encore sur leur corps les marques des coups de ces anciens ennemis, ont été les plus charitables en leur endroit. Témoin Pierre Andahiacon qui, ayant plusieurs de ses doigts mangés par les Iroquois, n'a pas laissé d'en adopter un, sa femme et deux enfants, qu'il a logés et nourris pendant cinq ou six mois, et auxquels il a donné, entre autres choses, une grande peau d'orignal et une belle robe de castor.

De même, une nommée Marie-Thérèse Oüaronha a donné jusqu'à sa propre couverture à une femme iroquoise, qui fut baptisée cet été. Il y a des femmes dévotes qui ont soin de nous cacher les libéralités qu'elles leur font, afin d'en avoir de Dieu la récompense tout entière.

Marie Oüendraka, entre autres, leur a ainsi donné plusieurs minots de blé d'Inde.

La charité de nos Hurons n'a pas été moins libérale envers les Français de ce pays. Comme il y a eu ici cet été une grande cherté de blé, ils en ont donné plus de cent minots aux pauvres Français, qu'ils conduisaient eux-mêmes par les cabanes pour leur faire obtenir une bonne aumône. François Hotachetak s'est signalé dans cet exercice de miséricorde, et Hélène Andotrahan l'a encore surpassé en leur donnant jusqu'à la dernière caisse de son blé. La charité qu'ils exercent continuellement entre eux ap-

proche de la charité des premiers chrétiens, puisque s'ils possèdent les choses en propre, ils agissent comme s'ils n'avaient rien qu'en commun. Car, sans parler des présents et des festins, qu'ils se font annuellement après leur chasse ou leur pêche, lorsqu'il a fallu, ou transporter leurs grains et leurs meubles de Notre-Dame de Foye à Notre-Dame de Lorette, ou cultiver les champs qu'ils ont dans ces deux endroits, ils se sont tous entr'aidés en travaillant pour une famille et puis pour l'autre; et parce que c'est de Dieu particulièrement qu'ils attendent la récompense de leur charité, ils l'ont étendue aussi bien sur les malades, les faibles et les absents, que sur ceux qui étaient présents et qui se portaient bien.

Leur piété ne cède en rien à leur charité, et ce n'est pas seulement dans l'église qu'elle paraît, mais aussi dans leurs travaux et dans leurs voyages. Ils commencent, ils finissent et ils interrompent même de temps en temps leur travail par diverses prières qu'ils font à genoux devant une grande croix, ou tournés vers leur chapelle. Ces prières finies, Louis Thaondéchoren, leur bon dogique, pour entretenir leur ferveur pendant qu'ils travaillent, leur suggère tout haut quelques bonnes pensées, et leur fait faire divers actes de vertu.

Dans leurs voyages, on ne les rencontre presque jamais qu'ils ne soient occupés à prier Dieu. Un des principaux du pays, qui les rencontre souvent en

allant à sa terre, disait dernièrement dans une bonne compagnie que les Sauvages faisaient honte aux Français. « En effet, ajoutait-il, où trouver parmi nous des personnes qui fassent leur voyage le chapelet à la main, pour le dire continuellement, et qui n'interrompent leurs prières que pour faire prier et pour instruire les enfants qu'ils portent sur leur dos? C'est ce que je vois presque tous les jours de mes propres yeux, et ce qui me donne de l'admiration de leur Foi, et de la confusion de notre lâcheté. »

Mais disons plus en particulier ce qui s'est passé de remarquable au bourg de Notre-Dame de Foye, avant que nos Sauvages aient pu le quitter, et ensuite nous marquerons brièvement ce qui est arrivé en celui de notre nouvelle Lorette.

II. — DE LA MISSION HURONNE A N.-D. DE FOYE.

On a parlé suffisamment, dans les relations précédentes, du bon ordre et de la ferveur qui règnent en cette Mission ; nous nous contenterons ici de citer deux ou trois traits de vertu de nos bons Sauvages.

Vers la fête de la Toussaint de l'année 1673, les chemins étant très-mauvais, et les Pères chargés de cette Mission, demeurant pour lors à Sillery, qui est à une demi-lieue de Notre-Dame de Foye, avaient bien de la peine à s'y rendre, comme ils y étaient

souvent obligés plusieurs fois par jour. Pierre Andahiacon, un de nos braves capitaines, et Jeanne Asenragéhaon, sa femme, la première de toutes nos chrétiennes en esprit, en ferveur et en constance, ayant fait réflexion sur la difficulté des chemins, allèrent secrètement et d'eux-mêmes les raccommoder où ils étaient en plus mauvais état.

Les missionnaires, les ayant rencontrés, leur demandèrent qui les avait portés à ce travail. Ils répondirent : « Nous avons pensé que, si nos Pères prennent tous les jours tant de peine pour nous venir préparer le chemin du ciel, c'est bien la moindre chose que nous allions leur préparer le chemin de notre bourg. »

Le second exemple que nous rapporterons est pris d'une famille de bénédiction. Les chefs en sont Hotachétak, dont nous avons déjà parlé plus haut, et Catherine Téoüachégnien sa femme, qu'on peut justement surnommer l'aumônière, à cause de sa libéralité envers les pauvres. Entre autres enfants, ils ont une fille, âgée de vingt-trois ans environ, très-bien faite pour une Sauvagesse, et si chaste, qu'il y a quelque temps, un jeune homme, ayant prononcé devant elle plusieurs mauvaises paroles, elle alla tout éplorée trouver le missionnaire pour s'en plaindre ; elle ne pensait pas avoir jamais donné lieu, par sa conduite, à être traitée de la sorte. Le Père, l'ayant rassurée, la renvoya toute consolée. Cette

jeune Sauvage, appelée Marguerite Egandarekoüi, s'est mariée à un homme de sa nation, nommé Jacques Ontagannahoché, qui lui a laissé trois enfants, un garçon et deux filles, dont la plus jeune est née après la mort de son père. Il y eut un an, à la présentation de Notre-Dame, que Ontagannahoché, étant déjà attaqué de la maladie qui l'a conduit au tombeau, sa femme lui rapporta ce que le P. Chaumonot avait dit, dans son sermon, du sacrifice que saint Joachim et sainte Anne avaient fait de leur fille unique, la bienheureuse Vierge Marie. Cet exemple le toucha, et, de concert avec sa femme, il prit la résolution de présenter de même à Dieu leur fille Marie-Anne Garihonnentha. Ils lui déclarent leur dessein, et cette enfant, âgée pour lors de quatre ans et demi seulement, y consentit avec autant de joie et de ferveur qu'eût pu le faire une grande personne qui aurait une vocation bien décidée à la vie religieuse. Le P. Chaumonot est ensuite appelé, et on lui met l'enfant entre les mains, en le priant de la conduire chez les Ursulines, afin qu'après y avoir été élevée en qualité de pensionnaire, elle y soit reçue religieuse, si Notre-Seigeur lui en conserve la volonté. Pour eux, ajoutaient-ils, ils faisaient à Dieu un entier sacrifice de cette fille, leur aînée et leur unique, qu'ils aimaient plus qu'eux-mêmes.

Le missionnaire, qui voulait les éprouver, leur répondit d'abord qu'il penserait à cette affaire. Mais

le père de l'enfant ne se contenta pas de cette réponse; et, avant de mourir, il l'en chargea encore très-particulièrement, en protestant que ce serait le missionnaire qui en répondrait, si sa fille, lui ayant été confiée, n'était pas entièrement dévouée à Dieu, à qui sa femme et lui l'avaient présentée et la présentaient encore.

Ce pieux malade reçut ensuite les derniers sacrements avec beaucoup de dévotion, et mourut très-chrétiennement, le 25 décembre de l'an 1673; de sorte que nous avons sujet de croire que Dieu lui a fait la grâce de naître au ciel le même jour qu'il est né sur la terre pour notre amour. Sa veuve n'oublia rien de tout ce qu'elle devait à son mari, et, ne se contentant pas de ses propres prières, elle fit des aumônes de blé et de porcelaine, afin que l'on priât Dieu pour le repos de son âme. Il n'y eut pas jusqu'à la petite Marie-Anne, qui, étant avertie de la mort de son père, demanda un chapelet, et alla le dire tout entier dans la chapelle de Notre-Dame de Foye. Depuis ce temps-là, elle et sa mère nous pressent presque continuellement de la faire recevoir au séminaire des Révérendes Mères Ursulines; et parce que M. le comte de Frontenac, notre gouverneur, y nourrit depuis quelque temps de petites Sauvagesses, elles se présentèrent toutes deux à lui, lorsque, dernièrement, il vint faire ses dévotions à Notre-Dame de Lorette. Elles lui demandèrent une place chez les

religieuses. Ayant répondu qu'à l'arrivée des vaisseaux il verrait ce qu'il pourrait faire en leur faveur, elles ne furent pas encore tout à fait contentes. Ainsi un des Pères de leur Mission étant allé à Québec, elles vinrent l'y trouver par un très-mauvais temps, et le prièrent de les mener aux Ursulines.

La Révérende Mère de Saint-Athanase, supérieure, qui était malade, envoya d'abord au parloir plusieurs de ses religieuses; mais celles-ci lui ayant rendu un compte très-avantageux de notre petite Huronne, elle vint elle-même recevoir l'enfant qu'on lui présentait. L'ayant vue, elle fut ravie de sa modestie, de ses réponses, comme aussi de la beauté de la voix et de toute la conduite de la petite Marie-Anne, qui n'avait que cinq ans et demi. Elle l'eût dès lors retenue, si M. le gouverneur n'eût promis de la mettre, l'été prochain, dans leur séminaire. Elle ajouta même que, s'il était empêché de garder sa parole, elle la recevait déjà pour ce temps-là. Pour gage de sa promesse, elle lui fit quelques présents et l'adopta pour sa fille, à la manière des Sauvages. La mère et l'enfant, bien contentes des marques d'affection que leur ont données les religieuses, attendent le temps de la réception. Le grand-père, la grand'mère et les autres parents de la petite Marie-Anne, sont dans les mêmes sentiments pour le sacrifice qu'ils en veulent faire. Toutes ces circonstances nous donnent sujet de croire qu'il y a quelque chose de surnaturel dans

cette vocation, vu la tendresse extrême qu'ont naturellement les Sauvages pour leurs enfants.

Au printemps de l'année 1674, il mourut à Notre-Dame de Foye un jeune homme nommé Zacharie Aoüenion, qui, pendant un an entier qu'a duré sa maladie, a montré une patience et une résignation parfaites. Il s'est approché des sacrements, qu'il venait recevoir à l'église, aussi souvent que son mal a pu le lui permettre. Deux jours avant sa mort, son confesseur l'étant allé visiter, il lui témoigna qu'il avait dessein de faire une confession générale de toute sa vie. Le Père approuva ce pieux désir avec d'autant plus de joie que cette pratique a été jusqu'ici plus rare parmi les Sauvages. Le malade se confessa donc avec beaucoup d'exactitude et de contrition, et voulut, après avoir imité la Madeleine dans sa pénitence, imiter l'humilité du Centenier dans sa communion; car, ne s'estimant pas digne que Notre-Seigneur vînt chez lui, il se fit porter à l'église pour y recevoir le saint viatique. Il reçut ensuite l'extrême-onction avec la même dévotion qu'il avait fait paraître en communiant.

Les anciens et les plus fervents étant venus le soir pour le veiller, selon leur coutume, ils lui suggérèrent d'abord plusieurs actes de diverses vertus, et ils l'entretinrent assez longtemps de choses spirituelles. Puis, ils lui demandèrent s'il n'agréérait pas qu'ils parlassent de quelque autre sujet indifférent, afin de

ne le pas trop fatiguer. « Non, leur dit-il; continuez, je vous prie, de raconter des histoires saintes et de parler de Dieu; je prends plaisir à vous entendre. » Enfin, se sentant plus faible, il baisa dévotement le crucifix, et, prononçant les noms de Jésus, de Marie et de Joseph, il expira doucement.

III. — DE LA MISSION HURONNE A N.-D. DE LORETTE [1].

Nos Sauvages étant, comme nous avons dit, dans la nécessité de changer de bourg, ils n'ont point trouvé de lieu plus propre sur toutes nos terres qu'à une lieue et demie de Notre-Dame de Foye et à trois de Québec. La pureté de l'air, l'égalité du terrain, la bonté et la commodité des eaux, en rendent le séjour un des plus agréables de ce pays. Dès l'été de l'année 1673, pendant qu'à neuf ou dix lieues de là nous faisions faire de la brique pour bâtir la chapelle, nos Sauvages dressèrent à la hâte douze ou treize cabanes pour y passer l'hiver. Mais avant de quitter Notre-Dame de Foye, ils sont tous allés en pèlerinage à Sillery, y faire une communion générale et un vœu public en l'honneur de

1. Le P. Chaumonot, dans *sa vie écrite par lui-même*, expose les raisons qui l'ont engagé à bâtir un nouveau sanctuaire de Notre-Dame de Lorette sur le modèle de celui où la Mère de Dieu est honorée en Italie. On trouvera dans l'*Appendice* quelques extraits de la narration du P. Chaumonot.

saint Michel, patron de ce lieu. Ils ont présenté à ce glorieux archange un collier de porcelaine pour obtenir par son intercession leur heureux établissement dans le nouveau bourg de Lorette. A peine y ont-ils été logés qu'ils ont fait un autre vœu et une autre communion à l'honneur de sainte Anne, à qui ils offrirent aussi un collier de porcelaine pour lui demander la grâce de voir bientôt au milieu de leur bourg la maison de la Sainte Vierge, sa fille, bâtie sur le modèle et sous le nom de celle qu'elle lui avait laissée à Nazareth, et que les anges ont transportée à Lorette en Italie.

Comme nos Hurons n'avaient pas encore de chapelle à leur nouveau bourg, où ils s'étaient transportés le 27 décembre de l'année 1673, le P. Chaumonot demanda publiquement si quelqu'un pouvait prêter la moitié de sa cabane pour en faire un oratoire et y dresser un autel. Tout aussitôt François Athoricher, qui s'est montré un des plus fervents pour leur établissement à Lorette, et sa sœur, la bonne Marie Oüendraka, vinrent nous presser de prendre leur cabane tout entière, en disant que Dieu méritait bien d'avoir un logis entier à lui seul. Leur offre acceptée, pendant dix mois et plus, nous y avons dit la sainte messe, et exercé assez commodément toutes nos autres fonctions.

Pour eux, ils arrangèrent tout près de là quelques méchantes écorces, sous lesquelles toute leur famille

se logea avec beaucoup d'incommodités et du froid et de la fumée.

Quelque temps après, le plan de la chapelle et des cabanes qui devaient se bâtir l'été suivant étant dressé [1], on demanda dans une conférence spirituelle, comment il pourrait se faire que le nouveau bourg de Lorette fût véritablement le bourg de la Sainte Vierge. Notre dogique, Louis Thaondéchoren fit un discours plein d'esprit et de solidité; en rapportant entre autres choses ce qu'il avait entendu de la N.-D. de Lorette d'Italie, il dit qu'il lui semblait que toutes leurs cabanes, qu'il voyait disposées autour de la chapelle lui représentaient le grand temple qui renferme la sacrée maison de Lorette, qu'ainsi ils devaient considérer tout leur village comme une grande église dont chaque cabane faisait autant de différentes parties. D'où il conclut que les pères et les mères de famille devaient se regarder dans leur maison comme dans autant de postes et de places que Marie a confiées à leur fidélité pour les défendre contre les ennemis, qui sont les péchés, nommément ceux de l'ivrognerie et de l'impureté. « Ainsi, dit-il en finissant, notre bourg sera véritablement le bourg de Marie pendant qu'aucun vice ne lui en disputera la possession et la souveraineté. »

Qu'il serait à souhaiter pour le bon règlement des

1. On lit en marge dans le manuscrit : « Le plan du village se mettra ici. » Ce plan n'est point parvenu jusqu'à nous.

familles chrétiennes qu'on entrât dans la pensée de ce fervent Sauvage, qui tout infirme et tout malade qu'il est depuis un an et demi, vit dans un contentement d'esprit et dans un détachement de la vie qui sont admirables !

Sa résignation me fait souvenir d'une certaine veuve qui se nomme Jeanne Atsigoüendia. Un jour que sa petite fille était allée au bois avec une de ses cousines, on lui vint dire que celle-ci avait tué l'autre d'un coup de hache qu'elle lui avait donné par mégarde. A cette nouvelle, cette généreuse et dévote grand'mère s'adressa à la Sainte Vierge et lui fit cette prière : « Vous ne m'eûtes pas plus tôt donné cette enfant que je vous l'offris. Voilà que vous me l'ôtez aujourd'hui. Quoique sa perte me soit très-sensible, que votre volonté soit faite ! Je vous remercie du temps que vous me l'avez laissée. »

Quoique cette nouvelle se soit trouvée fausse, et que la petite en eût été quitte pour la perte d'un de ses doigts, la vertu de son aïeule n'en est pas moins digne d'éloges.

Vers le même temps une autre veuve, nommée Hélène Andotrahon, n'a pas moins signalé sa vertu pendant la maladie de son frère et de son petit-fils. Celui-ci, enfant de cinq ans, était attaqué d'une grave fièvre et tourmenté par une prodigieuse multitude de vers. Quelque soin qu'eût la grand'mère du corps de son petit-fils, elle en avait encore plus de

son âme, lui faisant faire presque continuellement divers actes de vertu qu'elle prononçait d'abord, et qu'il répétait avec une docilité et une douceur admirables dans un âge si tendre. Pour le frère de notre Hélène, étant tombé malade au moment où tous nos Sauvages retournaient à Notre-Dame de Foye pour y ensemencer leurs champs, elle demeura seule à Lorette pour le soigner. Le P. Bouvart, étant allé les visiter, demanda à cette fidèle sœur si elle ne s'ennuyait pas d'être seule. « Non, répondit-elle, parce que j'ai ici tout proche la cabane de Jésus et de Marie, où je vais m'acquitter de ce que je leur dois après que j'ai satisfait à ce que je dois à mon frère. »

Le même Père, visitant un autre malade, il lui demanda comment il passait le jour et la nuit, couché, comme il était, si peu commodément sur sa natte et sur son écorce. Il répondit : « Je dis continuellement mon chapelet, et je ne m'ennuie point. » C'est à la vérité un homme qui vit dans une grande union avec Dieu ; et qui, pour ne point partager le soin qu'il a de le servir avec le soin qu'il lui faudrait prendre d'une femme, a refusé encore dernièrement de se marier. Il répondait à sa sœur, qui lui proposait un parti assez avantageux, qu'elle l'obligerait de le laisser comme il était, puisqu'il s'en trouvait très-bien. Ce chaste et dévot Sauvage s'appelle Jacques Onoüandousandik.

Le 16 juillet de l'année 1674, le R. P. Claude

Dablon, supérieur général des Missions de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, et recteur du Collége de Québec, vint poser la première pierre de la nouvelle maison de Lorette avec les cérémonies ordinaires et non sans une joie extraordinaire de nos Sauvages. Depuis ce jour-là jusqu'au jour de la bénédiction et de l'ouverture de la chapelle, qui a eu lieu le 4 novembre suivant, ils ont eu d'eux-mêmes la dévotion d'aller tous les matins prier Dieu au pied de la croix que l'on a placée, selon la coutume, à l'endroit où devait être l'autel.

Dans le désir qu'ils avaient de voir bientôt leur église achevée, ils ont volontiers contribué de leur travail lorsqu'on a souhaité qu'ils aidassent les ouvriers. Et malgré leur pauvreté ils ont, au retour de leur chasse, fait présent à la Sainte Vierge de dix-huit peaux d'orignal; mais nous avons mieux aimé les échanger pour des vêtements que nous leur avons procurés pour aider à les couvrir. Nous avons agi de même par rapport à deux autres peaux qu'ils avaient données pour témoigner leur joie de ce que nous apprenons à leurs enfants à servir à la messe, et pour leur acheter des robes et des surplis ; nous avons préféré fournir du nôtre à cette dépense.

La chapelle étant achevée, elle fut bénie le 4 novembre, et la bénédiction faite, on alla en procession à un reposoir dressé dans le bois sur le chemin

de Québec, à un quart de lieue du bourg. Les Français et les Sauvages y chantaient à deux chœurs des hymnes, des motets et les litanies de Notre-Dame, dont on allait recevoir l'image qui nous a été envoyée d'Italie. Comme elle est faite sur le modèle de la miraculeuse image de Lorette, et qu'elle y a touché, elle est ici dans une grande estime et dans une juste vénération.

Après qu'on l'eût placée sur le manteau de la cheminée, comme est aussi placée la madone de Lorette en Italie, on chanta la messe en musique. Notre R. P. Supérieur, qui officiait, y prononça un dévot et solide sermon, où il fit un beau parallèle des deux Lorette de Canada et d'Europe; et de fait, tous ceux qui les ont vues toutes deux jugent qu'elles sont parfaitement semblables,

En effet, notre nouvelle Lorette, aussi bien que la première, est longue de quarante pieds sur vingt de largeur, et haute de vingt-cinq. Elle est percée de trois portes, d'une cheminée et de deux fenêtres. Au-dessus de la porte du pignon d'en bas, qu'on croit avoir été celle par où entra l'ange, on a élevé un clocher, et dans la muraille, au côté droit de l'autel, on a placé une armoire, et parce que nons ne possédons aucune des véritables pièces de vaisselle qui ont servi à Jésus, à Marie et à Joseph, au moins y avons-nous suppléé en en faisant faire une toute semblable. Elle a été appliquée et mise dans les

saintes écuelles qui furent trouvées, le siècle passé, dans le plafond de la sacrée maison de Lorette, et que l'on ôta de peur que le feu ne s'y prît, à cause du grand nombre de lampes qui brûlent continuellement dans la sainte chapelle.

Comme dans la pauvreté où nous sommes nous n'avons pas sujet de craindre un semblable accident pour notre nouvelle Lorette, nous l'avons hardiment plafonnée en bois, comme était anciennement la véritable Lorette. Pour le petit retranchement qui est derrière l'autel, les grilles et les autres choses, nous avons tâché de les représenter aussi le mieux qu'il nous a été possible.

Depuis l'ouverture de la chapelle, la ferveur de nos Sauvages a redoublé; il n'y a pas eu jusqu'à un vieillard âgé au moins de cent ans, nommé Jacques Andaron, qui n'en ait donné des preuves; il s'était d'abord montré assez contraire à l'établissement de Lorette, mais il n'eut pas plus tôt vu la chapelle achevée, que, changeant de sentiments, il témoigna sa joie par une harangue où il félicitait toute sa nation d'avoir au milieu d'eux la maison de Marie. Il invitait tous les Sauvages les plus éloignés à venir reconnaître leur Dieu dans un sanctuaire tout semblable à celui qu'il a habité après s'être fait homme; et il assurait qu'il mourrait désormais content, puisqu'il voyait ses neveux établis dans un bourg si beau et si dévot.

Lorsque des religieux, des ecclésiastiques ou quelque autre personne un peu considérable y viennent en pèlerinage, comme il en vient en assez bon nombre, il va les saluer, et ensuite crier au milieu du village, et haranguer pour témoigner combien il est réjoui de l'honneur qu'on y rend à Notre-Dame.

Les enfants même ont témoigné une ferveur qui surpasse leur âge; leur grande dévotion est de servir la messe dans ce saint lieu, en robes et en surplis; ainsi nos petits Sauvages, au grand contentement de leurs parents, paraissent à présent à l'église en habits de clercs ou d'enfants de chœur, et en font très-bien tous les offices. Pour marquer combien, tous jeunes qu'ils sont, ils estiment de servir à la messe, le petit Jean Atheiaska, qui n'a que sept à huit ans, fit vœu de servir vingt messes pour obtenir la guérison de sa mère, Marie Oüendraka, qui était dangereusement malade d'une pleurésie. La guérison de la mère est probablement une preuve que Notre-Seigneur a agréé non-seulement la piété de l' enfant, mais encore sa fidélité à s'acquitter de sa promesse; en effet, toutes les messes qu'il a servi depuis jusqu'au nombre de vingt, il avait eu soin de les marquer luimême sur un ais de sa cabane, en y tirant à chaque fois une ligne avec du charbon.

Mais Dieu a inspiré un sentiment encore plus spirituel à une Iroquoise de qualité. Cette femme, après avoir soutenu généreusement de grandes per-

sécutions en son pays, où en haine de la Foi on l'avait privée de son rang dans les conseils et dans les assemblées, était venue se fixer ici pour y faire plus librement tous les exercices de notre religion. Quelques jours après la bénédiction de la chapelle, elle alla trouver son directeur, et en lui ouvrant toute son âme à l'ordinaire : « Mon père, lui dit-elle, dites-moi si je prie bien ; voilà la prière que Notre-Seigneur m'a inspirée et qui me remplit d'une grande consolation. Je lui dis : « Seigneur, maître de nos « vies; jusqu'ici je ne vous ai point remercié de m'a- « voir donné un corps et une âme capables de vous « connaître, de vous aimer et de vous servir; mais « à présent que mes pieds me portent dans une cha- « pelle toute semblable à votre maison, que mes « yeux en voient toutes les dimensions, que mes « oreilles en entendent les excellences dans les dis- « cours que l'on nous en fait, que mon esprit s'oc- « cupe à y penser, et que toute moi-même je suis si « souvent dans ce sanctuaire; c'est, mon Dieu, avec « joie et avec sujet que je vous rends grâce de m'a- « voir créée, de m'avoir conservée et de m'avoir « donné les sens et les puissances que j'ai reçus de « vous. »

Puisque j'ai commencé de parler de cette chrétienne, si avancée dans la vie spirituelle qu'il y en a peu qui la puissent égaler en esprit et en dévotion, j'ajouterai encore quelques mots à sa louange. Le jour

de la Toussaint, elle a passé toute la nuit à prier pour les âmes du purgatoire, et a dit jusqu'à treize chapelets, qui sont presque une fois aussi longs en sa langue qu'en la nôtre.

En second lieu, sa petite fille, âgée de huit à neuf mois, étant malade à l'extrémité, elle est allée à la chapelle l'offrir à Dieu, afin qu'il en disposât pour sa plus grande gloire. Au milieu de la prière et de son sacrifice, se sentant attendrie par la force de l'amour qu'elle porte à son enfant, elle accourt aussitôt au pied de son directeur pour lui demander si elle fait bien de pleurer, et si ce ne sera point manquer de conformité à la volonté de Dieu que de lui offrir sa fille avec des larmes, qui sont une marque qu'on fait les choses à regret. Le Père lui répondit que si Notre-Seigneur avait pleuré sur son ami Lazare, elle pouvait pleurer sur son enfant; et que n'étant pas toujours en notre pouvoir de répandre ou de retenir nos larmes, il sufisait que le cœur fût soumis aux ordres de Dieu. Il lui ordonna ensuite de faire une neuvaine à la Sainte Vierge pour la santé de sa fille, qui commença de se mieux porter aussitôt qu'elle l'eût commencée. Elle avoua après à son confesseur qu'elle n'a encore rien demandé à Marie sa bonne patronne qu'elle ne l'ait obtenu par son moyen. Aussi sait-elle reconnaître les faveurs qu'elle en reçoit et en bien profiter. En effet, pour remercier Notre-Dame de la santé de sa fille, elle a tâché

que le premier mot que cet enfant prononcerait fût le saint nom de Jésus. Elle lui a donc tant répété de fois ce nom adorable que la première parole qu'à dite cette enfant a été *Jésus;* et elle a continuellement ce beau nom à la bouche, ce qui cause une extrême joie à sa mère.

La troisième chose que nous dirons de cette vertueuse Iroquoise, appelée Marie Tsaoüenté, c'est que comme elle a fort bon esprit, et qu'elle sait parfaitement nos mystères, lorsqu'il y a des catéchumènes iroquois, elle nous aide beaucoup à les instruire. De plus, comme dans la cabane où elle demeure il y a un grand nombre de chrétiens, puisqu'il s'y trouve quatre ménages, elle les assemble tous les soirs autour d'elle pour leur répéter les histoires saintes qu'ont racontées les Pères et les discours qu'ils ont prononcés. Ensuite elle leur fait faire les prières tout haut et chanter quelque cantique spirituel avant qu'ils se retirent pour prendre leur repos.

Nous avons sujet de croire que Jacques Onnhatetaionk, premier capitaine de nos Sauvages, qui l'a reçue en sa cabane, a profité de ses pieux discours et de ses bons exemples, puisqu'il montre depuis ce temps-là une ferveur tout extraordinaire. Ce bon vieillard, lorsqu'il a neigé, se lève secrètement dès les deux heures après minuit pour ôter la neige autour de la chapelle et pour en préparer les chemins. Le jour de l'Immaculée-Conception de Notre-Dame,

le P. Chaumonot ayant dit que c'était une belle dévotion de réciter autant d'*Ave Maria* qne la Sainte Vierge avait été de jours dans le sein de sa mère, ce qui faisait en tout quatre chapelets et demi, il prit aussitôt son chapelet et en dit cinq tout entiers.

Nous choisirons encore deux marques de la ferveur de nos Sauvages ; la première est leur dévotion de venir à la chapelle dès quatre heures du matin, soit pour y faire oraison mentale, comme le pratiquent les plus spirituels d'entre eux, soit pour y réciter des chapelets et d'autres prières vocales, comme le font les autres. Il y en a qui y demeurent des deux et des trois heures ; et parce qu'ils venaient même avant quatre heures du matin, et qu'ils étaient obliger de prier dehors, exposés au froid, la chapelle ne s'ouvrant qu'à cette heure-là, il a fallu leur défendre de venir jusqu'à ce qu'ils vissent de la lumière dans l'église ; notre pauvreté ne nous permettant pas d'y entretenir une lampe toujours allumée, comme nous le souhaiterions.

La seconde marque de leur dévotion est que, comme en Italie, on a justement une grande vénération pour le petit retranchement qui est derrière l'autel de Lorette, que l'on nomme *il camino santo*, nos Sauvages, pour honorer un si saint lieu dans sa représentation, n'entrent qu'après avoir communié dans le retranchement que nous avons aussi pratiqué derrière notre autel. Ils le nomment en leur

langue *Marie etiondata*, l'*appartement de Marie*, parce que c'était là où, à ce que l'on croit, la Sainte Vierge avait son lit, et où il est assuré qu'elle a souvent habillé et chauffé son divin enfant.

Comme aux jours de fête, nos Sauvages ne pourraient pas être commodément introduits dans ce petit sanctuaire, à cause des Français qui viennent en grand nombre faire leurs dévotions, et qui n'entrent aussi dans ce saint lieu qu'après leur communion, ils ont pris pour eux les jours ouvriers; ainsi il y a tous les jours une famille qui se confesse et qui communie pour ce sujet; et lorsque le tour des cabanes est achevé, ils recommencent avec autant et plus de ferveur qu'à la première fois. Leurs principales prières ont pour objet de demander le bon règlement des familles sur celle de Jésus, de Marie et de Joseph, la conversion des infidèles, nommément des Sauvages, et un heureux succès pour la France, dans toutes ses affaires et toutes ses entreprises.

MISSIONS

DES MONTAGNAIS

OU

ALGONQUINS INFÉRIEURS[1]

PENDANT LES ANNÉES 1673-1674.

CHAPITRE I

DE LA MISSION DE TADOUSSAC.

Le P. François de Crépieul, qui a la charge de cette Mission, témoigne recevoir toujours beaucoup de satisfaction de la conduite de ses chrétiens. Les fatigues qu'il a endurées en les accompagnant dans les bois pendant tout l'hiver ne se peuvent concevoir que par ceux qui les ont éprouvées. Après tout, elles sont bien douces, lorsqu'on les souffre

1. Les Algonquins *inférieurs* sont ainsi nommés parce qu'ils habitent les pays qui se rapprochent de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent; les Algonquins *supérieurs* sont ceux qui habitent les contrées qui sont plus près de la source du fleuve.

pour aller à la recherche de pauvres brebis égarées, que le Fils de Dieu est venu chercher lui-même. Cette petite Église de Tadoussac a été augmentée, cette année, de plusieurs adultes et de vingt-deux enfants, qui ont reçu la grâce du baptême. Nous donnons ici le journal du voyage et des travaux du P. de Crépieul chez les Papinachois, les Mistassins, etc., tel qu'il nous l'a envoyé.

Journal du P. de Crépieul.

Le 23 septembre 1673, après soixante-dix ou quatre-vingts lieues faites en canot, et après avoir couru divers périls et essuyé plusieurs fâcheux temps dans une saison assez incommode, couchant sur le sable ou sur quelque rocher, j'arrivai à Québec, d'où quelques jours après je m'embarquai pour aller aux Papinachois [1], de là à Chegoutimi, et ensuite au lac Saint-Jean, où je devais passer un troisième hiver avec une bande de Sauvages.

Dès le jour du départ, le 4 octobre, je commençai ma mission par le baptême d'un enfant Etchemin [2] âgé de deux ans. Nous fûmes ensuite surpris d'un vent impétueux qui nous mit en danger, et, rom-

1. Papinachois ou *Papinachiwek*, Sauvages montagnais au nord des Bersiamites.

2. Etchemins, primitivement *Eteminquois*, Sauvages qui habitent les bords de la rivière Saint-Jean au Kénébec.

pant un des câbles de la barque, nous obligea de relâcher. Trois jours après, un vent fort favorable nous poussa bien avant dans notre route et nous fit aborder, au bout de deux jours, aux îlets de Jérémie, où je trouvai cinq cabanes de Papinachois qui nous attendaient et que j'instruisis pendant six ou sept jours [1].

Le 21 octobre, nous levâmes l'ancre avec un vent assez favorable et nous prîmes notre route vers le Saguenay [2]; mais étant surpris de la nuit, et le vent venant à se grossir, nous fûmes en danger de nous perdre, la barque étant extraordinairement agitée et se remplissant d'eau. Ce fut même une merveille comment nous n'échouâmes point; car le vent nous avait poussé avec tant de violence, quoique nous n'eussions point de voile, que vers minuit nous nous trouvâmes près de terre. Cette tempête dura dix heures entières, pendant lesquelles nous croyions à chaque moment devoir faire naufrage; mais enfin Dieu nous rendit le calme et nous fit arriver à Chegoutimi [3]. J'y trouvai deux cents Sauvages qui m'attendaient; je leur fis des instructions pendant dix jours, confessant et communiant ceux que l'âge ren-

1. Ilets de Jérémie, sur le Saint-Laurent, non loin de l'embouchure de la rivière des Bersiamites et du havre des Papinachois.

2. Saguenay, rivière qui se jette dans le Saint-Laurent, près de Tadoussac.

3. Chegoutimi, presqu'île formée par les eaux du Saguenay; les Français y avaient un poste et les Jésuites une petite Mission.

dait capables de ces sacrements. J'enterrai aussi le fils du chef de Tadoussac, qui montra en ses derniers moments une résignation vraiment chrétienne.

Le dernier jour d'octobre, je baptisai un enfant et donnai l'extrême-onction à une moribonde très-bien disposée au grand voyage de l'éternité. Nous passâmes le lendemain, jour de la Toussaint, dans les exercices de dévotion que demandait une si grande fête; presque tous les Français et les Sauvages se confessèrent et communièrent. En outre, je donnai le viatique à deux malades et le baptême à un enfant. Les chefs de Tadoussac et de Sillery firent de belles harangues, en faveur de la Prière, à l'occasion du festin d'adieu que leur offrirent les Français qui devaient partir le lendemain. En effet, le 2 novembre, après avoir rendu nos devoirs aux âmes du purgatoire, la barque fit voile vers Québec et me laissa seul avec mes chers Sauvages, qui se disposèrent à aller hiverner chacun de leur côté. Sur le soir, je partis accompagné de six canots de Sauvages, avec lesquels j'allai coucher vers le rapide de la grande rivière qui descend du lac Saint-Jean et se rend dans la belle rivière du Saguenay. Le lendemain, nous fûmes obligés de porter notre canot et tout ce que nous avions avec nous pendant deux lieues, avec beaucoup de fatigue, marchant tantôt dans la boue et tantôt dans les neiges. Pendant que nous marchions, je remarquai de funestes traces du grand tremblement de

terre de 1663; je fis aussi rencontre de quatre familles d'Outabitibecs [1] que j'instruisis. Au bout de notre chemin, je trouvai un gros rapide et la belle rivière des Papinachois [2]. Deux jours après, ces quatre familles que nous avons rencontrées se joignirent à nous, et, tous ensemble, nous entrâmes dans le bois pour y chercher notre vie, et pour aller au devant d'une grande quantité de Sauvages qui devaient descendre, le printemps.

Après avoir heureusement traversé sept rapides, les glaces commencèrent à nous boucher le passsge, ce qui nous obligea de nous arrêter sur une montagne. Nous construisîmes deux cabanes, composées de trente-quatre personnes, que j'instruisais tous les jours en attendant que les neiges fussent assez épaisses pour qu'on pût aller en raquettes. Il faut avouer que si la vie d'un missionnaire est pénible, elle est aussi remplie de bien des consolations. Ce n'en était pas une peu sensible pour moi de voir tous les jours mes instructions recherchées, écoutées et suivies avec une ferveur incroyable par les plus petits comme par les plus grands. En souvenir de notre passage, je plantai une croix dans cette vaste solitude.

Le 19 novembre, nous allâmes cabaner à une

1. Outabitibecs, *Outabitibis*, Sauvages algonquins du nord du Canada.

2. La rivière par laquelle les Papinachois descendaient à Chégoutimi.

grande lieue de là, en un endroit où la chasse était bonne, mais où le manque d'eau — car la neige fondue n'étanche presque pas la soif — et où la fumée, qui était fort incommode, nous donna grande matière à patience. Nous ne sortîmes de ce lieu que le 6 décembre, parce que les premiers froids furent plus tardifs qu'à l'ordinaire. Nous avons célébré la fête de saint François-Xavier et ensuite celle de l'Immaculée Conception avec toute la dévotion possible, nous occupant, pendant ces jours et pendant leur octave, à chanter des cantiques spirituels en langue sauvage. Ce fut vers ce temps qu'il arriva près de nous un assez grand tremblement de terre. J'eus encore occasion, pendant notre marche, d'observer les étranges ravages de l'épouvantable tremblement de terre qui eut lieu, il y a quelques années, en ces contrées sauvages [1]. On y remarque aussi les traces récentes que de cruels incendies ont laissées dans ces vastes forêts. Les Sauvages disent qu'ils se sont étendus jusqu'à plus de deux cents lieues.

Le 15, je baptisai une petite fille qu'on nomma Marie.

Le 18, nous marchâmes dans un beau pays plat, entrecoupé de rivières et de lacs; nous y choisîmes un endroit pour dresser notre cabane. Nous y fûmes si persécutés de la fumée que très-souvent j'étais

1. Dans ce tremblemet de terre arrivé en 1663, des montagnes entières furent déracinées et jetées dans le Saguenay.

si persécutés de la fumée que très-souvent j'étais obligé, pour l'éviter, de m'exposer à la rigueur d'un vent froid et glacial. Les vents furent si violents pendant sept ou huit jours que nous craignions à tous moments qu'ils n'emportassent notre cabane faite d'écorce, ou qu'ils ne renversassent des arbres qui nous auraient écrasés dans leur chute.

Je fus ravi de voir une pauvre fille traîner sa mère sur les neiges, l'espace de trois ou quatre grandes lieues, pour avoir la consolation d'être auprès de nous, et de participer aux prières et aux instructions que nous faisions tous les jours. Je confessai et communiai cette pauvre malade selon son désir. Elle croyait mourir bientôt, mais Dieu la conserva pour exercer sa patience et celle de sa pauvre fille.

On me raconta en cet endroit une action généreuse qu'avait faite un de nos chrétiens, l'été passé. Il avait été invité à un festin superstitieux sans savoir qu'il le fût; mais, de bonnes chrétiennes l'en ayant averti au moment où il s'y rendait, il rebroussa chemin, et revint en sa cabane. On eut beau lui dire qu'il n'y avait rien à craindre, puisque la Robe noire, qui pourrait le trouver mauvais, n'y était pas. « Ce n'est pas elle, dit-il, que je crains, mais uniquement Celui qui a tout fait, dont les Robes noires ne sont que les interprètes. » Sa réponse édifia singulièrement les uns et donna beaucoup de confusion aux autres qui ne tardèrent pas à se repentir de leur faiblesse.

Nous passâmes la nuit et la fête de Noël dans notre pauvre cabane d'écorce : et nous la célébrâmes, sinon avec magnificence, du moins avec de grands témoignages d'amour et de dévotion envers l'adorable mystère du Dieu fait enfant, dont nous honorions la naissance.

Le 4 janvier 1674 nous partîmes de ce lieu, après y avoir laissé une belle croix, pour en aller planter une dans un autre endroit où nous arrivâmes bien fatigués. Nous y eûmes beaucoup à souffrir à cause des mauvais temps, des froids et de la fumée presque continuels.

Le 13 janvier, quelques Sauvages arrivèrent et nous apprirent en quel endroit se trouvait le P. Albanel qui était en route pour la baie du Nord[1]. Je voulus aller le voir, et en même temps instruire quelques Sauvages qui n'étaient pas éloignés de lui, et auprès desquels un mal qui lui était survenu l'empêchait de se rendre.

Ainsi, le 16 janvier, je me mis en chemin avec un capitaine algonquin et deux Français. Nous partîmes après la messe, et nous fîmes cinq grandes lieues en raquettes, avec beaucoup d'incommodité, parce que la neige étant molle, elle rendait nos raquettes extrêmement pesantes. Au bout de cinq lieues, nous

1. La baie d'Hudson. Le P. Albanel avait déjà fait, en 1672, un voyage à la mer du Nord. Il y retournait en 1674 pour établir une Église parmi les Sauvages qu'il avait commencé d'instruire.

nous trouvâmes sur un lac de quatre à cinq lieues, tout glacé, où le vent faisait voler grande quantité de neige qui obscurcissait l'air et nous empêchait de voir où nous marchions. Après avoir fait une autre lieue et demie, avec bien de la peine, les forces commençaient à nous manquer. Le vent, le froid et la neige étaient si intolérables qu'ils nous obligèrent à retourner un peu sur nos pas pour couper quelques branches de sapin qui pussent, à défaut d'écorce, nous servir à construire une cabane. Ensuite, nous voulûmes faire du feu, mais il nous fut impossible de l'allumer. Nous étions ainsi réduits au plus pitoyable état. Le froid commençait à nous saisir d'une étrange manière, la nuit était profonde et le vent soufflait horriblement. Ainsi, pour ne pas nous laisser mourir de froid, nous nous remîmes, malgré notre faiblesse, à marcher sur le lac pendant l'obscurité de la nuit, sans savoir où nous allions. Nous étions d'ailleurs toujours très-incommodés du vent et de la neige ; mais, après une lieu et demie du chemin, il fallut succomber malgré nous, et nous arrêter à l'endroit où nous nous trouvions. Le danger où nous étions de mourir de froid me fit souvenir du charitable Père de Noue[1] qui, dans une pareille

1. Le P. Anne de Noue, missionnaire au Canada depuis l'année 1626, est mort victime de sa charité, au milieu des neiges, en 1646.

rencontre, fut trouvé mort sur la neige, à genoux et les mains jointes. Cette pensée me ranima; je fis à Dieu le sacrifice de ma vie, et j'unis ma mort, que je croyais être proche, à celle de ce pieux missionnaire. Les Français avec qui nous étions, abattirent quelques branches de sapin qu'ils mirent sur la neige, et sur lesquelles nous nous jetâmes, après avoir fait nos prières, et pris, pour tout repas, un peu de thériaque et sept à huit grains de raisin sec que nous trouvâmes par hasard sur nous. La lassitude nous faisait tomber dans le sommeil que le vent, le froid et la neige ne nous permettaient pas de goûter longtemps. Nous veillâmes ainsi tout le reste de la nuit. La Providence cependant nous a préservés de plus graves accidents, et nous le devons sans doute à l'intercession de la sainte Vierge à qui nous nous étions particulièrement recommandés. Le lendemain matin, deux Français de la cabane du P. Albanel arrivèrent bien à propos, et allumèrent un grand feu sur la neige. Un d'eux alla chercher de l'eau pour étancher notre soif qui était excessive. Puis, nous nous remîmes en chemin sur le même lac; et enfin, malgré le vent et la neige, qui nous donnaient dans le visage, nous arrivâmes à l'endroit où était le P. Albanel. Je trouvai avec lui quatre cabanes de Sauvages que j'instruisis. Une blessure grave, occasionnée par la chute d'un pesant fardeau qui lui

était tombé sur les reins, ne lui permettait pas de se remuer, et encore moins de faire les fonctions de missionnaire.

Deux jours après, je retournai à ma cabane, qui était environ à dix lieues de là. J'y administrai les derniers sacrements à une femme malade, qui me les demanda avec instance, et témoigna mourir fort contente. Cette bonne Sauvage faisait paraître de grands sentiments d'amour envers Dieu et de dévotion et confiance envers la Sainte Vierge. Je me rendis ensuite à deux cabanes de Sauvages Outabitibecs, qui étaient environ à quatre lieues de distance, et je leur expliquai les vérités du salut. Il n'est pas concevable avec quelle avidité ils écoutèrent mes instructions, et quelle dévotion ils apportèrent au sacrement de pénitence et à la communion.

Après être demeuré deux jours avec eux, je retournai à ma cabane, pour me disposer au voyage que je devais entreprendre chez les Mistassins et chez les Papinachois.

Le 2 février, je rencontrai encore une fois le P. Albanel.

Le 6, je le quittai, et j'allai avec les Sauvages qui m'accompagnaient me loger auprès d'une très-belle rivière où nous fûmes quelques jours en paix, jusqu'à ce que le P. Albanel m'envoya un Français pour m'avertir que l'épouvante était partout, qu'on croyait que les Iroquois étaient en marche et qu'ils

avaient surpris un parti de nos Sauvages au lac de Kinougami[1]; que les Outabitibecs et autres tribus se rassemblaient dans une enceinte fortifiée, afin de s'y mettre à couvert et en défense. Ces tristes nouvelles m'obligèrent de les aller trouver pour les confesser et les encourager, parce que le P. Albanel était encore incommodé de sa blessure. Je me mis en chemin, accompagné d'un Français.

Nous fîmes vingt lieues dans les bois, avec des peines incroyables, et dans la crainte continuelle d'être rencontrés par les Iroquois. Nous trouvions sur notre route grand nombre de cabanes que la peur avait fait abandonner.

Le 3 mars, nous arrivâmes à l'endroit où les Sauvages s'étaient fortifiés. Ils étaient bien au nombre de quatre-vingts hommes bien décidés. Ils furent ravis de nous voir. Je les consolai de mon mieux et je les confessai. Cependant un de leurs chefs était allé avec trois jeunes gens pour découvrir l'ennemi; en attendant, nous passâmes quatre nuits dans l'épouvante, et pendant les deux premières nous couchâmes dans leur fort et sur la neige.

Le 5, ceux qui étaient allés à la découverte revinrent et nous rassurèrent un peu. Ils nous apprirent que le meurtre qui avait causé cette panique générale ne s'était pas fait si près de nous, mais au lac de

1. Kinougami, *lac Long*, qui se décharge dans le Saguenay par la rivière Kinougamiou, aujourd'hui rivière de Chécoutimi.

Piécouagami [1], et que les Sauvages qui demeuraient sur ces bords allaient se fortifier et s'assembler en grand nombre pour attaquer les Iroquois, le printemps prochain.

Ces nouvelles, qui nous tranquillisaient, me permirent de retourner à ma première cabane. J'y étais depuis quelques jours, lorsque cinq Sauvages envoyés par le chef des Mistassins vinrent m'avertir de sa part de l'aller trouver pour l'instruire. Il leur avait fort recommandé de m'aider autant qu'ils pourraient pour adoucir les difficultés et la longueur du chemin qu'il y avait à parcourir pour arriver jusqu'à lui.

Je partis avec eux le 26 mars. Nous fûmes obligés de marcher dans l'eau jusqu'à mi-jambes et avec bien de la peine. Nous établîmes notre cabane au haut d'une colline qui borde la rivière qu'on nomme Emenipemagau, à cause de sa rapidité et de plusieurs îlots dont elle est entrecoupée. Elle est en outre très-large et très-profonde, et extrêmement poissonneuse. Elle descend vers le nord-ouest, où, perdant un peu de sa largeur, elle prend le nom de rivière des Papinachois.

Nous marchâmes deux grandes journées pour trouver la chute d'eau dont elle est coupée. Ce ne fut pas sans de grandes fatigues, parce que nous étions obligés de marcher continuellement sur les

1. Piécouagami, ou lac *Saint-Jean*, d'où sort la rivière de Saguenay.

glaces, qui étaient extrêmement unies et glissantes. Enfin nous arrivâmes à la belle rivière de Mauchautraganich[1]. J'y trouvai plusieurs Sauvages qui me reçurent avec tous les témoignages de joie dont ils purent s'aviser. Ils n'épargnaient ni les festins, ni les danses, ni les chants, et ils venaient incessamment me visiter, au point que je trouvai ces pauvres gens tout disposés à recevoir mes instructions, et j'admirai les miracles de la grâce, qui les avait ainsi préparés à m'écouter. Je me mis à les instruire, en particulier et en public, pendant six ou sept semaines, qui me semblèrent bien courtes. J'en baptisai cent deux, tant enfants qu'adultes, et entre autres deux de leurs chefs. Ces bons Sauvages me témoignèrent publiquement leur joie et ne savaient de quelle manière me remercier du bien que je leur avais fait en leur conférant le baptême. Quatre vieillards à qui je l'avais différé depuis un an étaient du nombre de ceux qui me reçurent dans cette bourgade; ils déclarèrent par un discours public combien ils s'estimaient heureux, et me convièrent à les instruire plus pleinement et à les revenir trouver, ce que je leur promis.

1. Mauchautraganich, ou *Mouchaouraganich*, comme elle est nommée sur la seconde carte du P. Laure. Ce missionnaire a dressé deux cartes géographiques de cette contrée. La première ne comprend que le cours du Saguenay; la seconde renferme le pays qui est au nord du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la baie d'Hudson. Ces deux cartes nous ont beaucoup servi à donner une explication du voyage du P. de Crépieul.

Parmi ces Sauvages, plusieurs, qui étaient descendus de la baie du Nord, furent fort surpris de voir des Français venir de si loin, et furent ravis d'entendre les discours que je leur adressai sur la religion. Ils promirent tous de se rendre au printemps prochain à l'endroit où ils apprendraient que je ferais la Mission, afin d'être instruits plus à loisir qu'ils ne pouvaient l'être pour lors ; ils ajoutèrent même qu'ils s'efforceraient d'amener avec eux grand nombre de leurs compatriotes pour le même dessein.

Cependant une partie des Mistassins partirent peu de temps après pour Québec, afin d'aller présenter leurs respects à M. de Frontenac, gouverneur du Canada. Ils avaient aussi intention de lui demander sa protection contre l'Iroquois, de l'assurer qu'ils le prenaient pour leur père, et qu'afin de porter mieux la qualité de ses enfants, ils voulaient continuer d'aimer la Prière, pour laquelle ils savaient qu'il avait tant de zèle. Je m'embarquai avec eux. Pendant notre voyage, nous fûmes presque tous malades, et quatre ou cinq des plus âgés moururent. Ces bons Sauvages n'avaient point encore vu de missionnaires avant moi, et, comme ils s'étaient convertis dès les premières instructions qu'ils avaient reçues, Dieu voulut récompenser ainsi leur promptitude à obéir à la grâce, en leur accordant la grâce de mourir peu de temps après leur baptême. J'étais assez abattu par

la faim que j'avais soufferte en diverses rencontres, et par les fatigues que m'avaient causées tant de voyages si difficiles, mais Dieu me donna encore assez de force pour achever le reste.

Partis le 6 de mai, nous fîmes trois grands portages avant que de nous rendre à la rivière des Mistassins et à celle des Papinachois. Le mauvais temps, la pluie et les maringoins, nous incommodèrent beaucoup. Je visitai cependant quelques pauvres malades et quatre grandes cabanes, que je trouvai sur les bords du Manaouni, rivière extrêmement poissonneuse, qui nourrit quantité de brochets d'une grosseur extraordinaire. Après être demeuré quelques jours auprès du grand et profond lac d'Echitagameth [1], où je baptisai trois personnes, je me remis en chemin, accompagné de vingt canots de Sauvages. Nous franchîmes heureusement douze rapides, où les eaux étaient si basses qu'il fallut nous mettre à l'eau pour traîner nos canots nous-mêmes, ce qui ne se put faire sans beaucoup de peine.

Le 24 mai, nous arrivâmes à Chécoutimi; j'y trouvai quelques Français et grand nombre de Sauvages, auxquels j'expliquai les vérités de notre Foi. Je conférai le baptême à trois enfants et je le différai à quelques adultes qui le demandaient; je voulais qu'ils en connussent encore mieux l'importance, et que

1. Echitagameth, ou *Echetagama*, comme on lit sur la carte du P. Laure.

j'eusse moi-même plus de loisir de connaître s'ils en étaient dignes.

Le 31, je quittai Chécoutimi, accompagné seulement de douze canots. Nous arrivâmes à Québec peu de jours après, et les Sauvages que j'avais emmenés allèrent sur-le-champ rendre leurs respects à M. le comte de Frontenac, qui les reçut avec bien de la bonté, et qui les exhorta fortement à continuer de vivre en véritables chrétiens.

CHAPITRE II

DE LA MISSION DES SEPT-ILES.

Sous le nom des Sept-Iles est compris un pays de la côte du Nord, à plus de cent lieues de Québec, en descendant sur le fleuve de Saint-Laurent, où de fait l'on voit sept îles, qui ne sont composées que de rochers fort stériles et couverts seulement de méchants arbrisseaux. La plus grande n'a pas deux lieues de tour, et la plus près de la terre n'en est éloignée que d'une bonne lieue. Elles ne laissent pas

pourtant d'être assez fameuses, à cause du concours des Sauvages, qui, après avoir chassé dans les forêts de la terre ferme, se rendent de temps en temps à une rivière assez voisine de ces îles, pour y trafiquer avec les Français que le commerce y attire.

C'est là proprement le pays des nations qu'on nomme Oumamiois [1], dont la langue tire son origine de celle des Sauvages de Tadoussac, quoiqu'elle ait beaucoup plus de mots et d'idiomes différents.

Ces Sauvages sont naturellement bons et fort traitables ; ils témoignent des dispositions assez favorables au Christianisme, car pour avoir seulement entendu parler de la Foi par leurs voisins, ils désirent avec ardeur d'être instruits eux-mêmes et d'avoir au milieu d'eux quelqu'un de nos Pères.

Ils ne sont pas bien éloignés des Esquimaux, dont ceux qui les avoisinent du côté du midi ne sont pas aussi farouches que d'autres peuplades du même nom qui habitent plus au nord. Ces derniers, ainsi qu'on nous l'a assuré, détruisirent l'an passé un vaisseau venu d'Europe, avec tout son équipage, pour venger la mort de quelques-uns des leurs, qui avaient été tués par des gens du navire, dans un démêlé survenu pendant qu'ils traitaient ensemble.

Toute la côte de cette mer est horrible à voir. Ce ne sont que des rochers entassés les uns sur les au-

1. Oumamiois, ou Oumamiowck, Sauvages montagnais.

tres, chargés de méchants halliers et d'un petit bois fort épais, dans lequel les Sauvages ne pourraient pas chasser, s'ils n'étaient tout habillés de peaux, et non pas de nos étoffes, qui s'en iraient bientôt en pièces.

Ces roches sont coupées par beaucoup de rivières dont plusieurs, qui sont assez considérables, se déchargent dans la mer, et font à leur embouchure des havres fort commodes pour y recevoir des barques.

Le gibier est très-abondant en ces quartiers, mais ce sont tous oiseaux de mer, peu agréables au goût, parce qu'ils ont un goût d'huile qui est insupportable. L'on pourrait faire dans ces environs grande pêche de saumon, de morue, de loups marins et même de baleines qui se trouvent en abondance, et de toute grandeur, dans une belle et large baie, dans laquelle on les prendrait assez aisément. Ces deux sortes de poissons, les baleines et les loups marins, pourraient fournir à un grand commerce d'huile, si on l'entreprenait comme il faut.

Les Sauvages de ces côtes étant, comme j'ai dit, d'un assez bon naturel, et désirant d'être instruits, le P. Louis Nicolas a fait l'ouverture de cette Mission vers la fin du printemps. Ce n'est à proprement parler qu'un essai, car ce Père est allé surtout examiner comment on doit s'y prendre pour travailler efficacement au salut de ces peuples. Il y a baptisé

quelques enfants, et a fait fonction de missionnaire envers les autres, pendant le peu de temps qu'il y est resté.

Le mal de terre, qui a fortement éprouvé les Français qui ont hiverné en ce pays, et qui même en a fait mourir deux, a obligé les autres à se retirer au plus tôt, et le missionnaire avec eux. Mais on a promis aux Sauvages que, le printemps prochain, il retournerait les voir pour les instruire entièrement, et leur faire part du sang de Jésus-Christ, qui ne l'a pas moins versé pour ces pauvres barbares que pour les rois de la terre.

Si l'on pousse plus avant dans ces régions du nord on trouvera encore d'autres nations plus farouches, il est vrai, que celle-ci, mais qui ne le sont pas tellement que les maximes de l'Évangile ne puissent les gagner à Dieu, aussi bien que les autres peuples sauvages de ce nouveau monde.

FIN DU TOME PREMIER.

APPENDICE

APPENDICE

OU

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TOME PREMIER.

N° I.

TITRES D'ÉTABLISSEMENT, DES DROITS ET DES POSSESSIONS DES PP. JÉSUITES DANS LA NOUVELLE-FRANCE.

1. *Lettres patentes du roi* (*Louis XIV*), en faveur des Jésuites, pour tous leurs établissements dans l'Amérique, etc., de juillet 1651.

ITEM. *Lettres du roi en forme d'édit*, en date du 11 mars 1658, obtenues sur la demande du P. Le Jeune, procureur des Missions du Canada, pour l'enregistrement au Parlement de Paris des lettres d'établissement de juillet 1651.

Voir une analyse de ces deux pièces dans le 1er volume de cette collection, MISSION DE CAYENNE, *Pièces justificatives*, n° 1, pp. 175, 176.

2. *Titres des concessions de fiefs ou de terrains faites aux Jésuites du Canada*, etc. — Tous ces *titres* se trouvent imprimés au long dans un ouvrage imprimé à Québec, en 1852, sur la demande de l'Assemblée législative du Canada.

Cet ouvrage curieux renferme les *Pièces et documents relatifs à la tenue seigneuriale*, ou concessions en fiefs accordées sous la domination française. Voici ce qui concerne les possessions des Jésuites.

Les RR. Pères Jésuites :

Concession du 10 mars 1626, de 4 lieues de profondeur et une lieue de large (seigneurie de Notre-Dame-des-Anges), p. 53.
— du 15 février 1634, de 600 arpents de terre, près des Trois-Rivières, p. 70.
— du 18 mars 1637, de 12 arpents, pour bâtir un collége, p. 58.
— du 1er décembre 1637, de l'île aux Ruaux, p. 46.
— du 16 mars 1654, pour les Sauvages de Sillery, 1 lieue de front, p. 50.
— du 1er avril 1647, du fief de la prairie de la Magdeleine, 2 lieues le long du Saint-Laurent, sur 4 de profondeur, p. 75.
— du 20 mai 1680, de la terre nommée le Sault-Saint-Louis, de 2 lieues de front et de 2 lieues de profondeur, p. 73.
— *Item*, 31 octobre, 1 lieue et demie de front sur 2 de profondeur, joignant le Sault, p. 74.
— du 1er octobre 1686, de 20 arpents de front sur 20 arpents de profondeur, bordant la rivière de Miamis ou de Saint-Joseph, p. 317.
— du 14 octobre 1689, de 1/4 de lieue dans la seigneurie de Lauson, près du Sault-de-la-Chaudière, p. 394.
— du 23 octobre 1699, de la seigneurie de Sillery, p. 51.

Il se trouve encore dans le même document deux titres de fiefs qui n'avaient pas été concédés aux Jésuites, mais qu'ils ont achetés aux premiers propriétaires. L'un est le fief Saint-Gabriel, concédé à M. R. Giffart, le 11 avril 1647, et vendu aux Jésuites, le 2 novembre 1667; c'est sur ce ter-

rain, de Saint-Gabriel, que fut établie, en 1674, la Mission des Hurons, dite Notre-Dame-de-Lorette.

L'autre fief est celui du Bel-Air, concédé le 24 novembre 1682, à M. G. Bonhomme, et vendu par celui-ci aux PP. Jésuites, etc.

Outre ces fiefs seigneuriaux, les Jésuites avaient encore plusieurs propriétés, a eux données ou vendues; entre autres, les terrains du cap de la Magdeleine, qui leur avaient été concédés le 20 mars 1651, par M. de La Ferté, abbé de la Magdeleine.

3. *Lettres patentes d'amortissement, en faveur des PP. Jésuites*, pour leurs différentes possessions, terres, bâtiments au pays de la Nouvelle-France, etc., données par le roi (Louis XIV), le 12 mai 1678, signé Louis Colbert.

N° II.

LETTRES INÉDITES DE QUELQUES MISSIONNAIRES DU CANADA A M. LE COMTE DE FRONTENAC.

1. Lettre du P. Nouvel, supérieur de la Mission des Outaouais, écrite le 29 mai 1673, de Sainte-Marie-du-Sault, à Monseigneur le gouverneur (le comte de Frontenac).

MONSEIGNEUR,

Comme il est important que vous soyez informé de tout ce qui se passe de considérable en ces quartiers, en voici un fidèle narré.

Les Sauvages parmi lesquels nous vivons ne nous ont jamais paru plus disposés à embrasser le Christianisme qu'à présent. Le bon traitement qu'ils reçurent l'an passé de M. de Courcelles, et les soins de tous les Français avec lesquels ils firent leur traite, ont beaucoup servi à cela, la con-

tinuation en est bien importante. Nous tâchons, autant que nous pouvons, conformément à ce que M. le Gouverneur, M. l'Intendant nous en ont écrit, de les porter à continuer leur commerce avec les Français; mais nous voyons déjà que l'établissement des Anglais dans la grande baie du nord, et la proximité des Iroquois avec lesquels les Missisakis ont fait leur chasse d'hiver, causeront un notable préjudice à la Colonie. Les Anglais ont déjà fait une grande diversion des Sauvages des terres qui paraissaient au lac Supérieur, et les attirent à eux par de grandes libéralités; et les Iroquois ont envoyé des présents fort considérables dans toutes ces nations, pour confirmer, disent-ils, la paix qu'Onnonthio a faite; mais plutôt pour avoir leurs pelleteries avec lesquelles ils attendent qu'on réponde à leurs présents. Quelques-uns des Sauvages de ces quartiers, qui ont vu pendant l'hiver les Sauvages des terres, qui firent leur traite l'automne passé avec (le sieur) des *Groiseliers* [1] et les Anglais, nous ont assuré que deux navires étaient arrivés à cette grande baie, et qu'ils étaient en peine d'un troisième qui les suivait, dont ils appréhendaient le naufrage. Ils ajoutent qu'environ deux cents hommes furent mis à terre, et qu'en quatre jours, ils eurent dressé une grande maison qu'ils fortifièrent de plusieurs pièces de canon; ils louèrent beaucoup leur libéralité. J'appris hier qu'ils doivent tenir un grand conseil avec toutes les nations qui leur sont voisines. Toutes ces nouvelles font de la peine aux Sauvages qui nous sont affectionnés et, qui jouissant de la paix que les armes victorieuses du roi leur ont acquise, et de la protection du ciel que le Christianisme commence à leur apporter, sont dans quelques appréhensions que tout cela ne soit troublé par ces révolutions. Nous ne manquons pas là-dessus à leur dire ce qu'il faut pour les encourager à se tenir bien unis à Dieu et aux Français, les assurant que dans cette union ils n'ont pas sujet de craindre.

Le Père, qui a soin de la Mission de Saint-François-Xavier,

1. Médard Chouard des Groseillers, transfuge français qui a livré la baie d'Hudson aux Anglais.

m'écrit que les Iroquois *Tsonnontaéronnons* ont apporté vingt présents de paix aux Sauvages de son quartier, et qu'ils leur ont amené deux femmes captives chez eux depuis longtemps; ces présents disent que les Iroquois obéissent à Onnonthio comme à leur père commun, et qu'ainsi ils n'ont que des pensées de paix et qu'ils se doivent aimer comme frères. On ne doute point qu'ils ne se servent de cet appât, ou pour lier commerce avec eux à la sollicitation des Hollandais, ou pour les surprendre et renouveler la guerre s'ils viennent à bout de l'Andastogué, qui est le seul ennemi qu'ils ont sur les bras.

II. Lettre écrite de Tionnontoguen par le P. Bruyas, supérieur des Missions iroquoises, le 12 juin 1673, et adressée à Monseigneur le gouverneur (le comte de Frontenac).

Monseigneur,

Il y a longtemps que je souhaitais une occasion semblable à celle-ci, pour vous présenter mes très-humbles respects et ceux de tous les Pères qui demeurent dans les Missions iroquoises. Je n'en pouvais pas désirer une plus favorable que celle du P. Boniface, qui conduit à Québec une grande partie de nos chrétiens qui se réfugient entre vos bras comme en un lieu d'asile, où ils espèrent de conserver leur foi et d'être à couvert contre leurs ennemis. Il n'est pas nécessaire de vous recommander ces nouveaux canadiens ; je suis assuré qu'ils n'auront pas sujet de regretter ce qu'ils ont quitté, et qu'ils trouveront avantageusement, à Québec, les choses nécessaires pour subvenir à leur extrême pauvreté. Ceux qui restent ici ne tarderont pas à les suivre, surtout s'ils apprennent le bon accueil que l'on aura fait à leurs compatriotes; nous les y pousserons autant que nous pourrons, puisque M. Talon nous a témoigné que le roi le désire, et que nous ne pouvions rien faire de plus conforme à ses intentions. Il n'y a point d'autres nouvelles en ces

quartiers, sinon que nos voisins, je veux dire les Hollandais, n'ont point encore vu de navire aborder à Manathe, ce qui les inquiète fort, et rend les étoffes si chères, que nos Iroquois sont résolus de s'en pourvoir à Montréal. J'espère d'avoir l'honneur de vous écrire par nos ambassadeurs, qui partiront bientôt pour aller à Kébec vous assurer de leur obéissance; cependant, je vous supplie de croire que je suis avec tout le respect possible, etc.

III. Lettre écrite de Tsonnontouan par le P. Garnier à Monseigneur le gouverneur, le 10 juillet 1673.

Monseigneur,

Après vous avoir présenté mes très-humbles respects et vous avoir assuré que je prends grande part à la joie commune de votre heureuse arrivée dans le pays, priant Dieu qu'il vous y assiste de son esprit, afin que tous vos desseins réussissent à l'avancement de son saint service, pour l'honneur du roi et pour le bien de tout le pays; je suis aussi obligé de vous informer de ce qui se passe dans ce quartier qui regarde le service du roi, surtout que j'ai reçu vos ordres apportés par le sieur de La Salle. Je les ai signifiés aux Sauvages de cette nation, qui comprend trois bourgades. Deux composées des naturels du pays, et la troisième des restes de plusieurs nations huronnes détruites par les Iroquois. Tous ensemble peuvent faire huit cents hommes capables de porter la guerre chez leurs ennemis. Les principaux de chaque bourg ont été députés pour vous aller trouver au lieu que vous leur avez marqué; ils sont en bonne disposition de recevoir vos ordres et de vous contenter en tout; ils ont fait la paix avec toutes les nations à qui M. de Courcelles leur avait défendu de faire la guerre, le roi les ayant prises sous sa protection. Ils ont bien recommandé à toute leur jeunesse de ne pas tourner leurs armes de ce côté-là; leur plus forte pensée est maintenant

pour le commerce vers Montréal, où ils porteraient volontiers leurs pelleteries, si les denrées s'y donnaient à meilleur marché qu'à Orange, où elles ont renchéri cette année. Ils souhaitent aussi passionnément que les Français habitent leur pays, surtout ceux qui leur sont plus utiles, comme sont les forgerons et les armuriers ; ce sont les requêtes qu'ils vous présenteront eux-mêmes. Je suis, etc.

IV. Lettre écrite de Tethiroguen [1] par le P. de Lamberville, à Monseigneur le gouverneur, le 9 septembre 1673.

MONSEIGNEUR,

Je suis venu exprès d'Onnontagué me rendre ici pour y voir M. de La Salle et lui donner cette lettre. Je vous ai les dernières obligations de la bonté que vous avez eue de m'écrire aussi civilement qu'il vous a plu de faire dans la lettre que Garakontié m'a apportée. Et lui et tous les Iroquois sont ravis de vous avoir vu et ouï parler ; les présents que vous avez joints à votre accortise ont entièrement emporté leurs cœurs ; et je puis dire que votre marche à eu, et l'effet de celle de M. de Courcelles, qui le rendit redoutable, et a gagné l'affection de ceux qui n'avaient conçu que des ombrages et de l'inimitié cachée. Garakontié m'a dit qu'il ne pouvait pas encore donner aucune réponse à la proposition que vous avez faite de faire élever quelques enfants Iroquois à Québec, parce que cela dépend des cinq nations chez qui il doit aller cet hiver en ambassade, et les porter à vous donner toute sorte de satisfaction après les avances qu'il vous a plu de faire, et la manière gagnante dont vous avez captivé leurs volontés. Je ne dois pas, Monseigneur, oublier aussi de vous rendre grâces de nous avoir si bien recommandés aux Iro-

1. Tethiroguen est le nom d'une rivière qui sort du lac Goïenho près Onncïout. Il y avait probablement quelques habitations sur le bord de cette rivière.

quois, que dans le récit que Garakontié a fait ici de votre harangue que j'envoie au R. P. Supérieur, il a fort insisté sur le désir que vous avez témoigné avoir que nous ne soyons pas inquiétés des ivrognes, ni insultés de qui que ce soit. Je ne dis pas ici tous les discours avantageux que j'ai ouï de votre grande affabilité; M. de La Salle, qui est pressé de partir pour aller porter la nouvelle de la reprise de Manathe et d'Orange [1] par les Hollandais, et du bruit qui court qu'ils ont vingt vaisseaux de guerre qui font voile vers Québec, ne me permet pas de vous écrire plus au long, je n'ai que le loisir de vous assurer que je suis, etc.

N° III.

DOCUMENTS SUR LA MISSION ET SUR LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LORETTE.

Premier extrait de la Vie du P. Chaumonot écrite par lui-même. (Imprimée à New-York, in-12, 1858.)

(Page 91.) Six années après que nos néophytes Hurons eurent été établis à Notre-Dame de Foye, le bois et la terre commençant à leur manquer, il fallut penser à transporter leur village plus loin de Québec et plus avant dans les forêts. Eux-mêmes en choisirent le lieu sur notre seigneurie de Saint-Gabriel. Alors la pensée me vint d'écrire les raisons que j'avais et pour lesquelles, à mon avis, on devait bâtir une chapelle sur le modèle de la sainte maison de Lorette. Le R. P. Dablon, recteur du collége de Québec et supérieur de toutes nos Missions en Canada, les ayant lues, approuva fort mon dessein ; et en ayant communiqué avec nos Pères, ils conclurent tous qu'on bâtît, en briques, une nouvelle Lo-

1. Manathe (depuis New-York) et Orange (Albany) avaient été, il y avait quelques mois, enlevés aux Hollandais par les Anglais.

rette dans la Nouvelle-France. Notre Compagnie en a fait la dépense principale, quoique quelques particuliers y aient aussi contribué par leurs aumônes. Par exemple, une personne dévote de France ayant été inspirée d'envoyer cent écus à la Mission huronne, on les appliqua à ce saint édifice. La Mère de la Nativité, supérieure des religieuses hospitalières de Québec, ayant appris de moi qu'à mon départ de Rome pour venir ici avec le P. Poncet, la signora Portia Lancelloti nous avait fait présent de 25 écus pour mettre la première brique de la sainte maison de Lorette, qui serait un jour bâtie dans ce nouveau monde, et qu'enfin cette somme serait bientôt employée selon les intentions de la donatrice, voulut aussi en donner autant pour contribuer à une aussi bonne œuvre. Elle m'ajouta même qu'elle aurait bien voulu donner le double, mais que, dans sa cassette où était l'argent qu'elle avait à sa disposition, elle n'avait plus que 75 fr. Cependant, le lendemain, l'ayant ouverte, elle en trouva 150 : ce qu'elle a pris pour un miracle dont elle voulut que la Mère de Dieu profitât en m'envoyant 50 écus au lieu de 25. Feu M. Bazile y a, pour le moins, contribué d'autant, et Madame sa femme, laquelle est à présent Madame la Major, ayant déjà donné un très-bel ornement à Notre-Dame de Foye, en a aussi fait faire un autre de même prix à peu près pour Notre-Dame de Lorette. M. de la Chenaye a même fait présent de deux grandes et belles lampes d'argent à ces deux chapelles, avec un parement complet pour la dernière. M. Bayeux et Madame sa femme, Mademoiselle Boisseaux, plusieurs autres personnes, ont pareillement beaucoup contribué à sa décoration. M. le marquis de Dénonville, gouverneur de la Nouvelle-France, et M. de Chauvigne (*sic*)[1], intendant du même Canada, avec Mesdames leurs femmes, qui les ont suivis jusqu'ici, y ont fait aussi des présents dignes de leur rare piété.

Au reste, on travailla avec tant de diligence à bâtir cette chapelle de Lorette, que n'ayant été commencée que vers Saint-Jean, en 1674, elle fut ouverte et bénie la même année, le 4 novembre. La cérémonie s'en fit avec un grand

1. Il faut monsieur de Champigny.

concours de Français et de Sauvages tant Hurons qu'Iroquois; et, après une procession qui alla jusqu'à un quart de lieue prendre l'image de la Sainte-Vierge, faite sur celle de la vraie Lorette, d'où on nous l'a envoyée, notre Révérend Père supérieur chanta la grand'messe et fit un très-beau sermon. Depuis ce temps-là on y vient de tous les côtés en pèlerinage; on y fait et on y fait faire des neuvaines; les grâces qu'on y obtient, par l'entremise de la Mère de Dieu, vont jusqu'aux miracles.

Second extrait de la Vie du P. Chaumonot.

(Page 101.) Pour allumer de plus en plus le feu du divin amour, surtout dans le cœur de mes Sauvages, je leur fis faire un collier de porcelaine semblable aux autres dont j'ai parlé, si ce n'est que sur celui-ci on y écrivit : *Virgini Pariturœ*, parce qu'il doit être présenté à Notre-Dame de Chartres.

Tout le monde sait que l'image miraculeuse qu'en ont faite les anciens Druides, et qu'on y révère encore à présent, a pour titre ces mêmes mots latins que nous tournons ainsi en notre langue : *A la Vierge qui doit enfanter*. Notre présent y fut si bien reçu que non-seulement toute la ville en témoigna une sensible joie, mais que Messieurs les chanoines de cette très-illustre église nous en ont donné toutes les marques de reconnaissance que nous pouvions recevoir de leur magnificence et de leur piété. Les voici : ils ont associé notre Mission huronne de Lorette à leur vénérable corps, en rendant nos Sauvages participants de toutes leurs prières, messes et dévotions, qui se disent ou se font dans leur église. Ils ont dressé un acte authentique de cette espèce d'adoption ou d'union spirituelle. Ils ont écrit à nos néophytes, sur ce sujet, une lettre très-belle et toute pleine d'un zèle apostolique. Ils ont fait eux-mêmes un riche présent d'un grand reliquaire d'argent, très-bien travaillé, pesant près de six marcs, ayant la figure de la chemise de

Notre-Dame qu'on garde à Chartres, et représentant d'un côté l'image de la Vierge qui tient son fils, telle qu'on l'a reçue des Druides. Enfin ils ont rempli ce reliquaire des os de plusieurs saints dont ils ont les châsses, et ils nous l'ont envoyé après l'avoir laissé sur la sainte châsse neuf jours entiers, pendant lesquels ils ont fait pour notre Mission des prières extraordinaires.

Voici la formule de ce vœu tel qu'il fut envoyé par les Hurons au chapitre de Chartres, en 1678 :

« Sainte Vierge, que nous avons de joie de ce que, même avant votre naissance, la ville de Chartres vous a bâti une église avec cette suscription : *A la Vierge qui doit enfanter*. O que Messieurs les Chartrains sont heureux, et qu'ils méritent de gloire d'être vos premiers serviteurs. Hélas! incomparable Mère de Dieu il en est tout au contraire de nous, pauvres Hurons; nous avons le malheur d'avoir été les derniers à vous connaître et vous honorer. Au moins que ne pouvons-nous à présent réparer notre faute en suppléant, en quelque manière que ce soit, pour tout le temps que nous ne vous avons point rendu notre culte. C'est, sainte Vierge, ce que nous faisons aujourd'hui en nous joignant aux Messieurs de Chartres, afin de n'avoir avec eux qu'un esprit, qu'un cœur et qu'une bouche pour vous louer, pour vous aimer, pour vous servir. Nous les prions donc de vous présenter, en notre nom et pour nous, tous les devoirs qu'ils vous ont jamais rendus. Oui, ce seront eux (car nous espérons qu'ils ne nous refuseront pas), ce seront eux, lesquels, autant qu'il est possible, nous acquitteront auprès de vous, pendant que leur ferveur satisfera pour notre lâcheté, leur connaissance pour notre ignorance, leurs richesses pour notre pauvreté. Au reste, Vierge, mère de Dieu, quoique vous ayez déjà enfanté votre fils, cela n'empêchera pas, qu'à l'exemple des Chartrains, nous ne vous honorions, même à présent, sous le titre de la Vierge qui doit enfanter, puisqu'il ne tient qu'à vous, en demeurant toujours vierge, de nous avoir pour vos enfants. Comme nous vous honorons ici dans une chapelle semblable à la maison où vous avez donné à Dieu

une vie humaine, nous espérons que vous nous y donnerez une vie spirituelle; ce sera ainsi qu'étant toujours Vierge vous serez aussi mère, non-seulement qui a enfanté ou qui enfante, mais qui enfantera toujours jusqu'à ce que Jésus soit parfaitement formé en nous tous. C'est ce que nous demandons en vous présentant ce collier, pour marque que nous sommes liés à vous en qualité de vos esclaves. »

On peut consulter, sur les rapports des Hurons de Notre-Dame de Lorette, en Canada, avec le chapitre de Notre-Dame de Chartres, en France, l'ouvrage publié par M. Doublet de Boisthibault, sous ce titre : Les vœux des Hurons et des Abénaquis a Notre-Dame de Chartres, *publiés pour la première fois d'après les manuscrits des Archives d'Eure-et-Loir*, etc. In-12, Chartres, chez Noury-Coquard, 1858.



FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

APPENDICE OU PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Impr. Bailly, Divry et Ce, rue N.-D. des Champs, 49

Longitude du Méridien de Paris.



Gravé par Delamare r. St André des arts 45

le Méridien de Washington est à 79° Ouest de celui de Paris
le Méridien de Greenwich est à 17° 41' du Méridien de l'Ile de Fer.

Paris Imp. Janson r. Antne Dubois 6.

